M I

BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
168
NAPOLI

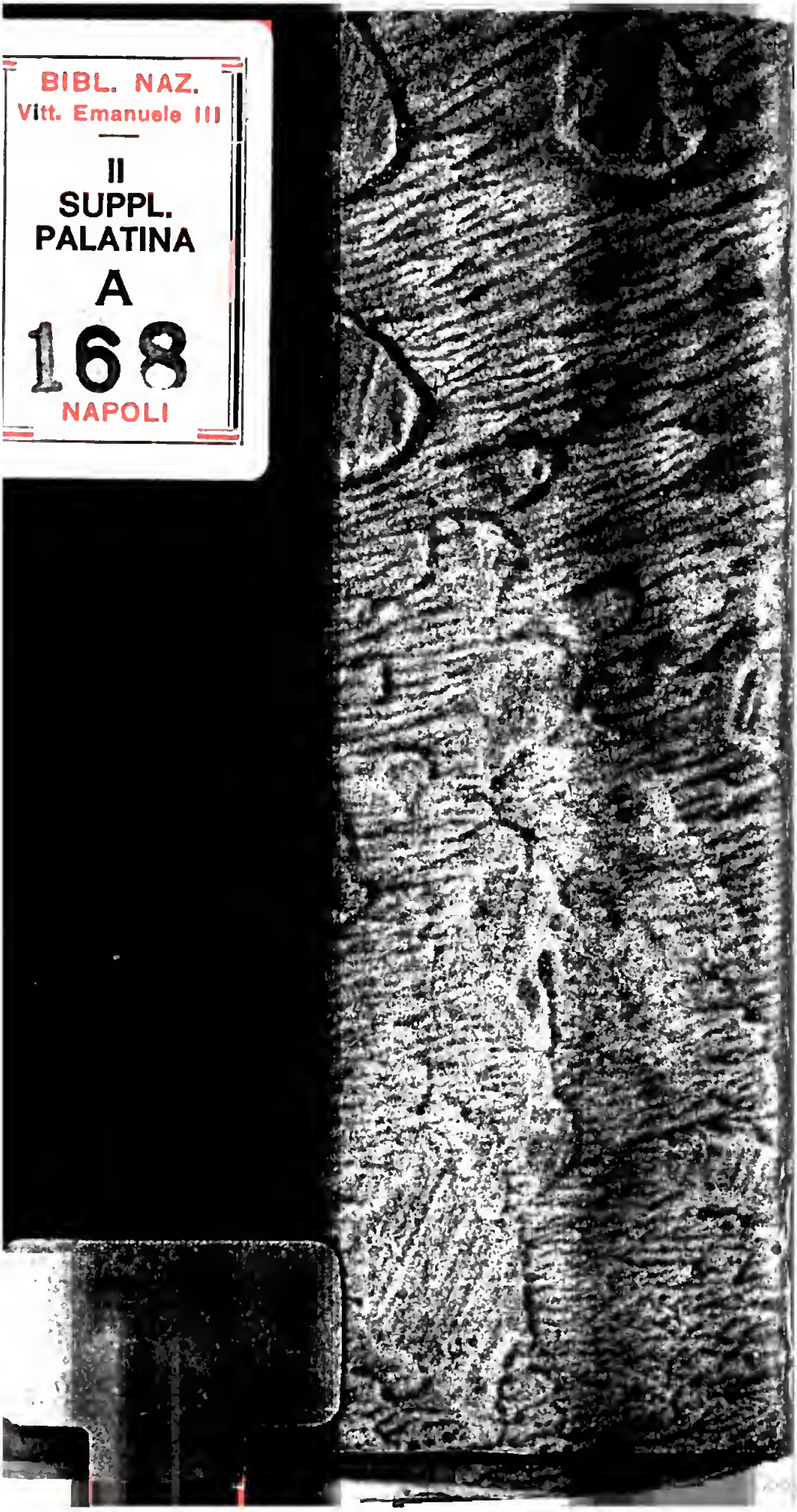

~~317~~
530. VII

II Suppl. Palat. 4168

ESSAIS

DE

MORALE.

TOME SEPTIEME.

627279

ESSAIS
DE
MORALE,
OU
LETTRES ECRITES
PAR FEU
M. NICOLE.

TOME SEPTIEME.

A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M. DCC. LV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

ON ne mettra point de Préface à la tête de ce Recueil. On n'abuſe que trop ces ſortes de Pieces. Souvent elles ne ſervent qu'à annoncer des livres, qu'il faudroit ſupprimer ; ou du-moins à ſurfaire exceſſivement ceux qui ſont de cette valeur. Il eſt vrai que nul de ces inconvéniens n'eſt à craindre pour l'Ouvrage que l'on donne ici au Public. Il en eſt peu qui méritent autant de paroître, qui puiſſent ſoutenir le grand jour avec plus de dignité, & qui offrent un plus beau champ à ceux qui aimeroient à déployer leur éloquence. Mais on eſt ſûr que le ſeul nom de l'Auteur de ces Lettres lui tiendra lieu des plus magnifiques éloges. Tout le monde connoît la ſupériorité de ſon gé-

nie, l'élévation & la ſolidité de ſes penſées, la force de ſes raiſonnemens, la juſteſſe de ſes expreſſions, la fineſſe de ſon diſcernement, en un mot ſa pénétration, ſes lumieres & ſon amour pour la verité; & tout cela forme autant de préjugés favorables à ces Lettres.

On ſait d'ailleurs que les Lettres des grands Hommes tiennent le premier rang dans les Ouvrages. C'eſt-là qu'on les trouve plus aiſés, plus vrais, plus naturels. Dans leurs autres Ecrits ils ſe compoſent, s'arrangent, & ſouvent même ils ſe guindent & ſe métamorphoſent. Ils écoutent l'eſprit plus que le cœur. Ils ſuivent l'art plus que la nature : *Plus poëticè quàm humanè.* Au-lieu que dans les Lettres familieres, ce n'eſt plus un Auteur, c'eſt un homme qui écrit, c'eſt la nature qui parle, c'eſt le cœur

qui s'explique. Il s'y dévelope ſouvent tel qu'il eſt. Là paroiſſent ſes plus vives ſaillies, ſes plus beaux ſentimens, ſes plus nobles inclinations. Là ces grands Hommes deviennent plus aimables, parcequ'ils ſe font mieux connoître; ils ſe font mieux connoître, parcequ'ils ſe font mieux ſentir; & ils ſe font mieux ſentir, parceque pendant qu'ils peignent naturellement leurs diſpoſitions ſur divers ſujets, on a lieu de les retrouver ſouvent dans ces peintures : on éprouve en ſoi-même la verité de ce qu'on lit : on trouve une eſpece de conſolation dans cette communauté de ſentimens, & l'on ſe ſent porté à aimer celui qui nous découvre cette correſpondance de goûts, & qui nous donne ce plaiſir.

Je ne doute pas que les perſonnes de piété ne faſſent ſou-

vent cette heureuſe experience dans la lecture de ces Letrres. On trouvera une Morale pure, exacte, évangelique, & des déciſions ſûres touchant la plupart des devoirs du Chriſtianiſme dans toutes ſortes de profeſſions ; & tout cela appuyé ſur des principes de Religion ſi inconteſtables, & rendus ſi intelligibles, & ſi fort à la portée de tout le monde, que quelque prévenu que l'on ſoit contre les Caſuiſtes, quand on aura connu celui-ci, on aura peine à ſe défendre de vouloir faire habitude avec lui.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ces *Eſſais de Morale, ou les Lettres écrites par Monſieur Nicole.* Fait à Paris ce quinze Mars 1724.

BIGRES.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES dans ce ſeptiéme Volume.

LETTRE I. à Mademoiſelle *** *Combien c'eſt une grande grace d'avoir reçu de Dieu le deſir de renoncer au Mariage*, page 1

Lettre II. à la même. *De ce qu'il faut conſiderer pour choiſir un état de vie*, 7

Lettre III. à la même. *Examen de cette regle : Qu'il ne faut point que les jeunes perſonnes ſe diſtinguent en rien*, 17

Lettre IV. *Comment on peut avoir deux Confeſſeurs, & comment il ſeroit dangereux d'en avoir deux*, 24

Lettre V. à une Religieuſe. *Qu'en quelque degré de vertu que l'on ſoit, on a toujours de continuels ſujets de s'humilier, & de veiller ſur ſoi-même*, 35

Lettre VI. à M. l'Abbé de Chatillon. *Sur la diverſité de ſentimens entre des perſonnes de piété. Regles pour diſtinguer ceux qui ſont juſtes, de ceux qui ne le ſont pas*, 37

Lettre VII. à Madame de *** *Sur les différentes qualités des préventions*, 44

Lettre VIII. à une Abeſſe. *Que les préven-*

tions que des amis conçoivent contre nous, ne doivent point diminuer notre affection pour eux, & qu'elles peuvent nous être très-utiles, 52

Lettre IX. à la même. *Que nous devons plus nous appliquer aux jugemens que nous portons des autres, qu'à ceux qu'on porte de nous,* 58

Lettre X. *Divers moyens d'acquerir les lumieres dont on a beſoin; ce que peuvent faire les autres pour nous aider,* 62

Lettre XI. *Des antipathies, combien elles ſont à craindre dans l'état du Mariage,* 67

Lettre XII. *Qu'il eſt toujours bon de faire conſiderer les avantages d'une vie exemte de l'engagement au Mariage, pourvu qu'on en laiſſe la concluſion aux Miniſtres de l'Egliſe,* 75

Lettre XIII. *Qu'il faut tâcher de connoître en ſoi ce qui eſt fantaiſie & ce qui eſt raiſon,* 84

Lettre XIV. à une Religieuſe. *Que pour l'ordinaire c'eſt une tentation que d'avoir recours à des ſecours éloignés en négligeant les ſecours préſens,* 93

Lettre XV. à une Religieuſe. *Qu'il y a peu de ſolidité dans les amitiés humaines,* 105

Lettre XVI. à la même. *Des billets & des ſentences écrites au dos des images de la main de certaines perſonnes,* 114

Lettre XVII. à la même. *De la néceſſité de fournir les Religieuſes de bons Livres. Qu'une Religieuſe doit être en état de ſe*

paſſer de Directeurs quand Dieu ne lui en donne pas, 123
Lettre XVIII. à la même. *Qu'il faut garder avec ſoin toutes les bonnes coutumes*, 133
Lettre XIX. à la même. *Qu'on doit avoir grand égard à tout ce qui nous avertit que notre vie ſe paſſe*, 138
Lettre XX. à la même. *Trois diſpoſitions avec leſquelles on doit attendre la mort*, 145
Lettre XXI. à la même. *Qu'on peut toujours profiter des mêmes vérités, en les pénétrant davantage*, 156
Lettre XXII. à la Mere N. *Que la vie mourante eſt une excellente vie*, 162
Lettre XXIII. à la Mere N. *Défiance qu'on doit avoir des tendreſſes d'amitié*, 164
Lettre XXIV. à Madame de Saint-Loup. *Qu'une vie ſans commerce, où l'on ne ſe méle de rien, eſt très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde*, 169
Lettre XXV. à la même. *Il montre par ſon exemple combien il eſt utile de s'accoutumer aux préventions des commodités & des agrémens de la vie*, 173
Lettre XXVI. à la même. *Sur les Poſtulantes*, 180
Lettre XXVII. à une Novice. *Que ſes défauts ne doivent point la décourager, mais l'exciter à marcher avec une ferveur toujours nouvelle dans la voie où elle eſt entrée*, 186

Lettre XXVIII. à la même. *Sur ſa Profeſſion*, 190
Lettre XXIX. à un Maîtreſſe des Novices. *Combien la charité qu'on exerce envers les perſonnes qu'on forme à la Religion eſt excellente & digne de récompenſe*, 195
Lettre XXX. Sur une Poſtulante. *Qu'il faut plutôt juger d'elle par les actions que par les paroles. De la vivacité d'eſprit*, 202
Lettre XXXI. à Mademoiſelle..... *Que tous les hommes ſont ſujets à agir par hauteur, & à faire des fautes : Que ce qui diſtingue les Saints, eſt qu'ils les reconnoiſſent & en profitent. Des péchés cachés*, 205
Lettre XXXII. à la même. *Que la vie chrétienne ſe réduit à ſouffrir, ou à compatir à ceux qui ſouffrent*, 208
Lettre XXXIII. à la même. *Science dans les filles. Méthode pour apprendre le Latin*, 209
Lettre XXXIV. à la même. *Du bonheur de ceux qui ſont entierement détachés du monde*, 212
Lettre XXXV. à la même. *Qu'il nous eſt avantageux de rencontrer des perſonnes eſtimables, pour qui nous n'avons point d'inclination*, 217
Lettre XXXVI. à la même. *Que l'impuiſſance eſt un grand talent*, 221
Lettre XXXVII. à la même. *Comment on doit ſe conduire avec les perſonnes vaines & curieuſes*, 225
Lettre XXXVIII. à la même. *Des amis ;*

Qu'il faut s'accommoder à leurs différens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté, 227

Lettre XXXIX. à la même. *De l'adreſſe de l'amour-propre pour nous cacher nos défauts, & des pénitences qu'il impoſe,* 229

Lettre XL. *Qu'on ne peut avec juſtice exclure des Monaſteres toutes les Religieuſes étrangeres,* 233

Lettre XLI. *Qu'il faut une direction préſente & exacte, pour retenir dans leurs devoirs celles qui ſont portées au relâchement,* 237

Lettre XLII. à M. de Sacy. *Qu'on peut quelquefois éviter avec raiſon des jugemens injuſtes qu'on fait de nous,* 243

Lettre XLIII. *Qu'il ſeroit utile à l'Egliſe & aux Auteurs même, que les bons Livres que l'on a faits en notre langue, euſſent été écrits en Latin. De l'Hiſtoire de S. Louis. Du caractere de l'éloquence de notre ſiecle,* 247

Lettre XLIV. *Sur une réponſe de Mademoiſelle Voller, qui reconduiſoit les gens pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt,* 252

Lettre XLV. *Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choſes extraordinaires & miraculeuſes,* 260

Lettre XLVI. à une Supérieure de Religieuſes. *De ce qu'on doit à ceux qui perſecutent la vérité & la juſtice,* 274

Lettre XLVII. à une Supérieure de la Viſitation. *De l'eſprit de cet inſtitut,* 282

Lettre XLVIII. à une Supérieure de Religieuſes. *Le moyen de profiter des inſtructions qu'on donne aux autres*, 292
Lettre XLIX. à la même. *De l'Oraiſon des Religieuſes de la Viſitation*, 303
Lettre L. à une Religieuſe. *Diſpoſitions où l'on doit être à l'égard des perſonnes d'humeur pénible*, 306
Lettre LI. *Qu'on ne doit ſe porter qu'avec beaucoup de réſerve à donner des avis de conduite, ſur-tout aux femmes, lorſqu'on n'y eſt pas engagé par ſon miniſtere*, 316
Lettre LII. *De l'obligation & de l'utilité qu'ont les perſonnes Religieuſes de découvrir leur intérieur à leurs Supérieures*, 319
Lettre LIII. à la Supérieure d'Annecy. *De l'eſtime qu'on doit avoir, & du profit qu'on doit tâcher de tirer des liaiſons que l'on a avec des perſonnes qui ſont à Dieu*, 338
Lettre LIV. à M. de Sacy. *Que les amitiés qui ſont fondées dans la charité chrétienne, ſont très-eſtimable & très-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain*, 342
Lettre LV. *Qu'il n'y a rien de grand, de reel & d'eſtimable dans les hommes, que la piété & l'amour de Dieu*, 346
Lettre LVI. à Madame de la Houſſaie. *Comment la reconnoiſſance s'accorde avec l'idée que la Religion nous donne des œuvres de la charité, qui ſont plus utiles à ceux qui les font qu'à ceux qui les reçoivent. Qu'une mere chrétienne eſt l'in-*

ſtrument de la ſanctification de ſa famille, 356
Lettre LVII. *Sur la mort de ſa ſœur*, 361
Lettre LVIII. à Madame l'Abbeſſe du Sauvoir. *Sur la mort de ſa mere. Il lui parle de l'eſprit de ſacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour ſacrifier à Dieu les choſes qui leur ſont les plus cheres*, 364

Fin de la Table des Lettres.

Fautes à corriger.

Page 54 *ligne* 7. jumens, *liſez* jugemens. Pag. 62 *lig.* 14. je vouloir, *liſ.* je voulois. Pag. 68 *lig.* 26. En il y, *liſ.* Et il y. Pag. 187 *lig.* 12. de vous, *liſ.* de vos. Pag. 249 *lig.* 29. meuré, *liſ.* demeuré. Pag. 252 *lig.* 24. ſemblales, *liſ.* ſemblables. Pag. 256 *lig.* 11. or il n'en a point fait que, *liſ.* or il n'en a fait que. *Lig.* 14. nous n'en devons donc point faire auſſi que, *liſ.* nous n'en devons donc faire auſſi que. Pag. 327 *lig.* 15. de s'en édifier, *liſ.* de s'en défier. Pag. 339 *lig.* 14. plus davantage, *liſ.* plus d'avantage. Page 358 *lig.* 23. mais un ſentiment, *liſ.* mais par un ſentiment. Pag. 359 *lig.* 18. que vous m'avez l'honneur, *liſ.* que vous m'avez fait l'honneur.

ESSAIS

ESSAIS DE MORALE,

OU

LETTRES ECRITES

PAR FEU

M. NICOLE.

LETTRE PREMIERE.

Combien c'eſt une grande grace d'avoir reçu de Dieu le déſir de renoncer au monde.

A MADEMOISELLE ***

JE puis dire, Mademoiſelle, que le déſir que j'ai de vous connoître & de vous aſſurer de mon reſpect, n'eſt pas moins ancien que celui que vous a donné la lecture de certains Livres,

de connoître celui qui en eſt l'Auteur; & je penſe même pouvoir ajouter qu'il eſt un peu mieux fondé que le vôtre. Car il y a tant de différence entre ce qu'un Auteur écrit, quand il ſe guinde dans une certaine région, où il n'habite pas d'ordinaire, & ce qu'il eſt effectivement, qu'il n'y a nulle conſéquence de l'un à l'autre; mais l'eſtime que j'ai pour vous, a des fondemens beaucoup plus ſolides. Outre les témoignages que Mademoiſelle N. m'a rendus en diverſes occaſions de votre piété; ce qui en eſt expoſé aux yeux de tout le monde, par le refus que vous faites de vous engager dans le monde, quoiqu'il ſemble que toutes choſes vous y portent, eſt ſi conſiderable, que vous devez trouver bon qu'on honore en vous la grace particuliere que Dieu vous fait en cela. Le monde eſt à la verité ſi peu de choſe, que qui le quitte, ne quitte en effet qu'un néant. Mais la foibleſſe de l'homme eſt ſi grande, que ce n'eſt pas peu pour lui de quitter ce néant: Et Dieu qui a la bonté de meſurer nos actions plûtôt par notre foibleſſe que par leur propre grandeur, ne laiſſe pas d'y attacher ſes plus grandes récom-

penſes. Quelle comparaiſon y a-t-il, Mademoiſelle, entre la jouiſſance du monde, & la privation volontaire du monde ? Si on les conſidere ſelon la raiſon & ſelon la foi, la jouiſſance du monde eſt fade, paſſagere, accompagnée de mille dégoûts, elle échappe & elle diſparoît ſitôt qu'on penſe l'arrêter & la ſaiſir ; mais le renoncement au monde eſt un bien réel & ſolide, qui ſubſiſtera dans toute l'éternité, & qui donne dès cette vie même une paix à l'ame, qui vaut infiniment mieux que tous les plaiſirs. La jouiſſance du monde eſt un effet de la baſſeſſe de l'homme, & une preuve de ſa miſere ; le renoncement au monde eſt un retour de l'ame vers ſon bonheur veritable, & ſa grandeur effective. Il eſt donc clair, Mademoiſelle, que le monde n'eſt bon qu'à quitter & à ſacrifier à Dieu ; que la vraie ſcience de l'homme eſt d'en comprendre le néant, & ſon vrai bonheur de le mépriſer. Vous ne ſeriez donc pas auſſi reconnoiſſante que vous le devez être, ſi vous ne conſideriez la volonté que Dieu vous en donne comme un bien ineſtimable, infiniment au-deſſus de tout ce que le monde vous peut donner. Il eſt vrai

que ce bien n'eſt pas encore parfait; parceque ce ſacrifice n'eſt encore que commencé, & qu'il le faut achever dans toute la ſuite de la vie. Car il ne comprend pas ſeulement le renoncement au mariage, ni le choix d'une vie éloignée du luxe & des divertiſſemens; il comprend la mortification de toutes les paſſions, & le retranchement de toutes les vaines ſatisfactions intérieures ou extérieures, & généralement de tous les objets de concupiſcence, ſoit corporels, ſoit ſpirituels. Auſſi c'eſt l'ouvrage de toute la vie, & non pas d'un jour, comme ce premier renoncement que vous avez déja fait, qui doit néanmoins ſervir de gage, à vous & aux autres, que celui qui vous a fait faire ce premier pas, vous fera faire les autres. Vous jugez bien, Mademoiſelle, qu'en vous regardant en cette maniere, je ne peux avoir que des ſentimens très-favorables pour vous, parcequ'il eſt impoſſible de ne pas eſtimer celles qui poſſédent les biens qu'on eſtime. Je vous en ai ſouhaité l'accompliſſement & l'accroiſſement; & ſi j'étois capable d'y contribuer en quelque maniere, vous pouvez croire que je le ferois

avec beaucoup d'inclination. Mais c'eſt votre interêt même, Mademoiſelle, autant que le mien, qui m'arrête ſur le ſujet de ces avis, que vous témoignez avoir deſſein de me demander. Ce qui m'empêche de vous refuſer entierement, eſt que j'ai vû ſouvent que ce qui embarraſſe certaines perſonnes, ſe réduit à des choſes ſi peu conſiderables & ſi claires, qu'il vaut beaucoup mieux écouter leurs doutes, pour leur ſoulager l'eſprit, & les mettre en état de trouver leurs lumieres dans la conduite ordinaire, que de les laiſſer dans une peine qui les travaille inutilement ; & il me ſemble que j'ai tout ſujet de croire que les vôtres ſeront de cette nature. Mais ſi c'étoient des choſes de plus grande conſéquence, & qui dépendiſſent de connoiſſances que je n'ai point & que je ne dois point avoir, je vous ſupplierois, Mademoiſelle, de conſiderer que perſonne ne vous peut ſervir utilement, qu'entant qu'il eſt inſtrument de Dieu à votre égard, & qu'on ne le ſauroit être qu'en gardant les regles de la prudence chrétienne, en ſe tenant en ſon rang, & en n'entreprenant rien au-delà de ſa lumiere

& de ſon état. Tout ce que je puis faire pour vous, ſe réduit à ce que Mademoiſelle N. feroit mieux que moi, c'eſt-à-dire, à vous dire mon ſentiment, ſur certaines choſes qui me ſont proportionnées, & à vous marquer celles ſur leſquelles vous devez conſulter d'autres perſonnes que moi. Mais en cela même il ſeroit beſoin d'uſer de grandes précautions. Car encore qu'il n'y ait rien dans ce procédé que de bon en ſoi, & que ce ne ſoit point faire le Directeur à votre égard, que d'en uſer de la ſorte, puiſqu'il n'y a point de femme de vos amies qui n'en puiſſe faire autant; il eſt pourtant facile de donner à cela un tour de ridicule qui pourroit avoir de fâcheuſes ſuites à mon égard. Trouvez donc, s'il vous plaît, des voies ſûres de cacher ce commerce, qu'il ſeroit bon de réduire à moins d'écriture qu'il ſe pourroit, & dans lequel je n'entre que parceque je m'imagine que je vous ferai voir en fort peu de temps, que vous en avez fort peu de beſoin.

LETTRE II.

De ce qu'il faut conſiderer pour choiſir un état de vie.

A LA MÊME.

S'Il n'y avoit, Mademoiſelle, qu'à vous aſſurer de mon inclination à vous ſervir, vous ſeriez bientôt délivrée de tout ce qui vous peut faire de la peine. L'honnêteté de votre lettre ſeroit capable d'y engager les perſonnes les plus indifférentes ; & je vous puis dire de plus, que je ne le ſuis point en votre endroit. Il y a plus de dix ou onze ans qu'ayant oui parler de vous avec eſtime à Mademoiſelle N. j'entrai dans tous les ſentimens qu'elle en avoit ; & je l'exhortai même à vous rendre tous les devoirs de charité qu'elle pourroit. Mais l'inclination ni l'eſtime ne ſuffiſent nullement pour ce que vous me demandez. Il faut beaucoup de lumiere pour parler ſur les points que vous me propoſez ; & outre celles qui dépendent de la grace & de la ſcience, il y en a qui dépendent de connoiſſances plus par-

ticulieres de votre état, que je ne puis en avoir. Je ne fais pas grande façon à dire ſimplement ce que je ſai ; mais j'appréhende extrémement d'aller au-delà de ma lumiere, non-ſeulement de-peur de me nuire à moi-même, mais auſſi de-peur de nuire par des avis téméraires aux perſonnes que je voudrois ſervir. Cela ne me réduira pas néanmoins au ſilence avec vous ; car laiſſant à part ce qui a beſoin des lumieres que je n'ai point, je puis m'attacher à certaines choſes claires & certaines ; & il pourra même arriver que ces choſes claires & certaines ſuffiront pour vous donner quelque lumiere ſur les choſes qui ne me ſeront pas évidentes, parceque vous y joindrez la connoiſſance particuliere que vous avez de vous-même.

Je trouve pluſieurs choſes de cette nature dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. L'incertitude où vous êtes ſur le genre de vie & ſur l'état que vous choiſirez, eſt ſans doute une choſe très-pénible. L'ame aime naturellement l'aſſurance, & hait l'irréſolution & l'obſcurité. Il faut pourtant reconnoître que ſi cet état n'eſt pas une grace parfaite, c'en

eſt pourtant un commencement très-conſiderable. La plûpart des filles de votre qualite ne ſentent pas cette incertitude, parceque leurs paſſions, ou la volonté abſolue de leurs parens conduits par divers interêts humains, ne leur laiſſent aucun lieu de déliberer ſur le choix de leur état. Elles s'y trouvent plûtôt engagées, qu'elles n'ont eu le temps d'y faire réflexion, & le plus ſouvent elles ſont embarquées dans cette voie, d'où dépend leur éternité, ſans avoir le moins du monde examiné ſi elle étoit proportionnée à leurs forces; de ſorte que quand elles viennent à ouvrir les yeux, elles ſe trouvent engagées dans des malheurs ſans remede. Dieu vous a fait la grace, Mademoiſelle, de vous preſerver de cette précipitation, qui a d'ordinaire de ſi grandes & de ſi funeſtes ſuites; il vous a rendu exempte des paſſions qui y engagent les autres; & comme il vous donne ainſi moyen de conſiderer mûrement l'importance de ce choix, vous devez eſperer par ce commencement de grace, qu'il vous fera celle d'en faire un bon.

Ce bon choix dépend principalement de la maniere dont vous ferez

cet examen, pour lequel on peut dire en général que vous avez beſoin de toute ſorte de lumieres. Vous devez vous connoître vous-même ; vous devez connoître les difficultés, les avantages & les déſavantages des divers états que vous pouvez embraſſer ; & enfin vous devez connoître ce que c'eſt que d'être Chrétienne, & de vivre chrétiennement dans quelque état que vous embraſſiez.

Je dis, vous devez vous connoître vous-même ; car comment pourrez-vous juger autrement, ſi les difficultés des états ſont ou ne ſont pas proportionnées à vos forces & à vos inclinations ? Il y a telle perſonne qui ſe perd dans un état, & qui ſe ſauveroit dans un autre, à cauſe de la contrariété de cet état avec ſes diſpoſitions ; & cette contrariété ne ſe juge pas par l'oppoſition qu'elle y ſent ou qu'elle n'y ſent pas en l'embraſſant. Car comme on ne connoît que ſuperficiellement ces états que l'on peut embraſſer, & que l'on ſe connoît encore moins, il arrive très-ſouvent que faute d'avoir pénetré plus avant que cette ſurface, on ſe trouve entierement incapable de pratiquer les de-

voirs essentiels de la condition que l'on embrasse, & de résister aux tentations qui y sont inséparablement attachées.

Peu de personnes se connoissent autant qu'il faut pour faire ce choix, à moins qu'ils n'ayent soin de s'adresser à Dieu pour lui demander sa lumiere, & de s'examiner mieux que l'on ne fait d'ordinaire. On prend des inclinations & des goûts passagers qu'un peu d'accoutumance détruit sans peine, pour des inclinations fixes & durables; & on ne fait point de reflexion à d'autres inclinations qui se font souvent moins sentir en certains temps, parceque notre état présent éloigne les objets qui les pourroient exciter, mais qui venant à être excitées, produisent des ébranlemens incomparablement plus grands. Il faut aussi connoître les difficultés de ces divers partis que l'on peut prendre, pour juger si nous avons la force de les surmonter; & ce n'est pas la matiere d'un petit examen. Il y a des états qui flattent par une fausse apparence, & qui ne présentent d'abord à l'esprit que ce qu'ils ont d'attirant, mais dont les difficultés, quoique plus cachées, sont extrêmes; &

il y en a d'autres qui ont quelque choſe de rebutant, & qui dégoûtent d'abord, dont les difficultés s'applaniſſent dans la ſuite, & les dégoûts s'évanouiſſent. Mais la connoiſſance de toutes la plus néceſſaire, & peut-être la moins commune, eſt celle des devoirs de la vie chrétienne, & des obligations qu'elle enferme dans tous les états & dans toutes les conditions. Je dis, qu'elle eſt la plus néceſſaire. Car on ne délibere pas dans cet examen, ſi un genre de vie eſt plus agréable aux ſens, ni plus divertiſſant qu'un autre; mais on délibere s'il eſt plus facile ou plus difficile d'y mener une vie chrétienne, & d'y faire ſon ſalut. Il faut donc pour cela ſavoir ce que c'eſt que cette vie chrétienne qui conduit au ſalut, & à laquelle on ſera obligé dans tout état.

Je dis auſſi que c'eſt peut-être la moins commune, parcequ'il y a de grands obſtacles qui empêchent d'avoir cette connoiſſance. Il eſt vrai que la vie chrétienne étant une vie conforme à l'Evangile, il ſemble qu'il n'y ait qu'à le lire pour s'en former une veritable idée. Mais cela ne va pas ainſi. Si cet Evangile étoit ſeul, & ſi l'on ne conſultoit que celui-là, peut-

être arriveroit-on à cette connoiſſance ſans beaucoup de peine ; mais le mal eſt qu'on en conſulte un autre qui en comprend pluſieurs, & qu'on le conſulte preſque continuellement. Cet autre Evangile a ordinairement plus de force ſur l'eſprit que le veritable, & il en détruit ſans peine toutes les impreſſions.

C'eſt, Mademoiſelle, l'Evangile de la coutume, qui entre dans notre eſprit par tous nos ſens, & qui y eſt continuellement renouvellé par les diſcours & la vûe des hommes. Cet Evangile explique & modifie le premier, & l'on prend ainſi pour l'idée d'une vie chrétienne, celle d'une vie conforme à ce deuxiéme Evangile. Ainſi, comme il y a dans le monde une infinité de gens qui n'y paſſent point pour déreglés, qui vont à confeſſe, qui reçoivent l'abſolution, qui communient ſouvent, & qui ne laiſſent pas de ſuivre une partie de leurs paſſions ; on ſe forme, ſur ce qu'on leur voit pratiquer, une certaine morale que l'on prend pour l'idée de la vie chrétienne. Cependant il s'en faut ſouvent beaucoup que cela ne ſoit. Il y a bien des vies que le monde ne

condamne point, & qui paſſent pour chrétiennes, qui ne le ſont nullement; de ſorte que ceux qui n'en ont point d'autre idée que celle-là, ſont en très-grand danger de ſe tromper, parcequ'il arrive très-ſouvent, que quoiqu'il ſoit très-facile de vivre dans un certain état d'une maniere conforme à l'Evangile de la coutume, & à l'exemple de ceux qui paroiſſent gens de bien dans le monde, il eſt très-difficile d'y vivre chrétiennement, ſelon les regles du veritable Evangile.

Tout cela, Mademoiſelle, eſt un peu général; mais ce que je vais dire eſt plus de pratique. C'eſt que vous n'êtes nullement preſſée de ſavoir toutes les difficultés des divers états que vous pouvez choiſir, parceque vous n'êtes pas preſſée de faire ce choix: vous pouvez ainſi travailler à loiſir à vous connoître par rapport à ces divers états, & ſouvent cette connoiſſance ne vient que peu-à-peu, mais l'on ne ſauroit trop-tôt connoître ce que c'eſt que d'être Chrétienne, & ce que c'eſt qu'une vie chrétienne, ni s'établir trop-tôt dans la pratique de cette vie. L'incertitude où vous êtes peut durer long-temps; & pendant

qu'elle durera, Dieu vous fera connoître par-là qu'il ne veut pas que vous vous engagiez ſitôt ; & ainſi cet état même porte avec ſoi une lumiere certaine, qui eſt de demeurer encore dans l'état où vous êtes, juſqu'à ce que Dieu vous donne plus de lumiere pour en ſortir. Mais il faut vivre chrétiennement, dans cet état même d'incertitude ; & cette vie chrétienne eſt même la principale diſpoſition pour attirer la grace de choiſir la voie qui vous convient, & qui vous conduira au ſalut. Pour obtenir la grace de faire la volonté de Dieu dans le choix d'un état éloigné, il faut commencer à la faire dans ſon état préſent, & commencer à corriger ce qu'il peut y avoir de défectueux. J'ai ſujet de croire que vous le faites, Mademoiſelle ; mais il eſt bon de vous renouveller cette penſée, parcequ'on ne ſauroit y penſer trop. Si vous déſirez même, ou ſi vous jugez qu'on vous puiſſe rendre quelque ſervice, ce doit être principalement en cette maniere. La vie eſt compoſée d'années, les années de mois, les mois de jours. Qui ſait donc bien paſſer chaque jour, ſait vivre chrétiennement ; & les mois &

les années. On eſt fidele ou infidele dans ſes devoirs ; on les connoît ou on ne les connoît pas ; on combat ou on ne combat point ; on tend à la veritable fin de la vie chrétienne ou on ne tend à rien ; la vie eſt pleine ou vuide ; ſans bonnes œuvres ou pleine de bonnes œuvres ; reglée & uniforme ou ſans uniformité ; avec deſſein ou ſans deſſein ; pénitente ou ſans pénitence ; ſérieuſe & laborieuſe ou inutile & remplie d'amuſement. Je ne ſai rien de tout cela, & ne déſire pas même de le ſavoir ; mais je ſai bien que c'eſt le meilleur, & même l'unique moyen de ſortir de l'incertitude où vous êtes, que de bien regler votre état préſent. Il y auroit une infinité d'autres choſes à vous dire ſur votre Lettre, & entre autres ſur la maxime de ne ſe point diſtinguer dans l'état & dans l'âge où vous êtes, qui eſt merveilleuſement équivoque, & qui peut être bonne & mauvaiſe, ſelon l'uſage & l'application que l'on en fait. J'en pourrai faire le ſujet d'une autre Lettre ; mais pour n'étendre pas trop celle-ci, je n'y ajoûterai plus rien, ſinon que je ferai mon poſſible pour vous procurer la connoiſſance de Ma-

dame N . . . . qui vous peut être très-avantageuſe, parceque je ne connois guéres de perſonne qui ait plus de vertu qu'elle, & particulierement plus de bonté.

LETTRE III.

Examen de cette regle, Qu'il ne faut point que les jeunes perſonnes ſe diſtinguent en rien.

A LA MÊME.

J'Ai cru, Medemoiſelle, devoir partager en deux lettres, la réponſe que j'avois à faire à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, tant pour éviter de faire un écrit plûtôt qu'une lettre, que parceque ce que j'ai à traiter dans celle-ci, eſt fort ſéparé de ce que j'ai traité dans l'autre. Car le ſujet que je me ſuis propoſé, eſt de vous entretenir de cette maxime ſur laquelle vous me demandez mon ſentiment, qui eſt, dites-vous, qu'*il vous ſemble qu'on ne doit ſe diſtinguer en rien, ſur-tout quand on eſt jeune, & qu'on n'eſt point aſſuré de ce que l'on doit faire*; à quoi vous ajoutez, *que*

c'eſt un des endroits de votre vie qui vous embarraſſe le plus.

Il eſt certain en général, que c'eſt une vûe non-ſeulement permiſe, mais louable, que celle de ne ſe point diſtinguer. Car toute diſtinction attire l'application des hommes; leur application fait naître des diſcours; & ces diſcours étant avantageux ou déſavantageux, flattent ou piquent la vanité, & cauſent ainſi une tentation capable de vous engager en diverſes fautes. Ainſi l'inſtinct de la vertu chrétienne, c'eſt de ſe cacher dans la foule, & de n'attirer par aucun endroit les regards & les réflexions des hommes.

Mais quoiqu'en général cette maxime ſoit veritable, il n'y en a guéres néanmoins dans la vie chrétienne, dont l'application ſoit plus difficile. Et la raiſon en eſt qu'il y en a encore une autre plus importante, dont il eſt néanmoins difficile d'allier la pratique avec celle-là. Cette ſeconde maxime eſt qu'il n'eſt jamais permis par la crainte de ſe diſtinguer, de faire aucune choſe mauvaiſe, ou d'en omettre aucune qui ſoit de devoir & d'obligation; parceque ce ſeroit rougir de Jeſus-Chriſt & de ſa parole, en

préférant le jugement des hommes à celui de Dieu : ce qui ſeroit s'expoſer à la condamnation, dont il menace ceux qui l'auront déſavoué devant les hommes. Or le monde, Mademoiſelle, eſt ſi corrompu, ſi plein de mauvaiſes maximes & de mauvaiſes pratiques, ſi peu inſtruit des obligations du Chriſtianiſme, qu'il faut faire ſon compte, qu'on ne ſauroit y ſatisfaire à ſes devoirs, ſans ſe diſtinguer des autres en beucoup de choſes, & ſans donner ſouvent occaſion aux perſonnes relâchées de nous condamner de bizarrerie, & de ſe ſervir à notre égard de tous les autres noms, par leſquels le monde eſt ingénieux à décrier la veritable piété. Qu'une perſonne comme vous ſoit auſſi modeſte qu'elle doit être ; qu'elle ait ſoin de ne paſſer pas inutilement ſa vie, & de ne la pas perdre à des amuſemens & à des viſites inutiles ; qu'elle ſe croie obligée de faire des lectures reglées, de travailler, de prier, de réparer par la pénitence les fautes ordinaires, de ne mener pas une vie diſſipée : je mets en fait qu'elle n'évitera point de paroître ſinguliere, & de ſe diſtinguer des autres. Cependant il n'y a rien en

tout cela qu'elle doive abandonner par la crainte des diſcours des hommes. Je dis plus : Qu'il n'y a rien qui ſoit attaché à un certain état, & qui dépende du choix que l'on en peut faire. Soit donc que vous embraſſiez la condition du mariage, ſoit que vous demeuriez dans l'état où vous êtes, ſoit que vous choiſiſſiez quelque retraite dans une Maiſon religieuſe, avec engagement ou ſans engagement ; vous devez faire état que vous ſerez également obligée à une exacte modeſtie, & à une vie reglée & qui ne ſoit pas de caprice & de fantaiſie, à une vie de travail proportionné à vos forces, à une vie de pénitence, à une vie recueillie, & que vous y aurez la même obligation d'éviter tout ce qui eſt oppoſé à cette vie. Si cela vous paroît étrange, ce pourroit être le ſujet d'un autre entretien. Mais il ſuffit de vous dire préſentement qu'en quelque état que l'on ſoit, on eſt obligé de vivre par l'eſprit de Dieu, & non par la cupidité ; qu'on eſt non-ſeulement obligé d'aimer Dieu, mais de travailler continuellement à croître dans ſon amour ; que comme on eſt attaqué dans tous les états de diverſes tenta-

tations, on y doit réſiſter dans tout état par une vie de priere ; que comme l'on y fait toujours des fautes, on les doit auſſi réparer par une vie de mortification & de pénitence. Or on ne ſauroit faire tout cela, Mademoiſelle, ſans ſe diſtinguer des autres dans une infinité d'occaſions ; parcequ'il y a très-peu de perſonnes qui le faſſent ; & que celles qui ne le font pas ſe portent aiſément à décrier celles qui le font, & à donner un air de ridicule à leur dévotion. Il faut donc regarder, Mademoiſelle, la crainte de ſe diſtinguer comme une fort grande tentation dans la vie ; parceque, de-peur d'être contrainte de ſe faire remarquer, on tâche de ſe perſuader que tout ce qui nous diſtingueroit n'eſt pas néceſſaire à la piété.

C'eſt une des raiſons, Mademoiſelle, qui vous peut faire conclure que la plus importante choſe que vous ayiez à faire préſentement, eſt de vous mettre dans la fidele pratique d'une vie vraiment chrétienne, & de vous bien inſtruire des devoirs auſquels elle vous oblige. C'eſt ce qui vous apprendra à diſcerner quand il eſt permis d'éviter de ſe faire diſtinguer, & quand

on y eſt obligé. Peut-être n'avez-vous pas beſoin de cet avis, & que vous faites beaucoup plus que ce qu'on a droit d'exiger de vous ; mais vous devez pardonner cette liberté à une perſonne qui ne vous connoît guéres, & que vous obligez de vous parler ; & vous verrez que tout cela vous acheminera inſenſiblement au choix qui vous met en peine, & que vous ne le pourrez faire prudemment ſans cette lumiere. Je crois même vous devoir faire faire en paſſant une réflexion, qui doit entrer dans l'examen que vous ferez dans la ſuite : C'eſt, Mademoiſelle, que ſi toutes choſes étoient égales, vous devriez préférer les états qui ſont moins expoſés à la tentation des diſcours & des jugemens des hommes, qui eſt une des plus grandes : car ces diſcours & ces jugemens des hommes forment un certain torrent qui emporte tout le monde, & auquel peu de perſonnes ſont capables de réſiſter. Cependant il eſt très-vrai qu'une perſonne qui renonce au mariage, y eſt bien moins expoſée que celles qui s'y engagent. Quand une fille s'eſt déclarée ſur ce point, le monde lui eſt fort indulgent pour le reſte : perſonne ne

trouve à redire qu'elle ſoit exactement modeſte, qu'elle ſoit retenue dans ſa converſation, qu'elle renonce aux divertiſſemens, qu'elle emploie ſon bien en bonnes œuvres. On ſe ſcandaliſeroit plûtôt ſi elle ne le faiſoit pas. Mais qu'une perſonne engagée dans le mariage veuille faire tout cela, il faut qu'elle eſſuie une infinité de contradictions & de railleries; il faut qu'elle ſe diſtingue des autres à tout moment, & que pour vivre chrétiennement, elle mene une vie très-ſinguliere. Je ne dis point, Mademoiſelle, que vous deviez vous déterminer ſur cette ſeule raiſon, ce n'eſt point-du-tout ce que je prétens; il peut y avoir bien des raiſons d'un autre côté, qui balancent celle-là. Mais ce que je dis, c'eſt qu'elle doit entrer en conſideration; car enfin, dans quelque état que l'on entre, il faut en prévoir les peines & les tentations, & avoir une juſte confiance qu'on y réſiſtera; or celle que je vous marque n'eſt pas une des moindres de la vie du mariage. Tout état de vie nous met dans un certain ordre, & en un certain cercle de perſonnes qui ont leurs maximes & leurs pratiques: on ſait quelles ſont celles des jeunes Da-

mes, dans l'ordre deſquelles vous entreriez par le mariage. Or certainement, pour vivre chrétiennement, il n'eſt pas bon de leur reſſembler en tout, & vous ſeriez obligée d'être ſouvent très-ſinguliere. C'eſt donc une tentation que vous auriez à vaincre, du danger de laquelle vous pouvez juger par le peu de perſonnes qui y réſiſtent.

LETTRE IV.

Comment on peut avoir deux Confeſſeurs; & comment il ſeroit dangereux d'en avoir deux.

JE ne vous répondrai cette fois, Mademoiſelle, que ſur deux ou trois articles, dont le premier ne ſervira qu'à vous divertir; c'eſt qu'il m'a paru que vous aviez trop bonne & trop mauvaiſe opinion de moi. Cependant au-lieu que l'humilité demanderoit qu'on détruisît, autant qu'on pourroit, l'opinion qui nous ſeroit trop avantageuſe, & qu'on laiſſât ſubſiſter celle qui va au rabaiſſement, je ne vous dirai rien de la premiere, en ſuppoſant qu'elle ſe détruira aſſez tôt, ſans que je

je m'en mette en peine ; & je m'appliquerai ſeulement à me défendre contre la ſeconde qui me rabaiſſe. Ce que vous dites à la fin de votre Lettre, *que vous me demandez pardon de m'écrire de ſi grandes Lettres, & que vous tremblez de peur que j'en aie regret, &c.* eſt de ce genre ; car aſſurément c'eſt me faire tort que de me ſoupçonner d'une impatience ſi déraiſonnable. Il n'y a rien de trop long, Mademoiſelle, non-ſeulement quand on ne dit que des choſes raiſonnables comme vous, mais même quand elles ne ſeroient pas trop raiſonnables en ſoi ; pourvû qu'elles ſerviſſent à ſoulager celle qui les écrit, il faudroit avoir peu de charité pour en être incommodé ; & vous vous pouvez aſſurer qu'une penſée de cette ſorte ne me viendra jamais dans l'eſprit, & que ſi je vous diſois qu'il n'étoit pas néceſſaire de m'écrire quelque choſe, ce ne ſeroit pas pour moi, mais pour vous.

Ce que vous me dites, que vous déſireriez avoir quelqu'un à qui vous puiſſiez demander avis, & vous confeſſer même quelquefois, mérite beaucoup de réflexion. Je ſai, Mademoiſelle, que vous ne demandez nulle-

ment cela pour partager votre confiance, & pour dire certaines choſes à un Confeſſeur, & certaines choſes à l'autre, en ſorte que ni l'un ni l'autre ne vous connoiſſe totalement. Ce ſeroit faire comme un malade qui diroit à un Médecin une partie des accidens de ſon mal, & une autre partie à un autre, & qui feroit par-là que l'un & l'autre ſeroient incapables de juger de ſon état; je n'ai garde de vous ſoupçonner de cette conduite. C'eſt une augmentation de lumiere que vous cherchez, & non pas un partage: vous ne diſſimuleriez aucun péché ni aucun défaut, ni à l'un ni à l'autre, & vous ne craindriez pas d'en recevoir deux fois l'abſolution: car il eſt très-permis de recevoir deux fois l'abſolution, & de ſe confeſſer pluſieurs fois d'un même péché. Mais comme il arrive quelquefois qu'on n'a pas toujours une entiere confiance en ſon Confeſſeur à l'égard des avis de conduite, on ſeroit quelquefois porté à déſirer de pouvoir s'aſſurer dans ſes doutes incommodes, par la lumiere d'un autre. Or ſur cela, Mademoiſelle, je vous dirai que l'eſprit de l'Egliſe eſt de ne pas gêner les ames ſur ce point, & que c'eſt pour

cela qu'elle a permis à toutes les Religieuſes d'avoir un Confeſſeur extraordinaire tous les trois mois ; & elle donne encore plus de liberté ſur ce point aux filles ſéculieres, pourvû que cette liberté n'ait point de legereté pour principe, mais un veritable déſir de s'éclaircir, & de ſe ſoulager. Saint François de Sales donne expreſſément le même avis dans une Lettre à une Dame qui l'avoit conſulté ſur ce cas.

Je n'ai donc garde de déſaprouver ce déſir ; il s'agit ſeulement d'y réüſſir, & de prendre les voies néceſſaires pour cela, & je ne vois perſonne qui vous y puiſſe plus ſervir que Madame N... C'eſt même une des raiſons pour leſquelles je vous ai adreſſée à elle, parceque j'ai prévû que cette envie vous pourroit venir. Vous ferez donc fort bien de lui témoigner ce déſir à la troiſiéme ou quatriéme viſite, & je penſe que vous ne ſauriez mieux faire que de la prier d'obtenir cela de Mr. N... & de tâcher de l'y engager, ou par elle-même ou par d'autres. Mais parceque je connois un peu l'humeur, ou plûtôt le procédé de ces Meſſieurs-là, je crois vous devoir donner quelques avis ſur cela.

Les Confeſſeurs ordinaires des Paroiſſes, qui ſont expoſés à tout le monde, reçoivent toutes les filles qui ſe préſentent à eux, & qui ne vont à confeſſe que de temps-en-temps, parcequ'ils n'ont pas en quelque ſorte droit de les refuſer. Il n'en eſt pas ainſi de Mr N... C'eſt un homme qui ne confeſſe pas tous ceux qui le lui demandent, parcequ'il n'eſt pas attaché à un certain miniſtere; il ne ſert que ceux que Dieu lui envoie, & en qui il voit quelques marques particulieres de vocation; il veut bien & utilement ſervir les ames quand il les ſert. Or il eſt certain qu'on ne les ſert guéres bien, quand on ne les connoît que ſuperficiellement & paſſagerement. Je crois donc que pour réüſſir à ce que vous prétendez, vous devriez demander à Madame N... de vous ouvrir à Mr N... & de lui parler en la maniere que l'on fait quand on fait une confeſſion générale. Car quoique ce ſoit hors de la confeſſion, ne vous imaginez pas, Mademoiſelle, qu'il ne ſoit pas obligé de vous garder le même ſecret: au défaut du ſecret qui dépend de la loi de l'Egliſe, il y a un ſecret du droit naturel, qui le lie preſque tout autant.

Cette ouverture lui donnant moyen de vous connoître, lui donnera auſſi moyen de vous ſervir ; ſes avis en ſeront plus juſtes & plus proportionnés ; il vous dira ſi vous avez beſoin de faire un renouvellement, ou ſi vous n'en avez pas beſoin ; & cela l'engagera peut-être à une conduite plus particuliere. Mais elle vous ſeroit encore beaucoup plus utile qu'à lui, car elle vous donneroit beaucoup de lumiere touchant l'état de votre ame, & ſur ce que vous devez faire dans toute votre vie.

Il eſt certain, Mademoiſelle, qu'il faut ſe ſauver, & ſe ſauver à quelque prix que ce ſoit ; c'eſt le principe ſur lequel toute votre dévotion doit être fondée. On ne ſe ſauve point ſi l'on n'eſt bien avec Dieu, ſi l'on n'eſt veritablement Chrétien ; toute la vie que nous menons ſur la terre a pour but de nous aſſurer de ce point ſi important. Il eſt certain que nous ne le ſerons jamais entierement en ce monde ; mais nous devons toujours nous mettre en état d'en avoir une juſte confiance, & cette confiance juſte n'eſt pas facile à diſtinguer de la témérité préſomptueuſe, qui nous le feroit

croire ſans raiſon. L'Ecriture nous avertit qu'il y en a qui croient être vivans, quoiqu'ils ſoient morts ; qui croient être riches, quoiqu'ils ſoient pauvres & miſerables. Or il n'y a rien qui nous puiſſe plus ſervir à avoir cette juſte confiance, que de bien découvrir ſa conſcience à un Prêtre éclairé comme celui-là. L'on n'eſt vivant, Mademoiſelle, qu'en deux manieres ; ou parceque l'on a conſervé l'innocence de ſon Baptême, ou parcequ'on l'a reparée : or on ſe peut tromper en l'un & en l'autre. Pluſieurs croient ne l'avoir point perdue, qui l'ont perdue effectivement ; pluſieurs croient l'avoir reparée, qui ne l'ont point reparée, parcequ'il n'y a rien de ſi commun que les fauſſes pénitences. Ne vous imaginez pas, s'il vous plaît, Mademoiſelle, que ce que je vous dis ait aucun rapport à ce que vous m'avez dit dans vos Lettres, de vos diſpoſitions. Je parle en général, & ne fais pas la moindre attention à vous ; & tout ce que je veux conclure, eſt que pour être bien conduit par un Directeur ou un Confeſſeur dans des points particuliers, il faut avoir découvert toutes ſes plaies & tous les replis de

ſon cœur. La difficulté qu'on a à cela n'eſt rien : la nature pâtit un peu de temps, & après cela elle vient à n'en avoir plus de peine. Voilà ce que j'avois à vous dire ſur le ſecond point.

Le troiſiéme, ſera encore une juſtification à mon égard. Vous me croyez, Mademoiſelle, plus ſévere que je ne ſuis, & apparemment nous n'aurions point de conteſtation pour ce qui regarde les habits, puiſque vous y gardez une exacte modeſtie, à l'égard de laquelle il n'y a point de quartier, parce qu'il faut commencer par-là. Mais pour le reſte, une perſonne qui a un peu de lumiere attend les ames, il ne les preſſe pas trop, il eſpere que Dieu détruira peu-à-peu le fond mauvais qui produit ce qu'il y a de vain & d'inutile dans leur extérieur, & les porte à retrancher aujourd'hui une choſe, & demain une autre, & il en fait de même de beaucoup d'autres imperfections. S'il leur découvre la verité, ce n'eſt pas pour les preſſer de faire tout à la fois ; c'eſt pour leur montrer à quoi elles doivent tendre, & ce qui les oblige de s'humilier & de gémir quand elles ne le font pas ; c'eſt pour les porter à en concevoir un déſir ſin-

cere, & à faire du progrès dans ce déſir, ou à retrancher d'abord les choſes eſſentielles ; & l'on en tolere pluſieurs, lorſqu'on voit qu'une perſonne combat ſincerement pour s'en corriger, & qu'elle fait quelques efforts. Enfin, Mademoiſelle, quand j'aurois beaucoup de vertu, je devrois auſſi avoir beaucoup de condeſcendance ; & à plus forte raiſon n'en ayant guéres, l'auſtérité exceſſive me ſieroit fort mal. Mais il faut prendre garde de ne pas mettre au rang des auſtérités exceſſives, quantité de choſes auſquelles la qualité de Chrétiens & de pécheurs nous oblige, comme la vie pénitente & ſérieuſe : ce qui n'exclut pas toute ſorte de viſites, ni toute ſorte de divertiſſemens, mais qui les modére beaucoup.

LETTRE V.

Qu'en quelque degré de vertu qu'on ſoit, on a toujours de continuels ſujets de s'humilier, & de veiller ſur ſoi-même.

A UNE RELIGIEUSE.

TOutes les queſtions que l'on fait, ma très-chere Sœur, aux perſonnes qui ne nous connoiſſent pas à fond, ſont par elles-mêmes équivoques, & ainſi ne peuvent guéres attirer que des diſcours généraux, qui ſervent de peu; & la raiſon en eſt, que des diſpoſitions qui s'expriment par les mêmes termes, peuvent être jointes avec une grande vertu, ou avec une vertu médiocre, ou être des effets & des ſuites d'un grand relâchement. Les perſonnes les plus parfaites n'ont pas toujours un vif ſentiment de leurs fautes, & ne ſont pas toujours frappées de leur grandeur d'une maniere ſenſible. Ils n'ont pas toujours non plus ces ſentimens tendres de reconnoiſſance; ils ne diſcernent pas toujours en eux les effets de l'Euchariſtie. Ces mêmes effets arri-

vent auſſi aux perſonnes imparfaites, & encore plus aux perſonnes relâchées. La différence de la vie & des autres actions, eſt ce qui donne lieu de juger ſi ces diſpoſitions ſont ſeulement des voies par leſquelles Dieu couvre aux ames qu'il aime ſes propres dons, ou des ténébres que leurs imperfections attirent ; il n'y a que ceux qui conduiſent particulierement les ames qui les puiſſent diſcerner, & encore ne le font-ils pas avec une grande certitude. Mais ce qu'il y a d'avantageux, eſt qu'il ne nous eſt pas fort néceſſaire de connoître la cauſe des privations de ſentimens. Car les parfaits, les imparfaits, & les relâchés, ſe doivent tous humilier ; ils doivent tous veiller ſur eux-mêmes ; ils doivent être tous fideles à ſe corriger de tout ce qu'ils reconnoiſſent en eux de mauvais ; & agiſſant de la ſorte, les parfaits avancent dans la vertu, les imparfaits ſe corrigent, les relâchés ſe convertiſſent & changent de vie. Ainſi notre application ne doit pas être à réformer ces diſpoſitions, auſquelles nous ne pouvons rien, ſi ce n'eſt de nous remplir des verités qui y ſont contraires, & qui peuvent d'elles-

mêmes nous porter à d'autres ſentimens ; mais elle doit être à travailler à la correction des choſes repréhenſibles que nous connoiſſons en nous. C'eſt le ſeul remede ſolide que l'on y puiſſe apporter.

La queſtion que vous me faites, comment il ſe faut humilier toujours, ſeroit bien facile à réſoudre, s'il ne falloit que bien prouver que l'on a toujours ſujet de s'humilier. Car l'on en a toujours ſujet en effet, & dans les bonnes & dans les mauvaiſes actions ; dans les bonnes, parcequ'elles ne ſont pas à nous, & que ſouvent nous les gâtons par la part que nous y prenons, & que nous arrêtons & diminuons preſque toujours un peu l'impreſſion de la grace ; dans les mauvaiſes, puiſqu'elles nous font connoître notre miſere & notre néant. Mais ces connoiſſances ne ſuffiſent nullement pour nous humilier toujours. Elles humilient tout-au-plus notre eſprit & non pas notre cœur ; & notre eſprit même s'éleve ſouvent de les connoître. Il n'y a point d'autre moyen de s'humilier en effet toujours, que d'obtenir de Dieu par les prieres la grace de l'humilité, qui n'eſt pas dif-

férente de celle de ſon amour. Mais comme il ne veut pas que nous ſoyions dans cette vie dans un ſentiment continuel de ſa grace, puiſqu'il eſt ſouvent interrompu par nos fautes, le ſentiment d'humilité ne peut être auſſi continuel dans cette vie, & il ſera toujours interrompu par des actions d'amour-propre & de propre eſtime. Ceux qui commettent le moins de ces fautes ſont les plus parfaits, & il reſte aux imparfaits qui en commettent plus ſouvent, d'en prendre des ſujets de s'humilier. Car comme l'humilité même eſt ſouvent matiere d'orgueil; l'orgueil peut être un très-grand ſujet d'humilité, n'y ayant rien qui faſſe mieux connoître à l'ame ſon néant, ſa legereté, & enfin ſa corruption. Ces diſcours généraux, ma très-chere Sœur, étant de ſi peu d'utilité, je ne vois pas que vous ayiez ſujet de rechercher que je vous en écrive; principalement ayant une ſource près de vous, qui vous peut fournir des eaux plus proportionnées à votre tempérament, c'eſt-à-dire à vos diſpoſitions particulieres.

LETTRE VI.

Sur la diverſité de ſentimens entre des perſonnes de piété. Regles pour diſtinguer ceux qui ſont juſtes, de ceux qui ne le ſont pas.

A M. L'ABBÉ DE CHATILLON.

UN des défauts des hommes, Monſieur, eſt de ne ſavoir pas aimer les hommes tels qu'ils ſont, & de fonder l'amour qu'on leur porte, ſur une fauſſe eſpérance de trouver en eux ce qu'on ne trouve pas dans les hommes, qui eſt une exemption de tous défauts. De-là vient qu'on ſe rebute des moindres défauts qu'on découvre en eux, & que l'on conclut qu'ils n'ont rien d'aimable, parcequ'ils ne ſont pas aimables en tout.

Il y a long-temps, Monſieur, que je m'apperçois de cette illuſion, & que je tâche de m'en corriger. Je n'eſpere plus trouver des hommes ſans défauts, & je ne m'attens plus à en recevoir une juſtice exacte, quand ils ſe rendent juges de ma conduite. Je n'eſpere plus par mes raiſons les faire changer

de ſentiment, & je m'accoutume enfin à me contenter de ce qu'ils me donnent.

Je vois, Monſieur, ſi peu de changement dans les eſprits, lorſqu'ils ont pris au hazard une certaine ſituation, que je n'en eſpere plus. Je ne ſerai jamais fort brouillé avec certaines gens, & nous nous accorderons fort bien enſemble ; & je vous dirois preſque le contraire avec la même aſſurance de quelques autres, dont je ne laiſſe pas d'honorer le mérite & la piété. Chacun ira à peu près le même train, & demeurera dans ſes idées. Car il ne faut pas croire, Monſieur, que la piété rende toujours les gens plus flexibles. Il en arrive quelquefois tout au-contraire, quand ils ont l'eſprit un peu dominé par leur imagination. L'exemption d'interêt qu'ils ſentent en eux, leur ôte la défiance ; leur piété les rend plus ſenſibles, & fait que leurs impreſſions ſont plus vives & plus profondes. Et quand il ſe trouve qu'ils les ont fondées ſur quelque imagination peu examinée, la ſpiritualité eſt comme un ſceau qui les rend fermes & durables. Cela eſt ſcellé hermetiquement. Il faut ou caſſer le ver-

re, ou le laiſſer en cet état. C'eſt ce dernier parti qu'il faut prendre : car de le caſſer, ce ſeroit trop grand dommage, étant beau & bon pour d'autres choſes.

Les préventions des gens du monde ſont plus ſuperficielles. Ils frappent à tort & à travers quand ils s'y mettent : ils crient, ils déchirent les gens impitoyablement, ſans ſavoir pourquoi, ou ſur les plus legeres impreſſions. Mais comme ils ne prennent pas les choſes fort à cœur, on s'en releve auſſi plus facilement.

Il n'en eſt pas de même des perſonnes de piété ; leur imagination reçoit des plaies profondes, & comme elles les prennent pour une preuve de leur ſenſibilité aux interêts de la verité, ces plaies mêmes leur ſont précieuſes. Elles ſont bien-aiſes de n'en pas guérir ; & c'eſt ce qui forme ce ſceau hermetique dont j'ai parlé.

Quel remede à cela, me direz-vous ? Il n'y en a point d'autre, Monſieur, que de voir les choſes comme elles ſont, & d'en juger équitablement. Une prévention ſur un point particulier ne détruit point toutes les bonnes qualités que les gens peuvent avoir, & ne leur ôte point tous les autres dons de

Dieu. Il ne faut donc point l'étendre plus loin qu'elle ne s'étend en effet. Il faut continuer de voir & d'eſtimer en elles ce qui eſt bon & eſtimable ; & comme il entre même dans cette prévention quelque choſe de bon, & que tout n'y eſt pas mauvais, il faut faire ce diſcernement ; & ſi l'on ſe permet de ne pas faire d'état de ce qu'il y a de défectueux dans leur jugement, il faut faire état de ce qu'il y a de bon dans leur zele.

Que d'illuſions, direz-vous ! Ne voyez-vous pas qu'on dit la même choſe de vous ? C'eſt vous qui êtes prévenu. C'eſt vous qui y ajoutez ce ſceau hermetique qui les rend inflexibles & invariables. Voilà, Monſieur, non-ſeulement dans ce ſujet particulier, mais dans pluſieurs autres, la plus grande peine de la vie. Chacun veut faire paſſer le jugement des autres pour fantaiſie, & le ſien pour lumiere & pour verité. Les autres ſont des opiniâtres. Ces perſonnes diront cela de moi, elles le diront avec apparence, & je me le dis ſouvent à moi-même. Pourquoi croirai-je plûtôt avoir raiſon qu'eux ? Ai-je plus de lumiere, plus de piété, plus d'eſprit ? Je ne le crois point-du-tout.

C'eſt, comme je vous ai dit, Monſieur, l'un des plus grands embarras où l'on puiſſe être dans cette vie, quand on veut un peu ſe faire juſtice. Le jugement même que nous portons des autres, nous doit porter à nous défier du nôtre. Ils croient que je me trompe. Je crois de bonne foi qu'ils ſe trompent eux-mêmes. Qui eſt-ce que l'on croira ? Je me ſuis trouvé ſouvent en de pareilles perplexirés, & voici les ſeules lumieres que j'y ai trouvées.

Celui qui ſe peut perſuader juſtement qu'il voit tout ce que les autres voient ſur une certaine affaire, & que les autres ne voient pas ce qu'il voit, a plus de raiſon de ſe croire que non pas un autre.

Celui qui ſe trompe certainement en certaines circonſtances, eſt plus ſuſpect de ſe tromper dans le fond, que celui qui ne s'y trompe pas.

Celui qui nonobſtant ſon aſſurance revient pluſieurs fois à l'examen de la choſe dont il s'agit, eſt plus raiſonnable en ce point que celui qui juge invariablement ſur une premiere vûe.

Celui qui nonobſtant ſes impreſſions eſt prêt d'écouter tout ce qu'on lui peut dire, à moins l'image d'une

perſonne prévenue par ſon imagination, que ceux qui après avoir formé leur jugement, n'entrent plus en diſcuſſion de rien.

Quand on ſent donc en ſoi ces diſpoſitions, & que l'on en voit de contraires dans les autres, on peut avoir quelque confiance qu'on ne ſe trompe pas. Mais ſi l'on en voyoit de ſemblables dans les autres, je ne pourrois dire autre choſe, ſinon qu'il faudroit ſuivre ce que dit l'Apôtre : *Unuſquiſque in ſuo ſenſu abundet :* QUE *chacun agiſſe ſelon qu'il eſt pleinement perſuadé dans ſon eſprit :* mais le faire avec crainte & avec défiance, puiſqu'on ne verroit pas fort clair, ou qu'on auroit beaucoup de ſujet de ſe défier de ſa clarté.

Rom. 14. 5.

On pourroit croire que ce ſeroit un bon moyen d'accorder ces différentes fantaiſies, que d'en venir à un examen. Mais ce moyen réüſſit peu, chacun voulant faire valoir ſa prévention. On la rétablit même ſouvent, lors même qu'on a été contraint de reconnoître qu'elle ne peut ſubſiſter.

Les petits enfans de nos villages, Monſieur, (*ſi parva licet componere magnis*,) ont une aſſez plaiſante cou-

tume, quand ils vont en procession après Pâques. Celui qui porte la clochette s'éloigne avec quelques camarades d'un quart de lieue du gros de la procession; & s'il rencontre quelque autre clochette, on en vient au combat. On donne de grands coups d'une clochette contre l'autre, & l'on ne termine point le combat que l'une des clochettes ne soit cassée. Après quoi il n'y a plus à disputer. Car personne ne doute de quel côté est la victoire.

Il seroit à souhaiter, Monsieur, qu'il en fût de même dans le conflit des fantaisies, & que celle qui seroit cassée, le fût si visiblement & si incontestablement, que l'on n'en pût pas douter. Mais il n'en est pas ainsi. Ces fantaisies, quelque cassées qu'elles soient, se réhabilitent facilement, & sont prêtes de revenir au combat tout de nouveau; ainsi ce n'est jamais fait.

Voilà, Monsieur, où j'en suis à l'égard de ces différends sentimens. Je m'imagine que je désabuse quelques personnes par-ci par-là, quand j'en trouve en mon chemin. Mais quand elles reprennent leurs fantaisies, je les laisse-là, & ne m'y joue plus; & je tâche de m'appliquer à ce qu'il y a de

bon dans ces perſonnes, ſans ſonger à les perſuader ; & je puis dire, ce me ſemble, que cette affaire ne change rien dans mes vûes, & que j'eſtime tout ce qui eſt eſtimable dans les perſonnes, ſans rapport aux ſentimens qu'elles peuvent avoir de moi.

LETTRE VII.

Sur les différentes qualités des préventions.

A MADAME DE ***

J'Ai différé, Madame, juſqu'à préſent à vous faire un remercîment en forme, des facilités obligeantes que vous me promettez d'apporter à ce qui vous a été propoſé : mais je vous puis bien aſſurer que ce n'a pas été faute de reconnoiſſance, & que j'ai été ſenſiblement touché de la maniere dont vous m'avez fait l'honneur de m'en écrire. Votre civilité ne pouvoit pas être mieux placée, que dans un temps où je ne recevois de toutes parts que des témoignages de dureté. Si la Religion chrétienne me défend d'avoir du reſſentiment du peu d'égard que bien

des gens ont eu pour moi dans toutes ces affaires, je crois qu'il m'eſt permis au-moins de tirer de la comparaiſon de leur conduite avec la vôtre, des motifs d'une reconnoiſſance toute particuliere pour vous.

Ce n'eſt pas que je ne voie bien que vous êtes prévenue auſſi-bien que les autres, & que la longue Lettre que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire, qui a été fort approuvée de M. N. n'a pas fait grande impreſſion ſur vous. Mais tant s'en faut que cela diminue en aucune ſorte l'eſtime que j'ai pour vous, & la gratitude que j'ai de ce que vous voulez bien faire pour moi, que c'eſt au-contraire ce qui l'augmente.

Je ne ſaurois, Madame, imputer à perſonne comme un grand défaut, de ſe prévenir un peu, & de ne juger pas tout-à-fait équitablement de certaines choſes. La prévention eſt comme attachée à la nature de l'homme, & on la doit plûtôt regarder comme une miſere générale, que comme un défaut particulier. On juge ſur ce que l'on voit, & l'on s'imagine tout voir. Et ceux qui ont l'eſprit vif & prompt, ne ſe perſuadent pas facilement qu'il y ait

dans les choſes dont ils jugent, certains recoins qu'ils ne voient pas, quoique ce ſoit ſouvent de-là que dépend le jugement qu'il en faut faire. La bonté de leur cœur leur ſert même quelquefois de piege, parcequ'ils prennent pour la même choſe de juger ſans paſſion, & de juger ſans prévention. C'eſt ce qui eſt néanmoins fort différent : car il y a prévention de l'eſprit auſſi-bien que du cœur, & l'on ſe remplit ſouvent de certaines idées fauſſes que l'on n'examine point, & qui nous engagent enſuite dans des jugemens contraires à la verité.

Ce n'eſt donc point ſur les ſimples préventions de l'eſprit qu'il faut juger des gens, puiſque tout le monde y eſt ſujet, mais ſur la maniere dont on y agit. On ne ſauroit preſque éviter de ſe prévenir, mais on peut agir très-diverſement lorſque l'on eſt prévenu. Il y en a qui ont des préventions aigres, farouches, impétueuſes, ſans regle, ſans meſure, qui leur font oublier en un moment tous les devoirs de l'honnêteté & de l'amitié à l'égard de ceux qui ont le malheur d'en être l'objet. Il y en a au-contraire dont les préventions ſont civiles & obligean-

tes, & qui demeurant dans leur tête telles qu'elles ſont, les laiſſent agir à l'égard de leurs amis avec la même bonté qu'ils avoient accoutumé d'avoir pour eux ; parcequ'ils ont devant les yeux ce principe d'équité, qui eſt d'une extrême conſéquence dans la vie civile & chrétienne : Que ſi l'on rompt avec ſes amis à cauſe des diverſités de ſentimens qui arrivent ſur des points de conduite, il n'y aura plus d'union & d'amitié parmi les Chrétiens, qui puiſſe avoir quelque fermeté & quelque ſtabilité. Chacun voudra aſſujettir les autres à ſes ſentimens, & ce ne ſeront que conteſtations & que diviſions continuelles.

Tant s'en faut, Madame, que l'on doive regarder comme un défaut dans l'amitié, les préventions qui ne ſont que de cette derniere eſpece, qu'il me ſemble au-contraire qu'il n'y a aucune ſureté à en contracter aucune avec qui que ce ſoit, ſans être aſſuré que les préventions dont il eſt capable ne ſont que de cette nature, & qu'il y a toute ſureté à en contracter, quand on s'en eſt aſſuré ; puiſqu'il eſt clair qu'il n'y a rien de plus dangereux que d'avoir liaiſon avec ceux qui ſur des fantaiſies &

des vapeurs qui leur montent dans la tête, ſe déchaînent incontinent contre leurs amis, & croient être en droit de les décrier par-tout; & qu'il n'y a rien à craindre de ceux qui ont de l'éloignement de ces procédés. Je vous avoue que l'expérience que j'en ai faite, me fait regarder cette épreuve comme néceſſaire, & que j'aurai peine à l'avenir à me fier à perſonne, lorſque je ne l'aurai pas vû prévenu, & que je ne ſaurai pas juſqu'où il porte ſes préventions.

J'oſerois même vous dire, (pourvû que vous ne preniez pas ma comparaiſon trop à la lettre, & que vous ne vous aviſiez pas d'en conclure que je vous accuſe d'ivreſſe,) que je voudrois que l'on fît à l'égard des préventions, ce que l'on dit que les filles de Bretagne font à l'égard du défaut qui regne dans ce pays-là, qui eſt celui de s'enivrer. Car comme elles ſuppoſent qu'il n'y a point d'homme qui en ſoit exempt, elles n'en épouſent point, dit-on, ſans l'avoir vû ivre, afin de ſavoir par-là s'il a bon ou mauvais vin. Je voudrois donc, dis-je, que l'on gardât la même précaution à l'égard des amis, & que l'on n'eût jamais grande confianc●

confiance dans aucun ſans l'avoir vû prévenu, & ſans avoir appris par-là comment il agit dans ſes préventions, & juſqu'où il les porte. Vous voyez par-là, Madame, que celle que je vous impute, ne ſert qu'à me faire tirer des concluſions favorables pour vous, & à me faire avoir encore plus d'eſtime de votre amitié, après avoir reconnu par cette épreuve, qu'elle eſt indépendante des nuages paſſagers dont perſonne n'eſt exempt dans l'obſcurité qui couvre les choſes humaines.

Permettez-moi d'ajouter encore à la louange de ces préventions modérées, que quoiqu'elles naiſſent toujours de quelques ténébres de l'eſprit, elles ne laiſſent pas d'être ſouvent des marques & des occaſions de vertu. Car il eſt infiniment plus rare d'être modéré dans ſes préventions contre ſes amis, que d'être zélé & ardent pour ſes amis. L'honneur peut avoir trop de part dans les ſervices que nous leur rendons, lorſque notre eſprit & notre cœur nous y portent également. Mais il y a quelque choſe de plus pur, & qui temoigne une amitié plus ferme & plus ſolide, quand on agit avec eux avec la même bonté, quoique

l'on ſoit prévenu ſur leur ſujet. L'extrême modération de S. Joſeph dans le plus ſenſible ſoupçon qu'un homme puiſſe avoir, n'auroit point paru, ſi Dieu ne l'eût laiſſé quelque temps dans l'ignorance de ce qu'il avoit opéré dans la ſainte Vierge, & l'on peut dire que ſa prévention ſur ce point eſt ce qui a relevé ſa vertu.

Comme il y a des loix de Dieu qui reglent les témoignages d'amitié qu'on doit rendre aux amis, lorſqu'on eſt dans une parfaite union de ſentimens avec eux, il y en a auſſi qui reglent la conduite qu'on doit tenir envers eux dans les diverſités inévitables de ſentimens qui arrivent dans la vie par la différence des manieres dont on enviſage les mêmes choſes, & les divers degrés de connoiſſance que l'on a. Et celles-là, Madame, ſont les plus difficiles à obſerver, & demandent plus de vertu que les autres.

C'eſt par la pratique de ces regles, qu'on empêche que les diviſions ne paſſent de l'eſprit au cœur; qu'on les reſſerre & les diminue autant que l'on peut; qu'on tâche d'affermir ce qui paroît ébranlé; qu'on évite de témoimoigner qu'on ſoit tellement fixé &

arrêté à ſes ſentimens, qu'on ôte toute eſpérance d'en pouvoir jamais changer ; qu'on n'ajoute aucune dureté à la diverſité des opinions, qui eſt aſſez fâcheuſe par elle-même ; qu'on ne l'étend pas au-delà des points dans leſquels elle eſt renfermée ; qu'on ne témoigne pas avoir l'eſprit & le cœur ouvert à tous les bruits calomnieux, qui ne manquent guéres de ſe répandre en de ſemblables occaſions. Et enfin c'eſt ce qui nous fait agir avec eux dans les choſes indépendantes de cette diverſité, avec la même bonté que ſi nous avions en tout les mêmes lumieres, & cela par un veritable ſentiment de notre propre infirmité, & dans la juſte crainte que nous devons tous avoir de nous tromper en ce qui nous paroît le plus évident.

Voilà, Madame, l'idée que je vous attribue ; & vous devez juger par-là qu'elle n'a fait que me faire recevoir avec plus de gratitude l'offre que vous avez bien voulu me faire, & me faire eſtimer davantage le cœur dont elle partoit. C'eſt pourquoi vous ne devez pas appréhender que je faſſe jamais de grands efforts pour vous en délivrer. Mes Lettres ne vous en diront plus

rien, & ce ſera beaucoup ſi je vous en dis quelque choſe de vive voix, ſi j'ai jamais l'honneur de vous voir.

LETTRE VIII.

Que les préventions que des amis conçoivent contre nous, ne doivent point diminuer notre affection pour eux, & qu'elles peuvent nous être très-utiles.

A UNE ABBESSE.

JE ne me ſuis point donné, ma R. Mere, l'honneur de vous écrire depuis deux ans, parcequ'après toute les traverſes que j'ai eues, il me ſembloit inutile de le faire, ſans vous éclaircir de bien des choſes; & je ne voyois pas de moyen de le faire avec fruit, tant il y avoit de choſes à dire. Je ſerois encore dans le même embarras, s'il ne m'étoit venu dans l'eſprit, qu'en laiſſant à part, & en abandonnant à Dieu ces penſées ou prévûes, ou imaginées, pour y remedier comme il lui plaira, je pouvois en vous écrivant me renfermer dans certains devoirs qui en ſont indépen-

dans. Celui de témoigner ſon affection à ceux pour qui on en a, eſt proprement de ce genre. Car ſi elle eſt telle qu'elle doit être, elle n'eſt nullement attachée à tous ces jugemens qu'on peut s'imaginer que les autres font de nous. Ceux qui en ſavent le prix, la regardent comme un bien précieux qui leur eſt trop important pour le faire dépendre d'une choſe auſſi peu ſolide que ces impreſſions qu'on peut prendre d'eux. Il eſt vrai que l'on doit avoir quelque ſoin de ménager l'eſtime & l'affection que nos amis ont pour nous, mais c'eſt plus pour leur interêt que pour le nôtre. Et quand Dieu nous en ôte les moyens, cette privation doit nous faire peu de peine par rapport à nous. Je dois donc être perſuadé, ma R. Mere, que mon veritable bien ne conſiſte point dans les ſentimens que l'on peut avoir pour moi, mais dans les ſentimens que j'ai pour les autres, c'eſt-à-dire qu'il conſiſte à vous honorer, à honorer en vous & dans votre Maiſon, tout ce que Dieu y a mis, & à agir dans les occaſions, ſelon que cette diſpoſition le demande. C'eſt-là le bien que je ne puis perdre que par ma faute, &

que j'ai deſſein de me conſerver avec tout le ſoin qui me ſera poſſible. Je ſuis de plus très-convaincu, ma R. Mere, qu'il n'y a rien de moins raiſonnable que de ſe priver de ce bien, parcequ'on auroit fait de nous quelque jugement peu favorable. Car ſi ces jumens étoient vrais, qu'y auroit-il de plus injuſte que de ceſſer d'aimer ceux qui le méritent, parcequ'ils auroient bien jugé de nous ? Et quand même ils ne le ſeroient pas, il n'y auroit guéres moins d'injuſtice d'en prendre ſujet de renoncer à leur amitié. Car il eſt également ridicule de ne vouloir aimer ni eſtimer perſonne, qu'à condition qu'il ne ſe préviendra contre qui que ce ſoit, ou de vouloir bien ſouffrir que nos amis ſe préviennent contre d'autres, pourvû que ce ne ſoit pas contre nous.

Vous voyez donc, ma R. Mere, que, quelque impreſſion que je puiſſe avoir qu'on n'a pas bien pris au lieu où vous êtes ce qui s'eſt paſſé, je ne me crois point diſpenſé par-là d'aucun des devoirs de l'amitié, & que je ne me ſens pas moins obligé de conſerver les mêmes ſentimens que j'ai eus pour vous & pour toutes les perſonnes qui

vous ſont unies. Si elles continuent à ne m'être pas favorables, & à déſapprouver que je ne me ſois pas rendu à leurs avis, il n'y a point d'autre remede que d'agir comme on croit devoir agir, & de trouver bon que les autres jugent comme ils croient devoir juger. Je ſai, ma R. Mere, qu'il eſt bien plus facile de concevoir ces diſpoſitions, que de les avoir en effet: mais ce que je vous puis dire, eſt que je me ſens tellement le même à votre égard & à l'égard de ces perſonnes, que s'il y a quelque différence, c'eſt que j'ai beaucoup plus de ſujet de m'aſſurer de la ſincerité de mon affection que je n'en avois autrefois. Il ſe gliſſe tant de recherches ſecrettes dans les amitiés, que je n'oſerois preſque dire que j'aime quelqu'un, dans la crainte que tout ce que je ſens pour lui ne ſe réduiſe à m'aimer moi-même; n'y ayant rien de plus ordinaire que de n'aimer dans les autres que les ſentimens favorables qu'ils ont pour nous, lorſqu'on s'imagine aimer ce que Dieu a mis en eux. Mais on a un peu plus de ſujet de s'aſſurer de la verité de ſon affection, lorſqu'elle ſubſiſte avec la privation de ces vûes humaines, &

que l'on ne ceſſe pas d'aimer ceux en qui l'on ceſſe de voir ces jugemens qui nourriſſent l'amour-propre.

C'eſt l'état où je me ſuis trouvé depuis deux ans à l'égard de ces perſonnes. Mon imagination ne m'y a repréſenté que des reproches ou intérieurs ou extérieurs, que je ne crois pas équitables ; & néanmoins je ne me ſuis point apperçu d'avoir rien perdu de l'eſtime, ni de l'affection que j'ai toujours eue pour elles. Je ſai qu'il peut y avoir encore en cela de l'illuſion; mais certainement il y en a moins que dans ces amitiés ſi contentes, qui ſont entretenues par tant de témoignages extérieurs d'affection, & par la vûe ſecrette de tant de mouvemens intérieurs qui les nourriſſent agréablement.

Que ſi tout ce que je vous dis ici eſt très-ſincere à l'égard de toutes ces perſonnes, je ſuis perſuadé que vous me ferez la juſtice de croire qu'il l'eſt particulierement à votre égard, & que je n'avois pas beſoin de tant de raiſons pour vous faire voir que je vous honore autant que j'ai jamais fait. Ainſi dans la confiance que j'ai, que mon état ne vous eſt nullement indifférent,

je crois devoir vous en dire quelques nouvelles. Je ſuis maintenant dans la quatorziéme des ſtations que j'ai faites depuis deux ans. Elle a été un peu moins incommode que les autres : mais il en faudra ſortir dans peu de temps. Il n'y a guéres de choſe plus contraire à mon humeur que ces fréquens changemens : mais tout eſt néanmoins beaucoup plus ſupportable dans l'épreuve même, que dans les idées qu'on ſe forme de loin. Je puis dire que dans tout ce temps je n'ai été attaqué de ſentiment de triſteſſe, que les jours mêmes de ces changemens, & encore cela n'a pas été loin. Dans tout le reſte, j'ai été dans une aſſiette plus tranquille que je n'ai jamais été de ma vie. Je ne vois rien pour l'avenir que des difficultés pareilles : mais je les regarde ſans effroi, & j'eſpere qu'avec le ſecours de vos prieres que je vous demande avec inſtance, elles ne me feront pas plus pénibles de près que de loin, & qu'elles auront une iſſue heureuſe, ou dans cette vie, ou par la fin même de la vie. Je ſuis avec toute ſorte de reſpect, ma Révérende Mere,

Votre, &c.

LETTRE IX.

Que nous devons plus nous appliquer aux jugemens que nous portons des autres, qu'à ceux qu'on porte de nous.

A LA MÊME.

VOilà notre différend, ma R. Mere, parfaitement bien terminé à l'égard du billet qui faiſoit le ſujet de la longue Lettre que je vous en ai écrite. Car je défere tellement à l'aſſurance que vous me donnez, que vous n'avez rien écrit *d'approchant*, qu'il ne me reſte pas le moindre doute ſur ce point. Je ſouhaiterois, ma R. Mere, que tous les ſoupçons & tous les préjugés fuſſent auſſi aiſés à effacer que celui-là. On verroit bientôt une parfaite union entre les enfans de l'Egliſe, par une entiere extinction de tous les différends qui partagent encore leurs eſprits, & qui alterent la charité dans leurs cœurs. Mais ce qui empêche cet heureux effet eſt l'attache que chacun conſerve à ſes impreſſions, & aux opinions dont il ſe trouve prévenu. On aime mieux les ſuppoſer pour

vraies, que d'examiner ſi elles le ſont: & on s'applique plûtôt à ſe plaindre des jugemens que les autres ſont de nous, qu'à s'aſſurer ſi ceux que l'on fait des autres ſont juſtes & équitables. Ainſi l'on ſe condamne réciproquement & extérieurement. Il n'y a guéres de différence entre le procédé des uns & des autres. On traite, par exemple, de *Nouveautés* les ſentimens de certaines perſonnes; & ces perſonnes apparemment croient que ce jugement n'eſt nullement équitable, & qu'il peut beaucoup intereſſer la conſcience de ceux qui le font, parcequ'ils ſont perſuadés qu'ils n'ont jamais eu de ſentimens qui ne ſoient conformes à la tradition de l'Egliſe, & qu'ils ont toujours eu une averſion particuliere de toute ſorte de nouveautés. Cela paroît égal à l'extérieur. On ſe rend ainſi jugement pour jugement; & quoiqu'il n'y ait qu'une verité devant Dieu, néanmoins chacun s'en attribue la poſſeſſion devant les hommes. C'eſt la confuſion où Dieu permet que les choſes ſoient dans cette vie, où chacun croit avoir raiſon, & condamne ceux qui ne ſuivent pas ſes penſées. Il n'y aura que le jour de l'éternité qui diſſipera

entiérement ces ténébres, en faiſant paroître la verité & la juſtice dans un éclat qui convainera ceux qui l'auront combattue. Mais comme ce ſera inutilement pour ceux qui ne la connoîtront qu'alors, il faut que chacun tâche de ſe délivrer de ſes ténébres dès cette vie : & ce qui y peut beaucoup ſervir, c'eſt de ſe bien perſuader que nous ſommes bien plus intéreſſés dans les jugemens que nous portons des autres, qu'en ceux que les autres portent de nous ; puiſque leurs jugemens ne nous peuvent nuire, quelque injuſtes qu'ils ſoient ; au-lieu que Jeſus-Chriſt nous avertit que nous ſerons jugés ſur ceux que nous aurons formés des autres. Il n'eſt pas dit que nous ſerons juſtifiés ou condamnés ſur les paroles d'autrui. Mais il eſt dit que nous ſerons juſtifiés ou condamnés ſur nos propres paroles : *Ex verbis tuis juſtificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis.* Et ces paroles ne ſont pas ſeulement celles que l'on prononce ou que l'on écrit extérieurement ; mais auſſi celles que l'on forme dans ſon cœur, c'eſt-à-dire nos penſées volontaires. Notre principale application devroit donc être de les examiner toutes de-

Matth. 12. 37.

vant Dieu, & de n'en point recevoir que nous ne puiſſions ſoutenir devant le tribunal de la verité, où l'on nous en fera rendre un compte exact. Nous devrions nous interroger nous-mêmes, ſi nous ſommes bien aſſurés de ce que nous penſons ou que nous diſons des autres; ſi nous ne ſuivons point des préventions aveugles; s'il n'y a point de précipitation ou de paſſion dans ces jugemens; ſi nous avons toutes les lumieres néceſſaires pour les former: & après cela même, nous avons encore à craindre le fond de notre cœur, qui nous eſt toujours inconnu, & qui peut produire des nuages qui nous faſſent voir les choſes autrement qu'elles ne ſont. C'eſt la diſpoſition où je ſouhaite que Dieu me mette à l'égard de tous les ſentimens que j'ai des autres, & que je vous prie de lui demander pour moi; & je ne vous aimerois pas, comme je le dois, ſi je ne faiſois le même ſouhait & la même priere pour vous. Je ſuis, &c.

LETTRE X.

Divers moyens d'acquérir les lumieres dont on a beſoin : ce que peuvent faire les autres pour nous aider.

JE ne puis mieux vous témoigner, Madame, combien je ſuis éloigné de vous refuſer des choſes où je ſerois perſuadé que je vous pourrois ſervir, & vous être utile en quelque maniere, qu'en entrant dans la propoſition que vous me faites pour votre amie, de lui donner quelques vûes des moyens qui la pourroient ou affermir ou avancer dans la piété ; car ſans doute ſi je vouloir chercher des prétextes pour m'en exempter, j'en trouverois une infinité. Cependant le déſir de vous contenter, m'a fait réſoudre, non de lui donner des lumieres, mais de lui marquer les moyens d'en trouver de ſolides ; c'eſt à quoi je me réduis. Nous manquons certainement ſouvent de lumieres, mais ce n'eſt pas la lumiere qui nous manque d'abord ; c'eſt nous qui lui avons manqué les premiers. Nous la laiſſons échapper lorſqu'elle ſe préſente à nous ; nous n'y faiſons point de

réflexion quand nous la liſons dans les livres de piété ; & quand nous ne pouvons nous empêcher de voir les veritès, nous ne choiſiſſons pas celles qui nous ſont propres. Ainſi il ſuffiroit preſque de dire à une perſonne pour tout avis : Choiſiſſez dans un livre de piété que vous liſez, les inſtructions qui vous conviennent, & appliquez-vous à les pratiquer. Je veux néanmoins paſſer plus avant, quand ce ne ſeroit que pour vous témoigner la déférence que j'ai pour vous ; permettez-moi ſeulement d'y aller par une certaine voie, qui eſt la ſeule, ce me ſemble, par où l'on puiſſe ſervir cette perſonne avec quelque utilité. Il faut d'abord ſuppoſer que qui que ce ſoit à qui l'on s'adreſſe, ne nous peut donner les commencemens de lumiere, ni de bonne volonté ; c'eſt Dieu qui les verſe dans l'eſprit & dans le cœur, ou par lui-même, ou enſuite de la parole extérieure qui nous eſt annoncée par les voies ordinaires. Quand Dieu a formé dans le cœur ces commencemens de lumiere & de bonne volonté, le grand & unique moyen de les faire croître eſt d'en uſer ſelon l'intention de Dieu, & de les mettre en prati-

que ; & c'est proprement par cette pratique & par cette fidelité, qu'on obtient de Dieu l'augmentation de cette lumiere & de cette bonne volonté. Tout ce que les personnes à qui l'on s'adresse peuvent faire, c'est de nous ouvrir certaines conséquences de cette lumiere, & de nous conduire un peu plus loin, mais en bâtissant toujours sur le fondement de la bonne volonté que Dieu a mise dans le cœur, & l'étendant seulement à plus d'actions particulieres. Ainsi, comme l'on ne sauroit effectivement aider personne qu'à la faveur de ce que Dieu a mis dans son cœur, je vous avoue que j'approuve extrémement la conduite d'un Ecclésiastique vertueux & éclairé, qui au-lieu de prescrire des regles de vie aux personnes qui s'adressoient à lui, les obligeoit de s'en prescrire elles-mêmes, & de les garder. L'utilité qu'il tiroit de cette pratique, est qu'il voyoit par-là les bornes des lumieres de ces personnes, qu'il ne falloit que seconder ; & qu'il étoit par-là hors de danger de faire des avances téméraires, en les portant à des choses pour lesquelles elles n'auroient aucunes dispositions. Cela peut paroître d'abord embarras-

ſant pour la perſonne à qui l'on donne ce conſeil ; il n'y a pourtant rien dans le fond qui ne puiſſe être pratiqué par tout le monde, pourvû qu'on s'y prenne comme il faut. Pour vous le faire comprendre, il n'y a qu'à vous marquer en détail à quoi il ſe faut réduire.

Il n'y a perſonne qui en conſiderant l'état de ſon ame, ſuivant la lumiere ou commencée ou avancée, ne puiſſe dire pour premier article, qu'elle reconnoît en ſoi telles & telles maladies ; elle peut dire pour le ſecond, qu'elle ſe croit donc obligée de demander à Dieu telles & telles diſpoſitions, & ſe réſoudre de faire ce qu'elle pourra pour s'y établir. Et elle peut conſiderer pour le troiſiéme, quels moyens elle pourroit employer pour arriver à cette fin.

Et comme ces moyens ſe réduiſent principalement à l'ordre de vie & aux exercices qu'elle ſe preſcrira pour tous les jours, parceque la vraie dévotion conſiſte à bien vivre, & que bien vivre eſt bien paſſer les jours qui compoſent notre vie ; elle doit ſe preſcrire chaque jour en détail un ordre de vie & d'exercices, & tâcher à y être le plus fidelle qu'elle pourra.

Pous ſe faciliter cette pratique : Qu'elle s'imagine qu'une perſonne qui lui reſſemble, c'eſt-à-dire qui a les mêmes maladies qu'elle, lui a demandé conſeil, & qu'elle lui preſcrive tout ce qui lui viendra dans l'eſprit ; qu'elle écrive même ſes penſées en cette maniere, & qu'elle faſſe la directrice à l'égard de cette perſonne qui ne ſera pas différente d'elle-même. Il n'y a rien en cela que de raiſonnable ; car nous ſommes en effet doubles, c'eſt-à-dire qu'il y a deux perſonnes dans chaque perſonne ; l'une écoute & conçoit la raiſon, l'autre eſt le jouet des paſſions. Tout le déſordre conſiſte au-contraire, à ce que ſouvent la paſſion conduit à altérer la raiſon. C'eſt une eſpece de jeu que ce que je propoſe, mais qui ne laiſſe pas de ſoulager l'eſprit.

Si elle demande à quoi bon tout cela, vous n'avez qu'à lui répondre qu'elle n'a qu'à le pratiquer, qu'elle en verra l'utilité. Car je mets en fait que cette perſonne, auſſi-bien que la plûpart du monde, s'imagine un peu que la piété s'apprend comme une recette, & qu'après qu'on l'a appriſe, il n'y a qu'à en uſer. Or cela n'eſt pas

ainſi : la piété conſiſte à pratiquer ce qu'on ſait ; & pour cela il eſt bon de ſe convaincre qu'on le ſait. Elle le fera en pratiquant ce que je lui conſeille : elle y pourra ajouter diverſes choſes ; elle fera voir par-là à ſon Confeſſeur les bornes de ſa lumiere. C'eſt tout ce que je puis faire pour ſon ſervice, que de lui donner ce conſeil, qui la met dans la voie de penſer ſérieuſement à elle : ſon Confeſſeur la portera plus loin en approuvant ſes vûes, ou en lui en donnant d'autres.

LETTRE XI.

Des Antipathies, combien elles ſont à craindre dans l'état de Mariage.

IL faudroit, Madame, avoir un peu le don de prophétie, pour répondre bien préciſément ſur la queſtion que vous me faites touchant la conduite de cette Demoiſelle votre amie, qui étant engagée comme néceſſairement à vivre avec une tante, ſent de ſecretes antipathies, qui lui cauſent divers chagrins, & lui donnent même quelquefois de certaines penſées de s'engager dans le mariage pour ſe délivrer

de cet état. La raiſon en eſt, que les antipathies peuvent être différentes, & dans leurs cauſes, & dans leurs effets, & dans leurs ſuites; & qu'ainſi il eſt difficile de les renfermer dans une même regle. Il y en a dont les perſonnes qui les reſſentent ſont cauſes elles-mêmes; leur peu de complaiſance attire la contradiction, & la contradiction produit en elles un certain ſoulévement, qu'elles appellent antipathie. Il y en a auſquelles on ne contribue rien directement par ſa conduite; mais la maniere impatiente dont on les ſouffre, les entretient. On ſe trouble de s'être troublé, & comme l'on ne demeure pas préciſément dans les bornes de ſon devoir, & qu'on fait quelques repliques ſéches aux contradictions que l'on trouve déraiſonnables, on entretient d'une part une diſpoſition aigre dans les perſonnes avec qui l'on vit, & l'on entre de l'autre dans un certain chagrin & contre les autres, & contre ſoi-même. En il y en a où la perſonne qui les éprouve, n'a point de tort ni dans ſa conduite, ni dans ſes paroles, & où elle n'eſt blâmable, que parcequ'elle eſt trop ſenſible aux défauts des autres,

& qu'elle ſouffre avec une impatience intérieure l'état de rabaiſſement & d'humiliation où elle eſt. Je ne ſai du-tout, Madame, auquel de ces trois genres on doit rapporter la diſpoſition de la perſonne pour laquelle vous vous intéreſſez ſi fort; & l'amitié que vous avez pour elle, me fait même pencher à croire que c'eſt au dernier. Ainſi vous ne prendrez point pour elle, s'il vous plaît, ce que je pourrai dire qui aura rapport aux deux autres qui ne lui conviennent peut-être point.

Mais l'on peut bien dire en général à l'égard des peines de cette vie, que ce qui nous y rend ſi ſenſibles, c'eſt l'imagination que nous avons, que nous ſommes nés pour ne rien ſouffrir. Chacun cherche à s'exempter des peines; les hommes & les femmes courent aux plaiſirs, & cette impreſſion eſt encore plus forte dans les femmes que dans les hommes, & entre les femmes dans les perſonnes de qualité. Il leur ſemble que leur partage devroit être au-moins, d'être dans une exemption des maux de la vie; & elles ſe le perſuadent encore plus fortement, ſi la piété fait qu'elles ſe contentent de ce que le monde appelle des

plaiſirs & des divertiſſemens innocens.

Cependant il s'en faut bien que ce ſoit-là l'état & la condition des hommes. Les lumieres de la Religion nous font voir au-contraire clairement, que nous ne ſommes dans le monde que pour y ſouffrir, & pour y être humiliés, ſelon la meſure que Dieu aura ordonnée, & que c'eſt notre avantage qu'il nous ait ordonné une abondante meſure d'humiliations & de ſouffrances. L'homme ne peut avoir que deux fins, la ſouveraine miſere qui le rend éternellement malheureux, & le ſouverain bonheur qui le rend ſouverainement heureux. La premiere eſt ſi horrible, que quand elle ſeroit précédée de la jouiſſance de tous les biens du monde, on ne les devroit compter pour rien; & cependant la verité eſt qu'au-lieu de plaiſirs, les méchans ne trouvent dans ce monde même que des amertumes; & la ſeconde, qui eſt ſi déſirable en ſoi, ne s'acquiert auſſi que par la ſouffrance en ce monde, & c'eſt-là l'unique voie pour y parvenir. Ainſi le monde eſt une eſpece de Purgatoire; & y vouloir être heureux & ſans peine, c'eſt vouloir ne rien ſouffrir dans le Purgatoire, ce qui eſt im-

poſſible, ou plûtôt ce qui ſeroit très-préjudiciable & très-dangereux. Car la diminution des peines du Purgatoire de ce monde, augmenteroit infiniment celles de l'autre, qui ſeront terribles en elles-mêmes. Je voudrois donc bien, Madame, que vous tâchaſſiez de perſuader à cette Demoiſelle, que les peines comme peines, ne ſont jamais une raiſon de changer d'état, & qu'elle ſe devroit tenir heureuſe de celles qu'elle ſouffre, ſi c'étoit de ſimples peines. Mais je vois bien qu'elle vous dira qu'elle ne les appréhende pas comme des peines, mais comme des tentations, comme des occaſions d'offenſer Dieu, comme des pieges tendus à ſa foibleſſe; qu'elle les ſouffriroit gaiement, ſi elle n'y faiſoit point de fautes, & qu'elle ne ſonge à y remédier que dans cette vûe. Ce diſcours, Madame, eſt raiſonnable en ſoi, & je ne ſerai nullement contraire aux voies qu'elle pourroit prendre pour s'en délivrer, pourvû qu'elles ne la mettent pas dans un état encore plus dangereux. Je ne doute pas même qu'elle n'en trouve des ouvertures dans la ſuite; mais je ne ſaurois m'empêcher de vous dire que le

remede dont elle a eu quelques penſées éloignées, qui eſt le Mariage, y eſt le moins propre de tous. Car, quoique je ſuppoſe aiſément qu'elle n'a point de part aux cauſes de cette antipathie, il paroît néanmoins qu'elle la ſent aſſez vivement, & qu'elle eſt ſujette à cette paſſion. Or s'il y a état au monde où cette diſpoſition ſoit à craindre, c'eſt celui du Mariage. Il eſt preſque impoſſible qu'en vivant avec un mari, on ne remarque en lui une infinité de défauts, & qu'il ne s'apperçoive un peu qu'on le remarque, qu'il n'en témoigne du chagrin; & ce chagrin joint aux défauts réels, fait naître des antipathies ſi vives dans les perſonnes qui y ſont ſujettes, qu'on n'en ſauroit aſſez craindre les ſuites pour l'ame & pour le corps. Car l'on ne ſauroit preſque comprendre ce que reſſent une perſonne qui a les impreſſions vives, lorſqu'elle ſe voit liée irrémédiablement avec une perſonne qui lui déplaît, & par une union telle que le Mariage. Ainſi, Madame, ce qui a fait naître cette penſée à la Demoiſelle que vous aimez, eſt peut-être une des plus fortes raiſons qu'elle puiſſe avoir pour la bannir. Il ſemble par-là

par-là qu'elle doive s'occuper uniquement, ou à chercher d'autres remedes, ou à attendre que le temps lui en fourniſſe, & à tirer cependant du fruit de cet état même dans lequel Dieu veut qu'elle ſoit, puiſqu'il ne lui ouvre point de voie pour s'en délivrer.

Les moyens d'en tirer du fruit ſeroient : Premierement, d'examiner de bonne foi ſi elle ne donne point lieu aux contradictions qui font naître cette antipathie, & de tâcher d'y remédier avec paix, ſans s'étonner ſi elle y fait encore quelques fautes de temps-en-temps. Secondement, de voir ſi l'humeur de celle dont elle ſe plaint, ne lui fait pas faire de repliques peu reſpectueuſes, & de tâcher de s'en corriger.

Mais ſoit qu'elle y faſſe des fautes, ſoit qu'elle n'en faſſe point, la principale vûe qu'elle doit avoir, eſt de ne perdre pas pour cela la paix de l'ame, & d'éviter le trouble & le chagrin. Le premier devoir de la créature après ſes fautes mêmes, eſt de rentrer dans le calme; parceque le trouble eſt le plus grand empêchement de la vraie pénitence & de la ſincere converſion. Pour

apprendre à ſouffrir les autres, il faut premierement ſe ſouffrir ſoi-même & rentrer dans la voie, ſitôt qu'on s'apperçoit qu'on s'en eſt écarté; & ſi on s'eſt chagriné & impatienté aujourd'hui, il faut eſperer que Dieu nous fera la grace de ſouffrir demain les mêmes choſes ſans chagrin, & la lui demander humblement, avec paix, & avec perſévérance, ſans ſe laſſer jamais. Si l'on parle de ſes fautes avec quelque perſonne de confiance, il le faut faire bonnement & ſimplement, en ne ſuppoſant pas que ce ſoit une choſe ſurprenante qu'on faſſe des fautes, & en ne déſeſperant jamais de les éviter à l'avenir; en ne s'étonnant point de ſes foibleſſes, & en tâchant ſeulement d'en être plus humble, & moins aigre envers les autres, & plus diſpoſé à juger charitablement de leurs actions. En voilà aſſez, Madame, pour une perſonne qui parle en l'air, & qui ne ſait point ſi ce qu'il dit ſera proportionné à cette perſonne; mais ce qui m'a donné la confiance de vous écrire ces penſées, c'eſt que devant paſſer par votre canal, vous ſauriez bien les proportionner à la perſonne à qui elles ſont deſtinées.

LETTRE XII.

Qu'il eſt toujours bon de faire conſiderer les avantages d'une vie exempte de l'engagement au Mariage, pourvu qu'on en laiſſe la concluſion aux Miniſtres de l'Egliſe.

CElle pour qui vous m'écrivez, Madame, ſeroit bientôt délivrée de toutes ſes peines, ſi j'avois autant de moyens de la ſatisfaire que j'en ai de volonté, & que je reſſens même ce qu'il y a de pénible en ſon état. Je ne me plains pas même de ce qu'elle me ſoupçonne un peu d'uſer en ſon endroit de quelque reſerve politique, & de ne vouloir pas faire tout ce que je puis pour la ſoulager en la déterminant. Je ſai que toutes les perſonnes qui déſirent quelque choſe avec quelque paſſion, ſont ſujettes à concevoir ces ſoupçons. Il me ſuffit, Madame, que vous ſoyiez perſuadée vous-même de ma ſincerité ſur ce point, & j'eſpere qu'enſuite il ne vous ſera pas difficile de l'en perſuader elle-même. C'eſt ce qui m'oblige, Madame, de vous découvrir un peu plus à fond,

ce qui m'a porté à répondre aux Lettres où vous m'avez parlé de ſes diſpoſitions.

J'ai toujours été très-perſuadé, Madame, que cette perſonne ne pourroit eſperer un ſoulagement ſolide, que par un Directeur éclairé qui prît un ſoin particulier d'elle, & pour qui elle eût une entiere ouverture. Mon unique but a donc été de me ſervir de la confiance qu'elle me témoignoit, pour la conduire à ce point; & ſi j'ai entamé quelques matieres générales, ce n'a été que dans le deſſein de la perſuader de cette néceſſité, & de lui donner certaines vûes auſquelles il étoit bon qu'elle fît réflexion. Mais de me charger moi-même de déterminer quelqu'un ſur le choix d'une condition, & principalement du Mariage, c'eſt, Madame, ce que j'ai toujours regardé, & que je regarde encore comme l'entrepriſe du monde la plus téméraire. Pourquoi donc, me direz-vous, avez-vous écrit tant de choſes, & lui avez-vous donné ſujet de s'ouvrir inutilement à vous, ce qui lui eſt une choſe aſſez pénible? C'eſt Madame, ce qu'il vous faut éclaircir.

On peut parler en deux manieres

d'un état de vie, ou en Avocat, ou en Juge. On en parle en ſimple Avocat, quand on repréſente ſimplement les avantages d'un certain état, & certains déſavantages d'un autre : ce ſont toujours des choſes qu'il eſt bon de faire conſiderer à celles qui ſont dans cette déliberation, quoique tout ce qu'on en dit ne ſoit pas abſolument concluant. Le Mariage a mille ſortes d'Avocats ; tout le monde conſpire à le perſuader aux filles qui ſont dans l'état de l'embraſſer ; on leur peint d'une maniere mépriſable l'état de celles qui y renoncent ; on expoſe à leurs yeux ce qu'il y a de plus attirant dans le Mariage ; enfin on peut dire que la vie du monde, le ſpectacle du monde, les diſcours du monde, ſont un plaidoyé continuel pour l'état du Mariage. N'eſt-il donc pas raiſonnable, Madame, que l'état d'une fille qui y renonce, qui ſe conſacre à Dieu ſeul, qui ne veut vivre que pour lui, qui le prend pour ſon unique partage, ait auſſi ſes Avocats, & ne demeure pas abſolument ſans défenſe ; que l'on tâche d'en inſpirer l'amour à celles pour qui on a une affection veritable ? D'autant plus qu'il y a une infinité de filles

qui, n'étant point portées au Mariage par l'amour de cet état, s'y laissent engager par certaines fantaisies, dont elles se rempliſſent la tête.

C'est, Madame, le parti que j'ai pris à l'égard de la personne qui vous est si chere; je l'ai crue du nombre de celles qui n'avoient aucun besoin du Mariage, & qui n'y pouvoient être portées que par des raisons étrangeres. Et quoique je connusse assez qu'elle n'étoit pas dans l'ardeur de dévotion où une vierge chrétienne doit être, j'esperois pour elle que peut-être une bonne conduite & la séparation des objets qui lui servent d'obstacles, & des prieres plus continuelles, pourroient obtenir de Dieu qu'il la remplît de l'esprit nécessaire pour soutenir cet état. Ainsi j'ai cru pouvoir essayer de tourner son esprit de ce côté-là, parceque d'ordinaire la grace de Dieu qui nous donne les dispositions nécessaires pour embrasser un état, est précédée de quelque occasion extérieure qui nous donne lieu d'y penser avec plus d'attention.

J'ai donc fait proprement l'Avocat de cette vie, & de cette profession; mais je n'en ai point parlé en Juge, ni

en perſonne qui crût avoir aſſez de lumiere pour la déterminer abſolument. J'avoue même qu'elle m'a allegué de bonnes raiſons, qui me jettent moi-même dans l'incertitude. Ainſi j'ai fait à peu près comme une perſonne qui, étant interrogée par où l'on va à un certain lieu où deux chemins conduiroient, ſe contenteroit d'enſeigner celui qu'elle connoîtroit le mieux, & qu'elle jugeroit plus avantageux. Que ſi on lui repliquoit que ce chemin eſt difficile aux perſonnes qui le conſultent, ne ſeroit-il pas bien fondé, Madame, de répondre qu'il ſait qu'il y en a encore un autre, mais que comme il ne le connoît pas aſſez, & qu'il n'y a jamais marché, il prie qu'on s'en informe à des perſonnes qui le connoiſſent mieux que lui ? C'eſt, Madame, à quoi je m'arrête, & le terme de mon miniſtere, & je vous puis dire que je ne paſſerai jamais plus avant avec perſonne. Il ne s'enſuit pas de-là que ce commerce ait été entierement inutile à la perſonne que vous ſavez.

Il faut deux choſes, ou plûtôt trois, pour ſe déterminer d'une maniere chrétienne ſur le point dont elle dé-

libere ; il faut diſcuter les choſes de bonne foi, & avec l'attention néceſſaire ; il faut beaucoup prier Dieu pour lui demander ſa lumiere & la force de la ſuivre, en accompagnant ſes prieres d'une vie plus exacte & plus fidelle, & de plus de bonnes œuvres ; troiſiémement, il faut ſe faire réſoudre par les perſonnes qui ont grace pour cela par leur miniſtere. De ces trois choſes, la diſcuſſion eſt faite en partie, & cette perſonne n'a qu'à expoſer les mêmes choſes qu'elle a bien voulu que je ſûſſe ; il ne reſte que la priere, la vie exacte & fidelle, & la conſultation d'un Directeur éclairé. Mon but a été de la réduire à ce point, & je ne vois pas bien pourquoi elle prendroit une voie écartée & périlleuſe qui lui pourroit donner des ſcrupules dans la ſuite, & un juſte ſujet de blâmer la témérité de celui dont elle témoigne préſentement beaucoup plus d'eſtime qu'il ne mérite. Elle doit ſavoir ſur ſon ſujet, qu'il eſt une des perſonnes du monde le moins entreprenant & des plus timides en ce qui regarde les choſes de conſcience, & qui aime le moins à ſortir de ſon ordre ; mais de plus, dans cette occa-

ſion particuliere il voit ſi peu clair, qu'il ne pourroit que donner une réſolution téméraire s'il s'en mêloit. Car il faut ſuppoſer, Madame, qu'il y a certaines choſes qui ſont toujours obſcures à tout le monde, & que la détermination à un engagement pour une perſonne de l'eſprit de votre amie, eſt de ce nombre. Or dans ces ſortes de choſes qui n'ont point de regles certaines, il faut beaucoup donner à l'ordre de Dieu, & laiſſer agir ceux qui ſont prépoſés dans l'Egliſe pour ſervir de guides aux autres.

Au reſte, Madame, je crois qu'il vous ſera encore plus aiſé de la ſatisfaire ſur une peine qu'elle ſe plaint que je lui ai faite *en la ſoupçonnant de ne dire pas vrai*; car elle ne vient que de ce qu'elle n'a pas tout-à-fait bien compris le ſens de mes paroles. Il n'y a guéres de perſonnes de la ſincerité de qui j'aye moins de doute; je ne la ſoupçonne donc nullement de ce côté-là : mais le doute que j'ai ſur ſon eſprit, eſt un doute que j'ai à l'égard de tout le monde, & qu'elle doit avoir elle-même à l'égard d'elle-même. C'eſt, Madame, que quelque ſincere que l'on ſoit, on a toujours ſujet de

ſe défier de ne dire pas tout-à-fait vrai, quand on parle de ſes diſpoſitions, parcequ'on doit craindre de ne ſe pas connoître. En effet, Madame, nous n'en connoiſſons ſouvent ni le fond, ni la ſource, ni la qualité, ni le degré. L'on a quelquefois la tête toute pleine d'une certaine bagatelle, & il nous ſemble qu'il eſt impoſſible de paſſer par-deſſus; cependant un autre tour d'imagination fait évanouir cette prétendue diſpoſition. Elle prétend, par exemple, dit-elle, ne dire ni ſon nom, ni ſa qualité à celui qu'elle veut choiſir pour ſon Confeſſeur; c'eſt-à-dire qu'elle veut le priver d'une partie des lumieres qu'une connoiſſance plus particuliere pourroit donner, & avoir avec lui une certaine ouverture bornée, qui ne réüſſit d'ordinaire à rien de bien, & il lui ſemble même qu'il lui eſt impoſſible d'agir autrement. Cependant je prens la liberté de l'aſſurer que lorſqu'elle aura paſſé par des affaires plus réelles, elle ſe mettra au-deſſus de ces fantaiſies, & qu'elle s'étonnera même qu'elle les ait eues; elle comprendra ſans peine que ce qu'elle a à communiquer eſt la choſe du monde la plus ordinaire, &

la moins pénible à dire de ſoi-même, ce qui demande moins de réſerve quand on a affaire à une perſonne qui n'eſt pas abſolument indiſcrette.

Je n'ai pas auſſi compris pourquoi il ſemble que la connoiſſance que Madame ſa tante a de Madame N... & de M. N.... ſoit une excluſion pour elle de prendre confiance en eux. Car, ſelon mon ſens, c'eſt ce qu'elle devroit rechercher, parceque des perſonnes qui ſeroient bien avec ſa tante, n'en ſeroient que plus capables d'adoucir ſon eſprit envers elle, & d'obtenir d'elle un conſentement pour une retraite libre; & ce ſeroit la voie que je voudrois prendre, que de me mettre bien avec tous ceux pour qui ſa tante a de la créance, &, ſi elles ſont perſonnes fidelles, comme ceux-là, de leur parler avec toute ſorte d'ouverture. C'eſt ainſi qu'on réüſſit dans les affaires du monde, & Dieu veut qu'on emploie les mêmes moyens dans celles qui le regardent, lorſqu'ils ſont innocens; & il ne peut approuver que l'on ne veuille faire aucun effort pour faire réüſſir les choſes que l'on a le plus de raiſon de ſouhaiter.

J'ai quelque honte de vous envoyer,

Madame, une Lettre aussi mal écrite que celle-ci : mais la peine de transcrire est si grande pour moi, & j'en ai si peu le temps, que j'espere que vous aurez la bonté d'excuser ce défaut de bienséance.

Lettre XIII.

Qu'il faut tâcher de connoître en soi ce qui est fantaisie & ce qui est raison.

J'Ecrivis, Madame, après la lecture de votre derniere Lettre, les pensées qui me vinrent sur le champ; mais les réflexions que j'y ai faites depuis, m'en ayant donné non de contraires, mais de différentes, j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de vous les mander.

Je ne trouve dans cette Demoiselle, pour qui vous avez tant d'amitié & qui s'est ouverte à vous, que des foiblesses communes; elle a grand tort d'en faire tant de mystères. Le monde est plein de personnes qui lui ressemblent dans ses défauts, & il n'y en a pas un si grand nombre qu'on pourroit croire qui lui soient semblables dans ses bonnes qualités. Ne craignez

donc point de m'en avoir donné mauvaiſe opinion, & trouvez bon néanmoins que ſur ce que vous m'avez dit, je vous marque ce qui m'eſt venu dans l'eſprit.

Il y a, Madame, deux grands reſſorts de la conduite des hommes, la fantaiſie & la raiſon. J'appelle raiſon une connoiſſance veritable des choſes telles qu'elles ſont, qui fait que nous en jugeons ſainement, & que nous les aimons & les haïſſons ſelon qu'elles le méritent : & j'appelle fantaiſie, une impreſſion fauſſe que nous nous formons des choſes, en les concevant autres qu'elles ne ſont, ou plus grandes ou plus petites ; ou plus plaiſantes ou plus fâcheuſes qu'elles ne ſont effectivement : ce qui nous engage en pluſieurs jugemens faux, & produit des paſſions déraiſonnables.

Ce que je veux conclure de-là, eſt que chacun, pour ſe connoître, doit faire réflexion ſur ſes fantaiſies, & ſur ſes jugemens raiſonnables. En s'appliquant ainſi à conſiderer ce qui ſe paſſe dans ſon eſprit, on reconnoîtra qu'il y a ſouvent très-peu de raiſon & de lumiere dans nos jugemens, & que pour l'ordinaire ce qui nous conduit

& nous fait agir, ſe réduit à de pures fantaiſies.

Comme ce n'eſt pas mon deſſein de vous faire ici, Madame, une leçon de Philoſophie morale en général, vous jugez bien que je veux appliquer ce diſcours général à ce que vous m'avez expoſé des diſpoſitions de cette Demoiſelle. Je vous dirai donc franchement que je trouve ſon eſprit occupé de trois impreſſions.

Elle a un extrême dégoût pour les Couvents : elle regarde l'humeur de ſa tante comme inſupportable, & elle eſpere peu d'obtenir de Dieu la grace de la ſouffrir en patience : Et ces deux impreſſions jointes enſemble, en font naître une troiſiéme, qui eſt que n'aimant pas le mariage, & n'y étant pas attirée par les paſſions qui y portent beaucoup d'autres, elle le regarde pourtant comme un état qui la peut tirer des contraintes des Couvents, & de l'aſſujettiſſement à ſa tante ; & ainſi cette idée de liberté lui fait preſque juger cet état plus ſupportable que les deux autres. Voilà, Madame, ce que j'ai conçû, & apparemment ce que vous concevez des diſpoſitions de cette perſonne.

S'il ne s'agiſſoit de juger des choſes que ſelon la verité & la raiſon, il me ſeroit aiſé de faire voir que ces impreſſions ne ſont que des fantaiſies. L'éloignement qu'elle a des Couvents n'eſt fondé que ſur des impreſſions fauſſes ou outrées. Elle s'y repréſente certaines pratiques comme inſupportables; cependant cent mille filles les ſouffrent ſans peine, & il n'y a guéres de ces peines, qu'un peu d'accoutumance ne faſſe évanouir en peu de temps. D'ailleurs je ſuis bien trompé ſi cet éloignement ne vient autant du peu d'idée qu'elle a de la vie chrétienne, que de l'averſion des exercices qui n'y ſont pas eſſentiels. Or s'il ne vient que du peu d'amour qu'elle a pour les vertus néceſſaires à tout état, elle devroit penſer qu'elle trouvera encore plus de difficultés à pratiquer ces vertus, dans des conditions qui favoriſent par elles-mêmes nos paſſions, & qui nous donnent plus de liberté de les ſuivre.

Elle ne conſidere pas de plus qu'une perſonne riche comme elle eſt, peut trouver dans les Couvents un genre de vie proportionné à ſa foibleſſe, c'eſt-à-dire, qu'elle y pourroit

vivre ſans faire de vœu, ſans s'obliger à la Regle, & en ne pratiquant des exercices de la Religion que ce qui lui conviendroit.

Il en eſt de même de l'impreſſion qu'elle a de l'humeur de ſa tante, qui lui paroît inſupportable. Il eſt indubitable que cette impreſſion eſt encore une fantaiſie. Quand on ſuppoſeroit que cette tante a toujours tort de la contredire & de la gêner, ce n'eſt point une choſe inſupportable ni impoſſible de céder à une perſonne qui a tort; il ne faut qu'écouter la voix de Dieu qui le commande. La tante n'a peut-être pas raiſon d'exiger telle & telle choſe, de la contredire en telle & telle occaſion : Mais Dieu a raiſon de commander de céder à ce qu'on exige même injuſtement, & de ſouffrir patiemment d'être contredit même ſans raiſon. Il ne faut donc qu'aimer la raiſon & la verité de Dieu, pour ſoufffrir avec paix les déraiſons & les contradictions injuſtes des hommes. Je ſai que cela eſt pénible ; mais ce qui eſt pénible s'adoucit peu-à-peu, pourvû que nous travaillions ſincerement & fortement à nous corriger ; que nous ne nous amuſions point à

occuper notre esprit des défauts des autres, & que nous songions davantage à reformer en nous cette résistance à l'ordre de Dieu, qu'à vouloir que les autres soient parfaitement raisonnables. La grace de Dieu nous fait surmonter nos inclinations, lorsque nous avons soin de la demander comme il faut, & il ne faut jamais désespérer de l'obtenir.

Enfin c'est encore une autre fantaisie, que de se représenter l'état du Mariage comme moins pénible & plus sûr en soi, que ces deux états. Il peut être moins pénible aux sens, si l'on n'y veut pas faire son devoir. J'avoue même qu'il peut arriver qu'on feroit un choix si heureux, qu'en y menant une vie chrétienne, on s'exempteroit de ces autres peines; mais qui nous assûrera de ce choix? La plûpart des hommes sont ou bizarres & capricieux, ou infideles & vicieux, ou aumoins sans piété.

Tout cela se connoît peu avant l'engagement, & est irremédiable après l'engagement. Or qui peut se promettre d'avoir la force de souffrir toute sa vie les caprices d'un mari déraisonnable, & les désordres d'un mari vi-

cieux ? Et enfin en quel danger n'eſt point une femme qui n'a qu'une lumiere commune, de prendre part à la conduite intereſſée, ambitieuſe & ſouvent injuſte d'un mari, & au mauvais exemple des jeunes Dames de ſon âge, qui n'ont la tête pleine que des folies & des vanités du monde ? Il eſt facile à la verité de ſuivre ce torrent ; mais c'eſt le dernier malheur de ſe laiſſer emporter à cette facilité. Et il eſt ſi pénible de ne le pas ſuivre, que j'oſe dire qu'il faut toute une autre force de vertu pour cela, que pour ſouffrir une tante incommode, ou la contrainte d'un Monaſtere. On ſouffre tout en ſe forçant, en ſe faiſant violence ; mais la violence qu'il ſe faut faire pour réſiſter au torrent du monde, eſt plus pénible que celle qu'il ſe faut faire dans les deux autres états que j'ai marqués. Je crois donc, Madame, qu'à ne conſiderer que la raiſon, vous pouvez dire à cette Demoiſelle, que quoique vous ſoyiez ſenſiblement touchée de ſes peines, ce n'eſt pas néanmoins un bon moyen de les ſoulager, que de ſe mettre au hazard de s'engager à de plus grandes.

Mais ce qui rend, Madame, la

conduite difficile, eſt que ſouvent on ne peut & on ne doit pas regler toutes choſes par la raiſon. Il y a quelquefois des fantaiſies ſi fortes & ſi roides, qu'il ne faut pas eſperer de les ſurmonter ; & telle peine qui eſt beaucoup moindre en ſoi, paroîtra inſupportable à des perſonnes préoccupées. Ainſi l'on trouve quantité d'honnêtes femmes, qui s'étant mariées pour ſe ſouſtraire aux petites incommodités de l'humeur de leurs meres, ſouffrent enſuite fort patiemment des maux beaucoup plus grands, parcequ'elles n'y voient point de remede. Il eſt donc quelquefois raiſonnable de céder à des fantaiſies. Peut-être qu'un ſage Directeur pourroit enfin dire à cette Demoiſelle, que ſi elle ne veut pas ſe faire la violence néceſſaire pour ſouffrir en patience les contradictions domeſtiques, ſi elle ne veut pas vaincre les répugnances qu'elle a pour la vie qu'elle peut choiſir dans un Couvent, qu'elle penſe donc à ce troiſiéme parti, quelque dangereux qu'il ſoit ; puiſqu'enfin le danger n'eſt pas tout-à-fait certain, & que ſouvent celles qui ont été foibles à l'égard des maux que l'on pouvoit éviter, deviennent fortes & patientes

à l'égard des maux nécessaires & inévitables. Mais avant que d'en venir là, il lui conseilleroit peut-être d'essayer de bonne foi, de vaincre ces deux autres fantaisies. Les essais n'en sont point périlleux ni irrémédiables comme celui du mariage. Il n'est point impossible en soi de souffrir l'humeur d'une tante impérieuse ou déraisonnable. La regle même est certaine; il n'y a qu'à céder, obéir, & se taire dans toutes les choses indifférentes où la conscience n'est point intéressée. Il faut adoucir ses actions par la vûe de Dieu qui les commande, par le besoin que l'on doit reconnoître que l'on a d'être humilié, par les peines attachées aux autres conditions. Il faut reconnoître que Dieu nous traite favorablement, en nous donnant ces occasions de souffrir, puisque nous n'en choisirions pas de nous-mêmes. Il ne faut pas se décourager pour quelques fautes passageres que l'on fait contre ses résolutions; il faut rentrer incontinent après dans la paix, sans s'agiter ni s'inquieter. Si l'on est tombé plus souvent un jour, il faut esperer que l'on fera mieux un autre; ainsi en tombant & en se relevant on avance

peu-à-peu, & l'on apprend à ſouffrir ce qui nous paroiſſoit inſupportable.

Il eſt encore plus facile en ſoi, Madame, de tenter de vaincre l'autre fantaiſie, qui eſt l'éloignement de la vie des Monaſteres. L'eſſai n'en eſt ſujet à aucun inconvenient réel. Il ne faut point dire qu'on veut s'y retirer pour y demeurer, pour y être Religieuſe; mais il faut dire qu'on s'y veut retirer pour penſer ſérieuſement à l'état de vie qu'on doit embraſſer; ce qui ne ſe fait pas ſi bien dans le monde; & ſe réſoudre à paſſer un an dans cette vie qu'on regarde comme ennuyeuſe, mais où cent mille filles paſſent toute leur vie ſans chagrin.

LETTRE XIV.

Que pour l'ordinaire c'eſt une tentation que d'avoir recours à des ſecours éloignés en négligeant les ſecours préſens,

A UNE RELIGIEUSE.

VOus ſeriez, ma Sœur, bien ſatisfaite de la Lettre que j'ai deſſein de vous écrire, s'il ſuffiſoit pour cela de déſirer que vous le fuſſiez, &

d'avoir une affection très-ſincere pour votre veritable bien. Mais parcequ'on ne diſpoſe pas de ſon eſprit, comme des actions extérieures, il arrive quelquefois qu'on ne ſauroit entrer par l'eſprit, dans les ſentimens qu'on nous propoſe ; & c'eſt ce que j'ai quelque lieu d'appréhender, à moins que vous n'ayiez les mêmes lumieres que moi ſur les choſes que j'ai à répondre à votre Lettre, & que les raiſons qui me perſuadent ne faſſent la même impreſſion ſur votre eſprit.

Vous ſuppoſez, ma Sœur, qu'il n'y a qu'une difficulté qui m'empêche de répondre à ce qu'il vous plaît de m'écrire avec une ſi grande confiance, qui eſt que j'appréhende que vous ne faſſiez en cela quelque choſe contre l'ordre de votre Monaſtere. A quoi vous croyez avoir remedié en m'aſſurant que vous en avez obtenu la permiſſion de votre Supérieure : & il eſt vrai que ſi c'étoit là la ſeule raiſon qui m'éloignât de ce commerce, vous y auriez parfaitement ſatisfait. Mais permettez-moi de vous dire que je penſe vous en avoir allegué d'autres, & ſi je ne l'ai pas fait, je m'en vais y ſuppléer par cette Lettre-ci.

Quelque permiſſion que cette Supérieure ſi bonne & ſi obligeante vous donne, elle ne s'engage pas par là au ſecret, & elle ne fera rien dont on ait ſujet de ſe plaindre, quand elle découvriroit ce commerce de Lettres. Cependant il n'en faut pas davantage pour faire une hiſtoire qui ſe répande dans toute la France, & qui recevra en paſſant par diverſes bouches, des additions ridicules. Je ferai métier de diriger des Religieuſes, & d'entrer dans les ſecrets de leurs conſciences; & ce ſera la matiere de mille contes.

Je vous avoue néanmoins que cette raiſon n'étant priſe que d'un inconvenient incertain & temporel, me touche beaucoup moins que celles que j'ajouterai ici.

On ne ſauroit ſervir les ames, ſi on n'eſt l'inſtrument de Dieu à leur égard; car une créature comme créature, ne peut que leur nuire. On le peut être en deux manieres, ou par une vocation ordinaire, qui eſt la Prêtriſe & l'engagement à les ſervir; ou par une vocation que l'on prétendroit être extraordinaire. Or, comme il eſt clair que je ne ſuis point engagé en la premiere maniere, je ne trouve rien

de plus dangereux que de le prétendre être de la ſeconde. C'eſt pourquoi vous remarquerez, s'il vous plaît, que je n'ai jamais entrepris à votre égard que l'office d'entremetteur, & que j'aurois fait beaucoup de conſcience de vous donner aucun avis par moi-même. C'eſt ainſi que j'ai agi lorſque je vous ai rapporté la réponſe du ſaint Prélat; & je n'en ai pas uſé autrement dans la longue Lettre que je vous écrivis l'année paſſée. Je l'avois toute conſultée à des perſonnes à qui leur caractere donnoit droit de parler comme je faiſois. Et quoique mes penſées fuſſent entierement conformes aux leurs, je ne les propoſois pas néanmoins comme étant de moi, mais comme étant aſſuré qu'elles étoient d'eux. Je ne trouve, ma Sœur, de ſûreté & de paix pour moi qu'à agir ainſi. J'ai ſervi d'entremetteur à deux ou trois perſonnes, auſſi-bien qu'à vous; mais j'ai toujours fait en ſorte qu'aucune détermination ne vînt de moi, à moins que les choſes ne fuſſent ſi claires, que je puſſe ſuppoſer les ſentimens des autres, ſans les leur demander expreſſément. Vous me direz peut-être, que c'eſt ainſi que vous l'entendez, & que

que vous vous adreſſez à moi. Mais outre que je vous pourrois dire qu'il eût été bon pour cela de changer un peu votre langage, & la maniere dont vous avez parlé de moi à votre Supérieure, j'ai encore une troiſiéme raiſon & plus générale & plus déciſive. C'eſt qu'en conſiderant votre Lettre, & ce que vous marquez de vos diſpoſitions, il ne m'a pas paru poſſible que qui que ce ſoit vous répondît en particulier, ſans ſe mettre au hazard de vous parler témérairement & de vous nuire en vous voulant ſervir.

Quelque facilité que vous ayiez à vous exprimer, il y auroit mille choſes ſur leſquelles on auroit des éclairciſſemens à vous demander pour connoître au vrai le fond de votre diſpoſition. Les perſonnes qui ont l'imagination vive, comme il paroît que vous l'avez, groſſiſſent les choſes, & elles ne ſont d'ordinaire ni ſi bonnes, ni ſi mauvaiſes qu'elles penſent. Elles prennent les ſaillies de leur imagination, ou les ſentimens qu'elles ont de leur corruption, pour leur veritable diſpoſition & pour le fond de leur cœur : ainſi quelque ſinceres qu'elles ſoient, elles ſe trompent ſouvent elles-mêmes,

auſſi-bien que ceux à qui elles écrivent. Il n'y a que la connoiſſance du détail de leurs actions, qui puiſſe donner une veritable idée de leurs eſprits.

Cependant ſi on ne l'a, que peut-on dire qui ne ſoit pas téméraire ? Qui m'aſſure a que ce que je vous écrirai ne ſoit point ou trop foible, ou trop fort ; qu'il ſoit aſſez proportionné, ou à votre force, ou à votre maladie, & que je n'agiſſe comme ces étourdis, qui preſcrivent des remedes ſans connoître les maladies qu'ils entreprennent de traiter ?

Le papier que vous m'avez ordonné de brûler, m'en a ſervi d'une forte preuve. Peut-être que ſi on avoit interrogé exactement celle qui l'a écrit, on trouveroit que les choſes ſont beaucoup moindres qu'elles ne les repréſente. Mais de la maniere dont elle les exprime, je vous avoue qu'il m'a fait peur, & que je n'aurois pu répondre autre choſe à cette perſonne, ſinon que j'aurois à peu près agi comme le Confeſſeur dont elle ſe plaint. Car enfin je ne comprens point comment tout ce qui y eſt dit, peut s'accorder avec une vie, je ne dis pas religieuſe, mais chrétienne.

Je ſerois, ma Sœur, ſi Dieu m'avoit appellé à ce miniſtere, auſſi indulgent qu'un autre aux fautes de ſurpriſe & d'infirmité, aux effets ordinaires de la miſere humaine, aux reſtes involontaires des déreglemens paſſés. Mais le moindre degré de vertu, où il me ſemble qu'une Religieuſe puiſſe être, c'eſt de mener une vie reguliere dans toutes les actions extérieures, & de ne ſe point diſpenſer par négligence des obſervances marquées par les Conſtitutions. J'ai ſouvent oui dire à des Religieux Benedictins, que c'étoit une faute ſi extraordinaire parmi eux, de manquer à Matines, ou à quelqu'autre exercice de pénitence, que cela n'arrivoit pas une fois en un an. Et il en eſt de même de tous les Monaſteres reglés. On y fait par-tout des fautes, mais non pas de celles que l'on marque dans ce papier. Le corps des exercices ſubſiſte toujours, quoiqu'il s'y mêle ſouvent des imperfections dans la maniere dont on les pratique.

C'eſt peut-être une des raiſons qui rend la communication avec les Supérieures plus néceſſaires; & je ne ſai ſi vous l'avez aſſez conſiderée, & ſi elle ne pourroit point égaler ces autres rai-

ſons qui vous en éloignent, & ſur leſquelles je n'entreprendrai pas de vous contredire, parceque ne ſachant quelles elles ſont, j'ai droit de croire qu'elles ſont bonnes.

Mais il paroît pourtant certain, que qui ſe ſeroit preſcrit cette regle, de ne manquer jamais par négligence à l'Oraiſon, à l'Office, ſans en avertir la Supérieure, & ſans lui dire que ce n'eſt ni par incommodité, ni par l'engagement de ſon emploi, que l'on y manque, mais par tiédeur; & ſans lui en demander, & faire en ſorte d'en obtenir une pénitence incommode; il eſt certain, dis-je, que l'on ſe guériroit de ſes habitudes, & que la crainte d'un plus grand mal nous feroit ſurmonter notre lâcheté. Il en eſt de même de la plûpart des autres défauts extérieurs, qui ſont grands, parcequ'il n'y a pas à douter qu'ils ne ſoient volontaires, & qu'ils ne s'augmentent & ſe multiplient par le ſcandale qu'ils cauſent dans les autres. C'eſt à vous à voir ſi la pratique de ces communications produit d'auſſi grands inconveniens, que celui de demeurer dans ces ſortes d'habitudes. Mais ſoit que l'on ſe ſerve de ce moyen ou d'un autre,

on doit être perſuadé de ces verités : Qu'il faut, à quelque prix que ce ſoit, ſe tirer de cette vie irréguliere : Que ſi nous ſommes trop foibles pour nous faire les violences néceſſaires, il faut faire en ſorte que les autres nous les faſſent : Si nous n'allons pas à Dieu par nous-mêmes, il s'y faut faire traîner comme malgré ſoi, & retrancher à notre lâcheté les moyens de nous ſéduire.

Et il ne faut pas craindre que de ſe forcer ainſi aux exercices de la Religion, en y employant les paſſions de honte, de crainte & d'autres vûes humaines, ce ſoit faire tort à l'amour de Dieu, qui doit être le premier principe de nos actions. Car pourvû que ce ſoit l'amour de Dieu qui emploie ces paſſions, elles deviennent reglées, & ne gâtent pas les actions où elles ſe mêlent. Ainſi une perſonne qui, pour éviter la négligence qui fait qu'elle s'exempte de la diſcipline, ſe preſcriroit de le dire à ſa Supérieure, & de s'en faire ordonner deux au-lieu d'une, & qui par la crainte humaine de cet inconvénient éviteroit cette négligence, ne laiſſeroit pas d'agir par charité, parceque ce ſeroit la charité qui l'au-

roit portée à ſe ſervir de cette invention. Voilà, ma Sœur, quelques vûes que vous pouvez vous appliquer, ſelon que Dieu vous les mettra dans le cœur.

Mais il eſt bon que vous vous diſiez à vous-même, qu'il eſt temps de ſe hâter, que vous avez bien du chemin à faire, que vous n'avez pas d'aſſurance d'avoir le temps que vous vous promettez. C'eſt pourquoi je ne ſerois pas fâché que vous viſſiez le Livre que vous me témoignez déſirer de voir, & que je vous enverrois volontiers, n'étoit qu'outre que je dois éviter de donner des livres dans votre Monaſtere, il eſt à ſi bon marché au lieu où vous êtes, que le port en couteroit preſque autant que l'achat. Peut-être que vous trouverez dans ce qui y eſt dit de la Mort, de l'Enfer & du Jugement, de quoi vous animer un peu à ſurmonter la lâcheté de votre naturel.

Mais pour revenir à la matiere principale de cette Lettre : ce que je déſire particulierement que vous en tiriez, eſt qu'une perſonne comme vous qui veut travailler ſérieuſement à ſon ſalut, au-lieu de rechercher des avis éloignés, qui ſervent rarement & qui ne ſervent ſouvent que d'amuſement,

doit s'attacher à la meilleure conduite qu'elle peut trouver entre celles que Dieu met en ſon pouvoir, & n'avoir recours ailleurs que dans des rencontres extraordinaires, & lorſqu'elle auroit de juſtes ſujets de craindre qu'elle ne pût trouver de conſeil dans celle où elle eſt. Je dis de juſtes ſujets, car il ne faut pas mettre de ce nombre toutes les défiances vagues qui peuvent naître dans l'eſprit.

Tous les gens qui comme moi ne parlent que de loin, ne peuvent parler qu'en l'air, & l'on n'a pas ſujet de faire grand état de ce qu'ils diſent. C'eſt ce qui me porte à vous prier de réduire notre commerce à une Lettre par an, comme vous avez fait juſqu'ici; & encore, à ne prétendre pas que je vous donne des avis particuliers qui dépendent d'une connoiſſance que je n'ai point, & que vous ne ſauriez ſuffiſamment me donner. Mais pour une Lettre par an, non-ſeulement je m'en tiendrai honoré, mais je vous la demande en grace, parcequ'après la confiance que vous avez eue en moi, rien de ce qui vous regarde ne me peut être indifférent; & je vous avoue que je ſens de la peine quand je ne ſai pas en

quel état vous êtes, & ſi vous ne travaillez pas ſérieuſement à la pratique de ce que M. N. vous a conſeillé.

Au reſte, je m'arrête fort peu à ce que vous me mandez du Monaſtere de... que bien de bons Livres en ſont bannis. S'il eſt encore dans la ferveur de ſon Inſtitut, qu'a-t-il affaire de ces lectures? Les bons Livres ne ſont utiles que pour arriver à cette diſpoſition. Qu'importe qu'on y arrive par une autre voie, pourvû que l'on y arrive? J'aime, ma chere Sœur, infiniment mieux un Monaſtere régulier, & dans la ferveur de ſon Inſtitut, où l'on obſerve exactement les Conſtitutions, quoique par quelque petite prévention on en banniſſe de bons Livres, qu'un Monaſtere moins régulier où l'on lit tout ce qu'on veut. Ce ſeront nos œuvres & non nos lectures, qui nous juſtifieront; nos lectures au-contraire ne ſerviront qu'à nous condamner, ſi elles ne nous ſervent pas à nous rendre plus reglés. Pour moi, je me tiens uni à toutes les perſonnes qui cherchent Dieu, ſoit qu'elles ſoient prévenues ou non contre certaines gens, ſelon ce Verſet d'un Pſeaume: *Particeps ego ſum omnium timentium te, & cuſto-*

Pſ. 118. 63.

dientium mandata tua : Je *ſuis uni avec tous ceux qui vous craignent, & qui gardent vos commandemens.* Et nous ſommes veritablement déſunis de tous ceux qui ne le cherchent pas, quelque amitié qu'ils nous témoignent. Je n'aimerois pas pourtant un Monaſtere où la calomnie regneroit, & où l'on prendroit à tâche de décrier les gens de bien, comme l'on fait en quelques Monaſteres. Mais je crois que celui-là en eſt bien éloigné. Elles m'ont écrit par rencontre de la maniere la plus civile du monde, & avec des témoignages de bonté auſquels rien ne les obligeoit.

Lettre XV.

Qu'il y a peu de ſolidité dans les amitiés humaines.

A une Religieuse.

VOs Lettres, ma très-chere Sœur, ſont toujours pleines de témoignages d'affection pour ceux à qui vous les écrivez, & vous les en partagez ſi bien chacun en particulier, que perſonne n'a de jalouſie de ceux que vous

rendez aux autres. J'en ſuis pour moi plus que ſatisfait, & je ſerois ingrat, ſi je n'en avois pas toute la reconnoiſſance que je dois. Mais comme il y a diverſes manieres de la témoigner, je ne ſai pas tout-à-fait bien ſi vous ſerez contente de celle que j'ai choiſie, qui eſt de vous entretenir des réflexions que j'ai faites ſur cette maniere ſi tendre & ſi careſſante, dont vous agiſſez envers tout le monde, & que l'on a ſujet de prendre pour une effuſion toute naturelle de votre cœur.

Je ne ſuis pas en réputation d'être des plus tendres de ce monde, ni des plus portés à la complaiſance. Cependant je n'ai pas laiſſé de m'appercevoir que les marques d'affection que je recevois de la Sœur..... me gagnoient le cœur, que je la diſtinguois par-là des autres qui n'avoient pas peut-être moins de vertu qu'elle ; que j'étois bien-aiſe de recevoir de ſes Lettres, & que je me ſentois plus porté à la ſatisfaire, qu'une autre perſonne qui auroit agi d'une autre maniere envers moi. Cela m'a donné lieu d'examiner ſi ces ſentimens étoient raiſonnables, & il m'a ſemblé que non. Je veux croire, diſois-je en moi-même, que ces

témoignages d'affection qu'elle me rend, ſont très-ſinceres ; ils en ont le caractere, & il n'y a pas lieu de ſoupçonner d'autre artifice que celui qui ſe gliſſe inſenſiblement dans le commerce de l'amitié, & qui porte à exagerer un peu les choſes ; mais quelque ſinceres qu'ils ſoient, eſt-il juſte de l'en aimer davantage ?

Il faut premierement, qu'elle ſe trompe ſur mon ſujet, & qu'elle s'imagine ce qui n'y eſt pas ; or je ne dois aimer ni l'erreur, ni les effets de l'erreur. Peut-être même que cette effuſion ou témoignage d'amitié eſt un défaut en elle, que cela peut partager ſon eſprit & ſon cœur, & lui ſervir au-moins d'amuſement, en l'occupant des créatures ; & je ne dois pas aimer en elle ce qui lui peut nuire, & ce que Dieu n'y aime peut-être pas. Il ne faut pas auſſi ſe flatter, en s'imaginant que ce que l'on aime en elle, ſoit cette inclination violente qu'elle a à aimer tout le monde, & à s'imaginer des vertus, qui n'y ſont pas le plus ſouvent ; car elle pourroit être telle qu'elle eſt, & que ſi elle ne me faiſoit aucune part de ſon affection, je ne laiſſerois pas de la regarder dans la

foule, sans la distinguer des autres.

Ces pensées, ma très-chere Sœur, qui vous regardoient en particulier, m'ont poussé plus avant, & m'ont fait entrer dans une consideration plus générale de tout ce qu'on appelle dans le monde, amitié & affection. Et je vous avoue que j'en ai presque conclu que ce n'étoit que de beaux noms, dont on couvroit l'amour-propre; & que la veritable charité y avoit si peu de part, qu'on pouvoit presque dire que nous n'aimons dans les autres que nous-mêmes.

Si cela n'étoit, pourquoi ferions-nous si peu touchés de ce que nous voyons de bien dans les autres, quand nous n'y appercevons aucun regard vers nous? Et pourquoi ferions-nous au-contraire si insensibles à ce que nous y voyons de mal, quand ils ont de la complaisance pour nous? L'idée d'être aimé couvre en quelque sorte à notre égard tous les défauts du prochain; & l'idée de ne l'être pas anéantit toutes ses vertus, & grossit tous ses défauts. On supporte tout de ceux qui nous aiment; & tout nous est insupportable de la part de ceux dont nous croyons n'être pas aimés.

Qu'une perſonne ſoit éclairée, vigilante, laborieuſe, pénitente, appliquée à l'oraiſon, & à toute ſorte de bonnes œuvres ; s'il arrive par quelque rencontre qu'elle ſoit un peu prévenue contre nous, nous ne regardons toutes ſes vertus qu'avec dégoût, les louanges qu'on lui donne nous incommodent, & nous lui préférons, au-moins en affection & en tendreſſe, des perſonnes imparfaites, qui nous témoigneront plus d'affection. Nous ſerons fermés à l'égard de l'une, & ouverts à l'égard de l'autre ; parceque ce pauvre cœur ne s'ouvre & ne ſe ferme que par l'amour-propre. Nous ne ſavons pas même nous aimer raiſonnablement, ni regler notre affection par nos veritables interêts. Et j'ai fait quelquefois réflexion, que des offices très-réels & très-ſolides étoient ſouvent effacés par de fades complaiſances ; & que de deux perſonnes, dont l'une rendroit des ſervices très-utiles, mais avec quelque chagrin, l'autre témoigneroit ſeulement de la complaiſance, ſans être utile à rien, l'on préféroit d'ordinaire la complaiſante à l'autre, au-moins par la pente du cœur, & par l'inclination qui ne manquoit pas en-

ſuite de ſe faire paroître, lorſqu'on étoit en état de ſe paſſer des ſervices de celle dont l'humeur étoit un peu plus chagrine.

C'eſt, ma très-chere Sœur, que l'on ne s'aime pas ſeulement, mais que l'on s'aime tendrement. L'on s'aime d'un amour qui ſe nourrit de careſſes, de complaiſances, & même de flatteries. Car on n'y eſt pas ſi délicat, & on ne ſe met pas tant en peine de diſcerner ce qu'il y a de ſincere dans les témoignages d'amitié que l'on nous rend. L'on aime à s'y tromper, & à ne pénétrer pas ſi avant.

Je ne ſai pas ce qui ſe paſſe dans les Monaſteres; mais je m'imagine qu'une des grandes tentations qu'on y ait, eſt la pente qu'on a à préférer les Supérieures careſſantes, à celles qui le font moins, mais qui ſont plus éclairées; plus régulieres, & plus ſolidement à Dieu; & enfin à ne regler que par l'amour-propre l'affection que l'on a les unes pour les autres. Une Sœur m'aime; je l'aimerai donc auſſi: une autre ne m'aime pas, je n'aurai pour elle que de la froideur. Mais eſt-il juſte que nous nous faſſions la regle de notre amour? Peut-être que celle qui

eſt froide envers nous, en eſt d'autant plus aimable, parcequ'elle a raiſon de nous traiter de la ſorte, & qu'elle juge mieux de nous; & que celle qui nous aime eſt d'autant moins aimable, parcequ'elle fait mal placer ſes affections, & qu'elle a peu de lumiere pour diſcerner nos défauts.

Que la vraie charité envers le prochain qui vient de celle que l'on a pour Dieu, a peu de part dans tout ce commerce de tendreſſe & d'affection humaine! Cependant il n'y aura que celle-là qui ſubſiſtera. Tout ce qu'il y a d'humain & d'intereſſé, ſera conſumé comme la paille, le foin, & le bois dont on édifie ſur le fondement, & ſera conſumé, comme dit l'Apôtre, avec notre dommage & notre perte, encore même que Dieu nous faſſe miſericorde: *Detrimentum patietur, ipſe autem ſalvus erit; ſic tamen quaſi per ignem:* IL *en ſouffrira la perte; il ne laiſſera pas néanmoins d'être ſauvé comme en paſſant par le feu.* Mais il faut pour cela qu'il ſe trouve de l'or de la charité parmi cette paille d'affections humaines, qui ſerviront d'aliment aux flammes dévorantes du Purgatoire; & c'eſt pourquoi on a un ex-

1. Cor. 3. 15.

trême interêt de s'aſſurer dans cette vie, s'il y en a ; & de purifier, autant que l'on peut, ſes affections de tous les défauts qui s'y gliſſent inſenſiblement.

Le meilleur moyen de le faire, eſt, ce me ſemble, de pratiquer le conſeil que Jeſus-Chriſt nous donne par ces paroles : *Lorſque vous faites un feſtin, conviez-y les pauvres, les eſtropiés, les boiteux & les aveugles, & vous ſerez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre, car Dieu vous le rendra au jour de la réſurrection des Juſtes.* Je veux dire, qu'il faut avoir une inclination & une application particuliere à témoigner de l'affection à ceux qui n'ont rien d'agréable ſelon les ſens, qui ſont prévenus contre nous, qui ne nous témoignent que de la froideur, & de qui nous n'avons pas lieu d'attendre la récompenſe d'une affection réciproque, qui eſt en effet la plus grande qu'on puiſſe recevoir, puiſqu'elle ſuffit ſeule à l'amour-propre, & que ſans elle nulle autre ne lui ſuffit. En un mot, il faut tâcher de n'aimer dans les créatures que ce que Dieu y aime, en nous attachant particulierement à celles en

Luc. 14. 13. & ſ.

qui nous voyons bien des raiſons de les aimer ſelon Dieu, & où nous en voyons peu de les aimer ſelon nous-mêmes. J'ai conclu de tout cela que la Sœur . . . . . doit compter pour peu de choſe tous les témoignages d'affection que je lui pourrois rendre, & qu'elle ne doit pas croire perdre rien, par la déclaration que je lui ai faite, que je ne lui écrirai plus que dans les occaſions où je verrai quelque ſorte d'utilité. Elle peut prendre de ſemblables concluſions à mon égard, & elle me peut priver de ſes Lettres, pourvû qu'elle ne me prive pas de ſes prieres, & qu'elle les offre à Dieu avec plus d'ardeur pour m'obtenir quelques étincelles de cette vraie charité, ſans laquelle nous ne ſaurions que nuire aux autres & à nous-mêmes. Je n'exclus néanmoins que les Lettres inutiles, & je ſerois tenté de ſouhaiter qu'elle trouvât des occaſions de me faire ſavoir de ſes nouvelles avec quelque eſpece de néceſſité.

LETTRE XVI.

Des Billets & des Sentences écrites au dos des Images de la main de certaines perſonnes.

A LA MÊME.

QUoique tout retentiſſe des plaintes que la Sœur ANTOINETTE a faites de ma dureté, & qu'elle ait plus contribué par-là à me faire paſſer pour un homme farouche, & ennemi de toutes les cordialités & de toutes les tendreſſes de l'amitié la plus chrétienne, que je n'aurois fait en bien des années par mes actions; je lui veux témoigner néanmoins que mon reſſentiment contre elle ne va pas juſqu'à lui vouloir faire injuſtice, en la privant de ce qui lui appartient légitimement; & même que ma réſolution de garder le ſilence avec elle, n'exclut que les Lettres de pure civilité, & qu'ainſi ce n'eſt pas la bleſſer que de lui écrire que Mr. de Ste. Marthe m'a envoyé depuis deux ou trois jours une Image que je lui avois demandée pour elle il y a bien du temps, & que je

m'acquitte de ma commiſſion en la lui faiſant tenir avec cette Lettre. Mais parceque ſi j'en demeurois-là, elle ſeroit, comme je crois, mal ſatisfaite de moi ; je m'en vais tâcher de l'entretenir un peu plus long-temps, en me jettant ſur quelque matiere. Et comme il ne s'en préſente point d'autre que celle de ces Sentences ſpirituelles, que l'on fait écrire au dos de ces Images par des perſonnes de piété, il m'eſt venu dans l'eſprit de faire quelques réflexions ſur cette pratique des Sentences écrites au dos de ces Images.

Il faut d'abord demeurer d'accord que ce ſeroit être téméraire, que de condamner abſolument la coutume d'écrire des Sentences au dos des Images. Tant de perſonnes de piété qui y ont affection, & qui demandent de ces Sentences, ſemblent ſuffire pour la mettre à couvert de la cenſure de ceux qui la voudroient blâmer ſans exception. Il y a d'ailleurs des vûes de dévotion qui y peuvent porter. Il eſt toujours bon d'avoir liaiſon avec ceux que l'on a ſujet de regarder comme étant ſincerement à Dieu : Et toutes ces petites choſes contribuent en quel-

que ſorte à former & à entretenir cette union. On peut croire auſſi qu'ils n'écrivent point ces Sentences, ſans prier pour ceux à qui ils les donnent. Or nous avons interêt de nous procurer les prieres des gens de bien. Enfin, comme il a plu à Dieu d'éclairer les hommes par d'autres hommes, plûtôt que de les inſtruire par lui-même, on peut avoir en vûe d'honorer cette conduite de Dieu, en demandant des inſtructions à des perſonnes que l'on eſtime éclairées, pour les regarder, non comme venant d'eux, mais comme nous ayant été données de Dieu par leur entremiſe.

En voilà aſſez pour mettre ceux qui aiment ces Sentences, hors d'interêt, & pour leur ôter le droit de juger que ce ſoit eux que l'on a en vûe dans ce que je dirai enſuite ſur cette pratique. J'avoue que l'on en peut uſer ſaintement : je les mets du nombre de ceux qui en uſent de la ſorte : qu'ils n'y prennent donc de part, qu'autant qu'il eſt utile de craindre toujours les défauts humains, & de ſe défier des ſurpriſes de l'amour-propre.

Je crois donc que ſi ces recherches d'Images & de Sentences ſpirituelles,

peuvent avoir quelquefois un principe de piété, elles ont auſſi ſouvent une ſource fort humaine, où la grace a beaucoup moins de part que la nature. Et ce qui doit confirmer dans cette penſée, eſt que l'on voit d'ordinaire les perſonnes les moins mortifiées, & les plus attachées à elles-mêmes, s'empreſſer plus que les autres à faire des amas de ces ſortes de choſes. La cauſe n'en eſt pas malaiſée à deviner. C'eſt qu'elles y trouvent trois choſes qui ſont fort au goût de l'amour-propre, l'amuſement, la particularité, & des marques ſenſibles d'affection & d'application à elles. On demande ces Sentences, on les reçoit, on les lit, on s'en entretient. Cela amuſe toujours un peu celles qui ne ſont pas beaucoup occupées d'autres choſes.

Elles penſent, en les liſant, que ces inſtructions ſont pour elles ſeules, & elles voient en même-temps qu'elles ont occupé ſeules l'eſprit & le cœur de celui qui les a écrites, & c'eſt ce qui leur en plaît le plus. Elles aimeroient beaucoup moins ces mêmes verités, ſi elles étoient écrites à un autre, ou ſi elles avoient été adreſſées en commun à quelque Communauté, parcequ'elles

n'y verroient pas ce regard particulier vers elles-mêmes qui les contente. Ce n'eſt donc pas la verité qu'elles aiment; c'eſt que cette verité leur eſt particuliere, & qu'elle eſt un ſigne de la conſideration qu'on a pour elles. Mais il faut de plus que cette conſideration ſoit rendue ſenſible par quelque marque extérieure; ſans cela, la charité la plus pure & la plus ardente qu'on puiſſe avoir pour nous, nous touche peu. Qui ne ſait que les Saints ont pour nous plus de charité que tous les hommes qui ſont ſur la terre? Cependant, parceque nous n'en avons pas de preuves ſenſibles, on en eſt beaucoup moins touché que de quelque petit témoignage d'affection, qu'on reçoit dans le monde de quelques miſerables créatures.

Qui nous aſſurera donc que dans cette recherche d'Images & de Sentences de dévotion, nous ne cherchions en effet des prétextes ingénieux pour nous contenter nous-mêmes, au-lieu de contenter Dieu? Et nous avons d'autant plus de ſujet de le craindre, que lorſque ces vûes ſecrettes d'amour-propre nous manquent, il ne paroît pas que nous ayions le même zele pour les verités de Dieu.

Les plus grandes, les plus néceſſaires & les plus terribles ne ſont point d'impreſſion ſur nous, parcequ'elles ſont communes. Et il ſemble qu'il faudroit que l'Evangile ne fût que pour nous, afin que nous en fuſſions touchés; & que nous trouverions bien un autre goût aux Lettres de S. Auguſtin, de S. Bernard & des autres Saints, ſi elles nous avoient été adreſſées; & que les Ecrits de S. François de Sales nous plairoient bien davantage, ſi nous pouvions penſer que nous fuſſions cette Philothée & ce Theotime à qui il parle.

Ces inſtructions que l'on écrit ſur ces Images, ne ſont-elles pas par-tout? Mais quoiqu'elles ſoient par-tout, elles ne plaiſent pas néanmoins par-tout. Il faut qu'elles ſoient au dos d'une Image, & que cette Image ſoit à nous, écrites pour nous, & de la main d'une certaine perſonne. Tout cela eſt de l'eſſence de notre dévotion.

Cependant qu'y a-t-il de plus oppoſé à la charité que ces mouvemens? Non-ſeulement elle n'aime pas moins les choſes de Dieu, parcequ'elles ſont communes; mais elle voudroit que tout le monde y eût part comme nous, & même plus que nous.

Que s'il falloit néanmoins, afin de nous rendre aimables les verités de la Religion, que nous les regardaſſions comme étant pour nous en particulier; on en trouve des voies dans cette Religion même, ſans avoir recours à l'amour-propre. Car il eſt vrai que toute la Religion eſt tellement pour tous les fideles en commun, qu'elle eſt auſſi toute entiere pour chacun d'eux en particulier. Le ſalut du moindre des Elus auroit ſuffi pour faire deſcendre Jeſus-Chriſt du Ciel, & le conduire à la mort de la croix. Il en eſt de même des verités de ſon Evangile; il ne les propoſe pas ſeulement à tous les Chrétiens en général, mais il a eu en vûe en les faiſant écrire, chaque fidele en particulier. Et ainſi c'eſt une penſée ſolide que de regarder chaque parole de l'Evangile, comme un Billet & une Sentence que Jeſus-Chriſt nous adreſſe, puiſqu'il eſt certain qu'il l'a voulu prononcer pour nous, & que la part qu'il y donne aux autres n'empêche pas qu'elle ne nous ſoit propre & particuliere.

Or ce que je viens de dire de l'Evangile, ſe peut auſſi dire en quelque ſorte des Livres des Saints. Quoiqu'ils n'ayent

n'ayent pas penſé à nous en les écrivant, Dieu y a penſé pour eux, & il nous avoit en vûe lorſqu'il leur a fait écrire des choſes qu'il ſavoit bien que nous lirions en un certain temps.

Je m'imagine qu'après cela perſonne ne ſe pourra plaindre que j'aye décrié la dévotion des Sentences écrites ſur des Images. Je montre au-contraire une voie d'en avoir tant que l'on voudra, ſans avoir jamais beſoin d'en demander à perſonne.

Car on n'a pour cela qu'à lire quelque choſe de S. Auguſtin, de S. Chryſoſtome, de S. Bernard, ou de quelque autre Saint, & en extraire ſoi-même quelque Sentence dont on aura été touché : l'on trouvera dans ces Sentences, tout ce qu'on pourroit trouver dans les Images de toutes les perſonnes de piété qu'on aime le mieux. Premierement, on peut s'aſſurer que ces Sentences ſont faites pour nous, & que Dieu nous a eu en vûe en les faiſant écrire. On doit croire de plus, qu'au-lieu que les hommes écrivant ces billets, ne penſent plus à nous lorſqu'ils les ont écrits ; les Saints au-contraire qui ſont devant Dieu, ont toujours les yeux ſur nous, qu'ils voient

l'usage que nous faisons de leurs paroles ; & qu'ils demandent à Dieu pour nous la grace qui nous les peut rendre utiles.

Voilà donc la particularité que l'on peut justement demander. Il n'y a que la sensualité qui y manque, & c'est à quoi la foi devroit suppléer, en nous rendant les choses invisibles aussi visibles que celles que nous voyons par les sens, comme l'Ecriture le dit de Moïse : *Invisibilem tanquam videns sustinuit : Il demeura ferme & constant comme s'il eût vû l'Invisible.* C'est ce que nous devons souhaiter, & l'usage que nous devrions faire de cette pratique de dévotion, où l'on doit se séparer du commerce des créatures, pour s'unir davantage à Dieu & pour vivre plus en sa présence, comme parle l'Ecriture. Je la prie de demander cette grace pour moi, & de me faire la justice de croire que je suis veritablement, &c.

Hebr. 11. 27.

LETTRE XVII.

De la néceſſité de fournir les Religieuſes de bons Livres ; Qu'une Religieuſe doit être en état de ſe paſſer de Directeurs quand Dieu ne lui en donne pas.

A LA MÊME.

AU-lieu de répondre, ma très-chere Sœur, aux proteſtations d'amitié & de reconnoiſſance qui rempliſſent vos Lettres comme votre cœur, & dont je vous dirai ſeulement une fois pour toutes, que j'en ſuis auſſi perſuadé que vous le devez être de celles que je vous ai faites; j'aime mieux prendre pour ſujet de cette Lettre-ci quelques articles de vos deux dernieres, qui m'ont donné ſujet d'y faire quelques réflexions.

Le premier point regarde la gronderie de Madame N. ſur laquelle il ne m'eſt pas difficile de me juſtifier des deux ſujets qu'elle en prend. L'un, qui eſt que j'ai empêché Monſieur N..... de l'aller voir, eſt entierement injuſte. Il eſt bien vrai qu'à l'inſtance de M..... je fis ce que je

pus pour rompre une partie que l'on avoit faite, mais il n'eſt pas vrai néanmoins que ce ſoit moi qui l'ait rompue. Ce fut Monſieur l'Abbé..... qui allegua tant de difficultés, qu'on jugea la choſe impoſſible; & depuis même elle s'eſt renouée & rompue enſuite, ſans que j'y aye eu aucune part.

Le ſecond ſujet a un peu plus d'apparence ſelon le monde, mais je doute qu'il en ait plus ſelon Dieu. C'eſt qu'ayant été touché de la diſette extrême de Livres que je trouvai dans ſon Monaſtere, & de la qualité de ceux qu'on y liſoit, & y étant attiré par la maniere dont les Religieuſes qui me conduiſoient, en parlerent; je dis que je croyois que Madame N..... avoit bien ſoin de leur donner ce qui leur étoit néceſſaire pour leur corps, mais qu'il étoit vrai que pour leur eſprit, elle les nourriſſoit de pain & d'eau. Mais je le dis à des perſonnes à qui je ne donnois aucune nouvelle lumiere ſur ce ſujet, & qui avoient témoigné qu'elles n'en penſoient pas moins. Et quand elles ne l'auroient pas penſé, je n'aurois pas cru faire une faute, en tâchant de leur faire naître le déſir d'une nourriture plus ſolide que celle qu'on leur

donne. On adoucit même cela par quelque diſcours obligeant pour Madame N..... & on tâcha de perſuader aux Religieuſes, que faiſant tant d'autres dépenſes pour ſon Monaſtere, elle ne plaindroit pas celle qu'elle devroit faire en Livres, ſi on lui en faiſoit voir la néceſſité. Pour la maxime de ſpiritualité par laquelle elle a tâché de ſe juſtifier devant vous, je ne vous en dirai rien, ſinon qu'elle eſt auſſi extraordinaire que ſa conduite en ce point. Il eſt bien certain au-moins que ce n'eſt pas celle des Saints, qui ont toujours cru qu'il falloit ſoutenir la priere par la lecture, & la lecture par la priere; que comme on parloit à Dieu par la priere, on écoutoit Dieu par la lecture, & que comme il eſt auſſi important d'écouter Dieu, comme de lui parler, la lecture & la priere ſont deux devoirs également néceſſaires au commun des Fideles. Il y a même cette différence entre l'une & l'autre, que l'exercice de l'Oraiſon mentale, en la maniere qu'elle ſe pratique préſentement, quoiqu'il ſoit utile à pluſieurs ames, ne s'eſt introduit néanmoins dans l'Egliſe que depuis quelques ſiecles, n'y en ayant rien de preſ-

crit dans aucun des anciens Ordres, où les Religieux ſe contentoient de lire l'Ecriture, & les ouvrages des Peres avec réflexion, & en priant Dieu pendant leurs lectures, ſelon qu'ils y étoient excités : au-lieu qu'il n'y a pas un Saint, ni un Inſtituteur d'Ordre, qui n'ait recommandé la lecture des Livres ſolides, comme une pratique eſſentielle à ceux qui font profeſſion de piété. Il y a donc lieu de ſouhaiter à cette Dame d'autres penſées ſur ce ſujet, & de craindre pour elle, qu'étant obligée par ſa charge de procurer à ſes Religieuſes tout ce qui les peut avancer dans la piété, Dieu ne lui demande compte de tout le bien qu'elles ne font pas, & que des inſtructions plus ſolides leur auroient fait faire; & de tout le mal qu'elles peuvent faire, & que de bonnes lectures auroient peut-être empêché.

Le ſecond point de votre Lettre eſt la peine que vous témoignez du retour d'une perſonne, que vous aimeriez mieux en une autre place que celle qu'elle occupe. Il ſuffiroit de vous dire ſur ce ſujet, ma très-chere Sœur, que puiſque vous n'y avez rien contribué, & que vous êtes hors d'état de l'empê-

cher, la volonté de Dieu eſt claire à votre égard, & que toutes les volontés de Dieu méritent d'être adorées, & nous ſont même utiles, ſi nous nous y ſoumettons avec l'humilité & la confiance que nous devrions. Mais l'ouverture avec laquelle vous me parlez, fait que je ne ſaurois m'empêcher de vous dire diverſes choſes qui me ſont venues dans l'eſprit, non pas tant ſur le ſujet de cette perſonne que je ne connois pas aſſez pour en juger, que ſur l'état de pluſieurs Religieuſes, qui ont ſujet de ſe plaindre de n'avoir pas de Confeſſeurs en qui elles puiſſent prendre confiance. La premiere choſe, ma très-chere Sœur, qu'il m'a ſemblé que ces perſonnes devroient penſer, eſt que ſi le mal dont elles ſe plaignent, eſt un des plus grands, c'eſt auſſi un des maux les plus communs, & les plus univerſels de l'Egliſe. Car combien penſez-vous qu'il y ait de Monaſteres qui ayent des Confeſſeurs, tels qu'ils auroient ſujet d'en déſirer? Combien y a-t-il peu de Paroiſſes pourvûes de bon Paſteurs, & de Diocèſes de bons Evêques? On fait quelquefois des Provinces entieres, ſans trouver un homme à qui on puiſſe

confier sa conscience ; & ceux même qui seroient bons à quelques-uns, ne le sont pas pour les autres. La disette est encore plus grande dans les autres Royaumes : & une Religieuse Brigittine ma dit à Bruxelles, qui est une Ville où il y a encore de la piété, qu'il leur étoit presque impossible de trouver des Prêtres qui ne s'enivrassent point. Ce mal si ordinaire n'a pas commencé en ce siecle, il a été dans tous : & l'une des plus grandes tentations, par lesquelles Dieu a toujours éprouvé les fideles, a été la disette des vrais Pasteurs. Quels Pasteurs avoient ces Chrétiens, qui étoient obligés de s'en aller dans les deserts, pour éviter les persécutions ? Quels Pasteurs avoient tant de bons Chrétiens qui ont vécu dans l'Orient, pendant que presque tous les Evêques & les Ecclesiastiques étoient ou Ariens, ou Eutichéens, ou Monothelites, ou Iconoclastes ? Cela est arrivé plusieurs fois & dans plusieurs Royaumes. Cependant plusieurs Fideles n'ont pas laissé de s'y sauver, malgré le peu de lumiere de leurs Pasteurs. Et comme les ténébres se sont accrues à mesure qu'on s'est éloigné des premiers siecles, cette

même tentation eſt devenue & plus grande & plus univerſelle.

Mais comme nonobſtant ce terrible effet de la juſtice de Dieu ſur l'Egliſe, il veut que les ames s'y ſauvent ; il veut par-conſéquent qu'elles tâchent de s'établir dans une force capable de ſe ſoutenir dans la privation de ce ſecours ; & il leur ordonne de lui demander continuellement, qu'il envoie des Ouvriers dans ſa moiſſon. S'il veut qu'elles en cherchent ſincerement, & qu'elles eſperent toujours d'en obtenir de ſa bonté ; il ne veut pas néanmoins qu'elles tombent dans l'abattement, quand il les en prive, pour exercer ſa juſtice, ou ſur elles, ou ſur d'autres qui ont mérité ce châtiment. Elles doivent donc être en état de ſubſiſter & de marcher elles-même ſans cet appui, qui eſt ſi rare en ce temps, en croyant que Dieu qui eſt celui qui les ſoutient par les Paſteurs, les peut auſſi ſoutenir ſans les Paſteurs, pourvû qu'elles lui ſoient fidelles, & qu'elles uſent bien des moyens qu'il leur laiſſe pour opérer leur ſalut. Si cela eſt poſſible au commun des Chrétiens, parmi toutes les tentations qui les environnent dans le monde ; combien l'eſt-il plus aux Re-

ligieuſes, à qui leur état fournit tant de moyens qui peuvent ſuppléer au défaut d'un bon Confeſſeur, quand il arrive qu'elles en ſont privées? Leur Regle leur détermine preſque toutes leurs actions & la maniere de les faire, leur chemin leur eſt marqué, elles ſavent où elles doivent mettre tous leurs pas, Dieu leur parle viſiblement par leurs Conſtitutions, ou par leurs Supérieures; elles n'ont qu'à s'y attacher d'autant plus fortement, qu'elles ont moins d'autres ſecours. Et ſi elles le font comme il faut, elles trouveront peut-être dans cette fidelité plus qu'elles n'auroient trouvé dans l'inſtruction des perſonnes les plus éclairées. Après tout elles doivent penſer que, quelque grande que ſoit l'utilité d'un Confeſſeur, elle n'eſt pas telle que ſans ce ſecours on ne puiſſe ſe ſanctifier dans les Monaſteres. Car pendant les premiers ſiecles de l'Egliſe, non-ſeulement les Religieuſes n'avoient pas de bons Confeſſeurs, mais elles n'en avoient point du-tout, ſinon pour les crimes, qui ſont rares dans les Religieuſes bien reglées, & pour leſquels les bonnes Religieuſes n'en ont jamais beſoin, parcequ'elles n'en commettent

point. Qui empêche donc qu'on ne ſe ſanctifie préſentement par les mêmes moyens, par leſquels tant de perſonnes ſe ſont ſanctifiées dans ces ſiecles-là ? Puiſqu'on a même au-deſſus de celles qui y ont vêcu, & l'humiliation de la Confeſſion des péchés veniels, qui eſt toujours très-utile, à quelque Prêtre qu'on la faſſe, & la grace de l'abſolution que l'on reçoit. Si l'on n'y trouve pas toute la lumiere que l'on y doit déſirer, ne la peut-on pas trouver ailleurs, comme dans la conduite de ſa Supérieure, dans les bons Livres, & dans les avis qu'on peut demander extraordinairement à des perſonnes qui ſont éclairées ? Il ne faut donc pas s'occuper tellement de la privation de ce moyen, qu'on perde le ſentiment & la reconnoiſſance qu'on doit à Dieu, pour tant d'autres qu'il nous laiſſe. Mais il faut tâcher au-contraire d'obtenir par une fidelité plus exacte à bien uſer des autres moyens que nous avons, que Dieu nous accorde encore celui-là, que nous ne devons jamais ceſſer de lui demander, ni déſeſperer d'obtenir. C'eſt, ce me ſemble, ma très-chere Sœur, la diſpoſition où doivent être tant de Religieuſes qui

ſont dans cette peine dont vous parlez. J'ajouterois encore quelque choſe ſur celle que vous touchez en paſſant, & dont vous témoignez déſirer que j'écriviſſe quelque choſe : mais on l'a fait ſi pleinement, & d'une maniere ſi remplie d'onction & de lumiere, dans un Traité exprès, imprimé dans le *Recueil ſur la charité*, & qui a pour titre, *De l'Amour des ennemis*, c'eſt-à-dire de tous ceux qui nous choquent & nous contrarient en quoi que ce ſoit, que je vous avoue que je ne vois pas ce qu'on y pourroit ajouter. J'aime donc mieux vous y renvoyer dans l'aſſurance qu'après l'avoir lu, vous trouverez tant d'abondance dans cette ſource de richeſſes ſpirituelles, que vous n'aurez rien à déſirer davantage. Permettez-moi de vous établir diſtributrice des recommandations, envers celles auſquelles vous ſavez que j'en dois. Je ne nommerai que Madame N..... Je lui ai obligation de la Lettre qu'elle a pris la peine de m'écrire, & je l'en remercie très-humblement.

LETTRE XVIII.

Qu'il faut garder avec ſoin toutes les bonnes coutumes.

A LA MÊME.

NOn-ſeulement je ne veux pas oublier, ma chere Sœur, la bonne coutume que j'ai priſe de vous écrire en ce temps-ci ; mais je veux tâcher de vous montrer qu'il faut, autant qu'il eſt poſſible, n'en oublier aucune en quelque matiere que ce ſoit ; puiſque ſi elle eſt bonne, nous ne ſaurions l'oublier, qu'en nous privant d'un bien par notre négligence, & que cette privation eſt non-ſeulement mauvaiſe en elle-même, mais qu'elle peut avoir de mauvaiſes ſuites. Car ſi l'on y prend garde, tous les exercices qui compoſent la vie religieuſe, ne ſont qu'un amas de bonnes coutumes ; & c'eſt ce qui a donné lieu aux ſaints Fondateurs, & à la bienheureuſe Fondatrice de votre Inſtitution, d'appeller Coutumier le Livre où ils les ont renfermées.

Toute la bénediction & l'avantage

de cette vie conſiſte dans la fidelité que l'on a à obſerver ces ſaintes coutumes, & cette fidelité recevroit une breche conſiderable, ſi l'on en omettoit quelqu'une, pour petite qu'elle fût, puiſqu'on donne par-là ouverture à négliger de même les autres.

On peut dire même, que c'eſt ruiner abſolument toutes les obſervances, que d'en négliger quelqu'une de deſſein formé & avec mépris. Car le motif qui nous fait recevoir les veritès de la foi, étant l'autorité de Dieu, qui nous les propoſe par l'Egliſe; & ce motif général nous les faiſant embraſſer toutes ſans exception, nous n'en pourrions rejetter aucune, ſans les rejetter toutes en quelque façon, en ruinant dans notre eſprit l'autorité de l'Egliſe, qui eſt ce qui nous fait recevoir toutes les autres. De même toutes les Conſtitutions d'un ſaint Inſtitut, étant toutes liées par l'autorité de l'Egliſe qui les a approuvées, & par la volonté des Fondateurs qui les ont établies; celles qui ont embraſſé cet Inſtitut, n'en pourroient rejetter aucune, ſans renoncer à leur engagement, & ſans ouvrir la porte à négliger de même toutes les autres, qui

ne ſont appuyées que ſur la même autorité.

Mais il n'eſt pas difficile de perſuader en général les perſonnes qui ont de la piété, qu'il eſt bon de ne négliger volontairement aucune des ſaintes coutumes auſquelles elle ſe ſont engagées. Il eſt bien plus difficile de les empêcher de les oublier ; car cet oubli a dans nous des cauſes bien naturelles, & dont il eſt néceſſaire de ſe défendre par un effort continuel.

L'eſprit de l'homme étant auſſi borné & auſſi étroit qu'il l'eſt, une application le détourne d'une autre ; un objet qui l'occupe, efface peu-à-peu les objets qui l'occupoient auparavant ; les idées les plus vives s'évanouiſſent peu-à-peu, les paſſions ſe chaſſent l'une l'autre, & les traces des choſes paſſées que nous avons dans la mémoire, deviennent peu-à-peu ſi obſcures, qu'enfin il n'en reſte preſque rien.

Quoi qu'en diſe la Sœur Antoinette, je ne crains pas trop de parler témérairement, en lui diſant qu'elle penſe moins à nous, que lorſque nous partîmes de N..... qu'elle n'a pas tant d'envie ni d'écrire, ni qu'on lui

écrive ; Que ce commerce lui eſt plus indifférent : & je ne ſai s'il ne viendroit point un temps où il pourroit même lui être pénible. Je ne veux pas pouſſer ma défiance juſqu'à lui dire que peut-être elle a moins de charité pour nous, & moins de fidelité à nous recommander à Dieu ; c'eſt à elle à s'examiner ſur ce point. Mais il eſt toujours bon de l'avertir qu'elle le doit craindre ; & que ſi elle n'y prend garde, la pente de la nature la portera-là.

Mais ce qu'il y a de plus fâcheux dans cet oubli où l'on tombe inſenſiblement, eſt que les bonnes coutumes conſiſtant dans les pratiques extérieures qui en font comme le corps, & dans l'eſprit intérieur de piété qui y doit être joint, & leur ſervir en quelque ſorte d'ame & de vie, l'oubli attaque encore plus l'eſprit que le corps de ces coutumes. Car encore pour les pratiques extérieures, il y a cet avantage, qu'en les obſervant on remédie à l'oubli, qu'on les retrace en quelque ſorte dans la mémoire. Mais tant s'en faut que l'obſervance des coutumes faſſe cet effet à l'égard de l'eſprit intérieur, qu'elle contribue en quelque ſorte à l'éteindre ; de ſorte que pour

pratiquer, comme il faut, ces coutumes, il faut faire un effort continuel pour ne les pas pratiquer par coutume, c'eſt-à-dire ſans réflexion, & par une certaine impreſſion qui n'eſt que dans l'imagination, & nullement dans le cœur.

A moins que de faire cet effort, & de ſe renouveller ſouvent dans cet eſprit, il ſe trouve que toute notre regularité n'eſt qu'un corps ſans ame. C'eſt à quoi ſont deſtinés en particulier dans les Religions, les retraites annuelles, les renouvellemens des vœux, & même les examens & les oraiſons de chaque jour. Mais comme il n'y a rien de petit dans la vie chrétienne, & que les moindres liaiſons de charité que nous avons avec d'autres fideles, nous doivent être conſiderables; la Sœur Antoinette doit trouver bon, ce me ſemble, que je l'exhorte à ſe ſervir de l'engagement où je ſuis entré de lui écrire une fois par an, pour ſe renouveller auſſi dans la charité qu'elle doit avoir pour moi, pour faire une revûe ſur la maniere dont elle s'en eſt acquittée l'année paſſée, & de bonnes réſolutions pour s'en acquitter comme il faut à l'ave-

nir. Elle ſait bien que ce que je lui demande ſur ce point, ſe réduit à ſa charité & à ſes prieres. C'eſt l'application particuliere que je la prie de faire des principes généraux que j'ai établis, qui étant auſſi vrais à mon égard qu'au ſien, m'obligent à en faire le même uſage envers elle, que je ſouhaite qu'elle en faſſe à mon égard. Je ſuis, &c.

LETTRE XIX.

Qu'on doit avoir grand égard à tout ce qui nous avertit que notre vie ſe paſſe.

A LA MÊME.

IL eſt temps, ma très-chere Sœur, que je m'acquitte envers vous d'une dette que je conſidere comme fort importante, puiſque c'eſt une dette de charité, de reconnoiſſance & de juſtice. Et je m'y ſens d'autant plus obligé, que je ſuis perſuadé que vous avez plus droit qu'une autre, d'être une créanciere un peu exacte; parceque prévenant, comme vous faites, ceux à qui vous ne devez rien, par tant de témoignages d'affection, & par tous

les bons offices que vous leur pouvez rendre, il eſt bien juſte au-moins qu'on ſoit ponctuel à s'acquitter envers vous de ce qu'on vous doit. C'eſt d'ailleurs ſi peu de choſe qu'une Lettre, & une Lettre par an, & encore d'une perſonne comme moi, que ce ſeroit grande pitié que de la faire attendre, & de différer ſi long-temps un ſi petit devoir. Voilà donc, ma chere Sœur, cette Lettre annuelle, à laquelle je me ſuis réduit par bien des raiſons, dont je ne vous ai encore dit qu'une partie. Et de-peur que vous ne la mépriſiez, comme vous en avez aſſez de ſujet, je m'en vais tâcher de la relever, non par ce qu'elle contient, mais par cette circonſtance qui l'accompagne; c'eſt-à-dire, parceque je ne vous écris qu'une fois par an.

Le premier avantage qu'elle tire de cette circonſtance, eſt qu'elle devient par-là une marque que notre voiage s'avance, & que nous avons fait un grand pas vers l'éternité. Vingt ou trente de ces pas nous y conduiront, & peut-être beaucoup moins. Auſſi elle m'avertit en l'écrivant, & elle vous avertira en la recevant, de ſonger ſi nous faiſons tout ce qu'il faut

pour le rendre heureux ; & ſi nous ne nous détournons point de notre chemin, ſi nous ne nous y arrêtons point, ſi nous ne nous chargeons point de choſes inutiles qui nous empêchent de marcher légerement ; & enfin ſi nous y penſons autant que la fin de ce voyage mérite qu'on y penſe.

Il eſt vrai que cet avertiſſement ſe trouve joint à quantité d'autres choſes, ou plûtôt à toutes les choſes du monde. Car tout s'écoule & tout paſſe ; & tout ce qui paſſe nous avertit que nous paſſons, que notre vie s'écoule, & que nous approchons du temps où il n'y aura plus de temps. Mais comme la foibleſſe de notre eſprit ne permet pas que nous ſoyions toujours occupés de ces penſées, il eſt bon qu'elles ſoient renouvellées par certains objets ; & je me tiendrois heureux ſi cette Lettre en étoit un, & qu'elle fît cet effet en vous & en moi.

Le ſecond eſt plus particulier, & n'eſt pas moins conſiderable. C'eſt, ma très-chere Sœur, que cette réduction de notre commerce à une Lettre par an, fait voir que l'amitié chrétienne n'a pas beſoin de tant de communications. Car je puis, ce me ſem-

ble, me rendre ce témoignage, que j'ai autant d'affection pour la Sœur Antoinette, que ſi je lui écrivois & recevois d'elle des Billets tous les huit jours ; & que j'ai ſi bonne opinion d'elle, que je repondrois preſque autant ſur ce point, de ſa diſpoſition que de la mienne.

Il eſt d'autant plus avantageux d'être perſuadé de cette verité, qu'elle nous fait voir que ſouvent ces prétextes de conſerver l'amitié que l'on prend pour entretenir des communications inutiles, ne ſont pas ſolides ; & que la diſcipline des Monaſteres qui retranche quelquefois cette liberté aux Religieuſes, ne les prive d'aucun avantage. Ce ne ſont pas ces communications avec les perſonnes du dehors qui leur peuvent être utiles ; il y en a peu au-contraire qui ne leur ſoient dangereuſes : c'eſt leur charité & leur amitié. Car elles ont beſoin, comme les autres, de la charité de tout le monde, & l'amitié chrétienne eſt un bien pour elles, auſſi-bien que pour les ſéculiers. Il eſt donc utile qu'elles ſachent, que cette amitié peut ſubſiſter ſans ces communications ; & que quand la régularité les en prive, elle leur laiſſe

en même-temps tout ce qu'il y a de réel & de ſolide dans ces liaiſons, qui eſt l'union des cœurs qui produit les prieres que l'on offre à Dieu les uns pour les autres.

N'eſt-ce pas encore un avantage conſiderable, que de mettre les choſes en état que l'amitié ne puiſſe être troublée ni inquiétée par qui que ce ſoit? Or le moyen de le faire eſt d'en uſer comme nous en uſons enſemble. Car que l'on mette telle Supérieure qu'on voudra à la tête de votre Communauté, quand ce ſeroit même la M. N... il faudroit qu'elle fût bien peu raiſonnable, pour trouver mauvais que je me recommandaſſe une fois par an aux prieres de la Sœur Antoinette, & que je l'aſſuraſſe de la continuation de mon affection & de mon reſpect.

Je ne ſai ſi j'oſerois compter entre les utilités de cette pratique, que c'eſt un moyen de rendre les amitiés ſtables, immobiles & invariables, & de les mettre hors d'état d'être altérées par aucune des cauſes qui refroidiſſent ſouvent celles qui paroiſſent les plus étroites. Car toutes ces cauſes ne produiſent ce mauvais effet, que par

le commerce que l'on a enſemble, & on les retranche toutes, en retranchant cette communication ; puiſqu'il faudroit être de bien mauvaiſe humeur pour ſe brouiller, quand on ne s'écrit qu'une fois par an. J'avoue que cet inconvénient n'étoit guéres à craindre, ni de ma part, ni de celle de la Sœur Antoinette. Mais il eſt toujours bon qu'elle apprenne ce ſecret, qui peut être utilement pratiqué à l'égard de bien des gens ; & qu'elle ſache qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour fixer l'inconſtance des eſprits, que d'éviter le fréquent commerce, qui eſt la ſource des diviſions.

Je ne prétens pas néanmoins, comme je l'ai dit, employer cette raiſon à ſon égard ; mais en voici une autre, qui me touche beaucoup davantage.

Il eſt aſſez aiſé de ne donner à ceux que l'on aime aucun ſujet de ſe plaindre de nous en cette vie : mais il n'eſt pas ſi facile de ne leur donner aucun ſujet de nous faire des reproches en l'autre, où nous ne manquerons pas de nous plaindre de tous les dommages ſpirituels qu'on nous aura cauſés. La Sœur Antoinette me doit donc pardonner, ſi dans le déſir que j'ai d'être

bien avec elle, & en ce monde & en l'autre, j'ai ſoin d'éviter qu'elle me puiſſe reprocher un jour de l'avoir inutilement amuſée, & de lui avoir fait perdre quelque partie d'un temps qu'elle a conſacré tout entier à Dieu. Plus ſon amitié m'eſt précieuſe, plus il me ſemble que je la dois ménager, & n'en uſer que comme l'on uſe de ces vaſes de grand prix, que l'on ne fait pas ſervir tous les jours, de-peur que cet uſage ſi fréquent n'en terniſſe la beauté.

Voilà, ma très-chere Sœur, bien des raiſons pour une choſe qui n'en avoit pas beſoin, & dont vous êtes, comme je crois, auſſi perſuadée que moi; & j'en aurois quelque ſcrupule, ſi je ne penſois que vous écrivant ſi rarement, il falloit que ma Lettre tînt lieu au-moins d'une viſite d'un quart-d'heure. Vous n'en ſerez pas tant aſſurément à la lire, & vous comprendrez facilement que mon principal but dans tout ce diſcours, eſt de vous perſuader que je vous honore ſincerement, que je regarde votre amitié comme un très-grand bien pour moi, & que je vous demande inſtamment l'aſſiſtance de vos prieres. Comme j'ai

les

les mêmes ſentimens pour toute votre Communauté, & en particulier pour celles que j'ai eu l'honneur de voir, je vous ſupplie de les en aſſurer, & de leur demander la continuation de leur amitié & de leurs prieres, pour une perſonne qui les honore veritablement, & dont l'amitié a cela de commode, qu'elle n'eſt pas importune.

LETTRE XX.

Trois diſpoſitions avec leſquelles on doit attendre la mort.

A LA MÊME.

JE m'étois voulu faire un mérite, ma très-chere Sœur, en devançant le terme auquel je ſuis obligé de vous rendre un certain devoir annuel, dont nous ſommes convenus enſemble, & je prétendois même témoigner par-là que rien n'étoit capable de m'empêcher de vous donner des preuves de mon amitié & de mon reſpect; puiſque je n'en avois pas été détourné par une certaine Lettre remplie de louanges que vous écrivez à ma Sœur, ſur laquelle j'aurois bien des choſes à dire. Mais tous mes deſſeins ont été renver-

ſés par des affaires preſſées, qui me retiennent à Paris depuis près d'un mois, & qui ne m'ont pas permis d'achever cette Lettre que j'avois déja commencée: de ſorte que comme elle n'eſt plus de ſaiſon, j'ai pris le parti d'en faire une autre. Je ne veux pas même en prendre pour ſujet, comme j'en avois eu quelque penſée, le ſoin qu'on doit avoir de retrancher de l'amitié chrétienne toutes ces louanges & ces marques d'eſtime, qui ne peuvent ſervir qu'à faire conclure qu'on connoît peu ceux à qui on les donne. Je ne veux point avoir de différend avec vous, parcequ'il me ſemble qu'il n'eſt pas raiſonnable que ne vous écrivant qu'une fois l'an, j'emploie ma Lettre à vous faire des reproches. Mais comme je ſai auſſi que vous ne déſirez pas que ces Lettres ne ſoient remplies que de ces proteſtations générales d'amitié & de reſpect, que l'on ſuppoſe facilement ſans qu'on les exprime, je m'en vais vous faire voir en quelle monoie j'ai deſſein à l'avenir de ſatisfaire à ce que je vous dois. C'eſt, ma très-chere Sœur, que ne me ſentant pas par moi-même aſſez riche pour cela, je prétens avoir recours aux ri-

cheſſes d'autrui, en vous choiſiſſant dans les Livres des Peres, quelques Sentences qui contiennent quelques avis importans pour le reglement de notre vie. Et pour commencer dès-à-préſent, en voici une que j'ai choiſie pour cette année-ci, qui mérite bien certainement qu'on y faſſe réflexion. Elle eſt tirée d'une Lettre de S. Auguſtin, & je la mettrai ici en Latin & en François.

Supremum vitæ diem quem nulli mortalium evitare conceditur, vel avidus, vel ſecurus, vel non deſperatè ſollicitus, non in vanitate erroris, ſed in ſoliditate veritatis expectes; c'eſt-à-dire, *Vous devez attendre le dernier jour de votre vie, que perſonne ne peut éviter, ou avec un ardent déſir, ou avec tranquillité, ou avec une crainte qui n'aille pas juſqu'au déſeſpoir; & il faut que ces diſpoſitions ſoient fondées non ſur la vanité de l'erreur, mais ſur la ſolidité de la verité.*

Il me ſemble, ma très-chere Sœur, que j'ai raiſon de dire que ce paſſage de S. Auguſtin contient une regle importante pour la conduite de notre vie. Car ſi l'éternité bienheureuſe ou malheureuſe dépend de la bonne ou de la

mauvaiſe mort, & ſi la bonne ou la mauvaiſe mort dépend de la maniere dont on s'y diſpoſe, cette Sentence qui contient ce qu'il faut faire pour bien mourir, contient donc par-conſéquent ce qu'il faut faire pour être heureux éternellement. Vous y découvrirez ſans doute bien des choſes, ſi vous en faites le ſujet de quelqu'une de vos prieres. Mais je n'oublierai pas de vous marquer ici ſimplement & en abregé, les vûes qu'elle m'a données, dont je vous prie de demander à Dieu pour moi qu'il me faſſe la grace de profiter.

Il m'a donc ſemblé que cette Sentence renfermoit un devoir général de tous les Chrétiens, qui eſt d'attendre la mort. Or l'attente de la mort enferme deux choſes; premierement d'y penſer, & en ſecond lieu de s'y préparer. Ce n'eſt point attendre la mort, que de n'y penſer point : & ce n'eſt point encore l'attendre, que d'y penſer ſans s'y préparer ; puiſqu'il n'eſt bon d'y penſer, qu'afin de s'y préparer.

Il eſt vrai que la penſée de la mort fait partie de cette préparation, Car elle nous détache inſenſiblement du monde. Elle nous apprend à en mépriſer

les vaines ſatisfactions, & à n'en pas craindre les peines & les amertumes, par la vûe qu'elle nous donne de notre fin prochaine. Elle nous met devant les yeux l'éternité dont nous ſommes ſi proche, & tout ce que nous avons à y craindre & à y eſperer; & ainſi elle préſente à nos eſprits les objets les plus capables d'y faire de fortes impreſſions.

Mais il n'en faut pas demeurer-là. Quand on attend quelqu'un de conſideration, on met tout en ordre, on ôte des lieux où il doit paſſer, tout ce qui le peut choquer; on fait proviſion de tout ce qui lui peut plaire, & l'on apporte en cela d'autant plus de ſoin, qu'on a plus d'interêt de le contenter, qu'on a plus à craindre ou à eſperer de lui, qu'on lui a plus d'obligation, & qu'il a plus de mérite & de grandeur.

Je ne fais que marquer confuſément ces vûes. Il vous ſera facile de les étendre, & d'en conclure à quel retranchement elles nous obligent, ſoit dans les actions extérieures, ſoit dans les mouvemens de notre cœur; puiſque c'eſt Jeſus-Chriſt même qui nous doit viſiter au jour de notre mort, & qu'il doit porter un jugement exact & irré-

vocable de toutes nos actions, de toutes nos paroles, & de tous nos mouvemens intérieurs. Il les connoît dès-à-préſent, & il en juge; mais il veut qu'il ſoit encore en notre pouvoir de changer ſon jugement, en changeant de diſpoſition; au-lieu qu'il en jugera au moment de notre mort d'une maniere invariable, & que la même impreſſion de ſa lumiere, qui nous fera connoître ce qu'il aura jugé de nous, nous fera voir en même-temps, que ce jugement ne peut plus être changé.

Mais afin qu'il nous ſoit utile de penſer & de nous préparer à la mort, il faut que l'ame ſoit établie dans l'une des trois diſpoſitions, que S. Auguſtin marque dans la ſuite de ce paſſage, qui comprennent les divers degrés de perfection des ames juſtes, depuis le plus élevé juſqu'au plus bas.

La premiere de ces diſpoſitions conſiſte en une ſainte ardeur, qui fait déſirer la mort pour mettre fin à ſes infidélités & à ſes péchés, pour guérir les langueurs qui appeſantiſſent l'ame, pour être raſſaſié de la juſtice, pour n'avoir plus rien en ſoi qui réſiſte à Dieu, pour lui être pleinement aſſujetti, & enfin pour jouir de Dieu. Car

quand l'ame eſt vivement touchée de ce déſir, la vie préſente lui devient pénible, & elle ne peut trouver de ſoulagement que dans la mort, qui rompt le voile qui la ſépare de Dieu. C'eſt de cet état que S. Auguſtin dit, Que ceux qui y ſont ſouffrent la vie comme un objet de patience, & mettent leur plaiſir à mourir : *Patienter vivunt, & delectabiliter moriuntur.*

La ſeconde diſpoſition, eſt celle qui nous rend tranquilles & aſſurés, *ſecurus*, comme dit S. Auguſtin, & qui ne donnant pas à l'ame ces déſirs ardens de mourir, ne laiſſe pas de lui procurer une ſainte paix. On ne ſait s'il nous eſt avantageux de vivre ou de mourir, & dans cette incertitude, on ne déſire ni la mort ni la vie. On s'en remet abſolument à Dieu, & l'on eſpere qu'en mourant il nous recevra entre les bras de ſa miſericorde, ſelon la priere qu'on lui en fait ſi ſouvent dans l'Egliſe. L'on s'occupe plus des ſujets de confiance, que des ſujets de crainte ; on voit de près les motifs qui portent à l'amour, & l'on ne voit que de loin ce qui nous pourroit troubler ; & ainſi on demeure dans une aſſiette tranquille, & *l'on ſe repoſe*, comme Pſ. 67. 14.

dit le Pſeaume, *entre les deux héritages ;* c'eſt-à-dire entre les graces que Dieu nous fait dès ce monde, & la gloire qu'il nous réſerve dans le Ciel. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait que ces diſpoſitions, qui ſoient compatibles avec la grace ; ce ne ſont pas au-contraire les plus ordinaires.

La derniere, qui eſt celle des juſtes imparfaits, eſt infiniment plus commune. Ils ne regardent point la mort, ni avec cet ardent déſir, ni avec cette paix tranquille : ils en ſont troublés & effrayés. Ils ne voient rien dans leur vie qui ne leur donne de la défiance, tout leur y paroît défectueux. La juſtice de Dieu les épouvante, leurs péchés leur reviennent dans l'eſprit, & l'incertitude où ils ſont s'ils leur ſont pardonnés, les remplit ſouvent de terreur. Mais pourvû que ces terreurs ſoient jointes avec l'eſpérance de la miſericorde de Dieu ; pourvû qu'elles ne banniſſent pas de l'ame l'amour & la confiance : elles n'ébranlent l'ame que pour l'affermir, elles ne l'abattent que pour la relever & pour la rendre plus forte, en la rendant plus humble & plus défiante de ſoi-même.

Les Juſtes ſont donc toujours dans

quelqu'une de ces trois diſpoſitions ; & qui n'y ſeroit pas, ne ſeroit pas juſte. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'auſſitôt qu'on croit y être, on y ſoit effectivement ; car il y a de faux déſirs de la mort, il y a de fauſſes paix, il y a des craintes ſans amour, qui ne ſuffiſent pas pour nous rendre juſtes. Et c'eſt pourquoi S. Auguſtin ajoute que ces diſpoſitions doivent être fondées, non ſur la vanité de l'erreur, mais ſur la ſolidité de la verité : *Non in vanitate erroris, ſed in ſoliditate veritatis.*

Elles ſont fondées ſur la vanité de l'erreur : Premierement, lorſque cette exemption de crainte, cette paix ou ce déſir de la mort, ont pour principe une fauſſe Religion & des opinions téméraires, qui aſſurent le ſalut à ceux qui pratiquent de certaines œuvres extérieures, qui peuvent être bonnes en elles-mêmes, mais ſur leſquelles on ne peut, ſans erreur & ſans témérité, fonder cette aſſurance ; puiſque la reception même de l'Euchariſtie ne la donne pas.

Secondement, lorſqu'elles ſont fondées ſur une fauſſe innocence, en s'imaginant que les actions qu'on commet, qui ſont effectivement criminel-

les, ſont innocentes ou même agréables à Dieu ; comme, par exemple, quand on déchire le prochain par des calomnies atroces, qui naiſſent de préventions téméraires ; lorſqu'on nourrit dans ſon cœur une envie, & une malignité ſecrette contre ſes freres, qui s'empare de notre ame & qui en devient la principale paſſion ; lorſqu'on en bannit l'amour de Dieu par l'attache trop grande à des créatures, dans leſquelles on met ainſi ſa derniere fin.

Troiſiémement, lorſqu'elles naiſſent d'une fauſſe pénitence, & que ſans une converſion ſolide, ſans un veritable changement de cœur, ſans ſe détacher des créatures, ſans aucun déſir effectif de punir ſes péchés & de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, on rentre après des actions criminelles dans la participation des Sacremens, en s'imaginant être vraiment reconcilié avec Dieu, quoiqu'il ne voie dans le fond du cœur aucun amour ſincere pour lui. Voilà ce que S. Auguſtin entend par cette vanité d'erreur. Et la ſolidité de la verité comprend au contraire les vertus oppoſées, qui conſiſtent dans la veritable Religion, la veritable innocence, & la veritable pénitence.

Il eſt aſſez facile d'éviter l'illuſion de la fauſſe Religion, puiſqu'il n'y a pour cela qu'à s'attacher inviolablement à l'Egliſe, & avoir de l'éloignement de toutes les nouveautés, & de toutes les opinions téméraires & mal fondées; mais il n'eſt pas ſi facile de ne pas tomber dans l'illuſion de la fauſſe innocence, ou de la fauſſe pénitence, parceque notre amour-propre nous aveugle, & nous empêche de découvrir nos égaremens.

L'Ecriture nous avertit, qu'il y a une voie qui paroît droite, & qui ne laiſſe pas de nous conduire à la mort. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit droite en effet, mais c'eſt que notre aveuglement nous empêche de reconnoître qu'elle ſe détourne du droit chemin. Ce ſeroit le ſujet d'un grand diſcours, que de vouloir marquer en particulier quelles ſont ces voies qui paroiſſent droites, & qui ne le ſont pas. Mais l'abregé de tous les diſcours qu'on en peut faire, eſt qu'il faut purifier ſans ceſſe ſon cœur, & demander ſans ceſſe à Dieu ſa lumiere, pour ne pas s'égarer dans ſon chemin, & pour ne pas s'engager dans ces voies trompeuſes. Ce doit être, ma très-chere Sœur, l'objet de vos *Prov.* 16. 25.

prieres, non-ſeulement durant cette année, mais durant toute votre vie; puiſque pourvû que vous ne vous égariez point, vous arriverez à ce terme heureux que vous déſirez. Que ſi ce diſcours vous eſt de quelque utilité pour vous y faire penſer avec plus d'application, & pour vous porter à demander cette grace à Dieu avec plus d'ardeur, n'oubliez pas, s'il vous plaît, celui qui l'a fait dans le déſir qu'il a de vous témoigner l'affection ſincere qu'il a pour vous.

LETTRE XXI.

Qu'on peut toujours profiter des mêmes verités, en les pénétrant davantage.

A LA MÊME.

J'Avois prétendu, ma très-chere Sœur, avec quelque ſorte de raiſon, qu'en conſideration de la longueur de ma Lettre imprimée de l'année paſſée, vous me tiendriez quitte pour plus d'une année, de la dette que vous m'obligez de vous payer en ce temps-ci. Je conſens néanmoins à renoncer à cette prétention; mais ce

ne ſera que pour en avoir encore une plus grande, qui eſt de réduire ce commerce d'une fois l'an, à une ſimple Lettre de civilité. J'oſerai même entreprendre de vous prouver que cette prétention eſt très-juſte, & cela par une raiſon indubitable. C'eſt que vous ne ſauriez nier qu'il ne ſoit permis de s'acquitter de toutes ſes rentes, en en payant le fond, & en le rembourſant. Il ſuffit donc de même, pour m'acquitter envers vous de toutes mes dettes, de vous dire tout-d'un-coup ce que je vous pourrois dire en pluſieurs années, & de vous apprendre un ſecret de croître en lumiere & en connoiſſance pendant toute votre vie, quand elle ſeroit auſſi longue que celle de ceux qui vivoient avant le Déluge, ſans que vous ayiez beſoin d'autre choſe. Ce ſecret n'eſt-il pas admirable ? Et néanmoins il eſt très-facile ; car il conſiſte uniquement à ſavoir que, ſelon S. Auguſtin, l'accroiſſement des lumieres chrétiennes ne conſiſte point dans l'étendue & la multiplication des objets de nos connoiſſances, ni des verités que nous ſavons, mais dans une pénétration plus vive & plus claire des mêmes objets, & des

mêmes verités. C'eſt en cette maniere que le Saint-Eſprit a inſtruit les Apôtres de toutes choſes, non en leur apprenant des verités nouvelles qu'ils ne sûſſent pas, mais en leur faiſant comprendre d'une maniere nouvelle celles qu'ils ſavoient. C'eſt en cette maniere auſſi que les premiers Chrétiens étoient ſi ſavans; ce qui fait dire à l'Apôtre, des Corinthiens: *Qu'ils étoient riches en toutes choſes, en toutes paroles, en toutes connoiſſances.* Car il ne faut pas s'imaginer que ces connoiſſances fuſſent fort étendues: ils ne ſavoient que ce que nous ſavons, mais ils ſavoient par ſentiment, par amour, par pratique, ce que nous ne ſavons que par des connoiſſances froides & ſpéculatives. S'il eſt vrai, comme il l'eſt ſans doute, que l'on n'entre dans la verité que par la charité, il y a bien des gens qui paſſent pour ſavans, qui ſont bien éloignés de l'être en effet, puiſque n'ayant point de charité, ils ne ſont pas encore entrés dans la verité, c'eſt-à-dire dans cette connoiſſance qui met la verité dans le cœur, & qui nous la fait aimer. Mais il y a beaucoup de perſonnes qui ne paroiſſent pas avoir des lumieres fort étendues, & que l'on

2. Cor. 2. 5.

Aug. cont. Fauſt. 32. c. 18.

traite de petits eſprits & d'eſprits bornés, qui ſont en effet très-ſavans, parcequ'ils entrent bien avant dans la verité, qu'ils la goûtent, qu'ils l'aiment, qu'ils l'adorent, qu'ils la font regner en eux, & qu'ils la conçoivent d'une maniere toute autre que ceux qui ne la placent que dans leur eſprit.

Cette verité eſt d'autant plus favorable aux perſonnes de votre ſexe, que leur état ne leur permettant pas de paſſer leur vie dans la lecture des Livres qui étendent les connoiſſances, elle leur apprend que ſans cela elles peuvent être ſavantes, en aimant beaucoup les verités qu'elles ſavent, & en les pratiquant avec une grande fidélité, qui eſt la preuve la plus ſolide de cet amour.

Tout cela conclut, ma très-chere Sœur, que ſans ſe mettre en peine d'avoir de nouveaux Livres & de nouvelles inſtructions, il n'y a pour avancer en vertu & en lumiere, qu'à mettre ſon application à comprendre par le cœur ce que ſouvent nous n'avons encore conçu que par l'eſprit, & qu'en cette maniere on peut toujours recommencer d'apprendre ce que nous avons déja appris. Comprenons bien

une fois ce que nous ſommes, ce que nous méritons, combien il eſt juſte que nous ſoyions humiliés; & nous n'aurons point de peine de tout ce qui nous peut arriver de pénible & d'humiliant de la part des créatures. Comprenons bien que ce n'eſt point ici le lieu de la paix, & nous ferons naître notre paix des contradictions & des troubles qui nous arrivent. Repaſſons ſur tout ce que nous ſavons, & tâchons de le mieux comprendre que nous n'avons fait, & nous trouverons plus de degrés à monter dans la connoiſſance de ce que nous ſavons, que nous n'en monterons durant toute notre vie: *Bienheureux eſt l'homme*, dit David, *qui trouve ſon ſecours en vous; il diſpoſe des degrès dans ſon cœur, pour s'élever à vous dans cette vallée de larmes, dans le lieu qu'il a choiſi.* C'eſt à quoi je prens la liberté de vous exhorter, ma très-chere Sœur, comme à l'unique affaire que vous ayiez. Nous en ſavons toujours aſſez pour cela, & nous trouverons aſſez de degrés à monter, ſi nous les cherchons dans notre cœur. C'eſt un Livre qu'on ne nous ſauroit ravir, & où nous pouvons toujours avoir recours. Enfin c'eſt un Livre

Pſ. 83. 6. 7.

qui nous peut tenir lieu de tous les autres, & où nous trouverons toujours de quoi nous édifier, ſi nous nous y appliquons comme il faut. Et comme vous êtes plus intelligente que moi dans la lecture de ce Livre, bien-loin que je ſois obligé de vous en propoſer d'autres & de vous appliquer à d'autres écrits, j'aurois droit de vous demander que vous m'appriſſiez à lire dans celui-là, & que vous me communiquaſſiez quelque choſe des lumieres que vous y avez acquiſes. Si vous ne le faites par vos paroles, ma très-chere Sœur, vous êtes au-moins obligée de le faire par vos prieres, que je vous demande avec de nouvelles inſtances pour l'année où nous entrons, en vous aſſurant que je ſuis autant que jamais à vous, & que je ne ſens nul affoibliſſement dans l'eſtime & l'affection que j'ai pour la Sœur Antoinette. Je me tiens même aſſuré qu'elle eſt à mon égard dans la même diſpoſition d'affection; car pour l'eſtime, elle la peut diminuer tant qu'elle voudra, ſans craindre de me faire jamais tort. Comme je n'ai pas de différens ſentimens pour la M. N. je ſouhaite que ce que je vous dis ici, ſoit auſſi pour

elle, & je n'y ajouterai qu'un billet de cinq ou ſix lignes.

LETTRE XXII.

Que la vie mourante eſt une excellente vie.

A LA MERE N.

JE n'ai rien à ajouter, ma Révérende Mere, à la Lettre que j'écris à ma Sœur Antoinette, qui ſeroit pour vous comme pour elle, s'il y avoit quelque choſe qui méritât d'être lu. Je dirai ſeulement pour vous en particulier, que Dieu contente en quelque ſorte tout le monde par la conduite qu'il tient ſur vous. Les autres ſouhaitent votre vie, & votre piété vous fait déſirer votre mort, c'eſt-à-dire votre délivrance. Et Dieu pour s'accommoder à ces différens déſirs, vous fait vivre en quelque ſorte en mourant, & mourir en vivant. Je ferois volontiers les éloges de cette ſorte de vie, parceque j'en conçois en quelque ſorte le prix. Mais comme vous en avez une idée bien plus vive, qui naît de l'expérience, il eſt bien juſte que je vous

en demande des nouvelles, pour augmenter celles que je n'ai pas. Le ſeul regret que celles qui vivent avec vous en peuvent avoir, eſt que cela vous empêche de leur rendre les ſervices que vous leur rendiez. Mais outre que vous ne leur êtes pas peut-être inutile dans l'état où vous êtes, elles doivent ſe conſoler de cette privation, par l'avantage que vous tirez de la liberté dont vous jouiſſez, de vous appliquer à Dieu & à vous-même. Pour moi, quoique je m'intereſſe au bien de votre Maiſon, je ne laiſſe pas de vous congratuler de cette heureuſe liberté, & de vous tenir très-bien partagée de ce que Dieu vous la fait acheter aux prix des maladies où vous vivez. Ainſi, quoique la nature ne laiſſe pas de prendre parti, & que je faſſe pour votre ſanté les ſouhaits & les prieres que la Religion permet; il me ſemble néanmoins que les lumieres de la foi doivent modérer extrémement ces ſouhaits, parcequ'il y a beaucoup d'apparence que l'état où vous êtes, eſt le meilleur où vous puiſſiez être en cette vie. Je ne vous en demande au moins que de pareils pour moi, en vous ſuppliant de demander à Dieu, qu'il me

rende flexible à toutes ſes volontés. Je ſuis, &c.

LETTRE XXIII.

Défiance qu'on doit avoir des tendreſſes d'amitié.

A LA MERE N.

ENcore, ma Révérende Mere, ne faut-il pas laiſſer la Sœur Antoinette ſi mécontente de moi, & il eſt juſte que puiſque c'eſt par vous que j'ai ſu combien elle avoit été incommodée de ma Lettre, vous travailliez à racommoder toutes choſes. Car je ne déſire nullement qu'elle ſoit mal ſatisfaite. Et quoique je l'aye exhortée au ſilence, hors le cas de néceſſité; je ſouhaite que ce ſoit un ſilence plein de charité, dans lequel on ſe ſente preſſé de parler d'autant plus à Dieu, de ceux que l'on aime, que l'on emploiera moins de temps à les entretenir par écrit. Notre réconciliation ne ſera pas, comme je crois, bien difficile, car vous n'avez qu'à lui expoſer ſimplement mes veritables intentions, qui n'ont rien de dur ni de ſévere.

Premierement, il la faut avertir de l'humeur & de la coutume de celui qui écrit, car elle eſt aſſez bizarre. Il ne faut ſouvent qu'un mot pour lui donner lieu de concevoir diverſes penſées, ſans que ces penſées ayent aucun rapport à la rencontre qui les a fait naître, ni qu'il en faſſe aucune application à la perſonne qui y a donné occaſion. Tous les diſcours qui ſont imprimés ont été faits en cette maniere; on y avoit d'abord quelqu'un en vûe, & cette perſonne ayant donné lieu d'entrer dans un diſcours général, on quitte là cette perſonne qui l'avoit fait naître. C'eſt ce qui eſt arrivé en cette rencontre. La cordialité de la Sœur Antoinette a donné lieu à quelques réflexions; ces réflexions ſe ſont portées à la conſideration générale des amitiés humaines; & quand on y a été une fois engagé, l'on n'a plus penſé à la Sœur Antoinette: de ſorte que ne lui en ayant fait aucune application, il lui eſt libre d'y prendre & d'en rejetter ce qu'elle voudra, ſelon qu'elle trouvera que ce qui y eſt dit lui conviendra, ou ne lui conviendra pas.

Secondement, ces ſentimens mêmes ne ſont point ſi terribles, ni ſi [illegible]

veres qu'on le pourroit croire, & il y a peu de personnes affectives, qui doivent faire difficulté de se les appliquer. Car il ne s'agit pas tant de regler nos actions, que le jugement que nous devons faire de nos actions. Il y a des raisons de charité qui peuvent porter à témoigner de la cordialité aux personnes pour lesquelles on sent de l'affection, & la tendresse n'est pas une marque infaillible d'amour-propre.

Toutes ces actions sont au-moins équivoques, & l'on n'en saura guéres bien le fond que dans l'autre vie. Mais comme il est utile aux personnes qui reçoivent ces témoignages d'amitié, de les prendre pour des marques de charité; il est utile aussi aux personnes affectives de s'en édifier, d'appréhender de trouver à la mort un grand vuide en tout cela, de ne pas faire grand état de cette inclination qu'elles ont à se répandre, & de n'en estimer pas moins les personnes froides, & qui ne sont pas portées à témoigner leur affection avec tant d'effusion. C'est pourquoi vous aurez pu remarquer que dans toutes les occasions où j'ai parlé des dispositions de la Sœur Antoinette, il y avoit toujours un

peut-être, & ce *peut-être* avoit pour but de lui donner lieu de pancher vers un certain ſens, quoique ce ne fût pas celui où j'inclinois davantage.

Troiſiémement, on a plus de liberté à parler contre les effuſions de cordialité devant les perſonnes affectives, que devant les autres. Un diſcours de cette ſorte pourroit être dangereux, s'il étoit fait à une perſonne froide & indifférente, qui en prendroit ſujet de ſe juſtifier dans ſa froideur. Mais étant fait à une perſonne qui a une inclination toute contraire, tout ce qu'elle en peut conclure, c'eſt qu'il faut la modérer, & qu'il n'en faut pas faire grand état, qu'il faut s'en défier, qu'il faut tâcher de la tourner du côté de ceux qui nous choquent; & ces concluſions ſont bonnes & utiles.

Quatriémement, pour lui montrer que je ne ſuis point ſi contraire aux témoignages d'amitié, priez-la, s'il vous plaît, de lire dans ce Livre un Traité de la civilité, qui eſt vers la fin. Elle y verra des principes qui ſeront autant à ſon goût, que ceux de la Lettre lui ont paru choquans, quoiqu'ils n'y ſoient nullement contraires; puiſque, comme j'ai dit, les uns reglent les actions,

Eſſais de Morale, tom. 2.

& les autres le jugement de nos actions.

Enfin, ma Révérende Mere, pour réduire notre réconciliation à des termes plus précis, je crois que vous trouverez les articles que j'en propose, raisonnables.

Premierement, que j'aurai la liberté d'écrire à la Sœur Antoinette dans toutes les nécessités réelles, & qu'elle en usera de même en mon endroit.

Secondement, qu'on prendra pour nécessité réelle, celle de s'écrire une fois par an, sans autre nécessité; car il ne faut pas aussi réduire l'amitié à un état angelique, & il est bon de témoigner en s'assujettissant à ces discours, qu'on ne se croit pas Ange, ni incapable d'oubli.

Troisiémement, que pour marque de réconciliation, elle m'écrira auplûtôt sa Lettre annuelle, sans s'efforcer de rien retrancher de sa cordialité.

Quatriémement, que s'il arrive que dans ces Lettres, on s'égare dans quelque discours général, l'on ne prendra pour soi que ce que l'on croira qui nous convient, sans supposer qu'on en ait fait aucune application.

Cinquiémement,

Cinquiémement, que la Sœur Antoinette demeurera perſuadée de mon eſtime, de mon reſpect & de mon affection, auſſi-bien que vous, & que vous croirez manquer à un devoir de juſtice, quand vous ne vous ſouviendrez pas devant Dieu d'une perſonne qui eſt très-ſincerement à vous.

LETTRE XXIV.

Qu'une vie ſans commerce & où on ne ſe mêle de rien, eſt très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde.

A MADAME DE SAINT-LOUP.

QUoique votre Lettre, Madame, m'ait preſque fait conclure que toute l'eſperance que vous aviez de ſortir d'affaire étoit renverſée, j'ai appris néanmoins que je ſuis heureuſement trompé, ayant vû une autre Lettre qui marque que l'accord ſeroit ſigné le lendemain. J'ai donc droit de ſuppoſer que s'étant paſſé depuis ce temps-là pluſieurs lendemains, toute l'affaire eſt terminée, & que vous n'avez plus qu'à vivre en repos. Mais

savez-vous ce que j'en ai conclu ? Que vous avez maintenant la plus difficile partie de votre vie à passer. Les affaires, même fâcheuses, soutiennent l'esprit en l'accablant, parcequ'il fait effort pour se relever ; il s'occupe, il s'agite ; & se défend de la mort qu'il fait consister dans l'inaction. Mais quand on n'a rien à faire, & qu'on est dans un état tel qu'est celui où vous aspirez, où l'on n'est de rien, où l'on n'est consulté de rien, où tout se remue sans notre congé, & sans que nous y contribuïons en rien, où l'on n'a qu'une ou deux personnes sur qui l'on puisse exercer une espece de domination & d'ascendant, l'amour-propre est tout-autrement mal à son aise, & se fait quelquefois sentir en mourant, par de certains sentimens, qu'on appelle ennui, chagrin, dégoût, mauvaise humeur. Il est vrai que vous aurez toujours une assez mauvaise compagnie, qui est votre mal de tête : mais toute mauvaise qu'elle soit, elle est contraire à ces autres sentimens ; elle agite l'esprit, on se fait tenir la tête, on prend du Café ; & si l'on souffre du mal, c'est d'un autre genre que celui du dégoût & de l'ennui.

Voilà, Madame, la plus étrange conſolation du monde ; mais les hommes ont auſſi d'étranges humeurs, & il faut auſſi d'étranges remedes, afin d'arriver à l'anéantiſſement de l'amour-propre, qui eſt l'amortiſſement de la fauſſe vie, qu'il recherche dans l'eſprit des autres. Cependant, Madame, c'eſt où nous devons tendre ; & tout ce qui nous y réduit, nous doit paroître un grand bien, & il n'y a point ſur-tout de pénitence plus proportionnée aux perſonnes qui ont vêcu dans le monde, & qui s'y ſont fait conſiderer comme vous. Car que peut-il y avoir de plus favorable & de meilleur pour ces perſonnes, que de vivre quelque temps avant la mort, ſans avoir d'autre objet que Dieu, & ſans avoir part à rien, pour réparer par-là cette fauſſe vie d'amour-propre, qui ſe paſſe toute dans l'agitation & dans l'action ? Il ne faut pas que vous diſiez, Madame, que j'en parle bien à mon aiſe ; car je ſuis maintenant de ce même ordre des anéantis. Depuis la paix de l'Egliſe, j'ai été un certain Saint, à qui l'on offroit fort peu de chandelles ; mais il en venoit quelquefois par-ci-par-là, & quoique je ne me mêlaſſe de rien,

j'entendois pourtant parler de diverſes choſes. J'avois aſſez de lumieres de foi, pour me contenter de cet état, & je ne m'en trouvois pas incommodé. La Providence divine me porte maintenant plus loin, & m'engage à une plus grande inaction par des raiſons de conſcience, dont je ſuis pleinement perſuadé. Toute cette année même, je n'ai pas manqué d'occupation ; car l'affaire qu'on m'a fait m'en a donné aſſez. Il a fallu répondre à cent objections différentes, & l'on ſe conſole quelquefois en bien réfutant les gens, quoiqu'on n'avance rien par-là. S'il s'y mêle quelque paſſion, elle divertit & empêche le chagrin. Mais maintenant, Madame, je m'en vais entrer dans un entier néant ; je ne réfuterai perſonne, je continuerai à ne me mêler de rien, je n'aurai de commerce qu'avec les morts, qui ne ſont pas toujours les plus divertiſſans du monde ; & ce qui eſt de plus ſingulier, c'eſt qu'au-lieu que le néant des autres eſt au-moins accompagné de ſureté, & de quelque eſpece d'honneur, le mien n'aura aucune de ces qualités. Le monde n'eſt pas perſuadé que je ne faſſe rien, & que je ſois réſolu de ne

rien faire, & par je ne ſai quels principes on ne trouve pas bon de l'en perſuader. On a travaillé de fort bonne foi, pour empêcher que je ne puiſſe être en repos avec honneur, & jamais on ne s'eſt acquitté avec plus de ſoin d'aucune œuvre que de celle-là. Cependant, Madame, ſi j'avois autant de foi que je devrois, ce néant ne m'en devroit être que plus précieux, avec ces deux conditions que la providence y a attachées; puiſqu'elles pourroient ſervir à faire mourir en moi tout ce qui n'y devroit pas être. Ce doit être le ſujet de mes prieres, & je vous demande les vôtres pour la même fin.

LETTRE XXV.

Il montre par ſon exemple, combien il eſt utile de s'accoutumer aux privations des commodités & des agrémens de la vie.

A LA MÊME.

PUiſque tout le monde me lapide, & qu'on ne vous diſtingue point en cela des autres, il ſeroit peut-être bon, Madame, de ſavoir de quelle

groſſeur ſont les pierres que vous jettez, afin de juger par-là, s'il y a ſureté à vous aborder par une Lettre, & ſi cela ne m'attireroit point quelque pierre capable de m'écraſer tout-d'un-coup. Car vous ſavez que je ne m'expoſe pas volontiers aux coups, & que je ne fis jamais profeſſion d'intrépidité. Néanmoins comme juſqu'ici vous ne m'avez pas donné lieu de vous croire des plus mauvaiſes, j'ai penſé que je pourrois prendre le hazard d'eſſuyer quelques-uns de vos coups en vous écrivant : & afin que vous ne craigniez rien de ma part, je vous déclare que quoique j'aye de mon côté un tel amas de pierres au-tour de moi, qu'il ſemble qu'il y en ait de quoi repouſſer tout le genre humain; je ne daignerois pas néanmoins en jetter à perſonne, non pas même à ceux qui viennent m'en accabler dans mon deſert, parceque les gens me paroiſſent avoir la tête à l'épreuve de mes pierres, qui ne ſont que des raiſons, en cela différentes de celles qu'on me jette, qui reſſemblent fort à des injures.

Je laiſſe donc là tous les différends, pour ne vous parler que du ſujet parti-

culier de cette Lettre. C'eſt, Madame, que j'ai reçu ici un Billet de cette bonne Demoiſelle pour qui vous avez tant travaillé, où elle ſe loue extraordinairement de vous & de la bonté que vous avez de la ſouffrir quelquefois ; & comme je me ſuis imaginé que c'étoit par votre canal que je l'ai reçu, & que peut-être auroit-il été accompagné de quelqu'un des vôtres ſans ma propre inſcription, j'ai cru devoir prendre la même voie pour lui répondre, & me ſervir de cette occaſion pour vous louer de cette bonté, & pour vous en repréſenter les avantages. Outre que c'eſt une charité, Madame, de ſoutenir ainſi les perſonnes qui ont reçu une auſſi grande ſecouſſe que celle que cette Demoiſelle a reçue, & que toute charité trouve ſa récompenſe en elle-même ; vous ne ſauriez croire combien on gagne à s'accoutumer ainſi à ſouffrir ces petites viſites. L'ame s'abaiſſe inſenſiblement en converſant avec les petits, comme elle ſe hauſſe en traitant avec les grands, & ainſi elle devient plus humble avec les uns, comme elle nourrit ſon orgueil avec les autres. On ne ſauroit croire combien il eſt utile

aux gens comme vous, de n'être pas toujours occupés de ces grands noms & de ces grandes idées, & de ſe paſſer des converſations fines & délicates. Car par ce moyen on ſe rend capable de ſubſiſter ſans abattement en des lieux où l'on en eſt privé néceſſairement, & où l'on n'a pas d'autres entretiens que ceux que vous pouvez avoir avec cette Demoiſelle. Il eſt bon, Madame, d'accoutumer le corps aux viandes communes & qu'on trouve par-tout, pour n'être pas miſerable, quand on n'a pas ce qu'on ſe ſeroit rendu néceſſaire. Il eſt bon auſſi d'accoutumer ſon eſprit aux eſprits communs, & de pouvoir ſe paſſer de M. de T. de M. du B. & de M. de la C. & enfin de ſe défaire de l'idée de la néceſſité de toutes ces choſes. Je ne ſaurois m'empêcher de vous faire faire ſur cela réflexion touchant ce qui m'eſt arrivé cette année en l'eſpace de ſix mois. J'avois trois petits établiſſemens, l'un à Paris, l'autre à Saint-Denis, l'autre à Beauvais, & j'étois meublé dans tous ces trois lieux, très-petitement à la verité; mais tout eſt grand à ceux qui ne le ſont pas. La mort de trois perſonnes m'a privé de

tous les trois lieux, & outre l'appui que j'ai perdu en leur perſonne, je ſuis exclus de ces trois demeures, & réduit à n'en avoir plus de fixe. Rien n'eſt plus contraire à mon humeur que les changemens de lieu, les viſages nouveaux, les nouvelles connoiſſances. Il a fallu cependant eſſuyer ces changemens plus d'une fois tous les mois, & je ne me ſuis point vû en lieu d'où je n'euſſe un ſujet raiſonnable de craindre d'être obligé de ſortir, & dont je ne ſois ſorti en effet. On me diſoit en un lieu qu'il y avoit un Préſident qui me pourroit faire une piece. Ailleurs on me faiſoit appréhender le Gouverneur. Mais ce qui m'a été toujours le plus formidable par-tout, a été le dégoût & la timidité de mes hôtes. Au-lieu des gens que vous ſavez que je voyois à Paris, j'ai été réduit premierement à des perſonnes, auprès de qui ni mon Latin, ni mon François, ni tout ce que je pouvois ſavoir en quelque art & en quelque ſcience que ce fût, ne ſervoit de rien. Enſuite j'ai été aſſez long-temps avec les Charrons & les Bateliers, pour apprendre parfaitement leurs mœurs & leurs coutumes. Et enfin me voilà

réduit à n'avoir de converſation qu'avec les chênes & les hêtres. Je crains aſſez les fatigues & les incommodités du corps. J'en ai éprouvé de toutes ſortes & d'aſſez pénibles, ſans que j'euſſe ni que je m'imaginaſſe perſonne qui m'en plaignît. J'étois dans le monde ſur un certain pied qui ne bleſſoit pas tout-à-fait l'amour-propre. Si je n'appercevois pas dans les gens que je voyois, de grands ſentimens d'eſtime & d'affection, je n'y voyois pas auſſi de grands ſentimens de mépris, ni des reproches bien durs. Je me contentois aſſez de ce degré, & n'en voulois pas davantage. Cette réputation s'eſt envolée, comme des oiſeaux dont on laiſſe la cage ouverte. Il a plu au monde de m'en dépouiller, & mes amis y ont conſenti le plus bonnement du monde. Jamais vous ne vîtes perſonne plus abandonné, & à la défenſe de qui moins de perſonnes ſe ſoient intéreſſées. Je n'ai pu même obtenir de perſonne, qu'il ſuſpendît ſon jugement, & qu'il ſuppoſât que je pouvois avoir eu quelque raiſon.

Vous me demanderez ſans doute comment on vit dans tous ces états, & comment l'eſprit s'y trouve. Je vous

répons en un mot, Madame, que, ſoit dureté, ſoit philoſophie, ſoit perſuaſion que j'obéiſſois à la volonté de Dieu, je ne me ſuis jamais trouvé en ma vie dans une ſituation plus tranquille, ni même plus diſpoſé à la joie. Ce n'eſt pas que je me fie à ce calme, & que je ne ſois convaincu, qu'ayant ſouffert ſans beaucoup de peine des états aſſez durs, je puis être abattu & renverſé par les plus petits accidens. Mais j'ai toujours ſujet d'en conclure que la cauſe de notre foibleſſe eſt plus dans nous-mêmes que dans les choſes extérieures, & que nous nous en groſſiſſons de beaucoup l'idée. Car qui m'auroit dit il y a ſix mois, qu'il falloit me réſoudre à n'avoir plus ni feu ni lieu, à être à charge à tout le monde, à changer continuellement de demeure, à être décrié & condamné par les gens du monde & par mes amis d'un conſentement mutuel, à n'être plaint ni défendu de perſonne, à coucher ſur la paille avec la fievre, dans des trous creuſés ſous les rochers de la Meuſe : en verité cela m'auroit fait peur. Cependant cela eſt paſſé, & n'eſt pas ſi grand-choſe qu'on pourroit croire. Je ſuis encore comme un oiſeau

ſur la branche ſans ſavoir où aller ; mais je ne regarde plus cela comme un ſi grand mal : peut-être que ce que je crains n'arrivera pas. Mais quoiqu'il en ſoit, je ne m'en mets pas en peine. Je demeurerai ici, ſi je puis, en repos juſqu'au printemps ; ſinon j'en ſortirai, s'il plaît à Dieu, fort en paix. Je conclus de tout cela, qu'il vous en arrivera de même, ſi vous êtes jamais réduite à vous paſſer de Paris, & que vous ne regarderez pas cet éloignement comme une fort grande choſe ; c'eſt le but & la moralité de ma Lettre.

LETTRE XXVI.

Sur les Poſtulantes.

A LA MÊME.

VOus m'avez appris, Madame, une maxime de Madame de Longueville, qui m'a paru ſi commode, que j'ai envie d'en faire uſage à votre égard même, en vous avouant ſimplement que ſi je ne vous ai pas répondu plûtôt, c'eſt que je n'avois point deſſein de vous répondre du-tout ; & je prenois pour prétexte, que votre

Lettre étoit elle-même une réponſe à la mienne. Ce n'eſt pas que je n'en fuſſe tout-à-fait touché & édifié ; mais vous ſavez que quand on a quelque deſſein formé, on ne manque guéres de raiſons pour l'appuyer & l'autoriſer. Il y a des gens auſquels je ne répons point, parceque je n'ai rien de bon à leur dire : mais par une autre adreſſe toute oppoſée, & qui ne laiſſe pas d'avoir auſſi ſa raiſon, il y en a à qui j'ai peine à répondre, parceque j'ai trop de bien à dire d'elles, & qu'il me ſemble qu'il vaut mieux témoigner à Dieu qu'à elles les ſentimens que j'en ai. Or vous étiez, Madame, de ce dernier genre, & mon ſilence à votre égard n'avoit pour prétexte que cette fineſſe de ſpiritualité bonne ou mauvaiſe. Mais puiſque la nouvelle Lettre que je viens de recevoir de vous, m'ôte cette excuſe, & me met dans la néceſſité de vous écrire, je ne puis plus me diſpenſer de vous dire, qu'on ne peut être plus content que je l'ai été de cette Lettre à laquelle je n'ai point répondu, non-ſeulement par ce que votre charité vous a fait faire en faveur de la Poſtulante, mais parceque tous les ſentimens qu'elle contenoit

m'ont paru honnêtes, raiſonnables, chrétiens. Je les ai regardés comme un très-grand bien pour vous, & j'en ai remercié Dieu, & l'ai prié de vous les continuer, comme une très-grande grace, & pour vous & pour votre Maiſon. Pour notre Poſtulante, elle eſt entre les mains de Dieu, qui diſpoſera d'elle ſelon ſes deſſeins. Je ne vois rien de bien dans ſes Lettres ſinon que je n'y vois rien de mal, & cette exemption de mal me paroît un aſſez grand bien. Il n'eſt pas étrange qu'une perſonne qui n'a jamais rien vû, & qui n'a eu aucune converſation avec le monde, qui n'a écrit que quatre ou cinq Lettres en ſa vie, encore des Lettres d'enfant, ait peu d'ouverture; mais il faut du jugement pour écarter une infinité de mauvaiſes choſes qui ſe préſentent à l'eſprit, & pour ne s'engager point dans des diſcours mal-à-propos. Je vous avoue, Madame, que l'état de ces pauvres Poſtulantes me fait beaucoup de compaſſion, tant il me ſemble obſcur & caché. On ne ſait ce qui agit en elles, ni ce qui y domine, Dieu ou l'amour-propre. Il y en a qui font d'autant plus mal, qu'elles paroiſſent

mieux faire, parceque leur régularité n'eſt l'effet que d'une impreſſion forte, que le déſir humain de réüſſir fait ſur elles. Leur état eſt un état de crainte & de déſir : mais cette crainte eſt de Dieu ou des hommes, & de même ce déſir ; & on ne ſait qui l'emporte. On peut être purement en une Religion : mais enſuite on veut réüſſir, on veut éviter la honte d'une ſortie, & tous les motifs humains ſe mêlent & ſe confondent avec les veritables motifs qui devroient ſeuls agir dans le cœur.

Le moyen de ſe conduire dans ces ténébres, & de développer tous ces replis & ces retours du cœur humain ! Comment les Supérieures & les Maîtreſſes des Novices pourroient-elles le faire ? Il faut donc croire que Dieu en excuſe beaucoup, & qu'il ſe contente que celles qui ſont obligées de juger, agiſſent de bonne foi, qu'elles s'adreſſent à lui de tout leur cœur, & qu'elles le prient continuellement de les purifier, de les éclairer, & de les délivrer de toutes préventions ; qu'elles ſoient retenues dans le jugement qu'elles font des eſprits, des actions & des intentions des Poſtulantes ; qu'elles devinent peu ; n'étendent guéres leurs

ſoupçons au-delà de ce qui eſt évident. Outre cela, il me ſemble qu'on doit particulierement s'appliquer aux choſes eſſentielles, comme à l'origine de la vocation, qui doit être, ou un déſir de ſe conſacrer à Dieu après une vie innocente, ou un déſir de faire pénitence après une ſolide converſion. Il faut examiner ſi cette intention eſt ferme & immobile, car c'eſt-là la marque d'une vocation de Dieu; s'il y a un fond de ſincerité dans la perſonne, étant impoſſible de faire aucun fondement ſur des eſprits diſſimulés & artificieux; ſi l'eſprit eſt humble & fléxible, les eſprits roides & entêtés étant étrangement à craindre; s'il y a un fond de raiſon, car c'eſt par-là que les eſprits ſe conduiſent. La crainte n'a qu'un temps, & la plûpart des autres motifs qui font agir en certains temps, s'affoibliſſent & ſe diſſipent dans la ſuite; mais la raiſon bien faite eſt un principe perpetuel. L'excluſion de certains défauts me ſemble encore très-conſiderable dans cet examen. On doit craindre extrémement les eſprits remuans, agités, entreprenans, intriguans, qui veulent venir à bout de ce qu'ils prétendent; les eſ-

prits légers, & qui n'ont point de fermeté; les mélancoliques, & qui ont de la noirceur. Mais quand on voit dans un ſujet ces vertus eſſentielles & l'exemption de ces défauts capitaux, c'eſt ſe conformer, ce me ſemble, à l'ordre de Dieu & à la médiocrité des lumieres dont il veut qu'on ſe contente en cette vie, que de leur être favorable, & d'avoir peu d'égard aux autres défauts que Dieu laiſſe aux ames pour diverſes fins. Ces défauts entrent dans l'ordre de la conduite de Dieu ſur elles, & l'on peut dire qu'ils leur ſont en quelque ſorte néceſſaires, pour les cacher & aux autres & à elles-mêmes. Le plus grand tréſor des ames eſt l'humilité; cependant Dieu ne la conſerve preſque dans les ames que par le rabaiſſement que la vûe de leurs défauts leur procure. Je ne ſai pourquoi je me ſuis engagé dans ce diſcours, puiſque vous n'êtes point Maîtreſſe des Novices, & que je n'aurois pas la hardieſſe de vous le faire, ſi vous l'étiez; mais s'agiſſant de vous ſatisfaire ſur mon ſilence, je me ſuis laiſſé emporter à diſcourir à perte de vûe. Vous en ſerez quitte pour négliger cette partie de ma Lettre.

LETTRE XXVII.

A UNE NOVICE.

Que ſes défauts ne doivent point la décourager, mais l'exciter à marcher avec une ferveur toujours nouvelle dans la voie où elle eſt entrée.

VOus pouvez, ma très-chere Sœur, être entierement perſuadée, que je ne prens pas moins de part au ſuccès du deſſein que vous avez de vous conſacrer à Dieu dans le ſaint Monaſtere où il vous a miſe, que j'en ai pris à celui que Mademoiſelle votre Sœur a fait paroître en ſon temps, & qui n'a pas réüſſi.

Je me réjouis même que toutes choſes ſoient tournées pour vous d'une maniere plus favorable qu'elles ne l'ont été pour elle, & je prens part à votre bonheur, ſans en tirer aucune conſéquence contre elle. Dieu a ſes vûes & ſes deſſeins ſur les ames, dont il n'eſt pas permis de juger, & que l'on ne connoît que par l'événement. Ainſi chacun ne doit travailler qu'à ſuivre fidelement la voie qu'il lui

marque par ſa providence. La vôtre, ma Sœur, eſt d'autant plus heureuſe, qu'elle eſt claire; car vous n'avez qu'à marcher avec courage dans votre chemin, & à rendre à Dieu de continuelles actions de graces, de vous y avoir fait entrer, en donnant tant de charité & de ſupport pour vous à Madame votre Abbeſſe, & à toutes les perſonnes de qui vous dépendez. La continuation de vos fautes, & l'impuiſſance de vous corriger de vos défauts, dont vous vous plaignez, doit être un ſujet d'humiliation, mais ce n'en doit jamais être un de découragement. C'eſt une maxime dont tout le monde convient, qu'en quelque état de la vie chrétienne que l'on ſoit, il faut toujours croire qu'on ne fait que commencer à ſervir Dieu.

Il faut donc auſſi toujours commencer à le prier avec confiance, & à lui demander la délivrance de ſes miſeres. Or, on ne s'étonne pas que ceux qui commencent ne ſoient pas parfaits. Quiconque eſt obligé de reconnoître qu'il a mal fait aujourd'hui, doit eſperer qu'il fera mieux demain, & y travailler avec paix & avec fidélité, ſans ſe laſſer jamais juſqu'à la mort,

quand même Dieu retarderoit juſqu'à ce temps à lui accorder l'effet de ſes prieres. Souvent même lorſqu'il ſemble nous refuſer ce que nous lui demandons, il nous accorde quelque choſe de meilleur, en ſe ſervant de ces fautes & de ces foibleſſes, dont nous voudrions être délivrés, pour nous faire croître dans la connoiſſance de notre foibleſſe & de notre néant.

Ces fautes fréquentes doivent même ſervir aux perſonnes qui les commettent, à augmenter leur reconnoiſſance envers Dieu, de les avoir retirées du monde, & à leur faire mieux ſentir le beſoin qu'elles ont de la retraite d'un Monaſtere. Car ſi l'on commet tant de fautes dans un lieu où tout porte au bien, & où l'on nous tient en quelque ſorte par-deſſous les bras; comment ſe ſoutiendroit-on dans le monde, où l'on eſt pouſſé fortement au mal par tous les objets que l'on y voit? Si l'on a peine à marcher dans un chemin uni, comment le pourroit-on faire dans des chemins raboteux ou gliſſans? La Religion eſt un azile qui ſouffre les perſonnes foibles, en les mettant à couvert des grandes tentations par la ſéparation

du monde. Mais le monde au-contraire eſt un pays où les tentations étant fréquentes & violentes, les ſecours très-rares & très-foibles, les chûtes grandes & dangereuſes, il n'y a que ceux qui ont beaucoup de force & de vertu qui y puiſſent ſubſiſter. Plus on reconnoît donc par l'expérience de ſes foibleſſes & de ſes impuiſſances, combien on eſt éloigné de cette fermeté & de cette force de vertu, plus on doit déſirer avec ardeur la ſureté d'une ſainte retraite qui nous délivre des dangers du monde. C'eſt peut-être le fruit que Dieu déſire que vous en tiriez, après quoi il vous accordera ce que vous lui demandez, & qu'il n'a différé juſqu'ici de vous donner, que pour vous faire mieux ſentir le beſoin que vous avez de l'état auquel vous aſpirez.

Voilà, ma très-chere Sœur, ce que je vous ſouhaite, & que j'eſpere pour vous, comme une ſuite des bénédictions que Dieu a répandues abondamment ſur votre famille. La vertu n'eſt pas un bien de ſucceſſion, puiſqu'elle dépend de la pure miſericorde de Dieu. Il ſe plaît néanmoins ſouvent à la donner aux enfans en con-

ſideration de leurs parens ; c'eſt aumoins un engagement très-particulier aux filles, de ſuivre la vertu que leurs meres ont tâché de leur inſpirer. Je ſuis, &c.

LETTRE XXVIII.

A LA MÊME.

Sur ſa Profeſſion.

JE vous eſtime ſi heureuſe, ma très-chere Sœur, de la grace que Dieu vous a faite de vous être conſacrée dans la ſainte Maiſon qui vous a reçue, que je m'eſtime même heureux de la part que j'y ai eue par mes déſirs, & par la joie que j'en ai reſſentie. Car on ne ſe réjouit jamais ſincérement du bonheur d'autrui, ſans y avoir part ; & comme je prens le même interêt à toutes les ſuites de votre Profeſſion, je ne ſaurois m'empêcher de vous en parler, afin de tâcher, ſi je pouvois, d'augmenter l'idée & le ſentiment que vous devez avoir de cette grace.

Tout eſt petit dans le monde, ma très-chere Sœur, puiſque les plus grands biens qu'on y puiſſe poſſéder

ſont d'ordinaire de grandes tentations, & qu'il ne ſe terminent qu'à rendre les gens fauſſement heureux & réellement miſérables. Si l'on aime les biens, ce ſont des poiſons qui nous tuent; & ſi on ne les aime pas, ce ſont des fardeaux qui nous accablent. Mais le bien que vous avez reçu de Dieu, n'eſt pas de ce genre : plus vous l'aimerez, & plus il vous ſoulagera, & il vous fortifiera. Il vous a été permis de déſirer de l'obtenir, & vous ne ſauriez trop en remercier Dieu après l'avoir obtenu. Ainſi vous avez ſujet de dire avec le Prophete Roi : *J'ai demandé une ſeule choſe au Seigneur, & je ne ceſſerai jamais de la rechercher; c'eſt de demeurer tous les jours de ma vie dans la maiſon du Seigneur.* Auſſi pourvû que vous connoiſſiez aſſez la grandeur & l'étendue de ce bien, il peut être pour vous la ſource & le principe de toute ſorte de bien. Vous trouverez, ma Sœur, dans votre Profeſſion même, de puiſſans motifs pour demander & pour obtenir de Dieu toutes les graces dont vous aurez beſoin dans la ſuite de votre vie; car Dieu eſt bien différent des hommes dans la diſtribution de ſes

Pſ. 26. 4.

dons. Il faut offrir aux hommes quelque choſe du ſien pour obtenir leur faveur ; mais pour obtenir les faveurs de Dieu, il ſuffit de le faire reſſouvenir des miſericordes qu'il nous a faites. Les graces que nous avons déja reçues, ſont le plus grand fondement que nous puiſſions avoir pour en eſperer de nouvelles. Il nous délivre, parcequ'il nous a déja délivrés ; & il nous accorde une délivrance entiere, parcequ'il nous en a accordé une commencée : & ainſi la premiere miſericorde eſt une ſource de toutes les autres, pourvû que nous n'interrompions point le cours des graces de Dieu par notre oubli & par notre ingratitude.

Vous trouverez de même dans cette Profeſſion, une protection puiſſante pour vaincre toute ſorte de tentations ; car elles ſe réduiſent toutes à propoſer à l'ame des objets du monde pour la porter à les déſirer. Ainſi une Religieuſe profeſſe, pour les vaincre, n'a qu'à penſer qu'elle y a renoncé par ſa Profeſſion, & qu'il ſeroit bien indigne d'elle de reprendre ce qu'elle a donné & ſacrifié à Dieu. Quand on donneroit à Dieu toutes les choſes du monde, on ne lui donneroit rien, parce-

que

que le monde n'eſt rien ; quand on renonceroit à toutes les choſes du monde, on ne renonceroit qu'à des miſeres effectives : à plus forte raiſon celles qui, comme vous, n'ont proprement renoncé à rien, & ont tout reçu, doivent-elles avoir une extrême horreur de ſe laiſſer aller à l'amour & au déſir d'aucune des choſes qu'elles auroient déſiré de ſacrifier à Dieu, ſi elles les avoient eues.

La Profeſſion eſt de plus à chaque Religieuſe, une regle vivante & une lumiere claire qui lui marque tous ſes devoirs, & où elle doit placer tous ſes pas; parceque toute ſa vie & tous ſes exercices ne ſont en quelque ſorte que la continuation ou le renouvellement de ſa Profeſſion. Elle a fait une promeſſe ſolemnelle de travailler à la converſion de ſes mœurs, ce qui comprend toutes les actions d'humiliation & de pénitence, qu'elle peut faire en toute ſa vie. Ainſi quand elle les pratique en effet, elle ne fait autre choſe que continuer & executer ſa Profeſſion ; & Dieu qui voit en elle cette diſpoſition, regarde toutes ſes actions comme une conſécration perpetuelle qu'elle fait d'elle-même à Dieu, qui eſt

d'autant plus réelle, qu'elle n'est pas seulement exprimée par des paroles, mais par des actions.

Enfin, ma très-chere Sœur, c'est encore un des avantages de votre Profession, qu'en vous en procurant beaucoup de nouveaux, elle ne vous en ôte aucun de ceux que vous possédiez déja. Vous êtes maintenant Professe sans perdre aucun des avantages du Noviciat. Car l'état d'une Religieuse professe doit être la perfection & non la cessation de cet état; ou plûtôt, ce doit être le commencement d'un Noviciat qui ne finisse qu'avec la vie, & dont la Profession ne se fait que dans le Ciel; car la qualité de Professe ne fait qu'engager davantage à une obéissance plus exacte envers celle qui est chargée de vous, à une ouverture plus entiere pour elle, à une plus grande fidélité à tous vos devoirs. La seule différence qui s'y doit rencontrer, est que dans le premier Noviciat il y a plus de crainte, parcequ'il y a toujours lieu d'appréhender de n'être pas jugée digne de la Profession; au-lieu que dans ce second Noviciat, qui suit la Profession & qui doit durer autant que la vie, il doit y avoir moins de crain-

te, mais plus de reconnoiſſance & plus de marques de charité & de confiance. C'eſt, ma Sœur, ce que les commencemens & toute la ſuite de votre vocation donnent lieu d'eſperer de vous, à ceux qui comme moi prendront toujours part à tout ce qui vous arrivera. Je compte pour beaucoup celle que je vous prie de m'accorder dans vos prieres. Je ſuis, &c.

LETTRE XXIX.

Combien la charité qu'on exerce envers les perſonnes qu'on forme à la Religion eſt excellente & digne de récompenſe.

A UNE MAITRESSE DES NOVICES.

VOilà donc, Madame, toutes les bontés que vous avez exercées envers la Sœur Bénédicte, heureuſement terminées & récompenſées par le ſuccès le plus avantageux qu'elles pouvoient avoir, qui eſt ſa Profeſſion. Je dis récompenſées; car quoiqu'il ſemble que ce ſoit elle qui en reçoive tout l'avantage, & qu'elle vous en doive une reconnoiſſance éternelle auſſi-bien

que toute ſa famille, & tous ceux qui comme moi s'intéreſſent à tout ce qui la regarde ; il ne faut pas croire néanmoins que des œuvres de charité comme celle-là, & d'une charité excellente & qui tend directement au ſalut, puiſſent demeurer ſans récompenſe. Dieu eſt un ſi bon maître, qu'on ne le ſert jamais ſans fruit. S'il promet une récompenſe à ceux qui donneront un verre d'eau froide à un de ces petits qui croient en lui, que ne fera-t-il point pour celles qui auront donné à ces ames tendres avec abondance de cette eau qui rejaillit à la vie éternelle, & qui les auront nourries dans leur enfance ſpirituelle du pain de ſa parole pour faire croître Jeſus-Chriſt en elles ? Il eſt dit dans un endroit des Pſeaumes, qu'on reçoit une grande récompenſe dans l'accompliſſement de ſes Commandemens : *In cuſtodiendis illis retributio multa.* Comment n'en recevroit-on donc pas une très-grande dans l'accompliſſement de la charité qui les comprend tous, & particulierement de cette charité ſinguliere & propre aux ames que Dieu honore de la qualité de ſes épouſes, qui conſiſte à coopérer à la naiſſance & à la nour-

Pſ. 18. 12.

riture de ſes enfans ? Vous ſavez ce que dit ſur cela un excellent Livre que je ſuis ravi que vous goûtiez, n'y en ayant point, ce me ſemble, qui puiſſe donner une plus grande idée de l'honneur que Dieu fait à une créature, quand il ſe ſert d'elle pour la ſanctification de ſes Elus, qui eſt proprement la fonction des Paſteurs. C'eſt, Madame, ce qui les doit conſoler avantageuſement de toutes les peines, & même des dangers de cet emploi où il les appelle. Ces peines & ces dangers leur tiennent lieu des douleurs de l'enfantement. Mais Jeſus-Chriſt nous apprend dans l'Evangile, qu'une mere qui reſſent de grandes douleurs, quand elle met ſes enfans au monde, oublie incontinent après tous ſes maux par la joie qu'elle a de leur avoir donné la naiſſance. Qui peut donc douter qu'une mere ſpirituelle, à qui Dieu fait la grace d'avoir conduit celles qu'il lui a confiées, juſqu'à la Profeſſion, qui eſt leur naiſſance dans la Religion, n'en doive reſſentir une joie incomparablement plus grande, que ne peut être celle des meres du corps, qui ne les mettent au monde que pour y mener une vie miſerable & pleine de tou-

Joan. 16. 21.

te ſorte de maux ? Mais je laiſſe cette joie & cette conſolation inſéparable de la charité ; j'y conſidere ſeulement le mérite qu'elle peut acquérir devant Dieu, à celles qui l'exercent. Il n'y a rien à la verité de plus dangereux, ni de plus pénible, que d'être chargé de la conduite des autres ; mais il faut avouer auſſi qu'il n'y a point d'emploi plus capable de couvrir toutes les fautes dont on peut être redevable à la juſtice de Dieu : car c'eſt proprement de ce miniſtere dont il eſt dit, *Que la charité couvre la multitude des péchés* : ce qui ne s'entend pas de la charité qui regarde immédiatement Dieu, mais de la charité qui regarde Dieu dans le prochain, qui conſiſte ou à le détourner d'une mauvaiſe voie quand il y eſt engagé, ou à l'empêcher de quitter la bonne. *Mes freres*, dit ſaint Jacques, *ſi l'un d'entre vous s'égare du chemin de la verité, & que quelqu'un l'y faſſe rentrer ; qu'il ſache que celui qui convertira un pécheur & le retirera de ſon égarement, ſauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ſes péchés.* Or c'eſt abſolument la même choſe, comme j'ai dit, d'empêcher un Juſte de mourir, que de re-

1. Petr. 4. 8.

Jac. 5. 19. 20.

donner la vie à un mort ; de préſerver une ame de l'égarement, que de la ramener au bon chemin lorſqu'elle s'eſt égarée. Ainſi en l'une & en l'autre maniere on ſauve & ſon ame & celle des autres, & l'on couvre & les péchés de cette ame, & les ſiens propres ; la bonté de Dieu ne ſéparant point ces deux choſes.

Permettez-moi, Madame, de faire cette petite addition à un Traité que vous avez vû, & dont la plus grande louange eſt que vous avez témoigné n'en être pas mécontente. J'y ai pourtant encore une autre intention ſecrette : c'eſt de vous propoſer un motif que vous devez avoir en vûe dans la continuation de la charité que vous rendrez à la Sœur Bénédicte. Sa Profeſſion ne la doit pas terminer, & j'ai cru être obligé de lui marquer que ce ne doit être pour elle que le commencement d'un autre Noviciat qui doit être auſſi long que ſa vie, & ne ſe terminer que par la mort. L'ordre de votre Maiſon veut que les premieres années s'en paſſent encore ſous votre conduite, & je ſouhaiterois, pour vous dire le vrai, qu'elle n'en ſortît jamais. Ce ſera pour vous une conti-

nuation de peines ; mais ce paſſage de l'Apôtre ſaint Jacques vous apprend en même-temps que c'eſt une continuation de moiſſon & de recolte pour l'éternité. Dieu a voulu que les progrès des ames fuſſent lents, & qu'elles demeuraſſent long-temps dans une eſpece d'enfance ſpirituelle, dans laquelle elles ont beſoin de ſoutien ; afin de donner à celles à qui il donne cette charge, un moyen d'exercer cette longue patience qui eſt néceſſaire pour faire porter du fruit aux meilleures terres ; car elle ne le produiſent, ſelon
Luc 8. 15. l'Evangile, que par la patience, *Et fructum afferunt in patientia.*

C'eſt pourquoi il eſt encore dit dans S. Paul, que Dieu prépare la vie éternelle à ceux qui cherchent, non ſimplement les bonnes œuvres, mais les bonnes œuvres faites avec patience,
Rom. 2. 7. *ſecundùm patientiam bonæ operis.* Ce n'eſt donc pas ſeulement un avantage pour la Sœur Bénédicte, de vous être plus long-temps ſoumiſe, mais ce vous en eſt auſſi un d'avoir occaſion d'exercer envers elle votre charité avec une plus longue patience. Dieu qui eſt éternel, n'aime point proprement les charités qui ne ſont que

paſſageres ; & ſi la condition de cette vie ne permet pas que l'exercice en dure toujours, il y aime néanmoins la perſévérance & la patience, *patientiam boni operis;* & il y demande même une eſpece d'éternité dans la diſpoſition du cœur, parceque nous devons être diſpoſés à exercer la charité ſans aucunes bornes envers les ames que Dieu nous a une fois données. Savez-vous bien, Madame, qu'outre toutes ces raiſons, je vous dis encore ceci par une vûe ſecrette d'interêt ; c'eſt que la perpetuité de la charité doit s'étendre à toutes les perſonnes avec qui Dieu permet que nous ayions eu quelque liaiſon dans l'exercice de quelque bonne œuvre. Ainſi, puiſqu'il a bien voulu qu'à l'occaſion de deux perſonnes envers leſquelles vous avez pratiqué la charité, j'entens la Sœur Marianne & la Sœur Bénédicte, j'euſſe l'honneur de votre connoiſſance, je prétens que vous êtes obligée de vous ſouvenir toujours de moi dans vos prieres : ce qui ne m'empêche pas de vous le demander comme une grace qui m'obligera à une très-ſincere reconnoiſſance, & à être toujours avec reſpect, &c.

LETTRE XXX.

SUR UNE POSTULANTE.

Qu'il faut plûtôt juger d'elle par les actions que par les paroles. De la vivacité d'eſprit.

C'Eſt, Madame, une terre d'un grand revenu ſpirituel pour une perſonne comme vous, qu'une Poſtulante à qui votre charité vous fait rendre toute ſorte de bons offices. Les terres du monde ne portent tout au plus que deux ou trois fois l'année, mais vous trouvez moyen de faire tous les jours en celle-ci de nouvelles récoltes pour l'autre vie. Et ce qu'il y a de meilleur en cela pour vous, c'eſt que, quelque ſoit le ſuccès de l'entrepriſe de la Poſtulante, le tréſor que vous vous faites par ces œuvres de charité, n'en recevra aucune diminution.

Cependant il y a lieu de croire que votre bonté ne ſera pas inutile à la Poſtulante même, & que ſon eſprit qui eſt encore enveloppé, ſe développera ſuffiſamment pour faire paroître

en elle aux perſonnes à qui il appartient d'en juger, des marques ſinceres de vocation. Je l'eſpere d'autant plus, qu'il n'y a rien de plus judicieux & de plus ſolide, que la regle que vous dites que la Maîtreſſe des Novices a pour le diſcernement de ſes Poſtulantes ; qui eſt d'avoir plus d'égard à leurs actions qu'à leurs paroles. En effet, les paroles ne ſont que les expreſſions de l'eſprit, mais les actions ſont le langage du cœur. Il n'y a rien de ſi facile que de confondre des mouvemens imaginés, & ſeulement conçus, avec des mouvemens ſentis & éprouvés ; & de perſuader enſuite, & aux autres & à ſoi-même, que l'on a effectivement dans le cœur les ſentimens dont on apperçoit l'idée ſur la ſurface de ſon eſprit. Ce n'eſt point-là ce qu'on doit chercher dans des Poſtulantes, ni par où l'on en doit juger. Ce n'eſt point ce qui les ſoutient dans le cours de la Vie Religieuſe. Tout ce qui n'eſt que diſcours & imagination, ſe diſſipe & s'évanouit, & laiſſe l'ame ſans force & ſans fermeté. Il n'y a de ſolide & de réel, que ce qui eſt dans le fond du cœur ; & on ne ſauroit le trouver & le diſcerner plus ſurement que par les

actions. Et encore faut-il bien diſtinguer dans les actions, celles qui peuvent être des effets de mouvemens paſſagers & ſans racine, dont l'imagination eſt frappée, de celles qui viennent d'une diſpoſition effective, uniforme & permanente.

Pour moi je préférerai toujours quelque lenteur d'eſprit, pourvû qu'il y ait du jugement, aux grandes vivacités; parceque l'eſprit vient en ſon temps à celles qui ont un fond de jugement. Mais celles dont l'eſprit eſt ſi avancé, font des fautes conſiderables, avant que leur feu ait été tempéré par la maturité du jugement, & la ſolidité de la vertu. Il eſt vrai qu'il ſeroit encore meilleur d'avoir tout enſemble, & la vivacité & le jugement, & j'en connois de cette ſorte, qui ne vous ſont pas inconnues; mais ces qualités ſe trouvent unies en peu de perſonnes. La plûpart des eſprits n'ont que l'une ou l'autre pour partage. Et en ce cas il me ſemble qu'il eſt bon de dire avec S. Paul, qu'il faut préférer les dons les plus excellens: *Æmulamini charismata meliora.*

1. Cor. 12. 31.

LETTRE XXXI.

Que tous les hommes ſont ſujets à agir par humeur & à faire des fautes ; que ce qui diſtingue les Saints, eſt qu'ils les reconnoiſſent & en profitent. Des péchés cachés.

A MADEMOISELLE.....

SI vous connoiſſiez aſſez, Mademoiſelle, un certain principe de la conduite des hommes en général, & particulierement des filles dévotes, qu'on appelle fantaiſie & humeur, vous vous étonneriez moins de la réſerve de la Sœur B..... Il ne faut pas remonter plus haut dans ces ſortes de choſes, ni philoſopher davantage, ſinon qu'elle n'étoit pas en humeur de vous dire ſon ſecret ; elle ne me l'auroit pas dit à moi-même, & je ne m'en ſerois pas étonné. Elle a cru faire des merveilles en vous le cachant, & Dieu veuille qu'elle n'ait point eu de complaiſance de ſa retenue. Il faut être indulgent à ces petites fantaiſies, car chacun a les ſiennes ; & toute la réflexion qu'on doit faire ſur cela, eſt

que peut-être il vous arrive de petits travers de cette eſpece, qui donnent lieu aux autres de faire les mêmes réflexions que vous avez eu raiſon de faire ſur ſon ſujet.

Les hommes ne ſont pas diſtingués par leurs fautes, ou par leurs foibleſſes : ils en ont à peu près de ſemblables, quand ils ont quelque déſir de ſervir Dieu. Mais ce qui les diſtingue, c'eſt que les uns les connoiſſent & en profitent, & les autres les ignorent & n'en profitent pas. J'ai ſouvent penſé & dit, qu'un des plus grands ſecrets de la vie chrétienne, eſt de ſavoir bien faillir, de ſavoir bien être foible ; c'eſt-à-dire, de ſavoir profiter de l'un & de l'autre, au-lieu de s'en troubler, de s'en abattre, de s'en impatienter, de s'en juſtifier, devant Dieu ou devant les hommes. L'expérience de notre foibleſſe nous eſt ſouvent plus utile, que tout ce qui nous donne l'idée que nous avons quelque force, quelque vertu, quelque lumiere : ce qui nous attache par-là inſenſiblement à nous-mêmes.

Il y a quelque temps, qu'entretenant ici un Officier fort habile dans ſon métier, mais peu habile dans la Morale

chrétienne, & qui croyoit qu'on ſavoit tout par la ſeule lumiere du ſens commun, je lui dis aſſez chaudement que je lui pourrois bien montrer cent péchés mortels dont il n'avoit jamais oui parler, & qu'il ne connoiſſoit point du-tout. C'étoit un honnête homme à qui je pouvois parler ainſi, nonobſtant ſa Magiſtrature. Cela m'avoit donné la penſée de faire un Traité des péchés mortels inconnus. Mais ayant trouvé dans le Journal des Savans, que j'avois été prévenu par un Livre, qui avoit à peu près le même Titre, & qui eſt imprimé chez Angot & Debats, j'ai fait venir ce Livre pour le lire; mais j'ai trouvé que ce n'eſt pas grand-choſe, ou plûtôt que c'eſt un bon deſſein mal executé. Il ne s'attache qu'aux péchés des conditions. Il y en a de généraux à toutes les conditions, plus cachés que les particuliers. Ainſi ce Livre n'épuiſe nullement mes idées. Mais mes idées ſeront long-temps ſans éclore, & apparemment elles demeureront ſtériles: car tout ce qui eſt remis *ad multos annos*, eſt remis d'ordinaire à l'éternité, parceque notre vie n'arrive pas à ces longues années.

LETTRE XXXII.

Que la vie chrétienne se réduit à souffrir, ou à compatir à ceux qui souffrent.

A LA MÊME.

C'Est une étrange chose, Mademoiselle, que d'être réduit à finir cette année à mon égard, & à en commencer une nouvelle au vôtre, par de fort grandes importunités, quoique votre charité vous y fasse donner un autre nom. Cependant il faut que je vous dise, pour commencer cette année, que nous serions heureux l'un & l'autre, si nous nous y attendions bien, & si nous étions bien persuadés que nous ne sommes nés dans l'Eglise en qualités de Chrétiens, que pour y souffrir & pour compatir à ce que les autres souffrent. C'est le sens de ce mot de S. Paul : *In hoc positi sumus* ; c'est-à-dire que c'est à quoi nous sommes destinés : & S. Augustin réduit souvent ce que Jesus-Christ nous est venu apprendre en se faisant Homme, à ces deux leçons, de mé-

1. *Thess.* 3. 3.

priſer les plaiſirs & les joies du monde, & d'en ſouffrir volontairement les maux. Or dans le partage de ce qu'il y a à ſouffrir, les plus heureux ſans doute ſont ceux qui ſouffrent en aſſiſtant le prochain, puiſqu'on pratique en même-temps & la charité & la patience, & qu'on y peut joindre la reconnoiſſance envers Dieu, de nous avoir délivrés de la peine particuliere, dans laquelle nous ſoulageons les autres.

LETTRE XXXIII.

Science dans les filles. Méthode pour apprendre le Latin.

A LA MÊME.

J'Ai grand-peur, Mademoiſelle, qu'on ne puiſſe plus vivre avec vous, quand vous ſerez devenue ſavante. Car c'eſt une étrange choſe que la ſcience dans une tête de fille. Cependant je ne voudrois pas vous porter au découragement, & je vous dis au-contraire que pour y réüſſir, il faut s'appliquer un peu fortement au commencement, & tâcher de vous paſſer le plûtôt que vous pourrez de Maître;

& cela ne me paroît pas fort difficile. Puiſque vous ſavez déja décliner & conjuguer, vous n'avez qu'à prier celui qui vous montre, de vous mettre d'abord dans l'uſage, après que vous aurez ſeulement appris ſept ou huit regles de ſyntaxe. Commencez par l'Evangile de S. Matthieu, & ayez le Nouveau Teſtament François pour le comparer avec le Latin.

Il faut que vous tâchiez de vous mettre dans la tête l'ordre du Latin, ou plûtôt le déſordre, c'eſt-à-dire la différence de l'arrangement des mots Latins, d'avec l'arrangement des mots François. Nous ſuivons l'ordre naturel, mais pour les Latins ils ne s'attachent à aucun ordre.

Si je veux dire, par exemple, en François, *Le Roi a fait la paix avec le Pape*, il faut que je le diſe en cet ordre-là. Mais en Latin on pourra dire : *Avec le Pape le Roi a fait la paix :* ou, *a fait la paix le Roi avec le Pape :* ou, *la paix avec le Pape le Roi a fait :* ou, *la paix a fait avec le Pape le Roi :* de ſorte qu'il faut que l'eſprit s'accoutume à former la même penſée, & à concevoir le même ſens dans ces différens arrangemens.

Pour s'accoutumer à ce déſordre, quand vous aurez une fois bien entendu trois ouquatre pages du Latin de l'Evangile, il faut les relire ſouvent, & vous accoutumer à ſuivre le ſens par la penſée. Il eſt vrai que le Latin de l'Evangile eſt preſque dans l'ordre naturel, parcequ'il eſt ſimple, mais il vous en ſera d'autant plus facile au commencement.

Ne prétendez pas, quand vous aurez une traduction, que vous deviez trouver mot-à-mot dans le Latin tous les mots François. Mais faites-vous ſouvent cette queſtion : Pourquoi ces mots Latins-là ſignifient-ils ces mots François ? Et vous trouverez alors qu'on traduit quelquefois à peu près, & que l'on ſe détache des mots pour faire mieux comprendre le ſens. Mais ceux qui commencent, doivent d'abord tâcher de comprendre le ſens précis & litteral de tous les mots ; & lorſqu'ils l'ont bien compris, ils conçoivent facilement pourquoi ce ſens littéral a été exprimé par les termes dont on s'eſt ſervi.

Diſtinguez, entre les mots Latins, ceux qui ſe devinent par quelques mots François qui en viennent, de

ceux qui ſont entiérement éloignés du François ; &, pour mieux retenir ces derniers, prenez la peine de les écrire, & de relire ce que vous aurez écrit.

Il faut, pour faire tout cela, avoir un Dictionnaire, & s'accoutumer à y chercher.

LETTRE XXXIV.

Du bonheur de ceux qui ſont entierement détachés du monde.

A LA MÊME.

C'Eſt ici le temps, Mademoiſelle, de faire au-moins des ſouhaits pour les perſonnes que l'on aime, & à qui on ſe croit obligé ; & il eſt bien juſte d'en faire pour vous, puiſque l'on ne peut reconnoître qu'en cette maniere les obligations que l'on vous a. Je ſuis ſeulement en peine quel ſera celui que je ferai pour vous, puiſque je ne veux pas ſeulement vous ſouhaiter la fin de tous les déſirs des Chrétiens, qui eſt le ſouverain bonheur, mais auſſi quelque moyen particulier qui vous y conduiſe. Je ſai bien que qui vous conſulteroit ſur ce point, il n'y auroit pas beaucoup à délibérer,

& que vous choiſiriez d'abord celui que David faiſoit par ces paroles : *Unam petii à Domino hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ :* J'AI *demandé au Seigneur une ſeule choſe, & je la rechercherai* uniquement ; *c'eſt d'habiter dans la maiſon du Seigneur tous les jours de ma vie.* Ce ne ſera pas néanmoins celui que je ferai pour vous ; parceque, quoiqu'il dépende de Dieu, il ſemble néanmoins par les événemens extérieurs, qu'il ne vous donne pas lieu d'eſperer ſitôt ce bien, & qu'il veut que vous l'achetiez encore par vos exercices de charité. Je veux, Mademoiſelle, vous ſouhaiter quelque choſe de plus préſent, qui vous diſpoſe à celui-là, qui y ſupplée, & qui n'ait pas beſoin d'un ſi grand changement de la face préſente des choſes. Et il me vient ſur cela une idée aſſez extraordinaire, qui ſe terminera à quelque choſe de fort ordinaire. Pſ. 26. 4.

Je lis préſentement à certaines heures, les Lettres d'une Sainte de ces derniers temps *, dont on m'a fait préſent, qui pour n'être pas écrites ni

* *La Mere Marie de l'Incarnation premiere Supérieure des Urſelines de Quebec en Canada.*

en Grec ni en Latin, ne laiſſent pas de contenir de fort belles choſes, & aſſez divertiſſantes. Or un des ſouhaits qu'elle fait quelquefois pour certains Miſſionaires, avec qui elle avoit beaucoup de commerce, eſt qu'ils ayent la tête fendue par un coup de hache, ce qui leur arrivoit quelquefois. Je ne ſai ſi ces bons Miſſionaires conſentoient de bon cœur à ce ſouhait; mais celle qui le faiſoit ne ſouhaitoit rien pour eux, qu'elle ne ſouhaitât pour elle-même.

Eſt-ce donc là, me direz-vous, votre ſouhait pour moi? Non, Mademoiſelle, tant d'honneur ne vous eſt pas dû; & puis, je ne vois perſonne diſpoſé à vous fendre la tête. Je ne vous ſouhaite donc point un coup de hache qui vous ôte du monde; mais je vous ſouhaite le glaive du Saint-Eſprit, & une hache ſpirituelle qui vous faſſe retrancher en vous tout ce qui tient encore du monde, tout ce qui vous y attache, tout ce qui vous en plaît. Car on y tient, Mademoiſelle, en bien des manieres, ſans qu'on y penſe. Et quand on n'y tient point du-tout, on eſt Religieuſe en tout lieu & en tout habit.

Tout cela eſt aiſé, direz-vous, à ſouhaiter & à dire, mais difficile à executer. Je ne vous le propoſe pas auſſi comme une choſe facile, & je vous avoue au-contraire qu'elle eſt ſi difficile, qu'il n'y a que cela qui le ſoit effectivement. Tout eſt facile dans le monde à qui n'aime point le monde. Cependant il ne faut pas laiſſer de tendre-là, & la voie pour y parvenir, eſt de ſe priver du monde autant que l'on peut. Or, pour s'en priver, il eſt utile, ce me ſemble, d'être vivement perſuadé que la jouiſſance du monde n'eſt rien, mais que la privation du monde eſt quelque choſe de grand : Que l'une eſt baſſe, fade, paſſagere, & ne produit que des amertumes & des dégoûts ; & que l'autre eſt une ſource de biens ſolides & éternels. Ainſi le monde n'eſt bon qu'à quitter & à détruire, & non pas à aimer ni à en jouir. C'eſt faute de cette philoſophie que notre bonne mere Eve ſe perdit. *Elle vit*, dit l'Ecriture, *que l'arbre de la ſcience du bien & du mal étoit bon à manger.* Mais elle devoit voir qu'il étoit infiniment meilleur à ne manger point. Et l'on en peut dire de même de toutes les ſatiſ- Gen. 3. 6.

factions que le monde peut offrir, ou que l'on y peut déſirer. Si la cupidité dicte qu'il eſt bon d'en jouir, la verité nous répond qu'il eſt infiniment meilleur de n'en jouir point, & qu'il y a autant de différence entre l'un & l'autre, qu'entre le temps & l'éternité. Cela n'eſt pas ſeulement vrai pour l'autre vie, mais auſſi pour celle-ci. Car quelle liberté ne ſeroit-ce pas, que celle d'un homme qui mettroit ſa joie dans la privation des choſes du monde, puiſque ſes ennemis ne pourroient que contribuer à ſon bonheur ? Chacun ne peut pas jouir du monde ; mais il n'y a perſonne qui ne s'en puiſſe priver. On ne peut pas toujours ſe procurer des compagnies & des divertiſſemens, mais on peut toujours y renoncer. Enfin on ne peut pas toujours ſuivre ſes inclinations, ſes déſirs & ſes volontés ; mais l'on peut toujours renoncer & mourir à ſes inclinations & à ſes déſirs. Et le monde eſt preſque toujours aſſez diſpoſé à nous y aider.

LETTRE XXXV.

Qu'il nous eſt avantageux de rencontrer des perſonnes eſtimables, pour qui nous n'avons point d'inclination.

A LA MÊME.

JE ne trouve point du-tout mauvais, Mademoiſelle, que vous me propoſiez des doutes ſemblables à celui que vous avez eu ſur Mademoiſelle A..... ce que je vous ai fait voir n'avoir point de fondement. Le mal eſt, non de propoſer ſes doutes à ceux qui nous en peuvent éclaircir, mais de les dire à ceux qui n'étant pas capables de nous en éclaircir, ſont capables d'en prendre de fâcheuſes impreſſions; & c'eſt ce que je ſuis aſſuré que vous ne faites pas. Si vous connoiſſiez davantage cette Demoiſelle, vous l'aimeriez ſans doute davantage d'un amour ſenſible, parcequ'elle a bien des choſes capables de l'attirer; mais je ſuis fort content de celui que vous avez pour elle, qui conſiſte à aimer ce qu'elle aime. Les gens qui ont le cœur uni en cette maniere, ſont

beaucoup plus unis que ceux qui ont des paſſions ardentes les uns pour les autres. Ayez ſeulement pour elle la charité générale, & continuez d'aimer comme elle la verité & la juſtice, & vous l'aimerez ſuffiſamment.

Nous devrions, ce me ſemble, être ravis de rencontrer ainſi des perſonnes vraiment eſtimables, pour leſquelles nous n'ayions point d'inclination, & cela pour deux raiſons.

La premiere eſt, que la plûpart de nos affections & de nos amours nous doivent être extrémement ſuſpects, & ne ſont ſouvent que des affections de Publicains : *Nonne & Publicani hoc faciunt ?* Souvent ce n'eſt point ce que les perſonnes ſont à l'égard de Dieu que nous aimons en elles ; c'eſt ce qu'elles ſont à notre égard. Toute leur vertu diſparoît, & nous y devenons inſenſibles, lorſque nous n'appercevons pas en elles des mouvemens de tendreſſe pour nous. Cependant il n'y aura point d'autre affection qui nous ſoit comptée en l'autre monde, que celle de Jeſus-Chriſt dans les ames ; c'eſt-à-dire, que lorſque nous y aimons, & que nous aimons pour lui ce qu'il y aime. Ainſi, quand il ſe

Matth. 5. 46.

rencontre quelque perſonne, d'ailleurs eſtimable, dont l'eſprit ne nous ſemble pas bien tourné à notre égard, cette perſonne nous doit être précieuſe, parcequ'en l'aimant nous pouvons mieux arriver à cette pureté d'amour, qui conſiſte à n'aimer que Jeſus-Chriſt dans les autres. Ne diſons donc jamais, pour nous exempter d'aimer une perſonne, qu'elle ne nous aime pas, & qu'elle ne nous rend pas ce qu'elle nous doit. Car ce ſont au-contraire des raiſons de l'en aimer davantage, & de cultiver davantage ſon affection. Et nous verrons peut-être dansl'a utre monde, qu'il reſtera plus d'or de ces ſortes d'affections, que de celles qui paroiſſent plus ardentes, plus agréables, plus vives, mais qui ſouvent ſont bien mêlées de la paille & du bois de l'amour-propre, qui ſe conſume néceſſairement dans l'ame par le feu du Purgatoire.

La deuxiéme raiſon vous eſt en quelque ſorte particuliere. Toute la vie que vous menez, doit être une préparation à ce que vous ſouhaitez. Or la peine des Religions n'eſt pas de ſe lever matin, d'aller à Matines, &c. c'eſt la contrarieté des humeurs. On

en trouve de mauvaises, & on s'en imagine d'autres qui ne sont telles que dans notre imagination. Voilà l'exercice par lequel on doit se purifier dans les Religions. Il faut souffrir des autres & de soi-même, & agir avec toutes ces personnes d'une maniere charitable, nonobstant toutes leurs humeurs effectives ou imaginaires. N'est-ce donc pas une chose favorable, quand, par quelque rencontre de la Providence, il arrive que quelqu'un nous met à cet apprentissage; & ne doit-on pas s'efforcer d'éprouver en lui ce que nous avons dessein de pratiquer toute notre vie à l'égard d'autres? Car je puis vous assurer que vous trouveriez des personnes plus imparfaites que la Demoiselle qui vous choque.

Puisque vous le savez, il n'est plus question de vous cacher qu'elle est venue ici, & qu'elle y a fait une neuvaine. Or je vous puis dire qu'elle a rempli d'édification toute la maison où elle a logé, quoiqu'elle n'y ait point été connue; & que ce qu'ils en ont dit est qu'ils n'ont jamais vû une personne si sage, si commode, & un esprit moins gêné: tout cela ne l'exempte pas de défauts, & elle peut

ne s'être pas bien conduite à votre égard. Car il y a bien de la différence entre agir civilement avec les personnes qui nous applaudissent, & surmonter un certain embarras d'esprit qui vient de l'imagination qu'on n'est pas bien avec la personne à qui l'on parle : ce qui ne laisse pas d'être une imperfection.

LETTRE XXXVI.

Que l'impuissance est un grand talent.

A LA MÊME.

JE vous écris, Mademoiselle, dans une espece de convalescence qui n'a pas été précédée d'une grande maladie. Deux jours de fievre pour un autre ne sont rien ; mais pour moi cela suffit, pour être réduit à une très-grande foiblesse. Il semble pourtant que je suis quitte de la fievre, mais non pas de la courte-haleine ou asthme qui me dure depuis quatre mois. C'est un mal où je retombe de temps-en-temps, & qui m'emportera quelque jour selon l'apparence. Pourvû qu'il me dure encore autant qu'il m'a

duré, cela n'ira pas mal : car il y a quarante ans que j'en fus attaqué la premiere fois ; & les premieres cinq années il fut continuel, & l'on crut chaque année que j'en mourrois. Il a été moins violent depuis ; mais il eſt un peu bien long cette année. Peut-être que les chaleurs m'en tireront. Vous voyez que c'eſt un mal d'aſſez bonne compoſition, puiſqu'il laiſſe vivre les gens ſi long-temps. Mais il eſt encore bien meilleur pour l'ame que pour le corps. Il m'a réduit à une eſpece de ſilence néceſſaire, en me rendant preſque incapable de tous les emplois du monde, parcequ'il n'y en a guéres où il ne faille avoir de la voix & de la force de corps. Or c'eſt un grand talent qu'une impuiſſance bien avérée. Combien penſez-vous qu'il faille de délibérations à M. le Tourneux, pour ſavoir quel uſage il doit faire du talent qu'il a de prêcher ? Il ſe peut tromper en s'y portant : il ſe peut tromper en s'en retirant. Je n'ai jamais, Dieu merci, été en peine de tout cela, parceque j'ai ſu certainement que Dieu ne vouloit pas que je fuſſe d'aucun emploi qui eût beſoin d'avoir des poulmons : & je vous aſſu-

re que ce n'eſt pas un petit ſoulagement. Je me laiſſe aller à vous parler de cette matiere, parcequ'il me ſemble qu'elle n'eſt pas inutile. Le monde ne fait état que des talens d'action, & l'objet de ſon horreur, c'eſt de n'être bon à rien. Cependant c'eſt un jugement plein de fauſſeté, & qui n'a ſa ſource que dans la vanité naturelle à l'homme : & ſi nous nous en étions bien défaits, nous trouverions bien plus de bonheur dans la privation des talens, que j'appelle des talens d'impuiſſance, que dans toutes les grandes qualités. Le bonheur des Religions eſt pour celles qui n'ont point de talent extérieur, & que l'on connoît pour n'en point avoir, & qui ſont bien-aiſes de n'en point avoir. Celles qui en ont, ſont beaucoup moins heureuſes quand on les connoît & qu'on les emploie, parcequ'on les tire de l'état de rabaiſſement, qui eſt le vrai état qui convient à l'homme dans cette vie. Et c'eſt toujours un ſujet de peine quand on en a, & qu'on n'eſt pas employé, qui eſt plus ou moins ſenſible, ſelon que l'ame eſt plus ou moins humiliée.

Ce n'eſt pas que je croie qu'il ſoit permis à une perſonne qui ſeroit dans

une Religion, de ſe contrefaire, & de cacher ce que Dieu lui a donné de talent. Elle doit aller ſimplement, & faire le mieux qu'elle peut tout ce qui lui eſt commandé, parceque ce n'eſt pas à elle à diſpoſer d'elle-même, ni de ce que Dieu lui a donné. Mais ſi par une privation réelle de talent, par des accidens & des maladies, & même par des préventions, on vient à ne la juger bonne à rien, elle doit embraſſer cet état comme le plus grand don de Dieu, & s'y tenir dans la joie & dans le repos, tant que Dieu l'y laiſſera, & ſouhaiter même qu'il l'y laiſſe. Voilà aſſez de moralités. Mais il n'étoit pas juſte que je vous euſſe entretenu d'une petite maladie comme la mienne, ſans vous donner au-moins quelque ſujet de vous la rendre utile à vous-même. Je ſuis, &c.

LETTRE XXXVII.

Comment on doit ſe conduire avec les perſonnes vaines & curieuſes.

A LA MÊME.

VOus devez recevoir un paquet de ma part par une Demoiſelle qui a paſſé par ici. Et afin que vous n'y ſoyiez pas ſurpriſe, j'ai cru vous devoir prévenir ſur ſon ſujet. Cette Demoiſelle eſt diocèſaine de M. l'Evêque de N. & il a aſſez de conſideration pour ſon pere qui eſt un Officier, & pour elle. Elle a paſſé près de ſix ans à Paris, pendant leſquels elle a vû tout le monde, & j'ai eu l'honneur ſouvent d'être ſon Prédicateur ordinaire ou extraordinaire. Ce que je vous puis aſſurer, eſt que je l'ai peu épargnée : vous recomnoîtrez aiſément par ſon extérieur, que c'eſt un eſprit où il y a bien à refaire. Car elle eſt aſſez vaine en habits, & l'on m'a dit que cela alloit juſqu'à l'immodeſtie. Une de ſes maladies eſt qu'elle eſt fort curieuſe. Je ne puis pas dire néanmoins que j'aye reconnu en elle qu'-

elle manque de ſecret. Mais, quoiqu'il en ſoit, le milieu qu'il y a à garder, eſt de la recevoir honnêtement, de ne lui dire rien de particulier, & de ne la choquer pas auſſi par une trop grande réſerve en choſes communes, & qui ſe diſent ſur le Pont-neuf. Le peu de profit qu'elle a fait de tout ce qu'on lui a pu dire, m'auroit preſque porté à ne la point voir quand elle paſſa par ici, & qu'elle me demanda. Mais j'ai peine à prendre ces ſortes de conduite. Je crains toujours d'éteindre la mêche qui fume encore, contre la défenſe de l'Evangile, & il me ſemble qu'il n'eſt pas mauvais de laiſſer certaines portes par où les gens puiſſent revenir. Ne vous imaginez pas néanmoins qu'il y ait aucun déreglement de ceux que le monde condamne : ce n'eſt point ce que je veux dire. Je ne l'accuſe que de vivre à ſa fantaiſie, & d'être emportée dans ſes paſſions ; & je ne vous dirois pas tout cela d'elle, n'étoit que quiconque la connoît vous le dira auſſi-bien que moi, & qu'il eſt important de connoître les gens avec qui l'on a à traiter. Elle a d'ailleurs de l'honnêteté & de l'eſprit

LETTRE XXXVIII.

Des Amis. Qu'il faut s'accommoder à leurs différens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté.

A LA MÊME.

J'Ai quelque ſcrupule, Mademoiſelle, de vous avoir témoigné que j'étois peu ſatisfait du peu de ponctualité de M.... Le plus sûr eſt de laiſſer agir les gens comme ils l'entendent, d'avoir de la reconnoiſſance quand ils agiſſent bien, & de n'en rien témoigner quand ils agiſſent autrement. On ne doit rien exiger de ce qui dépend de la bonne volonté, & à quoi on n'eſt pas obligé par un devoir de juſtice. Chacun a ſes vûes, ſes principes, & ſes défauts, & il faut peu s'occuper de ceux d'autrui, ayant tant de matiere de s'occuper en ſoi-même.

Pour M.... il prend un peu trop-tôt feu. C'eſt un diſcours en l'air que je lui ai écrit, & ma raiſon ne manque guéres de corriger ces ſortes d'imaginations. Il eſt vrai que les frayeurs de

certaines gens m'en donnent quelquefois d'aſſez plaiſantes. Mais cela ne va pas plus loin, & j'évite beaucoup de faire des plaintes des effets que j'éprouve de ces frayeurs. Il en eſt des amis comme des habits. Il y en a qui ne ſont bons que pour l'été, d'autres pour l'hiver, d'autres pour le printemps & pour l'automne. Mais comme on ne jette pas ſes habits d'été deſlors que leur ſaiſon eſt paſſée, & qu'on les réſerve pour une autre année; il faut de même épargner ſes amis, quoiqu'ils ne ſoient pas bons en certains temps, & les réſerver pour ceux où ils peuvent être d'uſage. Il y en a qui ne ſont bons que pour le mois de Juillet, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'y a point de froid à craindre, & le nombre en eſt aſſez grand.

LETTRE XXXIX.

De l'adreſſe de l'amour-propre pour nous cacher nos défauts, & des pénitences qu'il impoſe.

A LA MÊME.

QUelque recherche que j'aye fait, Mademoiſelle, de cette premiere feuille, je n'en ai pu encore découvrir aucun veſtige : ce qui me fait croire que vous pourriez bien l'avoir employée ailleurs. Mais la concluſion que vous en tirez, que vous en aurez donc pour vos deux écus, me ſemble mériter quelque réflexion.

C'eſt une condamnation que vous prononcez contre vous-même ; & j'ai bien peur que ce ne ſoit ni la juſtice, ni la charité qui la prononce, mais un certain Juge & un certain Supérieur que nous avons en nous-mêmes, qui ſe mêle quelquefois de juger nos actions, & de nous impoſer des peines, ſelon ſes caprices.

Ce Supérieur bizarre & déraiſonnable, afin que vous l'entendiez, Mademoiſelle, s'appelle l'amour-propre.

Comme il veut être infaillible en toutes choſes, il ordonne quelquefois des pénitences diſproportionnées & ſans raiſon, pour empêcher qu'on n'apperçoive quelque défaut en lui. En vit-on jamais, par exemple, une plus déraiſonnable que celle qu'il prétend vous impoſer ? Une Demoiſelle ſe charge par charité & par bonté de vendre un exemplaire d'un bon Livre ; il arrive que par mégarde elle en égare ou en perd une premiere feuille : il faudroit être extravagant pour lui en ſavoir mauvais gré, & pour en faire la moindre plainte. Cependant ce Juge capricieux prononce incontinent une Sentence contre elle : Vous paierez le Livre entier, lui dit-il, Mademoiſelle, puiſque vous avez perdu cette feuille. Elle écoute la Sentence, & ſe réſout à l'executer.

Or c'eſt, Mademoiſelle, ce que je ne crois point du-tout ſupportable. Il faut appeller de ces Sentences bizarres, à la raiſon & à la verité, & ſi vous prenez la peine de les conſulter, elles vous diront que ce jugement eſt tout-à-fait inique. Ceux qui ſe ſont adreſſés à vous pour la vente de ce Livre, n'ont point du-tout ſuppoſé

qu'il ne s'en pût perdre aucune feuille; vous n'avez dû leur offrir que votre miniſtere de bonne foi, & vous n'êtes nullement garante de ces accidens humains.

Mais je vois bien ce que c'eſt. Il faudroit donc dire à ces perſonnes, que vous avez perdu cette feuille, & ils concluront de-là que par votre négligence ils ont perdu deux écus. Voilà un grand mal : j'aime mieux les perdre, dit l'amour-propre. Il le dit, Mademoiſelle, mais il le dit ſans raiſon. Eh quoi, dira-t-il, ne m'eſt-il pas permis de prendre cette perte ſur moi ? Non, Mademoiſelle, parcequ'il eſt déraiſonnable que vous la preniez ſur vous. C'eſt une libéralité que je veux exercer, dit l'amour-propre : il n'eſt pas temps, ne lui en déplaiſe, d'exercer cette libéralité. Il faut ſuivre Dieu dans le choix des vertus. Or la vertu que Dieu nous preſcrit en ces rencontres, n'eſt pas la libéralité ; c'eſt l'aveu ſimple de notre mépriſe, oubli ou négligence, s'il y en a. Voilà ce que Dieu demande. Mais cette amande de deux écus a tout-à-fait la mine d'une pénitence d'amour-propre. Si j'étois donc en

votre place, je rebuterois ce conſeil; ou cette Sentence pleine d'injuſtice, & je me réduirois à demander cette feuille au pays d'où ce Livre eſt venu; car il eſt rare que l'on n'ait pas une feuille à ſuppléer parmi ce qu'on appelle les *défaits*; & ſi elle ne ſe trouve point, il faut ſe réſoudre à avouer ſimplement ce qui eſt arrivé, malgré toutes les répugnances de l'amour-propre; & lui dire même qu'il ne ſe mêle plus de vous donner à l'avenir de tels avis, & que quand vous voudrez dépenſer deux écus, vous tâcherez de les mieux employer qu'à le contenter.

Voilà, Mademoiſelle, un petit plaidoyé en forme, de vous même contre vous-même; & je crois que ſi vous le comprenez bien, il vous pourra ſervir, & dans cette occaſion & dans beaucoup d'autres ſemblables: Car j'ai bien peur que l'amour-propre ne vous impoſe quantité de pénitences de ce genre-là, que vous êtes aſſez bonne pour executer, ou plûtôt que vous n'êtes pas aſſez bonne pour rejetter.

Lettre XL.

Qu'on ne peut avec juſtice exclure des Monaſteres, toutes les Religieuſes étrangeres.

MOn Révérend Pere, je n'ai que des remercimens à vous faire ſur l'affaire dont il vous a plu de m'écrire ; puiſqu'il paroît que votre charité vous rendoit diſpoſé de vous-même à accorder à Madame de N . . . ce qu'elle demande. Je ne m'étonne point de la diſpoſition contraire des bonnes Religieuſes dont vous me parlez, & de l'éloignement qu'elles ont pour les Religieuſes étrangeres. C'eſt une humeur ordinaire de celles de leur Profeſſion, & j'oſe dire de celles de leur ſexe, qui eſt aſſez porté à tirer des concluſions générales, d'exemples particuliers, & à reſſerrer trop la charité dans l'enceinte de leurs Maiſons. Mais comme il y a long-temps qu'il ne me paroît pas aſſez de juſtice dans ces éloignemens, & qu'il m'eſt ſouvent venu dans l'eſprit que ces réſolutions que l'on prend d'exclure généralement certains états, ne ſont pas

trop conformes à l'eſprit de l'Egliſe ; je ne ſaurois m'empêcher de vous dire les penſées qui me ſont venues ſur ce ſujet en diverſes rencontres, ſans en faire aucune application à ces bonnes Religieuſes ; puiſque ce ne ſont pas elles qui les ont fait naître, & qu'elles peuvent peut-être ſe mettre à couvert ſous leurs Conſtitutions ; pourvû qu'elles ſoient autoriſées par l'Egliſe, & que ce ne ſoit point de certaines permiſſions qu'on ait accordées à leur inclination, & dont il leur ſeroit très-libre de ſe diſpenſer.

En parlant donc de celles qui ne ſont point liées par aucune loi, je demande ſur quel principe elles s'en peuvent faire une, de rejetter généralement toutes les Religieuſes étrangeres ? Les Monaſteres ſont de ſaintes retraites pour celles que Dieu y appelle. Or, comment peuvent-elles ſavoir que Dieu n'appelle jamais dans leurs Maiſons aucune Religieuſe étrangere ? Ou comment pourroient-elles en exclure avec juſtice celles que Dieu y auroit appellées ? Je dis plus : il eſt certain que Dieu appelle des Religieuſes à changer de Monaſtere. Car il y a des néceſſités réelles, qui ſont ju-

ger quelquefois, ſelon les regles de la prudence chrétienne, qu'une Religieuſe eſt dans un danger évident de ſon ſalut, en demeurant dans de certaines Maiſons. Il faut donc en ce cas, qu'elle en ſorte ; & comme il n'eſt pas bon qu'elle demeure dans le monde, l'ordre de Dieu eſt que quelque Monaſtere lui faſſe la charité de la recevoir.

A la verité, tout Monaſtere particulier n'eſt pas toujours obligé de pratiquer cette charité, mais il eſt obligé de ne pas faire réſolution de ne la pratiquer jamais.

Toute l'Egliſe en corps eſt obligée de nourrir tous les pauvres, & de ſoulager toutes leurs néceſſités, & cette obligation ſi générale ne regarde pas tous les particuliers, parcequ'il leur eſt impoſſible de la pratiquer ; il ſuffit que chacun faſſe ce qu'il peut, & qu'il prenne une part juſte & légitime dans la charité générale de l'Egliſe pour les pauvres, en ſoulageant ceux auſquels la Providence divine l'applique plus particulierement. Mais il ne ſeroit pas permis de faire réſolution de n'y en prendre jamais aucune, & de ne ſoulager la néceſſité de perſonne. Il en eſt de même dans le ſujet dont il s'agit.

Tous les Monaſteres en corps ſont obligés de ſoulager la néceſſité d'une Religieuſe, à qui des raiſons de conſcience ne permettent pas de demeurer dans ſon Monaſtere. Chaque Monaſtere eſt obligé de porter ſa part de cette charité générale, en recevant celles auſquelles la Providence l'applique en particulier, & de faire en quelque ſorte à leur égard, les honneurs de la Providence, de l'Egliſe, & de la charité chrétienne & religieuſe. Mais il ne peut être permis, ſans des raiſons très-ſingulieres, de renoncer à cette charité, & de faire réſolution de ne la pratiquer jamais.

J'oſe même paſſer plus avant, en ſoutenant que cette pratique eſt en quelque ſorte contraire au vœu de Pauvreté, qui doit être ſi cher aux Religieuſes. Car celles qui en connoiſſent bien l'étendue, doivent croire que non-ſeulement elles n'ont point de droit à leurs biens particuliers, mais qu'elles n'en n'ont pas même à ceux de leurs Monaſteres. Elles les doivent regarder comme appartenans à l'Egliſe, & ſe regarder elles-mêmes comme des pauvres, nourries par la charité de l'Egliſe. Comment

peuvent-elles donc faire réſolution d'exclure par elles-mêmes celles que l'Egliſe n'exclut pas, & qui étant appellées de Dieu, ont en quelque ſorte autant de droit qu'elles dans leur Monaſtere ? C'eſt la vocation qui y donne droit ; & ſe réſoudre à en exclure celles que Dieu y appelle, c'eſt faire réſolution de priver de leur droit, celles qui l'ont légitimement. Comment peut-on prétendre agir en pauvre, en agiſſant de la ſorte ? puiſque ce n'eſt pas agir comme ceux qui étant vraiment maîtres de leurs biens, ont néanmoins la juſtice dans le cœur.

LETTRE XLI.

Qu'il faut une direction & préſente & exacte, pour retenir dans leurs devoirs celles qui ſont portées au relâchement.

J'Ai vû par votre Lettre les diſpoſitions de celle dont vous exprimez les ſentimens, & à qui vous prêtez des paroles ſi vives & ſi animées. Mais quand les mouvemens qu'elle marque, ſeroient auſſi violens qu'elle les fait paroître & que vous les ayez conçus,

ils ne me feroient pas changer de ſentiment ſur le fond, parceque je crois que ceux que j'ai ſont conformes à ſon veritable bien. Quand les perſonnes qui ont l'imagination vive ſe ſont miſes quelque choſe dans l'eſprit, tout ce qu'elles ont de lumieres ſe réünit en ce point, & elles ne voient rien de tout le reſte. C'eſt ce qui leur fournit ces expreſſions ardentes, qui ſont plus propres à faire connoître la véhemence de leur eſprit, que la juſtice de ce qu'elles demandent. C'eſt pourquoi il eſt bon de leur perſuader d'abord qu'elles doivent ſe défier de cette chaleur d'imagination, & examiner les choſes un peu plus tranquillement, en jettant la vûe ſur toutes les raiſons, & ne la bornant pas à celles qui favoriſent leurs paſſions.

Si vous vous ſervez de cette méthode envers cette perſonne, vous viendrez ſans doute facilement à bout de calmer ſon eſprit, non par des raiſons frivoles, mais par des raiſons ſolides & priſes de ſes interêts. Cette perſonne ne manque pas de connoiſſance : elle veut le bien, mais elle le veut foiblement ; elle eſt emportée par la violence d'un naturel porté au relâ-

chement, par de longues habitudes, par un eſprit impétueux dont elle ne diſpoſe pas. Cependant elle a de grandes dettes à payer ; & elle ne ſatisfait point à Dieu, & à l'obligation qu'elle a de faire de dignes fruits de pénitence, non-ſeulement ſi elle ne fait autant que les autres, mais ſi elle ne fait plus que les autres ; c'eſt-à-dire, ſi elle n'eſt plus réguliere, plus exacte dans les obſervances, plus ponctuelle à ne ſe pas épargner les mortifications, plus retenue, plus ſilentieuſe, & ſur-tout moins curieuſe & plus humble que les autres. Il s'en faut bien qu'elle n'en ſoit là ; mais elle ne doit pas déſeſperer d'y arriver. Chaque jour elle doit entreprendre cette œuvre de ſon ſalut, &, ſans conſulter ſes répugnances & ſa foibleſſe, commencer tout-à-l'heure cette vie nouvelle. Mais de quel ſecours a-t-elle beſoin pour cela ? Ce n'eſt pas ſans doute d'un ſecours éloigné & incertain, mais d'un ſecours préſent. Il lui faut une perſonne qui la preſſe, & qui lui faſſe une violence charitable, qui ne ſouffre point qu'elle ſe relâche, qui ne lui donne, pour le dire ainſi, point de repos, car elle s'en donnera toujours aſſez d'elle-

même. Elle trouvera cette personne, quand elle se découvrira bien, quand elle demandera bien cette grace, quand elle donnera une entiere liberté à ses Directeurs, quand elle leur ôtera la crainte de la rebuter & de la contrister. Mais elle ne sauroit rien trouver de tout cela dans des secours éloignés & étrangers, dans des gens qui ne marchent qu'à tâtons, qui ne voient pas la centiéme partie de ce qu'il faut voir; elle y trouvera au-contraire un sujet d'un amusement très-grand, des écritures infinies, des foules de réflexions inutiles. Au-lieu de s'appliquer uniquement à agir, elle s'amusera à penser; au-lieu d'amortir la vivacité de son esprit, elle le mettra en liberté. Cependant ses passions agiront dans ces longs intervalles; elle reculera au-lieu d'avancer; elle apprendra dans les Lettres ce qu'elle sait déja, & elle ne finira rien. Ainsi tout cela me paroît une tentation, qui tend à la priver des secours présens, pour lui en faire rechercher d'éloignés, qui la contraignent beaucoup moins, & lui laissent plus de liberté de suivre ses passions.

Il ne faut pas même qu'elle cher-

che des Directeurs en idée, elle doit ſe contenter de ceux qu'elle peut trouver au-lieu où elle eſt. Si elle vouloit faire réflexion ſur l'abandon terrible où ſont la plûpart des Monaſteres, qui n'ont que des Directeurs vicieux & ignorans, elle ſe tiendroit bien partagée, & elle ne ſongeroit uniquement qu'à bien uſer de ce que Dieu met en ſon pouvoir. Je ne ſaurois m'empêcher de vous dire pour cette perſonne, que ſon zele pour la verité m'eſt un peu ſuſpect, & que je crois qu'il le doit être à elle-même. Il ſemble à ces perſonnes ſi zelées, qu'il n'y a qu'une verité, c'eſt-à-dire que leur zele doit être borné à une ſeule matiere, qui n'eſt ſouvent pour eux qu'un objet de ſpéculation. Cependant il n'en eſt pas ainſi ; toute verité doit être aimée, toute verité doit être l'objet de notre zele. Nous ne devons point le partager ainſi, en le donnant tout entier à de certaines verités, & n'en ayant point pour les autres : & entre ces verités, celles qui ſont conformes à notre état, qui nous doivent conduire dans notre voie, doivent être les principaux objets de notre zele.

Que cette perſonne faſſe donc

réflexion, ſi elle a eu un grand zele juſqu'ici pour les verités qui preſcrivent la régularité, l'uniformité, la charité pour ſes Sœurs; pour celles qui marquent l'obligation de réparer par des fruits de pénitence nos égaremens paſſés, & enfin toutes celles qui reglent les actions d'une Religieuſe, & les diſpoſitions de ſon cœur : & ſi elle reconnoît qu'elle les a beaucoup aimées, qu'elle ne les a point bleſſées, qu'elle ſe permette à la bonne heure de parler fortement contre ceux qui ne ſont pas auſſi zelés qu'ils le devroient être pour certaines verités. Mais ſi ſon zele ne s'eſt borné qu'à celles-là, & ſi elle a négligé toutes les autres; ſi ce zele même ne lui a été qu'une matiere d'entretien, & ſouvent de curioſité, & non un motif de priere & de mépris de ſoi-même : en verité elle a ſujet de s'en édifier, & de le prendre plûtôt pour une paſſion humaine, que pour un zele de Religion. Peut-être que je la ſcandaliſe en parlant ainſi, mais je crois être obligé de le faire; & ſi elle veut ſe faire juſtice, elle ſe tiendra à elle-même ce langage, & elle en conclura que pour honorer mieux à l'avenir la verité,

elle la doit honorer dans toute ſon étendue ; & que la conviction où elle doit être de ne l'avoir pas fait, lui ôte le droit de parler fortement contre les foibleſſes des autres.

LETTRE XLII.

Qu'on peut quelquefois éviter avec raiſon des jugemens injuſtes qu'on fait de nous.

A M. DE SACY.

C'Eſt avec quelque peine, Monſieur, que je me ſuis rendu à l'ordre que M. de V..... m'a donné de votre part, d'écrire mes penſées ſur la revûe de la Traduction de l'Ecriture-Sainte ; parceque je prévois que la conſultation que vous voulez faire ne ſera pas fort utile. Des deux perſonnes que l'on a en vûe, il y en a une que ſon emploi rend incapable de s'y appliquer ; l'autre eſt ſi peu laborieuſe, qu'on ne lui ſauroit ordonner une plus grande mortification que de l'en charger.

Je ne ſai ſi l'amitié qu'il a pour vous ſeroit capable de l'y engager, & je ſai encore moins ſi on lui doit

demander cela, puiſqu'il eſt ſans doute très-fâcheux d'engager des gens à des travaux très-grands, ſans ſavoir s'ils contenteront par-là ni Dieu ni les hommes. Outre ces conſiderations qui le regardent, j'en ai encore d'autres qui me regardent en particulier. J'ai une telle haine des conteſtations, que parceque le partage des opinions en a quelque image, il me fait toujours peur, & je ne prens point plaiſir d'y être mêlé. C'eſt pourquoi je vous ſupplie de trouver bon qu'en vous envoyant mon ſentiment ſur cette queſtion de conduite, je vous demande très-humblement une condition pour l'uſage que vous en ferez; c'eſt qu'il ne ſoit point envoyé ſous mon nom aux perſonnes à qui on a deſſein de le communiquer, car il n'eſt pas juſte que je paroiſſe à la tête d'une opinion qui eſt preſque celle de tout le monde. Peut-être qu'en cela j'ai des vûes un peu trop humaines, mais il me ſemble pourtant qu'il eſt inutile de s'expoſer ſans néceſſité à ces inconvéniens. On ne manqueroit pas d'appeller cela opinion de Monſieur tel; l'on m'en feroit le Tenant, & on oppoſeroit d'un côté M. N. & M. N. qui ſont des perſon-

nes que j'honore infiniment, & moi de l'autre. La comparaiſon, Monſieur, eſt trop inégale ; & je ne prétens nullement la ſoutenir. J'ai même tant de reſpect pour leurs ſentimens, que non-ſeulement je n'entreprendrai jamais de les contredire ſeul, mais que lorſque je me ſens appuyé de l'autorité de toutes les perſonnes en qui j'ai plus de créance, je ne condamne pas abſolument leur opinion, & je me contente de dire que je n'en ſuis pas. S'il s'agiſſoit de l'interêt de la verité, je ne craindrois pas néanmoins de déclarer nettement mes penſées ; mais comme cela ne ſert de rien dans cette rencontre, qu'à produire des diſcours inutiles, je crois que vous trouverez juſte de m'épargner ces dégoûts. Cela eſt d'autant plus pardonnable, que ce n'eſt pas tout-à-fait ſans ſujet que je les crains. Pendant cinq ou ſix ans l'on oppoſoit ordinairement M. Singlin, M. N. & M. N. d'un côté, & moi de l'autre ; quoiqu'en ce temps, & dans les matieres dont il s'agiſſoit alors, je n'euſſe guéres moins avec moi, que tous les Théologiens de l'Egliſe ; ſoit que cela vînt de ce que je me ſignalois un peu trop, ſoit qu'il y eût un peu

d'injuſtice dans ceux qui faiſoient ces comparaiſons, pour décharger plus librement leur humeur ſur la partie la plus foible. Ces conteſtations m'ont rendu ſi timide, que je crains même lorſqu'il n'y a pas ſujet de craindre. C'eſt pourquoi je compte un peu entre les avantages de la retraite, d'en être délivré, & de n'être point mêlé dans les avis différens que l'on peut avoir, ce qui trouble & incommode toujours les perſonnes imparfaites comme moi. Des Philoſophes même payens ont fait l'application de cette maxime d'Hipocrate, que *le ſilence n'altére point*, aux paſſions de l'eſprit qu'il n'irrite point. Si je ne ſuis pas aſſez prudent pour le garder dans les occaſions, je ſerai toujours bien-aiſe d'être hors de ces occaſions, & d'avoir ainſi une eſpece de néceſſité de le garder. Je puis dire, ce me ſemble, que la retraite ne m'incommode point du-tout, & que je ne mets point du-tout entre les peines de cette ſorte de vie, de parler peu, & d'être privé des entretiens que nous avions à Paris. Je me recommande à vos prieres.

LETTRE XLIII.

Qu'il ſeroit utile à l'Egliſe & aux Auteurs mêmes, que les bons Livres qu'on a faits en notre langue euſſent été écrits en Latin. De l'Hiſtoire de ſaint Louis. Du caractere de l'éloquence de notre ſiecle.

CE que vous me dites, Monſieur, ſur l'ouvrage auquel travaille une certaine perſonne, m'a renouvellé dans l'eſprit quantité de vieilles penſées très-conformes à vos vûes, mais qui n'étant alors autoriſées que de moi, m'étoient fort ſuſpectes à moi-même, & n'étoient approuvées de perſonne. Il m'a toujours ſemblé que dans l'état préſent de l'Egliſe, ceux dont on prend avis pour la direction des études, étoient obligés d'appliquer ceux qui en étoient capables, à s'inſtruire exactement de la langue latine, & à ſe former un ſtile capable d'exprimer les choſes Eccléſiaſtiques d'une maniere qui ne fût pas baſſe & rampante; & de leur repréſenter ce devoir comme important, afin de leur faire ſurmonter par une volonté forte & par un

motif de conſcience, le dégoût qui accompagne cette ſorte d'étude, dont on ne voit l'utilité que fort tard. C'eſt une vûe que j'ai eue fortement à l'égard de celui même dont il s'agit, & qui en auroit eu un extrême beſoin. Il y auroit été très-propre ; car il eſt judicieux & a du goût. Je lui en ai ſouvent parlé ; mais je n'ai point fait d'impreſſion ſur ſon eſprit, parceque je n'étois point ſoutenu par d'autres, & principalement par celui dont il prenoit avis dans la direction des ſes études, qui avoit d'ordinaire pour regle des choſes auſquelles on devoit ſe former, l'utilité & l'édification du Réfectoire d'un certain Monaſtere où il préſidoit, & de quelques perſonnes qu'il conduiſoit. C'eſt une expreſſion maligne dont je me ſervois pour marquer qu'il avoit des vûes étroites, & qu'il n'embraſſoit pas dans ſes avis l'utilité générale de l'Egliſe. Car après tout, tous les écrits, tels que ceux qu'il avoit en vûe, quoiqu'utiles pour quelque temps, périſſent & s'obſcurciſſent auſſi en fort peu d'années ; au-lieu que des livres faits en latin, & qui ſont d'une matiere dont l'utilité eſt plus générale, ſubſiſtent toujours,

& ſont, pour le dire ainſi, un préſent éternel qu'on fait à l'Egliſe. J'y trouvois même cette utilité, que celui qui y travailloit, n'en jouiſſoit preſque point durant ſa vie; parceque les gens de lettres qui en ſont les ſeuls juges, ne ſont pas en grand nombre, & ſont d'ordinaire aſſez ménagers en louanges & en approbations; au-lieu que les livres proportionnés aux femmes dévotes, & qui ſont de leur goût, ont d'ordinaire un fort grand éclat préſent, & dont l'Auteur jouit beaucoup durant ſa vie, par les complaiſances & les éloges qu'ils lui attirent d'un ſexe toujours porté aux approbations paſſionnées. Quand on auroit tout traduit d'une maniere noble, S. Baſile & S. Chryſoſtome, qui ſont fort mal traduits, & qui ſont preſque inutiles à tous ceux qui ne ſavent pas le Grec, il n'y auroit rien de plus froid que ce qui en reviendroit à l'Auteur, parceque les Dames dévotes n'y prendroient aucune part; & de même ſi l'ouvrage dont nous parlons, avoit été fait d'abord en latin, comme il le devoit être ſelon toute ſorte de raiſons, l'Auteur ſeroit meuré fort en repos de l'approbation publique. Vous me direz pour-

quoi je n'ai donc pas pris pour moi-même le même parti ; mais je vous puis dire avec verité que je l'ai toujours eu en vûe, mais que je n'ai pas été aſſez heureux pour le pouvoir faire. J'ai eſperé même quelque temps d'arriver à cet état. *Quam ſpem conſiliorum & cogitationum mearum, cùm graves communium temporum, tum varii noſtri caſus fefellerunt.* Ainſi je n'ai preſque travaillé qu'à des choſes pour leſquelles je n'ai point d'inclination, & que je n'eſtime guéres, entre leſquelles vous mettrez, s'il vous plaît, un certain Ouvrage dont on a envoyé en votre pays, & dont on peut dire qu'il réüſſit trois fois mieux qu'il ne mérite. Auſſi ne l'ai-je publié que par une vûe particuliere ; c'eſt que je n'avois pas d'autre moyen de ſubvenir à la néceſſité de quelques perſonnes que je voulois ſoulager, & qui me paroiſſoient le mériter, & il m'a ſemblé que je pouvois leur faire don de cet ouvrage. Voilà bien du diſcours dont la concluſion eſt, que l'Auteur de l'ouvrage en queſtion ſeroit fort capable encore, s'il le vouloit, de ſe former un ſtile propre à l'ouvrage que vous lui deſtiniez. Monſieur de Thou a commencé

plus tard à écrire ſon Hiſtoire, & n'avoit jamais écrit en la commençant. Mais je n'eſpere pas qu'il le faſſe, parcequ'il n'aura pas aſſez de courage pour eſſuyer les difficultés qu'il y auroit trois ou quatre mois. Or lui ne le faiſant pas, qui le fera ? Perſonne ne veut travailler ſur l'ouvrage d'autrui, parceque l'amour-propre n'y eſt pas aſſez ſatisfait.

Les approbations que vous avez données à l'Auteur de l'Hiſtoire de S. Louis ſont très-juſtes, & lui ſerviront à le ſoutenir contre la déraiſon preſque publique. La verité, la juſteſſe des ſentimens, l'élevation de l'eſprit, le genie, ſont certaines qualités pour leſquelles peu de gens ont du goût. C'eſt comme un ſens qui manque à la plûpart du monde ; & cependant les gens privés de ce ſens ſont les arbitres de la réputation des pauvres Auteurs, & ſe fortifiant les uns les autres par leur multitude, tournent en ridicules ceux qui s'écartent de leurs ſentimens. C'eſt maintenant le regne de l'éloquence d'eau chaude, ou autrement de l'éloquence anodine ; & c'eſt un goût peu connu que celui qui eſt exprimé dans ce vers.

Hæc demum ſapiet dictio quæ feriet:
Un diſcours a du goût quand il frappe le cœur.

On a raiſon de déſapprouver ce goût, quand ce qui frappe n'eſt qu'une pointe qui a peu de juſteſſe & de verité, mais non quand ce ſont des choſes judicieuſes, vives & vraies.

LETTRE XLIV.

Sur une réponſe de Mademoiſelle Voller, qui reconduiſoit les gens, pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt.

MAdemoiſelle Voller me reconduiſant un jour, & voulant prendre la peine de deſcendre un eſcalier, je lui repréſentai l'inutilité de cette peine, & je lui demandai ſérieuſement, pourquoi elle faiſoit cela. A quoi elle me répondit, que c'étoit pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt.

Je fus édifié de cette réponſe; parceque j'en pris l'idée qu'elle faiſoit toutes ſes actions dans la vûe d'honorer Jeſus-Chriſt dans les actions ſemblales à celles qu'il a faites. Cependant pour l'empêcher de deſcendre, je lui repréſentai ſur le champ que par

cette raiſon on pourroit dire des paroles inutiles, & s'en juſtifier par cette raiſon qu'on les dit pour honorer les paroles de Jeſus-Chriſt ; mais que comme Jeſus-Chriſt n'avoit point dit de paroles inutiles, il n'avoit point fait auſſi de pas inutiles ; qu'ainſi il ne falloit pas prétendre honorer Jeſus-Chriſt par des pas qui n'auroient pas d'utilité, comme on ne l'honore pas par des paroles ſans fruit & ſans néceſſité. Elle n'entendit pas bien ce que je lui répondois, & continua d'honorer Jeſus-Chriſt en me reconduiſant.

Voilà, Madame, un abrégé de la converſation ſur laquelle vous demandez d'être éclaircie.

Mais ayant penſé depuis à cette maniere de faire ſes actions dans la vûe d'honorer de ſemblables actions de Jeſus-Chriſt, il m'a ſemblé qu'afin qu'on n'en abuſât pas, & qu'on entendît bien le fond de cette pratique, il falloit y ajouter certaines précautions, fondées ſur les principes du Chriſtianiſme.

Il eſt certain que la fin immédiate & directe de chaque action chrétienne, eſt de la faire dans la vûe de la loi & de la juſtice éternelle, qui la commande. Car chaque action a ſa regle,

& c'eſt par la conformité à cette regle, qu'elle eſt bonne : ce qui ne s'entend pas ſeulement des devoirs importans, mais des moindres actions chrétiennes. Il y a une verité, une loi, une regle en Dieu qui preſcrit aux Chrétiens de quelle maniere ils doivent manger, boire, dormir, converſer, marcher, rendre des civilités aux autres hommes. C'eſt par la conformité à cette regle que ces actions ſont bonnes ; & faire ſes actions pour Dieu, n'eſt autre choſe que de les faire pour l'amour de cette loi & de cette verité qui les preſcrit, parceque cette loi & cette verité ſont Dieu même. Et c'eſt pourquoi David preſcrivant à ſon fils Salomon ce qui lui étoit néceſſaire pour plaire à Dieu dans le gouvernement de ſon Royaume, lui ordonne en particulier, de ne rien faire qu'avec lumiere & intelligence ; *Ut intelligas univerſa quæ agis.* Or connoître ce que l'on fait, c'eſt ſavoir pourquoi il le faut faire, quel eſt le devoir qui nous y oblige, & la juſtice qui le rend juſte. Qui fait ſes actions dans ces vûes & par cette lumiere, agit avec intelligence ; car cette lumiere qui nous conduit, n'eſt autre choſe que la pa-

3. *Reg.* 2. 3.

role de Dieu, qu'il nous a révélée dans ſon Ecriture, ſelon qu'il eſt dit : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen ſemitis meis :* VOTRE *parole*, Seigneur, *eſt la lampe qui éclaire mes pas, & la lumiere qui me conduit dans les ſentiers où je marche.* Pſ. 118. 105.

Voilà de quelle maniere Jeſus-Chriſt a vécu & a agi ; il n'a pas fait un pas, ni un mouvement du corps, qui n'ait été reglé par la verité. S'il a marché, ç'a été pour quelque fin ordonnée par la volonté de Dieu. L'obéiſſance à cette volonté a été ſa nourriture, & l'objet continuel de ſon eſprit & de ſon cœur ; & c'eſt pourquoi il diſoit à ſes Apôtres, qu'il avoit une nourriture qu'ils ne connoiſſoient point, & qu'elle conſiſtoit à accomplir la volonté de Dieu. *Meus cibus eſt ut faciam voluntatem ejus qui miſit me, ut perficiam opus ejus.* Joan. 4. 34. Ainſi ce ne ſeroit pas imiter ni honorer Jeſus-Chriſt, que d'imiter ſimplement le corps de ſes actions ; de parler, parcequ'il a parlé ; de marcher, parcequ'il a marché ; de manger, parcequ'il a mangé. Il faut, pour l'imiter & l'honorer veritablement, pratiquer ce que dit l'Apôtre ſaint Jean : *Qui dicit ſe in Chriſto ma-* 1. Joan. 2. 4.

nere, debet, ſicut ille ambulavit, & ipſe ambulare. Celui qui dit qu'il demeure en Jeſus-Chriſt, doit marcher comme il a marché, c'eſt-à-dire qu'il doit faire ſes actions dans les mêmes diſpoſitions, & les mêmes vûes que Jeſus-Chriſt a fait les ſiennes.

Pour imiter donc Jeſus-Chriſt dans ſes pas, il faut les faire dans les mêmes intentions que Jeſus-Chriſt, & comme il a fait les ſiens. Or il n'en a point fait que pour accomplir quelque devoir preſcrit par la Loi éternelle, & par l'amour de cette Loi. Nous n'en devons donc point faire auſſi que dans cette vûe, & par cet amour. Il faut pour les faire comme il faut, connoître & aimer cette regle : *Ut intelligas univerſa quæ agis.*

Il ne ſuffiroit donc pas pour ſanctifier une action de civilité qu'on rend à quelqu'un, de la faire pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt; mais il la faut faire dans la vûe d'accomplir la regle de cette action; car cette action a une regle & une juſtice. Il eſt juſte, par exemple, de rendre aux autres certains devoirs de civilité, parcequ'il eſt juſte de garder l'ordre du monde, en-tant qu'il contribue à nourrir la charité,

qui s'éteint facilement quand on s'en diſpenſe. C'eſt par ces vûes & d'autres ſemblables, que Jeſus-Chriſt a agi, & l'imitation de Jeſus-Chriſt conſiſte à faire ſes actions par les mêmes vûes. Mais la vraie charité, ſans ſavoir démêler ces choſes, ne laiſſe pas d'unir parfaitement ces vûes que nous avons marquées; & quoiqu'elle joigne à la fin principale ces intentions acceſſoires, elle ne laiſſe pas de les faire pour cette fin principale, & pour obſerver la Loi de Dieu qui les preſcrit. Car il eſt certain que cette perſonne de piété, dont je parle, n'appliqueroit jamais ſon intention d'honorer les pas de Jeſus-Chriſt, à des viſites inutiles, & ſans avoir diſcerné par la lumiere de ſon eſprit, ſi l'action eſt reglée ou ſi elle ne l'eſt pas. Ce qui la conduit & la fait agir ſans qu'elle y penſe, eſt donc la vûe de la regle; & cette intention d'honorer les pas de Jeſus-Chriſt n'eſt qu'une intention acceſſoire, qui ſuppoſe l'autre qui eſt le vrai principe de l'action: ainſi cette pratique ne peut produire en elle que du bien. Mais il ſe pourroit fort bien faire qu'elle produiroit quelque mal en des perſonnes moins éclairées, qui

croiroient qu'il ſuffiroit, afin de rendre leurs actions bonnes, de les faire dans l'intention d'honorer J. C. ſans avoir ſoin d'examiner par la Loi de Dieu, ſi elles ſont juſtes ou injuſtes, réglées ou déreglées.

Mais ne peut-on point les faire ſimplement pour honorer Jeſus-Chriſt dans des actions ſemblables ?

Je répons qu'on y peut joindre cette intention acceſſoire, mais qu'elle doit toujours ſuppoſer la premiere intention, qui eſt de faire l'action dans la vûe d'obſerver la Loi de Dieu qui la preſcrit, & on l'y peut joindre en pluſieurs manieres, qui ſont toutes utiles : En voici cinq que l'on peut propoſer.

Premierement, on peut dans chaque action jetter la vûe ſur les actions ſemblables de Jeſus-Chriſt, comme ſur un objet d'adoration. Car Jeſus-Chriſt eſt adorable dans toutes ſes actions ; & comme il eſt juſte que nous l'y adorions, c'eſt une pratique ſainte de ſe ſervir des différentes actions que l'on fait, pour adorer Jeſus-Chriſt dans de ſemblables actions.

Secondement, on peut regarder les actions de Jeſus-Chriſt ſemblables à celles que nous faiſons, comme une

ſource de graces. Car Jeſus-Chriſt a mérité par toutes ſes actions, & il a mérité même d'une maniere particuliere par chacune de ſes actions les graces néceſſaires pour en faire de ſemblables, comme par ſa Paſſion, la grace de ſouffrir. Comme nous avons donc beſoin de la grace de J. C. pour faire toutes nos actions; c'eſt une pratique ſainte de jetter les yeux ſur J. C. dans des actions ſemblables, afin qu'il nous faſſe la grace de nous accorder celle qui nous eſt néceſſaire pour les bien faire.

Troiſiémement, on peut regarder les actions de Jeſus-Chriſt ſemblables aux nôtres, comme un objet de reconnoiſſance. Car s'il nous y a mérité la grace, nous l'en devons remercier, & nous ſervir de la diverſité de nos actions, pour diverſifier nos reconnoiſſances envers Jeſus-Chriſt.

Quatriémement, on peut dans chaque action regarder celles de J. C. qui y ſont ſemblables, comme le motif de les faire. Car ſi Jeſus-Chriſt même n'a pas dédaigné de faire ces petites actions, de s'aſſujettir à ces devoirs, à plus forte raiſon les devons-nous pratiquer nous-mêmes.

Cinquiémement, on peut les regarder comme la regle que nous devons suivre. Car souvent la Loi de Dieu est moins claire en elle-même, qu'elle ne l'est en Jesus-Christ. Il est cette Parole abrégée, qui comprend tout, & l'on peut prendre ce qu'il a fait comme la regle de nos devoirs.

Mais il faut remarquer qu'en honorant Jesus-Christ en cette maniere, ce n'est pas proprement faire ses actions pour honorer Jesus-Christ, mais c'est honorer Jesus-Christ dans ses actions, & c'est joindre une vûe de piété à la fin directe de l'action, & qui en doit être le principe. Ainsi on ne marche pas proprement pour honorer J. C. mais on marche en l'honorant.

LETTRE XLV.

Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choses extraordinaires & miraculeuses.

QUelque envie que j'aye, Madame, d'épargner votre tête en vous répondant, comme vous dites que vous l'avez épargnée en écrivant: il ne sera pas dit néanmoins que j'aurai

le dernier, ni que vous demeurerez ſans replique en matiere de diſpute. Ainſi tout ce que je puis faire pour ne vous pas incommoder, eſt de vous prier de différer à lire cette Lettre, juſqu'à ce que vous ſoyiez en état de le faire ſans vous fatiguer. Il n'eſt plus queſtion préſentement entre nous de ce qui s'eſt paſſé, car je n'ai eu nul deſſein d'examiner les lumieres de Monſieur de Leefdael. Mais étant perſuadé de la verité du fait que je propoſois, je voulus y ajouter une preuve capable d'en perſuader les autres, par le témoignage de celle à qui j'en parlai. Auſſi depuis que j'eus reconnu qu'on ne demeuroit pas d'accord des faits, je m'arrêtai & laiſſai tout cet examen, & je ne propoſai aucune autre queſtion. Mais pour venir à la Theſe générale, s'il eſt bon ou non d'examiner les choſes extraordinaires, je conviens avec vous preſque de tout, & je ne ſai pas bien ce qui reſtera de différend entre nous.

Premierement, vous demeurez d'accord que cet examen eſt toujours utile à ceux qui ont ces lumieres,

Secondement, qu'il peut être utile à ceux qui ont de l'équité, & qui ne

condamnent pas, ſur une ſeule erreur, toutes les autres lumieres qu'un homme de bien peut avoir eûes.

Je vous accorde auſſi qu'il peut être dangereux aux eſprits téméraires & précipités. Et ſi vous ne voulez conclure de-là autre choſe, ſinon qu'il faut tâcher en faiſant cet examen d'éviter les inconvéniens qui en peuvent naître, nous ſerons encore d'accord. Mais ſi vous en concluez, ou qu'il y a toujours des inconvéniens dans cet examen, ou qu'il ne le faut jamais faire quand il y a quelques inconvéniens à craindre; c'eſt-à-dire, qu'il faut toujours plûtôt éviter le mal, que de procurer le bien, vos concluſions ſeront un peu trop étendues.

Car la verité eſt que ces inconvéens ſont aſſez rares, & qu'on n'a pas tant de ſujet de les appréhender. Si j'y ſuis tombé, c'eſt que croyant le fait dont je m'informois certain dans le temps (il avoit la mine de l'être) & n'en ayant aucune défiance, je voulus ſeulement y ajouter une certitude extérieure pour le rendre certain à l'égard des autres, & je fis la queſtion ſans réſerve. Mais il étoit facile, ſi je me fuſſe défié de quelque choſe,

de détruire tout ce bruit, qui n'étoit pas fort prévoyable.

Supposé néanmoins qu'il y ait toujours quelque chose à craindre dans ces examens, ne les faut-il jamais faire ? Je dis que lorsque la chose le mérite, & qu'il y a du bien à esperer, il les faut faire nonobstant ces prétendus inconvéniens. Car on peut appliquer à cet égard la regle que S. Augustin propose sur un autre cas, qui est que la prédication d'une verité soit utile aux uns, & inutile aux autres; & comme il décide nettement qu'il n'en faut pas priver ceux à qui elle est utile, à cause de ceux à qui elle peut nuire ; on peut dire de même qu'il ne faut pas s'abstenir d'une recherche utile de la verité d'un fait, parceque d'autres en peuvent abuser; ce qui suppose néanmoins quelque égalité entre le bien que l'on recherche, & le mal qui en arrive à d'autres ; car si le bien étoit petit, & le mal fort grand, il en faudroit juger autrement.

Quittons, s'il vous plaît, l'hypothèse de M. de Leefdael, qui est plus embarrassée, & prenons un autre cas. Faut-il, par exemple, examiner si ce

qu'on dit être arrivé à la Sœur Seraphine, eſt vrai ou ou non ? Je parle de cet enlevement extraordinaire devant toutes ſes Sœurs. Si on le trouvoit faux ou incertain, cela nuiroit au Monaſtere : ſi on le trouvoit vrai, cela ſerviroit à l'Egliſe. Que faut-il faire dans cette eſperance & dans cette crainte ? Je dis qu'il le faut examiner. Si on n'examine aucune des choſes extraordinaires que Dieu fait en ce temps, & qu'il fait ſans doute à deſſein qu'elles ſoient utiles, elles ſont toutes inutiles, non-ſeulement aux gens de bien, mais à toutes les perſonnes ſenſées. Car il y a un tel mélange de vrai & de faux, par la crédulité, l'impoſture, le manque de lumiere de ceux qui les rapportent ; qu'une choſe extraordinaire que l'on propoſe, & qui n'eſt pas diſtinguée de la foule des autres par quelque marque particuliere, doit ſelon la raiſon être rejettée, c'eſt-à-dire qu'on ne doit point y avoir égard. Cela ſuppoſé, je demande, ſi l'Egliſe, les gens de bien, les perſonnes de bon ſens, doivent être privées de l'utilité d'une merveille que Dieu aura opérée, par cette ſeule conſideration, qu'il ſe pourra peut-

être

être faire que ces examens rendant incertaines des choſes qui paſſent pour merveilleuſes, il y aura des étourdis qui en ſeront ſcandaliſés ? Car, il ne faut point ſe tromper, toutes les choſes extraordinaires, non examinées & non prouvées, deviennent inutiles ; & plus elles ſont grandes, plus elles ſe tournent facilement en ridicules. Il faut donc avoir un ſoin extraordinaire de les bien établir quand on le peut ; car quand on les néglige, c'en eſt fait.

Je me ſouviens ſur ce ſujet, qu'ayant lu dans la vie d'un certain Carme Déchauſſé, nommé le Pere Dominique, qu'il fut enlevé en l'air devant le Roi d'Eſpagne, la Reine & toute la Cour, & qu'il n'y avoit qu'à ſouffler ſon corps pour le remuer, comme une bouteille de ſavon ; je fis ce récit chez Madame de Longueville pour la divertir. Diverſes perſonnes de fort bon eſprit, ne manquerent pas de tourner mon récit en ridicule : & leur principale raiſon étoit, que ce miracle étant la choſe la plus éclatante du monde, & la plus importante pour la Religion, on en auroit dreſſé des actes autentiques, on en auroit fait

bâtir quelque monument pour le conſerver à la poſterité. Cette raiſon n'eſt pas fort certaine, car il y a dans les hommes une négligence extrême à donner à la verité l'autorité qu'elle doit avoir; mais elle ſuffit pour faire voir que les plus grandes choſes du monde deviennent non-ſeulement inutiles, mais ridicules, faute d'être pouſſées juſqu'à la certitude.

Ne vous imaginez pas de même, que ce ſoit une petite choſe que ce que l'on dit être arrivé à la Sœur Séraphine, d'avoir été enlevée, en ſorte que quatre perſonnes la tirant en bas n'en purent venir à bout. Cela ne prouve rien du-tout pour elle; mais la choſe bien vérifiée prouve Dieu & le Diable, c'eſt-à-dire toute la Religion. Auſſi ceux à qui on rapporte ces ſortes de faits, ne les mépriſent point comme n'étant rien, mais comme étant faux; & ils prennent même la négligence que l'on a eue à les vérifier comme une marque de fauſſeté. Auſſi ſi j'euſſe eu quelque autorité au lieu où l'on dit que cela eſt arrivé, j'aurois bien pouſſé la choſe plus loin, & j'aurois cru rendre ſervice à Dieu, en portant ce fait juſqu'à la derniere évidence.

Il eſt vrai qu'il y a beaucoup de différence entre la vérification d'une viſion, & celle d'un évenement extérieur ; car une viſion prouve peu, quoique vérifiée, & un évenement extérieur prouve beaucoup. C'eſt pourquoi, comme il y a moins à gagner & plus à perdre, on y doit être plus retenu. Il y a pourtant quelque choſe à conclure de toutes les différentes vûes que Monſieur Leefdael a eûes ; & pourvu que cet examen ſe fît avec prudence, comme il eſt poſſible, il ne ſeroit nullement impoſſible d'éviter ce que l'on craint, & de profiter de ce qu'on trouveroit de certain & d'aſſuré.

Il n'y a rien de ſi facile que de ſe tromper en ce point, & de penſer que ce qui nous eſt certain le ſera auſſi aux autres, & de négliger ſur cela d'en apporter les preuves.

Le Cardinal Jacques de Vitry, homme de poids & de mérite, fait, par exemple, dans la vie de Marie d'Ognies, le récit des choſes extraordinaires arrivées à une ſainte fille encore vivante de ſon temps, que l'on appelloit Chriſtine l'admirable. Il étoit Confeſſeur d'un Monaſtere où elle étoit, & apparemment le ſien ; & ſur cela il

s'eſt imaginé que l'on l'en croiroit. Cependant de quelque poids que ſoit ſon autorité, ce qu'il en dit eſt ſi extraordinaire, que l'on ſe moque quand on le rapporte ; & M. d'Andilly s'eſt cru obligé de le retrancher de la vie de Marie d'Ognies qu'il a donnée en François.

Si ce Cardinal eût fait autrement, & qu'au-lieu de nous payer de ſon témoignage, il eût pris la peine de bien vérifier les faits par de bons témoins, & de bien circonſtancier les choſes, on en jugeroit tout autrement, & ces Hiſtoires ne ſeroient pas inutiles à l'Egliſe, comme elles le ſont préſentement.

Ne ſeriez-vous pas bien-aiſe, Madame, que les bons Chanoines de Cracovie qui étoient du temps de S. Staniſlas, euſſent dreſſé des Procès verbaux bien autentiques de ce mort de trois ans reſſuſcité, qui vint rendre témoignage au Roi Boleſlas, d'une verité de fait, ſur laquelle ce Saint étoit calomnié, après quoi le Mort fut remis dans ſon Sepulcre ; & de cet autre fait qui n'eſt pas moins étrange, que les membres de S. Staniſlas, jettés par morceaux dans les champs, furent

reconnus à une certaine lumière, & remis en leur place, en ſorte qu'il n'y parut aucune cicatrice, comme nous le liſions il y a peu de temps dans le Breviaire? Mais faute de l'avoir fait, ce que l'on en dit ne convainc perſonne.

Vous me direz peut-être : Quel ſi grand bien peut-on eſperer de la vérification entiere & ſans replique, d'un corps élevé en l'air un eſpace notable, & que quatre perſonne ne peuvent rabaiſſer, comme on dit qu'il eſt arrivé à la Sœur Séraphine ?

C'eſt ce que les bonnes gens comme vous ne comprennent pas, & je ne le comprens point du-tout auſſi, par rapport à moi ; car je n'ai que faire du tout de tout ce miracle. Mais quand je conſidere de certaines gens, dont le monde eſt plein, j'en juge autrement.

Il faut donc que vous ſachiez que la grande héreſie du monde n'eſt plus le Calviniſme ou le Luteraniſme ; que c'eſt l'Athéiſme, & qu'il y a de toute ſorte d'Athées, de bonne foi, de mauvaiſe foi, de déterminés, de vacillans & de tentés. C'eſt être trop dur que de dire qu'il ne faut point avoir égard à une ſi méchante diſpoſition.

Tout homme vivant étant ſuſceptible de la grace de Dieu, il ne faut ni déſeſperer du ſalut d'aucun, ni le priver des moyens extérieurs qui y peuvent contribuer. Les raiſons ſpéculatives peuvent peu ſur l'eſprit de ces gens-là, elles n'y font qu'une impreſſion ſombre. Il n'en eſt pas de même d'un miracle, ils n'en diſputent d'ordinaire que la verité. Car ils ne ſont pas aſſez fins pour dire qu'un corps peut être naturellement élevé en l'air un quart-d'heure; ils diſent nettement que cela n'eſt pas.

Que gagnera-t-on, me direz-vous, quand on aura prouvé que ce fait eſt vrai? Vous gagnerez tout; car vous les forcerez de conclure qu'il y a un Diable & un Dieu; & c'eſt tout ce qu'ils ne croient pas. Ils ne s'amuſent pas à chicaner ſur le reſte. Cela ne conclut donc rien pour la Sœur Séraphine: mais cela conclut tout pour l'Egliſe contre ces ſortes de perſonnes. C'eſt pourquoi je vous aſſure que ſi j'avois eu quelque autorité au lieu où l'on dit que cela eſt arrivé, j'aurois pouſſé les choſes plus loin.

La plûpart du monde ne ſonge qu'à ſoi ou à ceux qui les environnent, &

ils jugent inutile tout ce qui ne leur ſert pas ; mais il faut étendre ſes vûes plus loin. Il faut regarder le général de l'Egliſe & toute la poſterité ; & les petits inconvéniens particuliers paroiſſent peu de choſe, quand on eſt occupé de ces vûes plus étendues. Faute d'avoir ces vûes générales, on laiſſe perdre & diſſiper pour l'Egliſe tout ce que Dieu y fait, toutes les marques de ſa préſence dans le monde & dans l'Egliſe.

Mais on ne voit point, direz-vous, qu'on ait jamais pris ces ſoins de vérifier tout juſqu'à la derniere exactitude. Il eſt vrai, mais vous en voyez l'effet ; c'eſt que tout devient incertain & inutile à l'Egliſe, & ſe tourne enfin en ridicule. Que ſavez-vous auſſi ſi cette négligence qui paroît déraiſonnable, n'eſt point un jugement de Dieu ſur ceux qui méritent d'être aveuglés, que Dieu veut par-là priver des lumieres qui les pourroient redreſſer ; Or, quand cela arrive ainſi par une permiſſion de Dieu, la négligence de ceux qui y contribuent n'en eſt nullement blâmable. Voilà mon plaidoyé pour les éclairciſſemens, mais qui ne regarde que ceux

qui les doivent faire, & non pas moi qui n'en ai pas la commiſſion.

Il faut ajouter quelque choſe ſur la ſeconde partie de votre Lettre. La regle de dire le bien & le mal des Saints a beſoin à la verité de pluſieurs exceptions.

Premierement, elle ne s'entend point des entretiens particuliers, mais des écrits publics. Car dans un entretien particulier, la diſpoſition de celui à qui l'on parle en eſt la regle, & l'on y doit omettre tout ce dont il peut être choqué.

Elle ne s'entend point auſſi de ces actions qui ne ſont mauvaiſes & déraiſonnables qu'en apparence, & qui ſont bonnes dans le fond. Car la raiſon qui feroit croire qu'il ne faut pas dire ces actions qui paroiſſent extravagantes, eſt qu'elles ſont compoſées de deux parties, de l'extérieur qui paroît déreglé, & de l'intérieur qui eſt juſte & reglé. Or l'Hiſtorien ne pouvant repréſenter cet intérieur, trompe en quelque ſorte le Lecteur, en ne lui repréſentant que la partie qui le bleſſe & qui le trompe.

On la doit donc réduire aux choſes qui enferment un certain mal clair &

indubitable, comme une erreur, une fauſſe imagination, & en ce cas je crois encore vrai, qu'il ne faut jamais dire ces ſortes de choſes ſans correctif. Mais ſi je ſavois, par exemple, qu'un homme de bien eût fait quantité de Propheties veritables, & que parmi ces Propheties veritables il y eût une certaine impreſſion fauſſe, j'aimerois mieux dire le tout que de ne dire que le bien. La raiſon en eſt, que c'eſt une verité importante à l'Egliſe, que celle-ci : Que Dieu permet qu'il ſe mêle de fauſſes impreſſions parmi les lumieres veritables des gens de bien, & qu'ainſi il faut tout examiner, & ne conclure pas, ni que qui a tort en un point ait tort en tout, ni que qui a raiſon en pluſieurs points, ait raiſon en tout.

Je dis qu'elle eſt importante, & pour empêcher les illuſions d'une trop grande crédulité, qui ſe livre ſans réſerve à ceux en qui on a vû quelque choſe d'extraordinaire; & pour empêcher qu'on ne condamne durement quantité de gens de bien, à qui il peut arriver de ſemblables ſurpriſes.

Je n'ai donc pas droit d'ôter à l'Egliſe cette inſtruction que Dieu lui

donne, & s'il y a des étourdis qui en tirent de mauvaiſes conſéquences, c'eſt leur faute : mais il n'en eſt pas plus permis de priver l'Egliſe d'une verité utile.

Je le dirois donc, mais je tâcherois de le dire d'une maniere qui prévînt autant qu'il ſeroit poſſible, l'inconvénient que vous craignez.

Voilà mes penſées, Madame ; je ne ſai ſi elles ſont conformes ou contraires aux vôtres ; car peut-être ſommes-nous d'accord. Mais quelles qu'elles ſoient, elles ne feront guéres de mal à perſonne, parceque je n'aurai guéres d'occaſion de les mettre en pratique, étant plus réſolu que jamais de me reſſerrer extrémement, & de ne me mêler de rien.

LETTRE XLVI.

De ce qu'on doit à ceux qui perſecutent la verité & la juſtice.

A UNE SUPERIEURE DE RELIGIEUSES.

S'Il eſt néceſſaire, ma Révérende Mere, que je vous écrive au commencement de cette année, par la loi

particuliere que je me ſuis faite, il eſt néceſſaire par la loi commune du Chriſtianiſme, que je tâche de le faire d'une maniere qui me puiſſe être de quelque utilité auſſi-bien qu'à vous. Et pour ſatisfaire à cette double obligation, il m'eſt venu dans l'eſprit de prendre pour ſujet de cette Lettre les troubles que l'on a excités dans votre Ville, & les peines que l'on a cauſées à M. votre Evêque ; puiſque nous avons un égal interêt de nous inſtruire des ſentimens qu'on en doit avoir.

Il m'a donc ſemblé, ma Révérende Mere, qu'on regarde ſouvent trop humainement ces traverſes, qui ſont cauſées aux gens de bien par la malice & par l'injuſtice des hommes; & qu'en les conſiderant plus par les yeux des ſens & de la raiſon, que par ceux de la Foi, on ajoute aux ſentimens que l'amour de la verité & de la juſtice nous peut inſpirer, beaucoup d'autres mouvemens qui n'ont pour principe que la nature. Car il n'y a rien de plus ordinaire que de paſſer ainſi de la Foi aux ſens, & de concevoir des paſſions toutes humaines pour une cauſe qui eſt d'elle-même toute ſainte. La raiſon en eſt, que l'amour-propre ſe fait un

interêt de tout, & prend part à tout : de ſorte que ſitôt qu'on eſt entré en union avec quelques gens de bien pour les ſujets du monde les plus légitimes, on ſe rend propre leur cauſe, on ſe revêt de leur interêt, on regarde leur abaiſſement comme le ſien, & on conçoit, ſur tout ce qui leur arrive, les mêmes paſſions que les gens du monde reſſentent dans les affaires temporelles de leurs amis. On s'afflige humainement de leurs diſgraces, on s'anime humainement contre ceux qui leur font injuſtice, on s'offenſe pour eux quand on les bleſſe, & l'on ſe réjouit quand on les éleve.

Cependant ſi ces mouvemens ſont naturels à l'eſprit humain, ils ſont fort éloignés de ceux que les vûes de la foi nous doivent donner, ſoit à l'égard de ceux qui ſouffrent l'injuſtice, ſoit à l'égard de ceux qui la font, ſoit à l'égard de la verité & de la juſtice en elle-même.

Car il me ſemble premierement qu'on devroit faire grande différence entre la cauſe de Dieu & celle de l'homme, & ne les pas confondre comme l'on fait. La verité & la juſtice ſont effectivement déshonorées par

l'injuſtice & par le menſonge ; mais les outrages que l'on fait aux hommes ne font que les honorer. C'eſt pour eux un ſujet de joie ; & s'ils ſont animés de l'eſprit de l'Evangile, ils doivent entrer dans les ſentimens que les Actes expriment par ces paroles : *Ibant gaudentes à conſpectu concilii, quoniam digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati* : Les *Apôtres ſortirent du conſeil tout remplis de joie, de ce qu'ils avoient été jugés dignes de ſouffrir outrage pour le nom de Jeſus.* Act. 5. 41.

C'eſt donc de l'injure que reçoit la verité, qu'il faut s'attriſter, & non de celle que l'on fait aux hommes. Et ſi c'eſt-là le ſujet de notre douleur ; nous ne la renfermerons pas dans une ſeule Ville, ni dans un ſeul Diocèſe ; nous ſerons touchés des outrages que les hommes font à Dieu en quelque lieu que ce ſoit. Nous ne plaindrons pas ſeulement les Paſteurs abandonnés aux inſultes & aux calomnies des méchans : mais nous plaindrons encore plus tant de peuples que leurs Paſteurs abandonnent, & qu'ils déchirent eux-mêmes ; tant d'abus & de mauvais exemples qui s'établiſſent ; tant de Prêtres qui déshonorent la Religion ;

tant de déſordres dans les Monaſteres, auſquels perſonne ne penſe ; & dans la multitude de ces ſujets de douleur, nous trouverons que ce qui nous afflige en particulier n'eſt pas fort conſiderable. C'eſt un grand mal que les bons Evêques ne puiſſent pas faire tout le bien qu'ils veulent ; mais c'en eſt un beaucoup plus grand, que les mauvais puiſſent faire tout ce qu'il leur plaît, ſans qu'il y ait du remede. Et comme dans la vûe de tous ces déſordres dont l'Egliſe eſt accablée, on ne laiſſe pas d'entrer dans le calme, en conſiderant que Dieu les voit, qu'il les ſouffre, qu'il nous oblige de les ſouffrir, & qu'il ſaura en tirer ſa gloire ; on doit entrer dans la même paix à l'égard des maux particuliers, auſquels nous ſommes plus ſenſibles parceque nous les voyons de plus près, & qu'il ſe mêle, comme j'ai dit, quelque choſe d'humain avec le zele que nous avons pour la verité.

Que s'il faut diſtinguer les interêts de Dieu de ceux des hommes, il faut auſſi reconnoître qu'il y a bien de la différence entre les maux que nous devons plaindre dans les hommes, & que ſouvent notre compaſſion & nos

prieres ne ſont pas reglées ſelon la grandeur de ces maux, & le beſoin de ceux qui les ſouffrent. Quel eſt le mal d'un Evêque ou des Eccleſiaſtiques qui ſuccombent ſous les calomnies de leurs ennemis, qui ſont troublés dans leurs fonctions, ou qui ſont même bannis de leurs pays ? Ce traitement leur fait-il perdre aucun de leurs veritables biens ; les prive-t-il de leur foi, de leur eſperance, de leur charité ? Leur rend-t-il le chemin du Ciel plus difficile ? Leur ôte-t-il la paix de l'ame ? Tout ſe réduit donc à quelques traverſes temporelles, qui ne ſe terminent le plus ſouvent qu'à leur procurer plus de repos, & à les exempter de prendre part à quantité d'actions qui ſont dangereuſes pour la conſcience.

Mais il n'en eſt pas de même des maux que la foi découvre dans ceux qui cauſent ces troubles. Ce ſont des effets de la grande colere de Dieu, des châtimens qui aveuglent & endurciſſent le cœur, & des préſages funeſtes des ſupplices que Dieu prépare à ſes ennemis. Ce ſont des maux qui ne demeurent pas en eux & qui ſe répandent ſur les ames foibles ou intereſ-

fées, qui ſont renverſées par l'apparente proſperité des injuſtes, qui ſuivent le torrent, & qui ne ſauroient reconnoître ni honorer la juſtice, que lorſqu'elle eſt honorée des hommes.

Voilà, ma Révérende Mere, ce qui devroit regler nos jugemens, notre compaſſion & nos prieres. Si nous plaignons ceux qui ſouffrent quelques inſultes & quelques traverſes paſſageres qui leur peuvent être ſi utiles ſelon Dieu; combien devrions-nous plaindre ceux qui ſont accablés de tant de châtimens terribles? Si nous prions pour ceux à qui on fait injuſtice, afin que Dieu les ſoutienne dans ces épreuves; combien devrions-nous prier davantage, ou pour ceux qui les font ſouffrir, ou pour ceux que leurs ſouffrances & leur abaiſſement renverſent & ſcandaliſent?

C'eſt ſur la pratique de ces devoirs qu'on doit particulierement s'examiner dans ces rencontres. Tout mauvais traitement que l'on reçoit de la part des hommes, ou en ſa propre perſonne, ou en celle de ſes amis, eſt un avertiſſement de prier pour ceux qui en ſont auteurs. Jeſus-Chriſt ne ſépare point ces deux choſes: *Priez*, *Matth.* 5. 44.

dit-il, *pour ceux qui vous perſécutent*; & nous ne ſaurions les ſéparer ſans nous rendre la perſécution infructueuſe, & ſans réſiſter aux deſſeins & aux ordres de Dieu.

Que ſavons-nous ſi Dieu ne permet point que l'on ſoit ainſi traité des hommes, parceque l'on n'a pas encore bien appris cette leçon, & qu'on n'a pas aſſez profité des autres épreuves par l'exercice de la charité envers ſes ennemis ? Que ſavons-nous s'il ne nous adreſſe point ce reproche qu'il fait aux Juifs par le Prophete ? *Je les ai frappés en vain, ils n'ont point reçu l'inſtruction* : FRUSTRA *percuſſi eos, diſciplinam non receperunt.* Peut-être que ſi l'on avoit prié Dieu avec plus de ferveur pour les auteurs de ces troubles, ſi l'on avoit eu plus de charité pour eux, on auroit amolli leur dureté; on auroit fléchi la miſericorde de Dieu pour eux; & peut-être auſſi que Dieu ne permet cette nouvelle tempête, qu'afin de nous donner lieu de réparer nos négligences paſſées par une charité plus abondante. Il faut donc tâcher, ma Révérende Mere, d'en profiter en cette maniere, puiſque nous n'y pouvons prendre part

Jerem. 2. 10.

d'une autre ſorte. Et par ce moyen il ſe trouvera peut-être que ceux qui nous auront voulu nuire, ne ſerviront qu'à nous enrichir, & à nous rendre effectivement plus heureux; puiſqu'il n'y a point d'autre bonheur dans cette vie que d'être plus affermi dans la charité. Vous vous tromperiez au reſte, ſi vous preniez ce diſcours pour vous. J'ai droit de ſuppoſer que vous n'y trouverez rien que vous n'ayiez pratiqué. Je n'en puis dire de même de moi; & ainſi le principal fruit que j'en prétens, eſt que vous demanderez à Dieu pour moi, qu'il me mette ces ſentimens dans le cœur autant que je les ai dans l'eſprit.

LETTRE XLVII.

A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

De l'eſprit de cet Inſtitut.

Ce jour de la Viſitation de la ſainte Vierge.

C'Eſt aujourd'hui, ma Révérende Mere, la Fête de la Viſitation, & il eſt bien juſte dans un jour conſa-

cré à ce Myſtere, de ſe ſouvenir de vous, de votre Maiſon, & de votre Inſtitut, qui l'a pris pour objet particulier de ſa dévotion. Je m'en vais le faire dans une ou deux heures dans votre Monaſtere de cette Ville, où je tâcherai de joindre mes prieres avec les vôtres, & avec celles de toutes vos Sœurs, qui fortifieront la foibleſſe des miennes; & en attendant je prendrai ce qu'il y a de temps juſques-là, pour m'acquitter de la reconnoiſſance que je vous dois de la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Et pour le faire d'une maniere un peu moins ſtérile, je vous dirai ſimplement les vûes que j'ai eues ce matin, en penſant à cette Fête, par rapport à votre Inſtitut.

Elle regarde Jeſus & Marie comme ſes principaux objets; mais ce n'eſt pas Jeſus & Marie ſéparément, c'eſt Jeſus dans le ſein de Marie, à qui ſainte Eliſabeth & ſaint Jean rendent hommage: Enfin c'eſt Marie enfermant Jeſus dans ſon ſein.

Ce n'eſt pas même ſeulement Jeſus-Chriſt uni à Marie, ni Marie unie à Jeſus-Chriſt, que l'Egliſe honore dans ce Myſtere; c'eſt Jeſus-Chriſt caché

dans le ſein de Marie, & viſitant les hommes en la perſonne de ſaint Jean, & produiſant d'une maniere ſecrette ſa grace dans le cœur de ſainte Eliſabeth & de ſaint Jean. C'eſt Marie coopérant à ces graces, & communiquant aux hommes le Fils de Dieu qu'elle avoit conçu.

C'eſt donc proprement la Fête de Jeſus-Chriſt, commençant d'accomplir la fin de ſon Incarnation. C'eſt la Fête de Marie Mere de Dieu, commençant de faire envers l'Egliſe l'office de ſa Maternité, qui eſt de coopérer à faire naître Jeſus-Chriſt dans les ames fidelles. Car elle n'eſt pas Mere ſeulement de Jeſus-Chriſt, ſelon le corps, elle l'eſt auſſi, ſelon l'eſprit, de Jeſus-Chriſt dans les Fideles, en contribuant par ſes interceſſions à l'y faire naître & à l'y conſerver. Elle n'eſt pas, dit S. Auguſtin, Mere de notre Chef ſelon l'eſprit, puiſqu'en cette maniere elle eſt plûtôt née de lui; tous ceux qui ont cru en lui, du nombre deſquels étoit Marie, étant appellés enfans de l'Epoux; mais elle eſt Mere de ſes membres, c'eſt-à-dire des Chrétiens; parcequ'elle a coopéré par ſa charité à faire naître les

Fideles dans l'Egliſe. Ces objets ſont bien capables de remplir notre eſprit & notre cœur, & ils exigent de nous un renouvellement de reconnoiſſance, pour toutes les graces que nous avons reçues dans le cours de notre vie, n'y en ayant aucune qui ne découle de Jeſus incarné, & de la bonté qu'il a eue de viſiter les hommes, & de ſe donner à eux : *Viſitavit nos oriens ex alto.* Luc. 1. 78. Ils exigent un renouvellement de déſirs de participer à la grace de ſon Incarnation, de recevoir le fruit de ſes Viſites ſacrées, de lui donner place dans notre cœur, puiſque c'eſt le lieu où il veut être reçu.

Mais je crois néanmoins qu'en ſuivant l'eſprit de l'Egliſe & la fin de votre Inſtitut, il faut aller plus avant, & concevoir & honorer ce Myſtere dans une plus grande étendue.

La Vierge eſt la figure de l'Egliſe, ſelon les Peres, & par ſa Virginité, & par ſa Maternité. Car l'Egliſe toute entiere eſt Vierge ſelon l'eſprit, comme dit S. Auguſtin, & elle eſt auſſi Mere de Jeſus-Chriſt, parcequ'elle eſt Mere de ſes membres, qui ſont les Fideles, qu'elle engendre par la grace

De ſancta Virginitate, c. 5. n. 5.

de Dieu : *Mater ejus eſt tota Eccleſia, quia membra ejus, id eſt Fideles ejus, per Dei gratiam ipſa utique parit.*

Jeſus-Chriſt eſt caché dans le ſein de l'Egliſe, comme il l'étoit dans celui de Marie. Car il habite ſpirituellement par la foi dans le cœur des Fideles, ſelon S. Paul ; & il eſt reçu réellement & corporellement par l'Euchariſtie, qui eſt une extenſion de ſon Incarnation. Il n'y réſide pas ſeulement pour les ſanctifier eux-mêmes, mais il y réſide auſſi pour ſanctifier les autres : comme il n'étoit pas dans la Vierge pour ſa ſeule ſanctification, mais pour la rendre coopératrice de la ſanctification de tout le Corps de l'Egliſe. Car S. Auguſtin enſeigne une infinité de fois ſur ce point, que c'eſt l'Egliſe animée de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, qui obtient par ſes prieres toutes les graces qui ſont données à chaque Fidele ; de ſorte que chaque membre en particulier doit ſon ſalut aux prieres de tous les autres, c'eſt-à-dire à celles de toute l'Egliſe. Et c'eſt en ce ſens que Jeſus-Chriſt donne à tous ceux qui obſervent la volonté de ſon Pere, la qualité de ſa Mere, parceque par la charité ils contribuent à

Epheſ. 3. 17.

former Jeſus-Chriſt dans le cœur des autres. Il eſt donc juſte d'honorer en ce jour Jeſus-Chriſt caché, non-ſeulement dans Marie, mais auſſi dans toute l'Egliſe. Il eſt juſte d'honoter non-ſeulement la fécondité toute pure de Marie, mais auſſi la fécondité toute pure de l'Egliſe, qui nous communique J. C. avec ſes graces, comme Marie les communiqua à ſaint Jean & à ſainte Elizabeth. Car elle ne les leur communiqua pas pour eux ſeuls, mais auſſi pour nous, & elle les communiqua comme une figure excellente de l'Egliſe, & comme ſon principal membre, & pour commencer ce qui devoit être accompli dans toute la ſuite des temps à l'égard de tous les Fideles.

Ainſi, c'eſt proprement en ce jour qu'il faut faire une attention particuliere aux obligations qu'on a à l'Egliſe, & qu'il faut renouveller la Foi de cet article du Symbole, dans lequel nous faiſons profeſſion de croire la Communion des Saints. Car cette Communion n'eſt autre choſe que cette communication qui ſe fait à chaque Fidele, des graces de tous les autres; ce que chacun en a, étant un effet des prieres & de la charité de

tout le corps, & ne nous étant donné que par Jeſus-Chriſt réſidant dans l'Egliſe ; comme les graces que reçut ſaint Jean, ne lui furent données que par Jeſus-Chriſt réſidant dans le ſein de Marie, qui en étoit la figure.

Il me ſemble, ma Révérende Mere, qu'il n'y a point de doctrine qui puiſſe plus contribuer à unir entre eux les Fideles, que celle-là ; car elle apprend à regarder Jeſus-Chriſt comme caché & habitant dans chaque Fidele ; ce qui nous oblige de les honorer tous d'une maniere particuliere, & bien différente des civilités humaines que les hommes ſe rendent les uns aux autres.

Elle nous apprend à dépendre d'eux, puiſque notre ſalut eſt attaché à leurs prieres, qu'ils ſont les coopérateurs de toutes les graces que nous recevons de Dieu, & que nous ne les pouvons obtenir que par le moyen de cette union & de cette dépendance. Car perſonne dans l'Egliſe ne ſuffit à ſoi-même, perſonne ne peut dire qu'il n'a pas beſoin d'un autre Fidele ; & nous les devons tous regarder non-ſeulement comme nos Freres & nos Sœurs, mais auſſi comme nos Meres ; comme tenant d'eux la vie de la grace, & ne la pouvant

vant avoir ſans eux. Enfin elle nous doit imprimer une extrême crainte de les condamner injuſtement, de les ſcandaliſer, de leur nuire, de les affliger, puiſque tout cela retombe ſur Jeſus-Chriſt qui eſt en eux, & qui eſt par-conſéquent condamné, ſcandaliſé & affligé en eux.

Comme votre Inſtitut, ma Révérende Mere, eſt tout conſacré à la charité du prochain, & que c'eſt par cette raiſon que votre ſaint Fondateur vous a choiſi ce Myſtere qui eſt tout de charité; il l'a ſans doute regardé dans cette étendue; & il a voulu, que faiſant une profeſſion particuliere d'honorer Jeſus-Chriſt caché dans la Vierge, vous fuſſiez par-là particulierement attachées à la ſainte Vierge & à l'Egliſe, & à Jeſus-Chriſt réſidant dans l'une & dans l'autre.

En un mot il a voulu que vous fuſſiez Filles de l'Egliſe non-ſeulement par une obéiſſance & une dépendance particuliere des Paſteurs, mais auſſi par une tendreſſe & un reſpect particulier pour tous ſes membres, & par une reconnoiſſance ſincere, que vous tenez tout d'elle, auſſi-bien votre vocation particuliere à la Virginité & à

la Vie Religieuſe, comme votre vocation commune au Chriſtianiſme. Si l'on demande, dit S. Auguſtin, qui eſt la Mere des Vierges, il faut dire que c'eſt l'Egliſe. Les Vierges ſacrées ne peuvent naître que de cette Vierge ſacrée; de cette Vierge, dis-je, qui doit être préſentée à Jeſus-Chriſt dans une entiere pureté. C'eſt de l'Egliſe, qui eſt Vierge, non de corps en toutes ſes parties, mais d'eſprit, que naiſſent les Vierges & de corps & d'eſprit: *Si harum quæritur Mater, Eccleſia eſt. Non parit Virgines ſacras niſi Virgo ſacra, Virgo illa quæ deſponſata eſt uni viro caſta exhiberi Chriſto. Ex illâ non totâ corpore, ſed totâ Virgine ſpiritu, naſcuntur ſacræ Virgines & corpore & ſpiritu.* Ainſi les Religieuſes de la Viſitation, pour répondre à l'eſprit particulier de leur Inſtitut, doivent éviter ſur-tout d'imiter certaines Communautés, qui ſe cantonnent & ſe renferment tellement en elles-mêmes, qu'il ſemble que les autres Fideles ne leur ſoient rien, & qu'elles ne doivent avoir de l'eſtime & de la charité que pour leur Ordre. Leur dévotion doit être générale & commune, & elle doit regarder Jeſus-Chriſt tout entier, ré-

De ſancta Virginitate, c. 12. n. 11.

pandu dans tout le corps de l'Egliſe, & le formant par ſon eſprit & par ſon corps ; & n'eſperer des graces pour elles-mêmes, que par l'union qu'elles auront à ce Corps & à ce Chef.

C'eſt-là, ce me ſemble, ce que leur Inſtitut demande d'elles, & ce qu'elles doivent honorer dans le Myſtere de la Viſitation, qui nous repréſente cette influence de Jeſus-Chriſt réſidant dans l'Egliſe ſur tous ſes membres. Et c'eſt auſſi ce qui doit donner à tous les Fideles, qui ne peuvent eſperer leur ſalut que par cette même dévotion & ce même attachement, une véneration particuliere pour votre Inſtitut qui leur en doit ſervir d'exemple. Je vous puis dire, ma Révérende Mere, que je me tiens heureux de l'honorer dans cette vûe & dans cet eſprit, & que j'eſpere que le témoignage que je vous en rends, m'obtiendra la continuation de vos prieres, & de celles de votre ſainte Maiſon, auſquelles vous pouvez juger combien je dois avoir de confiance, par les principes que j'ai établis dans cette Lettre, que je prie Dieu de graver profondément dans mon cœur. Ils m'engagent à une reconnoiſſance particuliere de la charité

que vous avez pour moi, & à être très-ſincerement toute ma vie, &c.

LETTRE XLVIII.

Le moyen de profiter des inſtructions qu'on donnne aux autres.

A UNE SUPÉRIEURE DE RELIGIEUSES.

JE ne ſai, ma Révérende Mere, ſi vous ne vous repentirez point à la fin, de la liberté que vous me donnez de prendre pour ſujet des Lettres que je vous écris de temps-en-temps, les fantaiſies dont je ſuis occupé lorſque je me mets à les écrire, ſans qu'elles ayent aucune liaiſon avec les Lettres que j'ai reçues de vous, ni qu'elles vous regardent autrement que par un rapport ſi commun, qu'il n'y a perſonne à qui je ne les puiſſe adreſſer auſſi-bien qu'à vous. Cependant comme cette liberté m'eſt commode, & que vous ne me l'avez pas encore interdite; je m'en vais en faire un uſage qui vous pourra donner quelque divertiſſement, s'il ne vous apporte pas d'autre utilité.

Je penſois donc, ma Révérende

Mere, à une choſe que tout le monde peut remarquer en ſoi, les uns plus, les autres moins. C'eſt que nous ſommes d'ordinaire fort éclairés ſur les devoirs des autres; nous diſcernons fort bien leurs défauts, & ce qu'ils devroient faire pour s'en corriger : nous diſtinguons en eux les mouvemens de Dieu des effets de leur imagination, & de ceux de leurs paſſions; nous voyons clairement ce que Dieu demande d'eux, ſelon leurs différentes diſpoſitions; enfin nous leur parlons ordinairement avec lumiere & avec charité de leur état. Mais quand il s'agit de nous, toutes nos lumieres diſparoiſſent; nous ne connoiſſons ni nos maladies, ni les remedes propres à les guérir; nous ne ſavons ſi c'eſt Dieu, ou l'imagination qui agit en nous; & enfin nous ne nous parlons point à nous-mêmes de nos maux, avec cette lumiere avec laquelle nous parlons de ceux des autres, & nous allons ſouvent dans des excès, ou de complaiſance, ou d'abattement.

Il eſt bien aiſé de voir que l'amour-propre eſt la cauſe de ce déſordre, parcequ'excitant en nous des vûes ſecrettes d'interêt, ou de paſſion, il confond

les veritables lumieres, & produit un mélange de penſées bonnes & mauvaiſes, qui nous ôte le diſcernement de la verité : ce qui ne nous arrive point à l'égard des autres, parceque nous en jugeons ſans paſſion & ſans interêt. Mais il eſt bien difficile de trouver des remedes à ce mal ſi dangereux. Car l'on peut bien ſouhaiter la deſtruction entiere de l'amour-propre, mais il n'y a pas lieu de l'eſperer durant cette vie ; il vivra toujours en nous juſqu'à la mort, & nous fera toujours reſſentir quelqu'un de ces mauvais effets, que nous venons de marquer. Tout ce que nous pouvons donc faire eſt de demander à Dieu qu'il le diminue & qu'il nous garantiſſe de ſes ſurpriſes, & de veiller nous-mêmes, autant qu'il nous ſera poſſible, pour les éviter. Or entre les moyens que nous pouvons employer pour cela, en voici un qui m'eſt venu dans l'eſprit, & qui eſt proprement le ſujet de cette Lettre. C'eſt, ma Révérende Mere, que comme l'amour-propre nous trompe ſouvent, il me ſemble qu'il faudroit eſſayer de le tromper à notre tour, & de l'empêcher par cette tromperie, de nous pri-

ver à l'égard de nous-mêmes, des lumieres que nous avons pour les autres.

Je ne penſe pas, ma Révérende Mere, quelque ſincere que vous ſoyiez, que le mot de tromperie vous faſſe peur dans cette application, puiſqu'il ne s'agit que de tromper l'amour-propre, & vous allez voir que ce nom n'eſt pas mal donné aux pratiques que je vais marquer.

Nous avons dit que l'amour-propre ne s'oppoſe point-du-tout aux lumieres que nous avons ſur le ſujet des autres; il nous aide même quelquefois un peu à découvrir leurs défauts. Il n'y a donc qu'à le laiſſer faire. Mais après que nous aurons vû clairement à quoi les autres ſont obligés, que nous aurons diſcerné les remedes de leurs maux, & ce que Dieu demande d'eux ſelon leur état, il faut nous appliquer à nous-mêmes ces lumieres dans toute leur étendue, & nous obliger à la pratique des mêmes remedes que nous leur avons preſcrits. Car à moins que de nous tromper fort groſſierement, ce que l'amour-propre ne peut pas toujours, il eſt bien-aiſé de découvrir en nous,

ou les mêmes maux, ou de fort approchans, & qui ſoient capables d'être guéris par les mêmes remedes. Ainſi l'amour-propre ſera trompé, comme j'ai dit, parcequ'il ſe trouvera que ces lumieres auſquelles il ne s'eſt point oppoſé en les croyant pour d'autres, ſeront principalement pour nous.

On a auſſi remarqué que nous nous trouvons quelquefois dans l'obſcurciſſement pour ce qui nous regarde, & que nous ne diſcernons point ce que Dieu demande de nous, à cauſe de cette confuſion de vûes qu'il excite en nous. Or il ſemble qu'un moyen de faire ceſſer ce tumulte de penſées, & de n'avoir que celles qui naiſſent de la verité, ſeroit dans ces occaſions de détourner la vûe de nous-mêmes, de conſiderer les choſes qui nous troublent, dans la perſonne d'un autre, & de penſer ſimplement à ce que nous lui dirions, & à ce que nous lui conſeillerions ſelon Dieu dans un pareil état.

Je ſai que ce n'eſt-là qu'un autre tour d'imagination. Mais comme l'imagination a beaucoup de part aux troubles que l'amour-propre excite en nous; cette maniére de regarder les

choſes comme n'y ayant point d'interêt, peut beaucoup diſſiper nos nuages, & rappeller nos lumieres ; car nous ne penſons pas les mêmes choſes comme Conſeillers, & comme parties intereſſées. Et ainſi il faut oublier autant qu'il nous eſt poſſible, que nous ſommes parties, & nous revêtir de la perſonne de Conſeillers ; cette idée pouvant nous faire enviſager les choſes par d'autres faces, que par celles qui ſe préſenteroient à nous, ſi nous les regardions en notre propre perſonne.

Mais pour rendre plus ſenſible ce que je propoſe, je crois me devoir ſervir d'une Parabole à peu près ſemblable à celle des deux Maries, l'une bonne & l'autre mauvaiſe, dont ſaint François de Sales ſe ſert, ſi je ne me trompe, dans quelqu'une de ſes Lettres. Et parceque c'eſt à vous à qui j'écris, & que je ne ſai quel autre perſonnage introduire ; permettez-moi, ma Révérende Mere, de vous l'appliquer, afin que cette image ſoit plus vive.

Je ſuppoſe donc, & il n'y a point en cela de Parabole, que le principal des devoirs de chacun, eſt d'avoir

ſoin de ſon ame, & de lui procurer tout ce qui peut la garantir du mal, & l'avancer dans le bien ; que c'eſt-là notre premier Miniſtere, que nul emploi ne nous peut diſpenſer de celui-là, & qu'il faut tâcher de rapporter à cette charge principale, tout ce que nous faiſons pour nous acquitter de nos autres charges & de nos autres emplois.

Il s'enſuit de-là que le principal des devoirs de la M. N..... eſt d'avoir ſoin d'elle-même, & de s'appliquer à ſon propre avancement. Mais pour empécher qu'elle n'y ſoit troublée par l'amour-propre, elle ſe pourroit ſervir de quelque adreſſe ſemblable à celle que je lui vais propoſer ; & c'eſt ici que va commencer ma Parabole.

Elle pourroit donc s'imaginer qu'outre le nombre des Religieuſes dont elle eſt chargée, Dieu lui a encore donné le ſoin d'une Novice ſurnumeraire, en lui déclarant qu'il jugeroit de toute ſa conduite par l'application qu'elle auroit à la perfectionner.

Cette Novice a des qualités bien particulieres ; elle reſſemble tellement à la M. N..... qu'on ne les diſtingueroit pas. Elle parle comme elle,

elle penſe comme elle ; elle a tant d'intelligence avec ſon eſprit, qu'il ne lui échappe rien de tout ce qu'elle dit ou penſe ; elle n'eſt même viſible qu'à elle, elle ne l'abandonne jamais ; & ainſi elle eſt toujours préſente quand elle parle aux Sœurs, & on ne la ſauroit empêcher d'entendre tout ce qui ſe dit de part & d'autre. Elle a ſeulement une mauvaiſe qualité parmi pluſieurs bonnes, c'eſt qu'en ce qui la regarde, elle n'entend pas à demi-mot, & qu'elle ne fait point de réflexion ſur ſoi-même, à moins que ſa Maîtreſſe ne l'aide à s'appliquer les choſes.

Il eſt ſans doute, que la M. N..... étant ſi particulierement chargée de cette Novice, ne doit rien oublier de ce qui lui peut ſervir, & qu'elle ne doit pas manquer à l'aider à faire toutes les réflexions néceſſaires ſur tout ce qu'elle voit & entend. Ainſi elle aura ſans doute très-grand ſoin de lui faire remarquer toutes les vertus des autres Sœurs, la ſincerité de l'une, la ſimplicité de l'autre, la patience de celle-ci, l'exactitude de celle-là ; elle ne manquera pas de l'avertir combien il s'en faut qu'elle ne les égale dans ces vertus. Que s'il arrive que les Sœurs

se découvrent à elle, & lui exposent leurs foiblesses, & qu'elle leur prescrive des moyens pour s'en corriger ; comme il est impossible que la Novice n'entende tout, elle tâchera de lui rendre utile tout ce qui aura été dit. Elle lui fera remarquer les mêmes défauts en elle, elle lui prescrira les mêmes remedes. En un mot, elle ne fera rien à l'égard des autres Sœurs, sans l'appliquer à cette Novice, & sans essayer de lui faire tirer du profit de tout, ou pour l'humilier davantage, ou pour lui donner une ardeur, & une application nouvelle à combattre ses défauts.

Ainsi toute la Religion sera pour elle, tout contribuera à son avancement, aussi-bien les défauts que les vertus des Sœurs ; tout servira à l'humilier, à l'édifier & à l'éclairer. Elle sera en quelque sorte & Novice & Supérieure tout ensemble, & elle profitera comme Novice de ce que sa Maîtresse, qui lui ressemble si fort, fera comme Supérieure : & ce qui est admirable, est que Dieu récompensant la M. N..... du soin qu'elle aura eu de cette chere Novice, lui donnera à elle-même toutes les vertus auxquelles

elle aura eu ſoin de la former.

Juſqu'ici, ma Révérende Mere, ma Parabole fait entendre à peu près ce que je veux dire : mais je me trouve un peu empêché à l'appliquer à ce qui me reſte. Je voudrois faire concevoir comment la M. N..... pour rappeller ſes lumieres, & diſſiper les nuages où elle peut être quelquefois, pourroit conſiderer ce qui la peine en la perſonne d'une autre, & ne prendre pour elle que celle de Conſeillere, en conſiderant ce qu'elle diroit à une perſonne qui la conſulteroit ſur telles & telles peines. Mais comme elles viennent d'ordinaire de ſa qualité de Supérieure, celle de Novice que nous avons données à cette Sœur, qui lui a été particulierement confiée, n'eſt pas favorable pour cette fiction, parcequ'elle ne ſouffre pas qu'on lui attribue des peines & des embarras de Supérieure. Je ſuis donc d'avis, puiſque nous pouvons diſpoſer de ſon ſort, que nous la faſſions Supérieure, & qu'elle devienne par-là capable d'avoir les mêmes troubles & les mêmes peines que la M. N..... avec tant de correſpondance, qu'elle les reſſente préciſément au même temps & au même degré qu'elle.

Ainſi la M. N..... n'a qu'à s'oublier elle-même, & à s'appliquer uniquement à donner à cette chere Sœur les avis les plus purs, les plus juſtes, & les moins paſſionnés qu'elle pourra, & à les prendre enſuite pour elle-même. Elle pourroit même les écrire, parcequ'on y penſe mieux en les écrivant, en imitant en cela un..... peu digne d'être imité en autre choſe, qui n'a eu ſouvent d'autre deſſein que de ſe parler à lui-même, lorſqu'il ſemble qu'il en veuille à d'autres.

Voilà, ma Révérende Mere, ma Parabole achevée, qui conſiſte toute, comme vous voyez, à avoir diviſé en deux une même perſonne, pour la rendre par-là capable de deux qualités, & en faire une Supérieure, & l'autre ou Novice, ou une autre Supérieure qui ſe conduiſe par la premiere. Il n'y a pas même en cela beaucoup de fiction; car nous nous tenons lieu en quelque ſorte de deux perſonnes à nous-mêmes, l'une qui gouverne, l'autre qui eſt gouvernée, & nous le devrions faire envers la partie dont on veut procurer le bien veritable, ſans participer à ſes ſentimens. Quoi qu'il en ſoit, je m'en ſuis tiré comme

j'ai pu, & vous en ferez tel uſage qu'il vous plaira. Je ſens que le temps approche qu'il faut payer mes dettes à ma Sœur Antoinette : j'ai bien deſſein de m'en acquitter ; mais ſi je ne trouve point d'autres moyens, je m'en tirerai comme à votre égard par quelque Parabole. Cependant permettez-moi de me recommander à ſes prieres & aux vôtres ; & de vous aſſurer que je ſuis avec toute ſorte de reſpect, votre très-humble, &c.

LETTRE XLIX.

De l'Oraiſon des Religieuſes de la Viſitation.

A LA MÊME.

J'Aurois quelque ſcrupule, ma Révérende Mere, de ne vous écrire qu'un petit Billet, après avoir écrit à ma Sœur Antoinette une Lettre de huit pages ; n'étoit que cette Lettre étant toute générale, je puis dire qu'elle eſt auſſi-bien pour vous, comme pour elle. Je me ſai aſſez bon gré d'avoir trouvé cette invention, que j'ai pratiquée dans ſa Lettre, pour ne

manquer jamais de matiere ; car tant qu'il y aura des Livres des Peres, vous voyez bien que j'en aurai toujours de reſte. Je ne prétens pas même m'embaraſſer beaucoup ſur le choix de ces Sentences. Toutes les verités chrétiennes ſont liées, & elles ſont en quelque ſorte toutes renfermées dans chacune en particulier. C'eſt ce qui fait que nous devrions plus nous occuper à les pénétrer, & à les goûter, qu'à en remplir ſimplement notre mémoire, où elles ſe gâtent & ſe corrompent en quelque ſorte, ſi l'on n'a ſoin de les tranſporter de la mémoire dans le cœur, qui eſt leur place naturelle. C'eſt l'exercice que vous pratiquez naturellement par la maniere d'Oraiſon, qui vous a été donnée par votre ſaint Fondateur, qui paroît toute fondée ſur cette verité. Car par ce que vous appellez *Conſiderations*, on va chercher les verités divines dans la mémoire ; on leur ouvre la porte du cœur cœur par les *Affections*, & on les y établit par les *Réſolutions*, lors principalement qu'on les réduit en pratique.

Cette application de votre oraiſon, fait voir que quoique l'on ne trouve

pas cette méthode dans les Livres des Peres, elle a toujours été néanmoins pratiquée dans l'Egliſe. Car on y a toujours médité la Loi de Dieu, & on a toujours tâché de la faire paſſer de la mémoire dans le cœur. C'eſt en particulier ce que S. Auguſtin preſcrit ſi ſouvent, lorſqu'il recommande aux Chrétiens de ruminer les verités divines, pour n'être pas du nombre de ces animaux immondes, dont Dieu avoit défendu l'uſage à ſon peuple; & c'eſt à quoi il applique encore ſouvent ce paſſage du Sage : *Theſaurus deſiderabilis in ore ſapientis; vir autem ſtultus glutit illum :* c'eſt-à-dire, dans le ſens qu'il y donne, que la Loi de Dieu eſt un tréſor déſirable dans l'eſprit du Sage, parcequ'il la médite, & qu'il la fait paſſer dans ſon cœur par cette méditation; au-lieu que le fou ſe contente de la faire paſſer des yeux dans ſa mémoire ſans la méditer. Mais cela fait voir en même-temps, qu'il n'eſt pas queſtion dans l'Oraiſon, de produire des penſées nouvelles, mais de conſiderer les verités dont on eſt déja inſtruit. La lumiere de la verité doit venir en nous de dehors, par la lecture & par l'inſtruction; & la méditation

Prov. 21. 10.

ne fait que nous y appliquer; de ſorte que celles qui n'ont pas la mémoire pleine de verités divines, feroient beaucoup mieux de les emprunter d'un Livre, que de ſe fatiguer à chercher des penſées qui ſont toujours ſuſpectes de n'être pas fort ſolides, ſi on les trouve de ſoi-même, & qui flattent de plus l'amour-propre, par le plaiſir de l'invention. Je vois que j'entre inſenſiblement dans un ſujet qui me pourroit mener bien loin. Mais le ſecret eſt de couper court, & de finir ce Billet, ſans autre façon, que de me recommander à vos prieres le long de cette nouvelle année, & de vous aſſurer de la continuation de mes reſpects.

LETTRE L.

Diſpoſitions où l'on doit être à l'égard des perſonnes d'humeur pénible.

A UNE RELIGIEUSE.

JE ſuis tout-à-fait touché de l'état où vous êtes, mais il me ſemble que vous l'empirez en prenant la peine de le décrire ſi en détail. Ne vaudroit-il pas mieux employer ce temps &

cette application, à vous fortifier devant Dieu contre ce que vous avez à ſouffrir ? Ce n'eſt point des hommes que vous pouvez recevoir un ſoulagement réel & ſolide ; ils n'ont que des paroles à vous donner, & vous avez beſoin d'une force intérieure pour ſoutenir ces attaques.

Que vous puis-je même dire que vous ne ſachiez auſſi-bien que moi ? Car vous ſavez fort bien, par exemple, que lorſque nous ne pouvons changer les diſpoſitions de certaines perſonnes à notre égard, c'eſt une marque que Dieu veut nous faire ſouffrir par elles ; que cette épreuve nous eſt utile, que nous en avons beſoin, que Dieu veut que nous en faſſions un moyen de notre ſalut & que nous l'opérions par cette voie ; que nous nous devons ſoumettre à ſes ordres & en adorer la juſtice.

Vous ſavez fort bien que les diſcours & les jugemens que l'on fait de nous ne nous peuvent nuire, pourvû que nous ne nous nuiſions point nous-mêmes, en conſervant de l'aigreur contre les perſonnes qui les font.

Vous ſavez fort bien qu'il ne faut pas prétendre remedier à ces maux,

en changeant l'eſprit des autres, quoi qu'il le faille faire autant que l'on peut; mais que notre principal ſoin doit être de travailler ſur nous-mêmes, & d'appprendre à ſouffrir ce qui ne dépend pas de nous.

Vous ſavez fort bien que nous ne ſommes dans ce monde que pour faire pénitence, & que celle que nous faiſons de nous-mêmes eſt très-imparfaite, ſi nous n'y joignons celles qu'il plaît à Dieu de nous impoſer par lui-même, & par les gens qui nous environnent.

Vous ſavez fort bien que ſi vous faites comparaiſon des maux que vous ſouffrez avec ce qu'en ſouffrent d'autres, votre partage vous paroîtra fort raiſonnable. Car enfin il n'y a que votre imagination qui ſouffre, étant bleſſée par ces diſcours & par ces jugemens; mais il y a une infinité d'autres perſonnes qui ſont frappées de plaies réelles & profondes dans leurs ames & dans leurs corps, qui leur cauſent des peines tout autrement ſenſibles.

Enfin vous ſavez fort bien qu'il ne ſe faut pas même abattre, quand les contradictions & les médiſances nous feroient faire des fautes, & qu'il faut

ſeulement s'en humilier, & s'en relever avec plus de force & de réſolution de réſiſter aux ſentimens de la nature.

Vous ſavez tout cela ſans doute, & je ne vous le dis que pour vous montrer qu'un des maux des ames, eſt de chercher ailleurs avec inquiétude ce qu'elles trouveroient en elles-mêmes, ſi elles avoient ſoin de conſulter leurs lumieres, d'exciter leur foi & d'éveiller Jeſus-Chriſt, qui dort en elles parcequ'elles ne penſent pas aſſez à lui.

Mais ce qui fait que l'on cherche ainſi ce que l'on a, eſt que ſouvent les verités ne ſont que dans la mémoire, & que l'on ne les goûte pas. Ainſi on s'imagine que les hommes nous les feront mieux goûter; & cependant ce n'eſt point des hommes qu'il faut attendre le goût de la verité qui nous conſole dans les traverſes que nous recevons de la part des créatures; c'eſt Dieu ſeul qui le peut donner, & il ne le donne qu'à *celles qu'il cache*, comme dit David, *dans le ſecret de ſa face, pour les préſerver du trouble des hommes*, qu'à *celles qu'il garantit dans ſon tabernacle de la contradiction des langues.* C'eſt-à-dire, qu'il ne garantit de ces troubles, par l'onction de

Pſ. 30. 20.

ſa grace, que celles qui le regardent ſans ceſſe, & qui en le regardant perdent de vûe ces diſcours & ces jugemens des hommes qui les troublent; que celles qui ſe font une retraite intérieure & comme un ſanctuaire dans leurs cœurs, où elles écoutent Dieu, & n'écoutent point la voix de leurs paſſions, ni de celles des autres.

C'eſt-là, ma très-chere Sœur, où vous devez chercher votre refuge, votre ſecours & votre conſolation. Quand vous ſerez dans cette retraite, aux pieds de Jeſus-Chriſt, vous y ſerez à couvert de ces contradictions, vous trouverez en lui votre paix & votre repos.

Mais vous ne les trouverez jamais, tandis que vous ne vous occuperez que des hommes, & que vous aurez l'eſprit rempli de ce qu'on peut dire de vous. Tout ſe réduit à regarder beaucoup Dieu dans ces occaſions, à calmer autant que l'on peut par cette vûe l'agitation de notre eſprit, à ſouffrir avec patience ce qu'on ne ſauroit calmer, & empêcher ſeulement qu'il n'en paroiſſe rien au dehors, à ne pas regarder ces orages paſſagers comme une choſe ſi grande, à ſonger que tout

paſſe, que tout finit; que nous regarderons quelque jour comme un néant, ce qui remplit préſentement notre eſprit; & que nous nous étonnerons d'avoir eté ſi ſenſibles à toutes ces niaiſeries. Car enfin, que nous font tous ces diſcours qui nous occupent? Quel bien du corps, ou de l'ame, ſont-ils capables de nous ravir, pourvû que nous ne ſoyions pas d'intelligence avec notre ennemi inviſible pour nous nuire? C'eſt lui, ma très-chere Sœur, qui fait agir les créatures ſans qu'elles y penſent, qui excite ces ſoupçons, qui cauſe ces impreſſions. Penſons donc à lui réſiſter, & oublions les créatures; tâchons d'anéantir ſes deſſeins. Il veut nous porter à l'aigreur: fortifions-nous dans la douceur & la charité, en la pratiquant dans les occaſions. Ne donnons pas cet avantage à celui qui nous tente, qu'il nous ait fait dire aucun mot, ni former aucun jugement de ces perſonſonnes; & afin de n'en dire rien aux autres, ne nous en diſons rien à nous-mêmes. Regardons-les comme nous étant précieuſes, & par les autres qualités qu'elles peuvent avoir, & par celle d'inſtrumens dont Dieu ſe ſert

pour nous purifier de nos péchés & pour nous guérir, pourvû que nous le laiſſions faire, & que nous ſouffrions qu'il nous traite ſelon ſa volonté, & non pas ſelon la nôtre.

J'ajouterai encore, que l'une des premieres choſes qu'il faut faire dans ces occaſions, eſt, non de vaincre ſon eſprit, car il en eſt incapable, mais de le faire taire en l'appliquant autant que l'on peut à d'autres objets. Car ſi on l'écoute, il nous dira mille choſes contraires à la charité, à la verité & à la raiſon. Pourquoi l'écouter, ma très-chere Sœur, puiſqu'il n'eſt pas juſte qu'il parle en cet état, & qu'il n'écoute pas lui-même la verité qui lui preſcrit de ſe tenir en ſilence dans ces émotions ?

Il ne faut regarder le ſujet de notre trouble, que lorſque la chaleur en eſt paſſée; & alors il le faut réduire aux bornes de la verité. Or le réduire à ces bornes, c'eſt en retrancher tout ce qui eſt incertain, n'étant pas juſte d'attribuer aux autres des diſpoſitions incertaines.

Ce retranchement va aſſez loin; car il oblige d'abord à ne juger jamais du fond de l'eſprit, qui fait agir & parler les

les autres, parceque nous ne le connoiſſons pas. Souvent il n'y a nulle malice dans ces emportemens; c'eſt une ſimple foibleſſe d'une imagination qui ſe prévient aiſément, qui reçoit de vives impreſſions des objets, qui ne les examine pas, & qui les ſuit avec chaleur dans ſes diſcours. Retranchons donc d'abord toutes ces idées noires, de malignité, de haine, d'envie, & ne donnons point des noms ſi odieux à des effets d'une imagination foible. Demandons-nous à nous-mêmes, ſi nous ne nous prévenons jamais contre perſonne, ſi nous ne portons jamais nos jugemens au-delà de l'évidence, & apprenons des fautes que nous avons faites en ce genre-là, à ſouffrir patiemment celles que l'on peut faire contre nous.

Notre Seigneur diſoit aux Juifs, qui vouloient lapider la Femme adultere: *Que celui d'entre vous qui eſt ſans péché, lui jette la premiere pierre;* & nous devrions de même dire, Que celui qui ne s'eſt jamais prévenu contre perſonne, qui n'a jamais fait que des jugemens vrais & charitables, lapide ceux qui en formeront de téméraires de lui: mais que ceux qui ont beſoin *Joan. 8. 7.*

que Dieu leur pardonne ces ſortes de fautes, apprennent à ſouffrir celles des autres.

La ſeconde idée qu'il faut retrancher, c'eſt celle qui nous fait regarder ces diſpoſitions d'eſprit, comme fixes, durables, perpetuelles. Quand elles le ſeroient, nous n'en ſavons rien, & nous ne le devons pas juger; mais pour l'ordinaire les paſſions ſont ſujettes à bien des viciſſitudes. La vivacité de l'imagination qui les excite, contribue ſouvent à les détruire. Si ces perſonnes ſont aujourd'hui prévenues, peut-être ne le ſeront-elles pas demain. Il ne faut que laiſſer paſſer ces tempêtes; le beau temps ne manquera guéres à revenir, pourvû qu'on ne ſe tienne pas fier & ſerré, & qu'on ne neglige pas dans les occaſions que l'on a, de les éclaircir avec humilité de ce qui leur a pu faire de la peine. Quand même nous n'y pourrions réüſſir; nous ne perdrions rien devant Dieu, pourvû que nous ſoyions à l'égard de ces perſonnes, dans les ſentimens & les diſpoſitions où nous devons être.

Car il n'eſt pas juſte d'exiger des autres, qu'ils nous rendent ce qu'ils

nous doivent, ſi nous ne leur rendons pas nous-mêmes ce que nous leur devons. Or nous leur devons pluſieurs choſes dans cet état même. Nous leur devons premierement la tolérance, c'eſt à-dire de ne nous point aigrir, ni impatienter de ce qu'elles peuvent faire ou dire contre nous. Nous leur devons la compaſſion, parcequ'elles ſont effectivement miſerables. Nous leur devons une charité abondante, pour tâcher de couvrir leurs fautes, & y apporter le remede. Nous leur devons ſouvent des éclairciſſemens, ou par nous ou par autrui, pour eſſayer de les détromper. Nous leur devons nos prieres pour attirer les graces de Dieu ſur elles.

Une perſonne qui fait cela, profite ſouvent beaucoup à celles qui ſont prévenues contre elle, & ſe profite toujours à ſoi-même. Qui ne le fait pas, n'a pas droit d'exiger des autres, qu'ils ne manquent à rien de ce qu'ils lui doivent; puiſqu'il manque lui-même à des devoirs ſi eſſentiels. Permettez-moi de n'étendre pas davantage cette Lettre; elle n'eſt déja que trop longue, & vous ſuppléerez d'autant mieux à ce qu'elle ne con-

tient pas, que vous auriez ſuppléé ſans peine à ce qu'elle contient.

LETTRE LI.

Qu'on ne doit ſe porter qu'avec beaucoup de réſerve à donner des avis de conduite, ſur-tout aux femmes, lorſqu'on n'y eſt pas engagé par ſon miniſtere.

Voyez la Lettre 4.

VOus m'avez fait plaiſir, Mademoiſelle, de me donner occaſion de vous ôter une peine qui vous fatigue inutilement l'eſprit. J'ai eu d'autres raiſons que celles que vous vous imaginez, de ceſſer d'avoir rélation avec vous, qui ſont toutes indépendantes des rencontres dont vous me parlez. Les impreſſions que je puis prendre ſur des choſes de cette nature, ne ſont pas ſi fortes, ni ſi durables. Mais comme je n'ai jamais prétendu vous rendre d'autre ſervice, que de vous ménager les ſecours que vous pouviez tirer de M. N..... j'ai cru que la fin de nos entretiens ceſſant, je devois rentrer à votre égard dans mon état naturel, qui eſt de ne me mêler de ces ſortes de charités, que

pour faciliter à certaines perſonnes les moyens de s'attacher à ceux qui ont caractere pour cela. Je ſuis, Mademoiſelle, plus perſuadé que jamais que c'eſt à quoi je m'en dois tenir; que quoique l'on puiſſe rendre quelque ſervice aux perſonnes pour les ſoutenir en certaines occaſions, on doit toujours avoir dans l'eſprit de ſe dégager; & que c'eſt ce qui diſtingue la charité des particuliers, lorſqu'ils entrent dans ces ſortes de confiances, de celle des Paſteurs : que l'une doit tendre continuellement à borner ces commerces extérieurs, & à ſe renfermer dans le cœur : au-lieu que la charité des Paſteurs ne doit point avoir de bornes, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur, & qu'ils doivent toujours être prêts d'aider les ames en toutes les manieres dont ils ſont capables.

Je vous avoue de plus, qu'à meſure que je vais en avant, je ſuis de plus-en-plus convaincu de l'inutilité de tous les entretiens, ſoit par lettres, ſoit de vive voix, qu'on peut avoir avec des perſonnes de votre ſexe, lorſqu'on n'eſt pas dans un état qui donne lieu de ſavoir toute la ſuite de

leur vie & de leurs actions : ce qui doit être le fondement de tous les diſcours de piété qu'on peut avoir avec elles. La plûpart ne cherchent pas effectivement à s'inſtruire de quelque choſe d'utile par ces entretiens, mais à ſe fortifier dans l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes. Il eſt d'ailleurs preſque impoſſible de les proportionner à leur veritable état. La plûpart des filles ont des impreſſions vives, dont elles ſont pénétrées : c'eſt-à-dire en un mot, qu'elles ſont attachées à leurs fantaiſies, & qu'elles ſont peu capables d'approuver ce qui y ſeroit contraire. Il faut quelquefois les contredire, quelquefois uſer de condeſcendance : mais le moyen d'en juger quand on connoît peu les gens, & qu'on ne ſait pas la meſure de leur force ! Si je m'amuſe à combattre quelqu'une de ces impreſſions à contre-temps, je nuis à la perſonne à qui je parle, je la rens plus coupable qu'elle n'étoit, je la revolte, & je me nuis à moi-même, puiſque je me rends coupable du mal que je lui fais par mon peu de condeſcendance. Si je la ſupporte lorſqu'on la doit pouſſer, je lui nuis encore ; elle s'imagine que ceux qui pourroient lui parler plus

fortement, n'ont pas raiſon ; qu'ils ſont prévenus & mal informés. Car de deux jugemens, dont l'un nous eſt favorable & l'autre contraire, nous prenons toujours le favorable pour le vrai. Il faut donc laiſſer agir & parler ceux qui ont plus de connoiſſance, & qui peuvent ainſi mieux proportionner leurs paroles aux beſoins des ames. Voilà, Mademoiſelle, où j'en ſuis ; & quand j'en ſuis là, je n'en ſuis que plus commode pour ceux avec qui j'ai eu pendant quelque temps un peu plus de liaiſon. Je ne les juge plus, je ſuppoſe que tout ce qu'ils font eſt bien, & tout mon commerce ſe réduit à quelques offices extérieurs.

LETTRE LII.

De l'obligation & de l'utilité qu'ont les Perſonnes Religieuſes de découvrir leur intérieur à leurs Supérieures.

UN Payen diſoit qu'il vieilliſſoit en appprenant beaucoup de choſes ; mais il me ſemble, Monſieur, que je pourrois dire au-contraire, que je vieillis en déſapprenant beaucoup de choſes, ſoit par l'affoibliſſement de

ma mémoire, à laquelle la plûpart des faits échappent; ſoit parcequ'à meſure qu'on avance en âge, on découvre en toutes choſes beaucoup plus de difficulté, qu'on y en concevoit autrefois; & ainſi on devient moins déciſif. Il y en a qui ne craignent que le relâchement; mais je ne crains pas moins l'excès de ſévérité; & je ſuis perſuadé que les fautes de ce premier genre, quoique naiſſant d'un meilleur principe, n'ont pas néanmoins ſouvent des ſuites moins dangereuſes. On avorte par-là certaines ames en les voulant pouſſer trop avant : on les rebute, on les choque, on les charge d'un fardeau qu'elles ne ſont pas capables de porter. Ainſi la vraie ſcience eſt de ſavoir ſouffrir ce qu'il faut ſouffrir, & de laiſſer croître les ames, ſans les trop preſſer, en ſe réſervant pour les choſes eſſentielles, & qui ne ſouffrent point de retardement. Je ne ſai ſi ce n'eſt point un des ſens qu'on pourroit donner à ce Verſet des Proverbes, que *la ſcience d'un homme ſe reconnoît par la patience : Doctrina viri per patientiam noſcitur*; & qu'au-contraire *l'impatient fera des folies : Impatiens operabitur ſtultitiam.* Qui

Prov. 19. 11.

Prov. 14. 17.

trouvera donc ce milieu, qui pourra connoître ces bornes de la patience & du zele, qui diſcernera ce qu'il faut tolérer, & ce qu'il faut corriger promptement ? Ce ſera, Monſieur, celui que Dieu inſtruira par lui-même, & à qui il fera connoître la vraie application de ſes loix : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, & de lege tua docueris eum.* Et comme il ne fait guéres ces graces, qu'à ceux qui ſont dans l'obligation d'exercer ce Miniſtere, & à qui la néceſſité même ſert de mérite pour l'obtenir ; les perſonnes comme moi, qui n'y ſont point engagées, ne peuvent que s'entretenir des choſes en général, en conſiderer les difficultés, & les propoſer à ceux qui ſont obligés de les réſoudre, non comme des déciſions, mais comme de ſimples vûes, qu'ils expoſent au diſcernement des autres. C'eſt avec cet eſprit que je ne craindrai pas de vous dire mes penſées ſur le cas que vous m'avez propoſé. Pſ. 93. 12.

L'ouvertures des Religieux & Religieuſes envers leurs Supérieurs, n'eſt point une invention de ces derniers temps ; c'eſt une pratique auſſi ancienne que les Monaſteres. Les nouvelles

Regles, comme celles des Carmelites, & de la Viſitation, l'ont ordonnée; mais c'eſt en l'empruntant, comme beaucoup d'autres choſes, de l'eſprit & des Conſtitutions des anciens Ordres. Saint Baſile & S. Benoît en parlent dans leurs Regles: & les Conciles de France ayant décidé que tout ce qui eſt dit des Abbés dans la Regle de S. Benoît, ſe doit auſſi entendre des Abeſſes; il eſt clair que l'article qui ordonne de découvrir ſes penſées à l'Abbé, ſe doit auſſi entendre des Abeſſes. Auſſi l'Abbé, dans l'Ordre de Cîteaux, étoit tellement regardé comme devant ſavoir l'intérieur de ſes Religieux, qu'il étoit leur unique Confeſſeur. Et l'on voit dans pluſieurs Hiſtoires rapportées par Céſarius, qu'on y tenoit les Confeſſions pour nulles, lorſqu'elles étoient faites à quelqu'autre qu'à l'Abbé.

Cette pratique eſt ſi eſſentielle à la Vie Religieuſe & Cénobitique, qu'on peut dire que c'eſt ce qui la diſtingue des autres genres de vie qui en approchent, comme celui des Filles dévotes, qui gardent en particulier la virginité; & des Beguines, comme celles de Flandres, qui y ajoûtent une

eſpece de ſociété & d'obéiſſance extérieure. Les Filles dévotes ſe choiſiſſent un Confeſſeur à qui elles diſent leur intérieur, & dont le pouvoir ne va pas plus loin. Mais les vraies Religieuſes Bénédictines mettent le moyen principal de leur ſanctification, à ſe ſoumettre à la conduite d'une Supérieure, pour l'intérieur & l'extérieur; à emprunter ſa lumiere pour leur conduite, & à ne lui donner pas ſeulement le droit de les reprendre, pour les fautes qui paroiſſent au-dehors; mais à vouloir bien qu'elle regle auſſi leurs mouvemens intérieurs, & leurs plus ſecrettes penſées.

Ce genre de vie eſt fondé ſur des raiſons très-fortes & très-importantes. Le ſecours qu'une Fille dévote peut tirer de ſon Confeſſeur, quelque éclairé qu'il puiſſe être, eſt fort peu de choſe. Il ne la connoît que par ce qu'elle lui dit. Or elle ne lui dit que ce qu'elle connoît d'elle-même; & ce qu'elle en connoît eſt ſouvent éloigné de la vérité; il eſt alteré par le mêlange de l'amour-propre, on ſe juſtifie en ſoi-même, afin de n'avoir pas à s'accuſer devant un Prêtre. Souvent auſſi l'imagination porte trop loin certaines fau-

tes, & elle les exagere ; de ſorte qu'il y a peu de fondement à faire ſur les confeſſions de la plûpart des gens, parcequ'ils ne ſe connoiſſent point. Le ſeul remede eſt de faire juger de nous par des perſonnes qui nous voient agir, & qui ſont témoins de nos actions.

Car les actions marquent ordinairement bien plus nettement le fond du cœur, que les paroles ; & celui qui voit agir une perſonne, la connoît bien mieux que ſon Confeſſeur. Comme notre principal interêt eſt donc de nous bien connoître, les Inſtituteurs de la Vie Religieuſe ont voulu joindre ces deux lumieres : celle que l'on tire des actions, & celle que l'on tire de l'aveu ſincere que chacun peut faire de ce qu'il connoît en lui. Et c'eſt pour cela qu'ils ont obligé les Religieux à découvrir leurs penſées à leurs Supérieurs, qui ſont les témoins naturels de leurs actions, & qui en ſont de plus informés par le rapport qu'on leur en fait.

C'eſt en quoi conſiſte le ſecours que les Fondateurs d'Ordres ont prétendu procurer aux ames, & l'un ſans l'autre ne ſuffit pas. Confeſſer ſimplement ſes péchés à un Prêtre, eſt, comme j'ai

dit, un petit ſecours ; parceque cette confeſſion eſt d'ordinaire altérée par les paſſions & les faux jugemens, dont chacun eſt prévenu pour ſoi-même. Les ſeules actions extérieures ne ſuffiſent pas auſſi à une Supérieure, pour aider ſes Religieuſes ; parcequ'elles ne lui font pas connoître les bornes de leurs lumieres, ce qu'elles condamnent, & ce qu'elles juſtifient dans leurs actions. Ainſi elle n'a pas lieu de les aider à ſe mieux connoître, ni de regler ſes paroles ſur leurs diſpoſitions. Elle peut leur parler trop foiblement ou trop fortement. Elle ne ſait ce qu'elle doit ſouffrir, ce qu'elle doit corriger. C'eſt de l'union de cette double connoiſſance des actions, dont elle eſt témoin, & de l'aveu des Religieuſes, qu'elle doit tirer les lumieres pour les conduire. De ſorte que celles qui ſe contentent de la Confeſſion d'actions, veulent que la Supérieure les conduiſe à l'aveugle, & ſur une lumiere imparfaite ; & elles tentent Dieu en quelque ſorte, en privant les Supérieures d'une partie de la lumiere néceſſaire pour les conduire.

Que diroit-on d'une Religieuſe qui, étant malade de corps, & le Médecin

étant préſent pour lui ordonner ce qui lui eſt utile à ſon mal, lui diroit : Devinez, ſi vous voulez, mes maux ; tâchez de les découvrir ; mais ne vous attendez pas que je vous en diſe rien : Cependant c'eſt à-peu-près ce que fait une Religieuſe, qui garde cette réſerve avec ſa Supérieure. Car une ſociété de Religieuſes, eſt une ſociété de malades, qui veulent guérir : la Supérieure eſt établie pour les aider. Si on lui dit donc, qu'elle regarde les gens agir, tant qu'elle voudra, mais qu'on ne ſe découvrira point à elle ; on lui dit en effet : Devinez, ſi vous pouvez, nos maladies, & faites comme vous pourrez pour les guérir, mais nous ne vous en dirons rien. Agir de cette ſorte, ce n'eſt pas agir en Religieuſe, c'eſt en quelque ſorte changer d'état, & ſe réduire, comme j'ai dit, à la Vie des Filles dévotes & des Beguines.

Comment veut-on qu'une Supérieure ſache proportionner les emplois & les occupations aux diſpoſitions de chaque Religieuſe ; qu'elle évite de mettre enſemble certains eſprits, qui ſe ſervent mutuellement de tentations ; qu'elle ne porte point plus loin qu'il ne faut les rapports qu'on lui

fait ; ſi on ne s'accoutume à lui parler avec ſincerité & ouverture ? Il y a des Religieuſes très-capables de certains emplois, auſquels les Supérieures ne les occupent jamais ; mais ce n'eſt pas la faute des Supérieures, c'eſt ſouvent celle des Religieuſes, qui ne ſe ſont pas fait connoître, & qui ne leur ont pas donné lieu de juger à quoi elles étoient propres. Car cette capacité ne dépend pas ſeulement des talens extérieurs, qu'on peut cacher ; elle dépend des diſpoſitions intérieures ; & qui ne les connoît pas à fond, a droit de s'en édifier.

Je ne crois pas au reſte, qu'on doive avoir égard à ce que les Religieuſes, qui ont peine à cette pratique, alléguent d'ordinaire pour s'en exempter. Car à moins que ces raiſons ne ſoient particulieres, & priſes de conſiderations que les Saints n'ont pu prévoir, il eſt clair qu'elles tendroient à détruire la Regle en ſoi, & qu'elles ſuppoſeroient que les ſaints Fondateurs d'Ordres auroient eu peu de lumieres.

Je mets de ce genre ce que l'on dit, que l'ouverture n'eſt pas une choſe qui ſoit en notre puiſſance, qu'on ne l'a pas pour qui l'on veut, & qu'il ne faut

pas obliger à l'impoſſible. Car il eſt viſible que cette objection eſt contre la pratique même, & par-conſéquent que ceux qui la font, s'élevent au-deſſus de leurs ſaints Inſtituteurs : mais elle eſt de plus fondée ſur ce que l'on ne connoît pas aſſez quelle eſt l'ouverture que l'on demande : car il y en a de deux ſortes. Il y en a une qui naît de la correſpondance des lumieres & des ſentimens, qui ouvre & dilate le cœur & lui ôte toute la peine qu'il a à ſe découvrir, qui fournit des penſées & des paroles en abondance ; parcequ'on s'imagine entendre, & être entendu. Il eſt vrai qu'on n'a pas cette ſorte d'ouverture pour qui l'on veut : mais ce n'eſt pas auſſi celle que la Regle preſcrit. Celle que l'on demande, eſt une ouverture de Foi & de raiſon, & ce n'eſt rien dans le fond, qu'une action de ſincerité. Car chacun peut s'examiner devant Dieu, ſe confeſſer à Dieu, & ſe reconnoître coupable de certains défauts. On peut enſuite trouver des termes, pour exprimer ce qu'on a reconnu par cet examen. La volonté peut commander à la langue de dire ce que l'on connoît de ſoi-même ; on le pourroit dire à

une muraille, on le peut donc dire à une Supérieure. Quand on fait cela, on ſatisfait à ſon devoir, ſoit qu'on le faſſe ſéchement, ſoit qu'on le faſſe avec dilatation de cœur; car la vertu conſiſte dans une réſolution forte d'obéir à Dieu, & non dans tous ces mouvemens qui rendent nos actions ou agréables ou pénibles, ou faciles ou difficiles.

C'eſt encore une mauvaiſe raiſon, que de dire que les Supérieures peuvent abuſer de ce qu'on dit, qu'elles le portent trop loin, qu'il leur en reſte des impreſſions fâcheuſes, que cela confirme leurs préventions, & qu'enfin ayant à vivre avec elles, on a interêt de ſe ménager. Tous ces prétextes étant généraux pour tous les temps, ne peuvent être ſolides en celui-ci, ne l'ayant pas été dans les autres. Ce ne ſont après tout que des vûes humaines, & des réflexions d'amour-propre, qui n'ont garde d'être comparables avec les biens ſpirituels, qu'une ame qui cherche Dieu, trouve dans cette découverte.

On peut dire qu'humainement parlant, ces vûes ſont fauſſes & peu ſenſées: car c'eſt mal connoître le cœur

de l'homme, que de ne pas ſavoir qu'il y a quelque choſe qui le gagne dans la confiance qu'on lui fait, en découvrant ſincerement ſes propres défauts : ce qui fait mettre à Ariſtote, entre les motifs qui attirent l'affection, la découverte de ſes fautes : *Amamus eos qui mala ſua dicunt.* Tout ce qu'on avoue franchement, diſparoît en quelque ſorte aux yeux de ceux à qui on l'avoue : on le regarde comme une maladie paſſée, qui ne ſubſiſte plus. C'eſt le grand ſecret de diſſiper les préventions, & d'empêcher qu'elles ne s'emparent de l'eſprit. Ainſi tant s'en faut que celles qui s'adreſſent à leur Supérieure pour leur conſcience, ayent à craindre ſes préventions, qu'elles doivent craindre au-contraire de ſe la rendre trop favorable, & de la prévenir trop à leur avantage. Celles qui vivent avec réſerve avec elle, & qui n'ont pour elle aucune ouverture, peuvent craindre au-contraire avec raiſon, que ſi elle avoit quelque fâcheuſe impreſſion d'elles, cette impreſſion ne ſoit durable ; car n'étant point détruite, elle peut devenir une prévention formée, & un jugement fixe. Les Religieuſes devroient penſer

qu'elles ne ſauroient empêcher que la Supérieure ne juge d'elles par ce qu'elle voit de leurs actions. Celles qui ne parlent donc jamais, ne peuvent eſperer autre choſe de cette conduite, ſinon qu'elle jugera d'elles d'une maniere moins favorable, que leurs défauts lui paroîtront beaucoup plus grands, & qu'ainſi elles ſe rendent coupables des préventions où la Supérieure pourra entrer à leur égard.

Enfin ce n'eſt rien dire de raiſonnable pour ſe diſpenſer de cette pratique envers une Supérieure, que d'alléguer qu'elle n'eſt pas elle-même exempte de défauts. Car quand S. Benoît a ordonné de découvrir ſes penſées aux Supérieurs, il n'a pas ſuppoſé qu'ils ſeroient des Anges; la Regle auroit été en ce cas fort inutile, & ç'auroit été plûtôt un piege, qu'un réglement utile. Il faut donc l'entendre du commun des bonnes Supérieures, & ce ſeroit une grande ingratitude de n'y pas comprendre toutes celles par qui la Maiſon a été gouvernée depuis long-temps.

Il eſt vrai qu'en général, la qualité de la Supérieure peut donner lieu de s'exempter de la pratique de cette Regle, & c'eſt ce qu'il faut expliquer ici.

Car quelque importante qu'elle ſoit en ſoi, je ne crois point qu'elle oblige comme un précepte de néceſſité abſolue dans la plûpart des Monaſteres. Ma raiſon eſt que dans toutes les Abbayes où les Abbeſſes ſont nommées par le Roi, & où elles tiennent un rang fort diſtingué des Religieuſes, la pratique en eſt abolie. On y conſidere l'Abbeſſe comme une Dame qu'il faut honorer, non pas comme une Directrice. Ces Abbeſſes ſe trouveroient même importunées du ſoin d'écouter leurs Religieuſes, & la plûpart n'ont aucun talent néceſſaire pour s'en acquitter. Ainſi en ce cas les Religieuſes peuvent uſer de la liberté qu'elles leur donnent, & les regarder comme leurs Supérieures ſeulement pour l'extérieur. D'où l'on peut tirer cette maxime, que l'incapacité notoire d'une Supérieure, ou le défaut de volonté de rendre cette charité aux Religieuſes, les diſpenſe de ce devoir; car on n'eſt point obligé de chercher la lumiere où il n'y en a point, & où l'on n'en veut pas donner.

Mais ce qu'il faut conclure de-là, c'eſt que la vie de ces Maiſons n'eſt pas proprement une Vie Religieuſe;

c'eſt une vie de Filles dépendantes pour l'extérieur & indépendantes pour l'intérieur. C'eſt-à-dire, que ces lieux ſont plûtôt des Beguinages que des Monaſteres ; de ſorte que celles qui y ſont, n'étant point Religieuſes en effet, ne le peuvent être que par le déſir de la volonté ſincere, que Dieu peut voir dans leurs cœurs, de ſe ſoumettre à cette pratique, ſi elle étoit établie. Car ce n'eſt point la ſeule auſtérité de la vie, ni la ſeule pratique de la chaſteté & de la pauvreté qui fait une vraie Religieuſe Bénédictine ; c'eſt de ſe laiſſer conduire pour l'intérieur & pour l'extérieur à une Abbeſſe, & de la rendre volontairement témoin de ſes diſpoſitions intérieures, comme elle l'eſt par ſa charge des actions extérieures.

Mais de-là il ſemble qu'il s'enſuit une autre maxime qui vous pourra paroître relâchée. C'eſt, Monſieur, que dans les Monaſteres les plus réformés, cette pratique ne doit être conſiderée que comme de conſeil. Car tous les Monaſteres maintenant réformés ayant été fort long-temps déreglés, cette pratique ayant ceſſé d'y être en uſage pendant le déreglement, elle

n'a commencé d'être d'obligation aux Religieuſes réformées, qu'en la maniere qu'elle y a été rétablie. Or il me ſemble que dans celui dont il s'agit, elle n'a jamais été conſiderée, comme étant d'une obligation étroite; c'eſt-à-dire, qu'elle y a tenu lieu d'un conſeil très-utile, que l'on y a exhorté les ames, qu'on en a repréſenté les avantages; mais on n'en a jamais ordonné la pratique comme un précepte. C'eſt donc cette pratique qui en a déterminé l'obligation, & ſur cela l'on peut, ce me ſemble, établir certaines maximes.

La premiere eſt, que les conſeils mêmes étant de néceſſité d'approbation, & n'étant jamais permis d'en détourner les ames, lorſqu'on juge qu'ils leur ſont utiles; c'eſt une faute très-conſiderable que de décrier cette pratique, d'en détourner celles qui ſont diſpoſées à la ſuivre, en leur propoſant des inconvéniens humains qui leur en inſpireroient le dégoût ou le mépris. C'eſt la déciſion que S. François de Sales donne à l'égard des moindres pratiques de ſes Conſtitutions, en même-temps qu'il déclare qu'elles n'obligent pas elles-mêmes à aucun

péché ni mortel, ni veniel; & on la peut bien appliquer à cette pratique dont nous parlons.

La ſeconde maxime eſt, que cette pratique ayant quelque choſe du droit naturel, outre ce qu'elle a du poſitif, les Religieuſes qui y manquent ſont coupables dans toutes les choſes qui ſont de droit naturel. Je crois, par exemple, qu'il eſt de droit naturel de ne pas ſouffrir qu'on vous applique à une fonction dangereuſe, faute de vous découvrir. Et ainſi celles qui ſont dans des obéiſſances où elles commettent une infinité de fautes, & qui leur ſervent de tentations, ſont certainement coupables, ſi cela leur arrive pour n'avoir pas découvert cette infirmité à la Supérieure d'une maniere qui la pût obliger à y faire réflexion.

La troiſiéme maxime eſt, que les Religieuſes qui ne ſont pas dans cette pratique, ne ſe doivent pas regarder comme de vraies Religieuſes Bénédictines. Elles ne doivent tenir à leurs yeux qu'un rang de Béguines, & elles ne doivent croire être dans l'eſprit de S. Benoît & de S. Bernard, que lorſqu'elles vivront dans cette dépendance intérieure.

La quatriéme eſt, que dans les Monaſteres, même réformés, on ne doit pas exiger cette découverte de toutes les Religieuſes par une voie de précepte, & qu'on doit tolérer celles qui ne s'y peuvent réſoudre. Je n'avance cette derniere maxime qu'avec doute, mais il eſt vrai que j'incline de ce côté-là. Ma raiſon eſt, comme je l'ai déja dit, qu'on peut rétablir les choſes en deux manieres dans les Monaſteres réformés ; l'une comme un précepte, & l'autre comme un conſeil. Ce n'eſt, par exemple, qu'en cette derniere maniere qu'on a rétabli l'ancien jeûne dans une certaine Maiſon. Or il me ſemble qu'il n'y a pas lieu de croire que la pratique de découvrir ſon intérieur aux Supérieures, ait été rétablie d'une autre maniere que de celle-là. On s'y eſt porté volontairement, on en a repréſenté l'utilité ; mais je ne vois pas qu'on ait exigé cette découverte par loi & par précepte. Je ne ſai même s'il ſeroit à propos de le faire. Car ſi les Supérieures devenoient incapables, comme elles le peuvent devenir, elles pourroient en trouvant ce droit établi, abuſer étrangement de leur autorité, & exercer une grande

tyrannie

tyrannie ſur les ames. Comme l'Egliſe a donc cru qu'il étoit à propos de n'impoſer pas une obligation indiſpenſable d'aller à un même Confeſſeur, quoique cela ſoit meilleur en ſoi, & même que pour prévenir certains inconvéniens, elle ordonne qu'on préſente aux Religieuſes des Confeſſeurs extraordinaires quatre fois l'année ; il ſemble que par la même raiſon, on ne doive pas faire de cette découverte des penſées & des fautes ſecrettes, une loi & un précepte de rigueur, parcequ'on pourroit tomber par-là dans les mêmes inconvéniens.

Voilà ma penſée. Faites-moi la grace de communiquer cette Lettre à une perſonne qui eſt éloignée de vous de trois lieues, & prenez bien garde, s'il vous plaît, de n'y approuver que ce qu'il y aura approuvé. Car je n'y approuve moi-même que ce qu'il croira vrai auſſi-bien que vous, & je la ſoumets abſolument à votre diſcernement.

LETTRE LIII.

De l'estime qu'on doit avoir, & du profit qu'on doit tâcher de tirer des liaisons que l'on a avec des personnes qui sont à Dieu.

A LA SUPÉRIEURE D'ANNECY.

MA Révérende Mere, je vous pourrois dire avec verité, que ce m'a été une consolation sensible de recevoir la Lettre dont vous avez bien voulu accompagner celle de Madame de N.... & que quand je ne serois pas porté par la consideration de Monseigneur votre Evêque, & par celle de cette Dame affligée, à lui rendre le peu d'assistance dont je suis capable, la part que la charité vous fait prendre dans ses affaires, suffiroit seule pour m'y engager. Mais comme mes dispositions sont toujours très-défectueuses en toutes choses, j'aime mieux pour vous entretenir un peu plus long-temps, & ne le faire pas d'une maniere tout-à-fait stérile, vous dire quelque chose de ce qui me vient tout présentement dans l'esprit, sur

celles que j'aurois dû avoir dans cette rencontre.

Il m'a donc ſemblé, ma Révérende Mere, qu'on ne fait pas d'ordinaire aſſez d'état des liaiſons, que la providence de Dieu nous procure avec les perſonnes qui ſont à Dieu, & qui déſirent de le ſervir fidellement; qu'on les regarde avec trop d'indifférence, & que ſi nous étions auſſi ſages, auſſi prudens pour notre ſalut, comme les gens avares le ſont d'ordinaire pour l'avancement de leur fortune, nous ſaurions bien en tirer plus davantage que nous ne faiſons. Il n'y auroit pour cela qu'à imiter la conduite de ces avares dont nous parlons, puiſque c'eſt le modele que l'Ecriture nous propoſe dans la recherche de la Sageſſe, en nous commandant de l'aimer comme les avares font l'argent. Ils ne voient preſque perſonne ſur qui ils ne forment quelque deſſein, & il leur vient mille ouvertures, pour les faire ſervir à leurs interêts. Que ſi par hazard ils entrent en commerce avec quelque perſonne puiſſante, ils ont mille vûes pour en profiter, & pour en tirer divers avantages. Suivant cet exemple, ma Révérende Mere, j'au-

rois dû faire bien des choſes en recevant votre Lettre. Je vous aurois dû conſiderer comme grande & puiſſante dans le Royaume de Jeſus-Chriſt; parceque j'ai droit de le juger, par l'emploi que vous avez dans une des premieres Maiſons de votre Inſtitut; & ſur cela je devois former le deſſein de m'enrichir de quelqu'un de vos biens. On ne le ſauroit faire à l'égard des biens du monde, ſans faire tort à ceux qui les poſſédent: mais à l'égard des biens ſpirituels, on ſe les peut rendre propres, ſans appauvrir ceux qui les ont. Je n'ai, ma Révérende Mere, qu'à me réjouir ſincerement des graces que Dieu a faites à votre Monaſtere & à votre Inſtitut, à vous en ſouhaiter encore de plus grandes, pour y avoir part; & je l'y aurai ſans doute, à proportion que j'aurai plus de cette joie & de ces déſirs. Je n'ai pas dû en demeurer-là: car comme les perſonnes intéreſſées ſont bien-aiſes d'avoir occaſion de rendre quelques petits ſervices à ceux qui leur peuvent être utiles, & de les leur faire remarquer, j'ai dû, ma Révérende Mere, par un interêt juſte & raiſonnable, recevoir avec avidité la petite occa-

ſion que vous me donniez, de vous témoigner le déſir que j'aurois de vous ſervir : & pour vous le rendre un peu plus conſiderable, vous faire remarquer qu'il ne faut pas juger des ſervices qu'on nous rend, par les effets extérieurs, qui dépendent ſouvent de ce qui eſt hors de nous ; mais par la plénitude de la volonté qui eſt en nous, & qui étant la ſeule choſe que Dieu eſtime, doit être auſſi la ſeule choſe dont les perſonnes ſpirituelles faſſent état. Enfin, ma R. Mere, comme ces perſonnes intéreſſées ne manquent jamais dans les ſervices qu'ils rendent aux autres, de faire connoître quelques-uns de leurs beſoins, & d'y appliquer ceux qui les y peuvent aſſiſter ; je dois auſſi vous faire entendre que j'ai grand beſoin de me procurer l'aſſiſtance de vos prieres, & vous les demander même, pour une conjoncture où je me trouve préſentement, dans laquelle j'ai un beſoin tout particulier de la lumiere de Dieu. Voilà, ma Révérende Mere, ce que je devois faire, & ce que je n'ai fait que très-imparfaitement. Mais il eſt bien juſte que je pratique au-moins cette derniere partie qui m'oblige de me re-

commander très-particuliérement à vos prieres, & que je conclue même qu'ayant raiſon de vous faire cette demande, Dieu vous oblige d'y avoir égard; qu'il eſt juſte que vous ayiez quelque charité pour moi, & que vous la pratiquiez, en croyant que c'eſt avec ſincerité que je vous aſſure que je ſuis votre, &c.

LETTRE LIV.

Que les amitiés qui ſont fondées dans la charité chrétienne, ſont très-eſtimables & très-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain.

A M. DE SACY.

IL me ſuffiſoit, Monſieur, d'avoir été aſſuré par M. Duviviers de la continuation de votre charité pour moi, ſans que vous priſſiez la peine de m'en donner vous-même des marques auſſi particulieres que celles qui paroiſſent dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'eſt ce qui me l'a fait recevoir avec d'autant plus de reconnoiſſance, que je l'ai regardée comme une grace que je ne méritois pas, & que je n'avois

aucun droit d'attendre. Mais je vous puis dire que la conſolation que j'en ai reçûe, n'a pas été purement humaine, & que je me ſuis moins arrêté à ce qu'elle contenoit de favorable pour moi, qu'à admirer les ſentimens ſi juſtes & ſi édifians que vous y faites paroître, qui ſont quelque choſe de bien plus réel, que les conſolations que l'on peut recevoir de l'affection de ſes amis. La charité, Monſieur, eſt toujours un beaucoup plus grand bien pour ceux qui la pratiquent, que pour ceux qui la reçoivent; puiſqu'elle eſt ſouvent inutile à ceux envers qui on l'exerce, & qu'elle ne l'eſt jamais à ceux qui l'exercent. En effet, ſi tout ce qu'on a pris la peine de publier de moi étoit veritable, je n'en ſerois pas mieux, pour toutes les marques de conſideration & d'amitié que vous avez bien voulu me donner; puiſque nos maux ſubſiſtent devant Dieu tels qu'ils ſont, indépendamment de l'opinion des hommes. Mais il n'en eſt pas de même de l'avantage qui vous en revient: il eſt certain, dans l'incertitude même de la verité & de la juſtice de ces bruits; puiſque vous avez toujours pratiqué une action de

juſtice, en ne jugeant pas d'une choſe, qui n'étoit pas évidente, ſuivant cette belle regle de S. Auguſtin : *Si fortè ſe aliter veritas habet, ipſi certè humanitati debitum redditur cùm homo de homine nihil mali temerè ſuſpicatur.*

Je vous avoue de plus, que j'ai été bien-aiſe de voir en vous la pratique d'une choſe que j'ai fort dans le cœur, & qui me paroît très-conſiderable dans la vie chrétienne. C'eſt que, comme il faut honorer toutes les vertus, pour uſer de l'expreſſion d'un Concile, il faut auſſi honorer l'amitié qui en eſt une, & principalement les amitiés anciennes. Or il me ſemble que pour les honorer, il faut témoigner dans les occaſions, que les amitiés qui ont Dieu pour principe & pour fin, ont toute une autre ſtabilité que les liaiſons humaines, qui ne ſont fondées que ſur l'interêt ou ſur les paſſions; qu'elles n'ont rien de la légereté & de l'inconſtance de celles-ci, qu'elles ne ſont pas ſi aiſées à étouffer par les petits nuages qui arrivent quelquefois, ou par la diverſité inévitable des ſentimens de conduite, par des faits mal rapportés ou mal expliqués,

& que le fond de charité qui eſt dans le cœur, les diſſipe facilement, en nous diſpoſant à écouter favorablement ce qu'on nous peut dire pour la juſtification de nos amis, & à agir enſuite avec eux avec la même bonté. C'eſt, Monſieur, ce que vous avez parfaitement pratiqué par la retenue que vous avez gardée dans un temps où la chaleur a été ſi grande, que j'ai beaucoup plus de ſujet de ſavoir gré à ceux que ce torrent n'a pas emporté, que de me plainde de ceux qui n'y ont pas réſiſté; par la facilité avec laquelle vous avez écouté ce que M. Duviviers vous a pu repréſenter; & enfin par cette preuve obligeante que vous avez bien voulu me donner, de la continuation de votre amitié. C'eſt pourquoi, encore que je voie bien que vous ne pouvez pas être éclairci ſur bien des choſes, & que je ne déſeſpere pas de le pouvoir faire quelque jour; je n'en ai néanmoins aucun empreſſement, & je ſuis très-content de la diſpoſition de charité où vous êtes, puiſqu'elle produit ce qu'il y a de plus réel dans les amitiés chrétiennes, dont les principaux devoirs ſe pratiquent devant Dieu. Je vous ſupplie de croire

que je ne regarde pas comme une petite grace, l'aſſurance que vous me donnez, de vous ſouvenir de moi dans vos prieres, & dans vos ſacrifices ; & que ce m'eſt un très-grand engagement à être plus que jamais Votre, &c.

LETTRE LV.

Qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'eſtimable dans les hommes que la piété & l'amour de Dieu.

JE ne vous écris pas, Mademoiſelle, pour vous, mais pour moi. Vous n'avez que faire de mes Lettres, mais je crois avoir beſoin de vous en écrire de temps-en-temps, parceque j'ai beſoin de votre affection & de votre charité, qui dans cette vie doivent être entretenues par quelque ſorte de commerce. Outre que ſans avoir même égard à ce beſoin, c'eſt un effet naturel de l'affection qu'on a pour quelqu'un, d'être bien-aiſe de l'entretenir, & de lui communiquer ſes penſées. Or il me ſemble que j'en ai pour vous, & que j'aime en vous la ſeule choſe qui ſoit veritablement ai-

mable & eſtimable, qui eſt que vous êtes à Dieu, & que vous l'aimez. Je ſuis ſi occupé de cette penſée, qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'eſtimable dans les hommes que la piété & l'amour de Dieu, que je ne me ſaurois empêcher d'en faire une partie du ſujet de cette Lettre.

Ce qui m'y a fait entrer, c'eſt que j'ai eu lieu de faire depuis peu deux réflexions aſſez oppoſées; l'une, que toutes les qualités humaines ne ſont rien, quand elles ſont dépourvûes de la veritable piété; l'autre, que les défauts d'eſprit, qui font prendre les choſes de travers, & commettre même quantité de fautes, ſont peu de choſe quand ils ſont joints avec un grand fond de charité. D'où il s'enſuit que les hommes ne ſont eſtimables que par une certaine qualité qui ne ſe voit point, & qui eſt très-difficile à diſcerner.

Je fus touché de l'une de ces réflexions par la lecture d'un Livre célébre d'un Auteur de ce temps, qui a travaillé toute ſa vie à ſe remplir de ſcience, & qui y a réüſſi; qui a une connoiſſance immenſe de la Théologie & des Peres de l'Egliſe, & qui

eſt infiniment plus ſavant que bien des gens qui paſſent pour tels. Il a produit au jour le fruit de toutes ſes études & du travail d'une longue vie : mais il a accompagné tout cela d'une certaine circonſtance que je ne dirai point, & qui marque tant de baſſeſſe, & un eſprit ſi ſéculier, que ce ſeul défaut m'a fait regarder toute ſa ſcience comme un néant ; en ſorte que je ne voudrois pas prendre la peine de la ramaſſer, s'il falloit avec celà me revêtir de ce défaut. Ainſi, Mademoiſelle, un ſeul défaut eſſentiel de mœurs abîme & anéantit toutes les qualités humaines, quelque grandes qu'elles paroiſſent, & on ne laiſſe pas avec toutes ces qualités d'être nud & miſerable, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture. Elles ne ſont qu'un poids inutile qui nous charge & qui nous nuit ſouvent ; elles ſont cauſe de notre miſere par l'enflure qu'elles cauſent, & elles ne font que rendre nos maux plus dangereux & plus incurables.

Apoc. 3. 17.

L'autre réflexion n'eſt pas moins importante : & ſi la premiere eſt capable d'éteindre en nous l'eſtime trop grande des qualités humaines, celle-ci devroit ſervir à modérer l'impa-

rience dont on eſt tenté dans les défauts du prochain, au nombre deſquels je mets les défauts de lumiere, les préventions, les précipitations, les ſoupçons, & généralement tout ce qui ſe peut trouver dans les gens de bien, & qui ne détruit pas entiérement la charité.

Le ſujet qui y a donné lieu eſt aſſez particulier. J'ai une certaine affaire temporelle à démêler avec des gens de bien, qui ſont certainement fort eſtimables : cependant il eſt arrivé qu'ils ont pris cette affaire tellement de travers, qu'on ne s'y pourroit guéres tromper, ni plus groſſierement, ni plus viſiblement. Le procédé n'a pas été meilleur que le fond, & l'erreur de leur eſprit les a engagés à quantité de jugemens qui étoient très-certainement injuſtes. J'ai été obligé de les réfuter, & je l'ai fait d'une maniere modérée à l'extérieur, & qui a été jugée très-convaincante. Il ſemble donc que j'aurois toute ſorte d'avantage ſur eux; cependant je ſuis perſuadé que je n'en ai point. Ces perſonnes ayant beaucoup de charité & de pénitence, ont déja conſumé par-là les fautes d'ignorance & de préven-

tions qu'elles ont pu faire ; & comme j'en ai beaucoup moins, j'ai ſujet de croire que les miennes ſubſiſtent, & ſont plus durables. On ne laiſſe pas de faire quantité de fautes avec la raiſon. Car, quoiqu'on ait raiſon, & dans la maniere extérieure & dans le fond, on n'en a pas d'avoir du reſſentiment contre les autres, & d'en conſerver quelque aigreur : on n'en a pas de ſe préférer à eux, ni d'étendre leurs défauts au-delà de ce qu'ils ſont veritablement.

Il s'enſuit de-là, que ceux qui ont beaucoup de charité ont toujours raiſon devant Dieu, parceque leur charité conſume tous leurs défauts ; & que ceux qui n'ont point de charité n'ont jamais raiſon ; parceque les défauts qu'ils mêlent dans les choſes mêmes où ils ont raiſon, ſubſiſtant devant Dieu, font qu'ils ont plus de tort que ceux qu'ils accuſent même avec raiſon.

Vous me demanderez ſans doute à quoi bon tout ce diſcours, & qu'eſt-ce que cela vous regarde. Je vous réponds, Mademoiſelle, que quoique ni l'une ni l'autre de ces réflexions ne vous regarde, l'impreſſion qui m'en

eſt reſtée vous regarde tout-à-fait. Cette impreſſion eſt, comme je vous l'ai déja dit, qu'il n'y a rien de réel & d'eſtimable que d'aimer Dieu, & de le ſervir fidellement : ce que le Sage exprime par ces paroles : *Deum time, & mandata ejus obſerva; hoc eſt omnis homo.* CRAIGNEZ *Dieu, & obſervez ſes Commandemens : c'eſt-là le tout de l'homme* : c'eſt-à-dire, que tout le reſte n'eſt que vanité. Or je ne ſaurois m'empêcher de tirer de cette impreſſion des concluſions favorables pour vous, parceque je ſuis perſuadé que Dieu vous fait la grace de le ſervir fidellement, & que par cette qualité vous me devez paroître fort eſtimable. Mais il ne vous ſera pas difficile néanmoins de vous faire des applications humiliantes de ces deux réflexions. Eccle. 12. 13.

Outre ce qu'il y a de réel dans vous, vous ne manquez pas de qualités eſtimables ſelon le monde, vous avez plus de vûes & plus de ſageſſe extérieures que beaucoup d'autres, & je m'aſſure que vous ne ſauriez vous empêcher de remarquer dans les autres quantité de défauts de conduite, de précipitations, de faux jugemens, de

travers d'eſprit. Or c'eſt une tentation dangereuſe que celle qui porte à ſe préférer à eux, & à les mépriſer. Il eſt donc bon d'avoir fortement dans l'eſprit, que ſi ces perſonnes en qui vous remarquez tant de défauts, ont un grain de charité plus que vous, comme il ſe peut fort bien faire, ils ſont réellement plus eſtimables & plus conſiderables devant Dieu que vous. Car il faut être perſuadé qu'il y a des charités précipitées, étourdies & jointes à quantité de défauts. Non que la charité produiſe par elle-même ces défauts, mais parcequ'elle ne les détruit pas toujours; Dieu voulant que certaines perſonnes opérent leur ſalut en faiſant une infinité de fautes, dont il ſait bien leur faire tirer du bien.

Je puis ajouter encore, Mademoiſelle, que dans les dons de Dieu ou de la nature, il y en a qui ne tiennent lieu de richeſſes, & qui ne ſont des biens pour nous, que par l'uſage que nous en faiſons: c'eſt pourquoi, en ſuppoſant que ce que nous appellons votre diſpoſition, eſt un don de Dieu, il y a bien des choſes dans ce don même qui ne vous enrichiſſent qu'à proportion de votre fidelité. Tout ce

qui n'eſt que lumiere & jouiſſance, n'eſt pas encore charité. C'eſt, ſi vous voulez, *la langue des Anges ;* mais l'Apôtre nous avertit que quand nous parlerions la langue & des hommes & des Anges, nous ne ſommes encore que des cimbales vuides & retentiſſantes ; de ſorte que comme le degré de charité où Dieu met les ames, leur eſt inconnu, elles ne ſavent jamais ni combien elles ſont eſtimables, ni même ſi elles le ſont. Et elles ſe doivent regarder comme pauvres & miſerables, parcequ'elles ne ſavent point ſi elles ne ſont point en effet vuides de charité. 1. Cor. 13. 1.

Il n'y a donc point, Mademoiſelle, de verité plus néceſſaire pour ſe défendre de l'impreſſion de toutes les qualités extérieures & intérieures, naturelles & ſurnaturelles, que celle-ci ; Que l'homme n'eſt réellement eſtimable que par ſa charité & par ſa fidelité envers Dieu, & que tout le reſte n'eſt rien.

Et il n'y en a point auſſi de plus néceſſaire, pour ſe défendre du chagrin & des autres paſſions que les défauts du prochain nous peuvent cauſer que celle-ci : Que la plûpart des

défauts humains ne ſont rien devant Dieu, quand ils ſont joints à la charité ; & qu'une perſonne pleine de défauts, qui a une grande charité, eſt infiniment plus eſtimable qu'une autre qui n'en a point, & qui a toutes les autres qualités qu'on peut déſirer. Ainſi je ne puis pas dire que ces deux réflexions par où j'ai commencé, & qui ſembloient fort hors de propos, ne vous regardent point en effet ; puiſqu'elles peuvent ſervir de remede aux plus dangereuſes tentations de la vie, qui ſont de s'eſtimer ſoi-même, & de mépriſer le prochain.

Peut-être ſerez-vous bien-aiſe avec cela, que je vous diſe quelque choſe de mes nouvelles ; & ce que je vous en puis dire, eſt qu'il ne tient qu'à moi d'être fort heureux ; car le vrai bonheur de la vie eſt d'avoir peu d'affaires, de mener une vie morte & anéantie, de penſer à ſoi & à ſon ſalut. Or toutes choſes me portent à cette ſorte de vie. Je ne pourrois me remuer tant ſoit peu, ſans faire du bruit : il faut donc ne ſe point remuer, ne ſe mêler de rien, & c'eſt-là le plus grand bien de la vie. De ſorte que ſi l'on étoit ſage, le monde ne

pourroit que contribuer à notre bonheur, en nous privant d'occupations & d'emplois. Et nous profiterions même des préventions de nos amis, parceque ces préventions nous déchargent de quantité d'affaires embarrassantes, en les empêchant de s'adresser à nous.

Je ne vous dis pas que je sente toujours ce bonheur; mais je vous puis dire que je le connois, & qu'au-moins cette vie anéantie ne me chagrine pas, y vivant, Dieu merci, assez gai, après que certains orages, comme celui de ce différend que je vous ai marqué, sont passés. Ce seroit une grande grace de regarder les choses, lorsqu'elles sont nouvelles & présentes, de la même sorte dont on les regarde ensuite. Il s'en faut bien que je n'en sois-là. Je suis ému & occupé de quantité de choses, qui me paroissent des néants lorsqu'elles se sont un peu éloignées de moi. J'étois fort choqué, par exemple, de cette déraison que je trouvois dans des personnes que j'honorois, & maintenant cela ne me paroît plus rien. Priez bien Dieu, s'il vous plaît, pour moi; c'est toujours la principale fin des Lettres que je vous écris, &

c'eſt à quoi tend l'ouverture avec laquelle je vous parle.

LETTRE LVI.

Comment la reconnoiſſance s'accorde avec l'idée que la Religion nous donne des œuvres de la charité, qui ſont plus utiles à ceux qui les font, qu'à ceux qui les reçoivent. Qu'une mere chrétienne eſt l'inſtrument de la ſanctification de ſa famille.

A MADAME DE LA HOUSSAYE.

L'Idée que la Religion chrétienne nous donne, Madame, des moindres œuvres de charité, eſt ſi grande & ſi élevées, qu'on a quelque peine à l'allier d'abord avec les ſentimens ordinaires de reconnoiſſance qu'on a accoutumé de témoigner à ceux qui les pratiquent envers nous. Car s'il eſt vrai, comme il l'eſt ſans doute, que les plus petits offices de charité ſont des œuvres éternelles à qui Dieu prépare une récompenſe éternelle; que ce ſont non-ſeulement les dons que Jeſus-Chriſt fait aux ames qu'il aime, mais des dons que S. Paul appelle *in-*

2. Cor. 9. 15.

effables ; enfin, ſi tous ceux qui les pratiquent reçoivent beaucoup plus de Dieu, qu'ils ne donnent aux autres : ne ſemble-t-il pas, Madame, que ces penſées portent davantage à congratuler ceux dont on a reçu quelque ſervice, de la grace que Dieu leur a faite, qu'à les remercier avec ſoin de ce qu'ils ont fait pour nous ? Il n'en eſt pas néanmoins ainſi, Madame ; & bien-loin que l'idée que nous devons avoir de ces œuvres de charité, éteigne la reconnoiſſance dans ceux qui les reçoivent ; elle en eſt au-contraire le fondement. Car ſi ces offices ſont des dons que Dieu fait à ceux qui les pratiquent, ce ſont auſſi des dons qu'il fait à ceux qui les reçoivent. Ils ont à l'égard des uns & des autres leur ſource dans la charité infinie de Dieu ; & quelque bornés qu'ils ſoient en eux-mêmes, ils ſont infinis dans cette ſource divine, & nous obligent ainſi à une reconnoiſſance que l'on ne ſauroit porter trop loin. Or cette reconnoiſſance, Madame, ne regarde pas ſeulement Dieu, qui eſt toujours la premiere cauſe de tout le bien que nous pouvons recevoir des hommes ; elle regarde auſſi les perſonnes qu'il en

rend les inſtrumens, & elle les regarde même tellement, que nous devons être perſuadés qu'il n'eſt pas poſſible de s'en acquitter envers eux autant qu'on le doit. Car comme la charité que nous devons aux hommes, eſt une eſpece de dette dont on ne s'acquitte jamais pleinement, parceque Dieu à qui nous devons beaucoup plus que nous ne lui pouvons rendre, a ſubſtitué le prochain en ſa place pour recevoir de nous ce que nous devons à Dieu : on peut dire de même, qu'on ne ſatisfait jamais pleinement à la reconnoiſſance que l'on doit à ceux que Dieu rend les inſtrumens de ſa charité pour nous ; parceque Dieu les ſubſtitue en ſa place pour recevoir les témoignages de notre reconnoiſſance, qui n'égale jamais ſes bienfaits. Vous voyez, Madame, que ce n'eſt point ni par compliment, ni par exagération, mais un ſentiment effectif & veritable, que j'oſe vous dire que je ne ſaurois aſſez reconnoître le dernier office de charité que vous avez eu la bonté de pratiquer à mon égard. Votre généroſité, Madame, vous en peut donner telle idée qu'il vous plaira ; mais pour moi je ne l'eſtime que ce

que je dois, en le concevant & en en parlant de la maniere que j'ai fait dans cette Lettre. Je ſai qu'on ne ſauroit toujours ſuivre ces ſortes d'idées dans toute leur étendue; mais c'eſt toujours quelque choſe que d'être convaincu qu'elles ſont juſtes, & de ſe reprocher plûtôt qu'on n'eſt pas aſſez reconnoiſſant, que de croire qu'on puiſſe porter ces ſentimens trop loin. C'eſt la diſpotion où je ſuis à votre égard, & que je crois inſéparable de la gratitude que je dois à Dieu.

Je ne ſaurois m'empêcher, Madame, d'ajouter ici, que je me ſens encore obligé à un remerciment particulier envers vous, pour la derniere Lettre que vous m'avez l'honneur de m'écrire. Vous ne m'avez fait que juſtice en ſuppoſant que je prends beaucoup de part à tout ce qui regarde votre famille: mais ç'a été me faire une grace ſinguliere, que d'avoir eu la bonté de m'en informer auſſi particulierement que vous avez fait. Je comprends aiſément, Madame, que la ſéparation d'avec Madame votre fille vous a été très-ſenſible; mais je comprends en même-temps que c'eſt une miſericorde de Dieu de nous faire trouver

de l'amertume dans les avantages mêmes du monde, afin que nous ne les eſtimions pas trop, & qu'ils ne nous empêchent pas d'aſpirer à cet état où Dieu nous promet de ſécher toutes nos larmes, parceque les biens qu'il prépare à ceux qu'il aime, ne ſeront plus mêlés d'amertumes & de douleurs. La diſpenſe que le Roi a accordée à Monſieur votre fils aîné, le met en état de commencer la carriere à laquelle tout ce qu'il a fait juſqu'ici, n'a ſervi que de préparation. Je ne doute point qu'il n'y réüſſiſſe parfaitement ſelon le monde, & j'eſpere qu'elle ne lui ſera pas moins heureuſe ſelon Dieu, & qu'il n'y oubliera jamais que comme les diverſes parties de la vie ſervent de préparation les unes aux autres, que les études diſpoſent aux charges, & les moindres charges telles que celle qu'il prend d'abord, à celles où nous eſperons de le voir enſuite : de même la vie entiere, dans quelque emploi qu'on la paſſe, ne doit être regardée que comme une préparation à une autre vie, tout autrement importante que tout ce qui paſſe pour important dans le monde. Votre exemple, Madame, contribuera plus que

toutes

toutes choſes à l'en faire reſſouvenir. Car quoique ce ſoit l'effet d'une grace ſinguliere, de réſiſter à cet oubli auquel la vie du monde porte naturellement; Dieu ſe plaît néanmoins de la cacher ſous l'impreſſion de l'exemple des perſonnes de piété, qu'il donne à ceux dont il a un ſoin particulier pour être le canal des graces qu'il leur veut faire; c'eſt-à-dire, Madame, que Dieu vous a établie dans votre famille pour être l'inſtrument de ſa ſanctification, & qu'il demande ainſi de vous que vous ayiez de la piété, & pour vous & pour les autres. Mais comme il vous appelle à ce miniſtere, il ſaura bien, Madame, vous remplir des graces néceſſaires pour l'accomplir; & ce qu'il a déja fait, vous peut ſervir de gage de ce qu'il fera dans la ſuite.

LETTRE LVII.

Sur la Mort de ſa Sœur.

IL faut bien, Monſieur, que ce ſoit moi-même qui vous annonce la nouvelle de la perte que j'ai faite à la fin de l'autre mois, de l'unique ſœur

qui me reſtoit : car je ne vois guéres d'autre perſonne, qui ait quelque raiſon de vous avertir d'une nouvelle ſi peu importante au commun du monde. J'y ajouterai encore, que quoique je ne perde en elle ni ſupport, parcequ'elle n'avoit ni la force ni la volonté de me ſecourir en rien ; ni conſolation, parcequ'une certaine imagination qu'elle a toujours eue que je ne l'eſtimois pas aſſez, lui a toujours ôté toute ſorte de tendreſſe à mon égard ; & que quoique dans l'état d'infirmité où elle étoit réduite, on la pût regarder comme une charge bien peſante, je ne laiſſe pas avec tout cela, Monſieur, de ſentir cette perte, & de me trouver réduit à une plus grande ſolitude. On compoſe, je ne ſai comment, ſon être, de toutes les perſonnes qui nous appartiennent ſelon la naiſſance. On les regarde comme en faiſant partie ; ainſi on n'en ſauroit retrancher aucune qu'on ne ſe trouve plus dénué & plus ſeul. Que s'il ſe trouve que la perſonne qui nous eſt ôtée, fût la derniere qui nous reſtât de notre famille, cette conſideration d'être maintenant *le ſeul* qui reſte au monde, de tant de perſonnes avec qui

on a été uni, nous frappe plus vivement d'une idée qui nous devroit toujours occuper, qu'il n'y a dans le monde que Dieu & nous ; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a que Dieu à qui nous ayions interêt de plaire, pour lequel nous ſoyions obligés de travailler, & dont le jugement doit regler notre conduite : ce qui nous oblige de regarder tout le reſte comme étranger & indifférent. On voit aſſez, Monſieur, cette ſolitude de ſecours humains, d'appuis humains, de conſolations humaines. Un homme vieil, incommodé & à demi-ſourd, ne doit plus eſperer de grandes complaiſances de la part des hommes, principalement quand il n'a rien qui les attire à ſoi, & qui les y retienne. Il faut qu'il faſſe ſon compte ſur cela ; & ce n'eſt pas mon défaut, ni de me mécompter en ce point, ni d'être ſenſible aux privations qu'il faut ſe réſoudre à eſſuyer en ce genre-là. Je trouve même que j'ai encore dix fois plus de conſideration que je n'en mérite, & même que je n'en ſouhaite. Ce que je déſirerois, Monſieur, & qui n'eſt pas, eſt que le vuide que Dieu fait autour de moi, & qui augmentera toujours par

les infirmités de vieilleſſe, fût rempli de lui ; que je le ſubſtituaſſe à tout ; qu'il prît pour moi la place de tous les amuſemens qui ne laiſſent pas de m'occuper l'eſprit, & que je fuſſe auſſi perſuadé par le cœur que je le ſuis par l'eſprit, que je n'ai plus rien à faire qu'à me préparer le mieux qu'il me ſera poſſible, au paſſage du temps à l'éternité. C'eſt la grace que je vous demande, & à M. votre Abbé, à qui je vous prie de communiquer cette Lettre.

LETTRE LVIII.

A MADAME L'ABBESSE DU SAUVOIR,

Sur la mort de ſa Mere : il lui parle de l'eſprit de ſacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour ſacrifier à Dieu les choſes qui leur ſont les plus cheres.

JE ſuis, Madame, tellement ſéparé des nouvelles & du commerce du monde, qu'il eſt aſſez étrange que j'aye pû apprendre dans le lieu où je ſuis, la perte que vous avez faite de Madame votre mere. Mais puiſque Dieu a permis que je l'aye ſûe, j'ai

cru qu'il m'engageoit par-là à vous témoigner que l'éloignement des lieux & la ceſſation du commerce, ne m'empêcheront jamais de prendre part à tout ce qui vous regarde. Je l'ai fait en cette occaſion ſinguliere, en la maniere que je l'ai pu, & je vous en puis même donner des preuves, en vous diſant les penſées qui me ſont venues ſur votre ſujet.

Il me ſemble, Madame, qu'il ne faut que ſavoir la fin de la vie chrétienne en général, & en particulier de la vie religieuſe, que Dieu vous a fait la grace d'embraſſer, pour ſavoir parfaitement ce que nous devons à Dieu en de pareilles occaſions; & c'eſt ce que nous ne pouvons mieux apprendre que de Jeſus-Chriſt même, qui eſt la regle & le modele des deux vies.

Il n'eſt né, Madame, que pour mourir par le ſacrifice de tout ce qu'il tiroit d'Adam, qui ne conſiſtoit qu'en ſa vie mortelle, & dans les infirmités de la nature, dont il a bien voulu ſe charger. La Croix n'a été que la conſommation de ce ſacrifice. Mais il l'avoit commencé avec ſa vie; il a toujours continué depuis, juſqu'à ſa mort. Nous naiſſons de même dans le mon-

de & dans l'Egliſe pour mourir, & pour mourir par un ſacrifice qui doit durer toute notre vie, & ſe conſommer par notre mort. Ce ſacrifice doit être joint à celui de Jeſus-Chriſt, & nous ne devons point aſſiſter à la Meſſe ſans nous y unir, c'eſt-à-dire ſans offrir notre victime avec la ſienne, qui peut ſeul la rendre agréable à Dieu.

Mais il eſt d'une extrême importance de ſavoir en quoi conſiſte ce ſacrifice dont nous ſommes établis les Sacrificateurs, en qualité de Chrétiens. La vie du corps n'en fait qu'une partie; mais notre ſacrifice total eſt beaucoup plus étendu. Car il comprend toutes nos liaiſons humaines, tout ce qui nous attache aux créatures, toute la part que nous avons au monde, en quelque ſorte que ce ſoit, ou par la poſſeſſion, ou par l'affection; & généralement il comprend tout ce qui n'eſt que temporel, & qui ne ſubſiſtera pas dans l'éternité. Nous vivons en toutes ces manieres & dans toutes ces choſes, puiſque notre ame s'en occupe, & qu'elle vit de ce qui lui ſert d'objet. Il faut donc mourir en toutes ces manieres, en ſacrifiant toutes ces choſes à Dieu.

Or la liaiſon que nous avons avec nos parens, eſt de ce nombre ; elle eſt temporelle & paſſagere, elle ne ſubſiſtera plus en l'autre monde. Nous paroîtrons, & nous ſerons tous devant Dieu dans toute l'éternité, *ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie.* *Hebr.* 7. c. 3. Toutes ces diſtinctions ſeront détruites, & nous ne regarderons dans toutes les créatures, que l'ordre ſtable & éternel où Dieu les mettra, ſur lequel toutes nos affections ſeront fondées, ſans aucun rapport à toutes les liaiſons de la nature. Elles ſont donc partie de ce ſacrifice total, que nous devons offrir ; elles ſont du nombre des choſes auſquelles nous devons mourir, & dont nous devons ſouffrir la privation.

A la verité la liaiſon avec nos parens eſt d'une telle nature, que quoiqu'il ſoit bon de modérer l'attache trop grande que nous y pouvons avoir, il ne la faut pas rompre entiérement, à moins que Dieu ne la rompe lui-même ; comme on ne peut déſunir l'ame de ſon corps, ſi Dieu ne l'en déſunit. Mais quand il le fait, Madame, il nous ſignifie par-là qu'il nous appelle à la conſommation de cette partie de notre ſacrifice, que nous lui avons dû

offrir par avance toute notre vie, & à faire voir que nous le lui avons offert du fond du cœur, & non pas ſeulement par l'imagination & par la penſée.

Or conſommer ce ſacrifice, c'eſt faire ce que Jeſus-Chriſt a fait dans la conſommation du ſien, que S. Pierre exprime par ces paroles, ſelon le texte original, *Tradebat autem judicanti ſe juſtè*; c'eſt-à-dire, qu'*il ſe livroit à ſon Pere qui le jugeoit juſtement*, qu'il reconnoiſſoit ſa juſtice dans ſa mort, qu'il adoroit cette juſtice, qu'il étoit bien-aiſe qu'elle s'exerçât ſur lui, qu'il entroit dans ſes interêts, & s'y conformoit parfaitement; & qu'en renonçant à ſa vie temporelle, il s'ouvroit l'entrée à ſa vie nouvelle, qui ſubſiſtera éternellement. Ainſi conſommer ſon ſacrifice à l'égard de ſes parens, c'eſt ſe livrer à Dieu qui nous en ſépare; c'eſt reconnoître qu'il le fait avec juſtice, que nous avons mérité de les perdre, c'eſt lui offrir tout ce que nous avons encore dans le monde, & ſe préparer à le lui rendre quand il lui plaira. C'eſt ſubſtituer à tout ce qu'il y avoit d'humain dans la liaiſon que nous avons avec nos pa-

1. Petr. 2. 25.

rens, des affections ſtables & éternelles par leſquelles nous ne les aimons plus comme nous appartenans, mais comme appartenans à Dieu. Enfin c'eſt ſe regarder avec une eſpece de joie dans cette privation, comme nous donnant plus d'accès auprès de Dieu; puiſqu'il eſt dit qu'il ſera le ſecours de ceux qui n'ont plus ni pere ni mere : *Orphano tu eris adjutor.* *Pſ. 9. 14.*

Nous devons conſiderer en ces occaſions, Madame, que l'arrêt prononcé contre tous les hommes en la perſonne d'Adam, ne nous condamne pas ſeulement à la privation de la vie du corps, mais à la privation générale de toutes les créatures, que nous avons méritée, & qui eſt une mort plus étendue. Mais il y a cette différence entre ces deux morts, que les diverſes parties de cette mort générale devancent ſouvent celle du corps. Aujourd'hui Dieu nous ôte une créature, demain une autre; il rompt tantôt une liaiſon, tantôt une autre, juſqu'à ce qu'il nous ait mis dans cette privation totale du monde, où nous ſerons réduits par la mort du corps.

Notre devoir, Madame, eſt donc de ſeconder Dieu dans cette conduite,

de lui rendre de bon cœur ce qu'il nous ôte, & de nous préparer par les ſacrifices particuliers, au dernier ſacrifice que nous lui ferons de notre vie, qui conſommera celui de toutes les autres choſes du monde que nous n'avons pas encore perdues.

Nous devons même regarder, Madame, comme une faveur particuliere de Dieu, qu'il nous donne moyen en nous privant peu-à-peu du monde, de nous en détacher auſſi peu-à-peu. Car c'eſt une choſe étrange que d'être contraint de lui ſacrifier toutes choſes tout-d'un-coup, lorſqu'on ne lui a encore rien ſacrifié; de mourir à tout quand on eſt vivant à tout : & il eſt bien à craindre qu'une mort de cette ſorte ne ſoit une mort pure, c'eſt-à-dire un pur ſupplice qui ne tienne rien du ſacrifice. C'eſt donc avec raiſon que j'ai dit, Madame, que le principal emploi de la vie chrétienne, eſt de ſe détacher ainſi de tout ce qui nous lie au monde, & de ſuivre Dieu lorſqu'il nous oblige d'y mourir. Et cela n'eſt pas moins vrai de la vie religieuſe. Ceux qui l'ont établie, ont conſideré que notre devoir étant de nous détacher de toutes les créatures,

& d'en faire un ſacrifice à Dieu, nous avions en nous un grand empêchement à nous en acquitter, qui eſt l'amour qui nous y lioit; & que ce qui entretient cet amour, c'étoit la jouiſſance & la poſſeſſion des objets créés. Ils ont donc cru que pour affoiblir cet amour, il falloit ſe ſéparer de la jouiſſance, & autant qu'il ſe pourroit de la vûe & de la penſée même de ces objets du monde, afin de faciliter ainſi le ſacrifice que l'ame en doit faire. C'eſt-là la fin de vos vœux, de votre clôture, de vos exercices, de votre vie pénitente. Tout cela ne tend qu'à mourir au monde, & n'eſt qu'un apprentiſſage de cette mort. Ainſi, quand Dieu met une Religieuſe dans la néceſſité de conſommer quelque partie de ſon ſacrifice, en rompant quelque liaiſon qu'elle avoit encore; c'eſt comme s'il lui diſoit; Voyons ſi vous avez profité de la vie que vous avez embraſſée, & ſi vous avez bien appris à quelle fin elle eſt deſtinée.

Je ne m'étonnerai pas, Madame, quand vous blâmerez ce diſcours de peu de diſcrétion; je l'en blâme moi-même en l'écrivant, & je n'ignore

pas au-moins, que vous n'en avez nullement beſoin, & que vous trouverez dans les vûes que votre piété vous donnera, & dans des Lettres que d'autres vous auront écrites, plus de lumiere & d'onction que dans ce que je viens d'écrire. Mais je n'ai pas laiſſé de ſuivre les penſées qui me ſont venues; parceque ſi vous n'en avez pas beſoin, j'en ai beſoin moi-même, & qu'il me ſemble que Dieu me donne en les écrivant, quelque déſir de les avoir dans le cœur. Car je ſuis dans un temps & dans un état où Dieu me met dans la néceſſité de mourir à bien des choſes, & je vous demande très-humblement l'aſſiſtance de vos prieres, pour en faire l'uſage qu'il veut que j'en faſſe.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce ſeptiéme Volume.

A

Actions, maniere d'honorer celles de Jeſus-Chriſt, 252, *& ſuiv.* Fin & bonté des actions, 253, *& ſuiv.* Voyez *Dieu.*

Aider. Comment on peut aider les autres, 64

Ames. Comment on peut les bien conduire, 31 - & les ſervir, 95. On ne les vues de Dieu ſur les ames connoît que par l'évenement, 186. Il ne faut pas les trop preſſer, 320. Voyez *Dieu.*

Amis. Amitié. C'eſt un défaut de ne pas ſavoir aimer les *hommes* tels qu'ils ſont, 37. On doit ne pas rompre avec eux pour la diverſité de *ſentimens*, 47. Il faut connoître les gens dans leurs préventions, avant que de lier amitié avec eux, 46, 48, 49. Il y a des loix de Dieu qui reglent les témoignages d'amitié, 50. Il y en a qui reglent la conduite dans la diverſité de ſentimens, 50. Recherches ſecrettes qui ſe gliſſent dans l'amitié, 55. Il y a

peu de ſolidité dans les amitiés humaines, 105, *& ſuiv.* Défauts & vues fauſſes qui s'y rencontrent, 106. L'amitié n'a pas beſoin de tant de communication, 140, 141. Ce qu'il y a de ſolide dans l'amitié, 141, 142. Ce qui les refroidit, 141. Défiance qu'on doit avoir des tendreſſes d'amitié, 164. Il ne faut pas réduire l'amitié à un état angelique, 168. *Voyez* la Lettre XXXV. 217. Il faut s'accommoder à leurs différens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté, 227, 228. Amis d'été, amis d'hiver, 228. Profit que l'on doit tirer des liaiſons avec les perſonnes qui ſont à Dieu, 338. Celles qui ſont fondées dans la charité chrétienne, ſont utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain, 342, *& ſuiv.*

Amour de Dieu. *Piété*, (la) ſeul grand, réel, & eſtimable dans les hommes, 346

Amour-propre. Son adreſſe à nous cacher nos défauts; Pénitence qu'il nous impoſe, 229, *& ſuiv.* Il prend part à tout, 278, 279. Il n'y a pas lieu d'eſperer en cette vie ſa deſtruction entiere, 293, 294. Il faut eſſayer de le tromper, 294

Antipathies. Combien elles ſont à craindre dans le mariage, 68. Moyen d'en tirer du fruit, 73, 74.

Auteur. Différence entre ce qu'il écrit & ce qu'il eſt, 2

B

Bonheur. C'en eſt un vrai de mépriſer le monde, 3, 4. Le veritable en cette vie, 253, 254

C

Charité trouve ſa récompenſe en elle-même, 175. Charité ſpirituelle envers le prochain, 196. Elle eſt plus utile à ceux qui la pratiquent, qu'à ceux qui la reçoivent, 343. Ceux qui l'ont, ont toujouts raiſon devant Dieu, 350, *& ſuiv.* Idée que la Religion donne des devoirs de charité, 356, *& ſ.*

Choix. Ce qu'il faut conſideter pour choiſir un état de vie, 7, *& ſuiv.* 75, *& ſuiv.* L'incertitude dans ce choix eſt une choſe très-pénible, & pourquoi, 76, *& ſuiv.*

Chrétien. Connoître ce que c'eſt que de l'être, 21. On ne ſauroit l'être trop tôt, 14. On ne peut être ſauvé ſans l'être, 29

Clochettes. Combat de Clochettes, 43

Commodités. Combien il eſt utile de s'accoutumer à en être privé, 173, *& ſuiv.*

Communion des Saints, ce que c'eſt, 287. En renouveller la foi, 288

Confeſſeur. Comment on peut en avoir deux, 24, *& ſuiv.* Moyen d'être bien conduit par un Confeſſeur, 30, 31. Comment il doit conduire les ames, 31, 32

Coutume eſt un Evangile, 13, *& ſuiv.* Ce qu'elle fait en nous, 14. Il faut garder avec ſoin les bonnes, 133, *& ſuiv.*

Couvens. Les peines n'y ſont pas ſi grandes qu'on s'imagine, 87, *& ſuiv.*

Crainte. Comment elle fait agir par amour, 101, *& ſuiv.*

Curioſité. Comment il faut ſe conduire avec les perſonnes curieuſes, 225, *& ſuiv.*

D

Défaut. Pourquoi on ſe rebute des défauts des autres, 37. Ils ne ſont rien devant Dieu quand ils ſont joints à un grand fond de charité 347, *& ſuiv.* Voyez *Amour-propre.*

Dévotes ſont ſujettes à fantaiſies, 205, *& ſuiv.*

Dieu meſure nos *actions* plutôt par notre foibleſſe que par leur grandeur; & y attache les plus grandes récompenſes, 2. Il a ſes vues & ſes deſſeins ſur les *ames*, 186.

Différends cauſés par l'attache de chacun à ſes préventions, 58, *& ſuiv.*

Directeur. On doit être en état de s'en paſſer quand Dieu n'en donne pas, 229. Leur rareté eſt un des plus grands maux de l'Egliſe, 127, 128

Direction. S'en mêler rarement, 5, *& ſuiv.* ſur-tout à l'égard des *femmes*, 316, *& ſuiv.* Elle eſt néceſſaire à celles qui ſont portées au relâchement, 237, *& ſuiv.*

Diſcours des femmes ſont une des plus grandes tentations, 23, 24

Diſpoſitions. On a toujours ſujet de s'édifier de ne pas dire tout-à-fait vrai quand on en parle, 81, 82

Diſtinction. Examen de cette regle: Qu'il ne faut point que les jeunes perſonnes ſe diſtinguent en rien, 17, *& ſuiv.*

Doutes qui embarraſſent certaines perſonnes, ſont ſouvent peu conſiderables; il faut les écouter pour les ſoulager, 5

E

Eglise. Obligations qu'on lui a, 286, 287. Voyez *Vierge* [la Ste]
Eloquence. Caractere de celle de notre siecle, 251, 252
Etat. Voyez Choix. On s'y trouve engagé sans y avoir fait réflexion, 2
Evangile de Jesus-Christ non consulté, 12, *& suiv.*

F

Fantaisie. Connoître en soi ce qui est fantaisie, 84, *& suiv.* Chacun a les siennes, 206
Fautes. Ne s'en point troubler, 73. Ne s'en pas décourager, 92, 187. Mais s'en humilier, 187. Usage qu'il en faut faire, 187, 188. Tous les hommes sont sujets à faire des fautes; mais les Saints les reconnoissent & en profitent, 206, 207. Un des grands secrets de la vie chrétienne est de savoir bien faillir, 206. Avantages qu'il y a à les avouer, 330, *& suiv.*
Femmes. Plus sensibles que les hommes à l'impression du plaisir, 69. Voyez *Direction.*
Fille. Vie d'une personne qui renonce au mariage, 22, 23
Fin. L'homme n'en peut avoir que deux, 70
Foi doit nous rendre visible les choses invisibles, 122

G

Graces. Celles que l'on a reçues sont un fondement pour en recevoir de nouvelles, 191, 192

H

Hereſie, la grande héreſie aujourd'hui, eſt l'athéiſme, 269

Homme. Eſt ſi foible, que ce n'eſt pas peu pour lui de quitter le néant, 2. Il y a deux perſonnes dans chacune, 66. Tous les hommes ſont ſujets à agir par *humeur*, 205, *& ſuiv.*

Humeurs. Leur contrariété fait la peine des Religions, 219, 220. Diſpoſitions où l'on doit être à l'égard des perſonnes d'humeur pénible, 306, *& ſuiv.* Voyez *Hommes*.

Humilité. En quelque degré de vertu que l'on ſoit, on a toujours de continuels ſujets de s'humilier, 35, 36. eſt le plus grand tréſor des ames, 185. Comment elle ſe conſerve, 185, 186

I

Jeſus-Chriſt. Manieres de l'imiter dans ſes actions, & ſes pas, 252, 253, 256, 257. Loi de Dieu moins claire en elle-même qu'en Jeſus-Chriſt, 260

Images. Des ſentences écrites au dos des images, 114, *& ſuiv.*

Imagination. Les perſonnes qui l'ont vive groſſiſſent les choſes, 97. Celles qui l'ont vive y rapportent tout, 238

Impuiſſance eſt un grand talent, 221, *& ſ.*

Inclination. Il eſt avantageux de rencontrer des perſonnes eſtimables pour qui l'on n'a point d'inclination, 217, *& ſuiv.*

Innocence fauſſe, 153, 154

Inſtructions. Moyen de profiter de celles qu'on donne aux autres, 292, *& ſuiv.*

Joſeph [Saint]. Sa modération dans ſa prévention releve ſa vertu, 50

Irréſolution. Dans le choix d'un état : On la hait naturellement, 8. C'eſt pourtant un commencement de grace, 8, 9. Les perſonnes de qualité ne la ſentent pas, & pourquoi, 9

Jugement. La tentation des jugemens des hommes eſt une des plus grandes, 22. Nous devons nous appliquer davantage aux jugemens que nous portons des autres, qu'à ceux qu'on porte de nous, 58, *& ſuiv.* Comment on peut éviter ceux qu'on fait de nous injuſtement, 243, *& ſuiv.*

Ivrognerie Coutume des filles de Bretagne au ſujet de l'ivrognerie, 48

Juſtice. Ce que l'on doit à ceux qui la perſecutent, 274, *& ſuiv.*

L

Latin. Méthode pour l'apprendre, 209, *& ſuiv.* Pourquoi il faut s'en inſtruire exactement, 247, 248

Lecture auſſi néceſſaire que la priere, 125

Livres. Leur utilité, 104, 105. Néceſſité de fournir les Religieuſes de bons Livres, 124, *& ſuiv.* Il ſeroit utile que les bons Livres fuſſent écrits en Latin, 247, *& ſuiv.*

Loi de Dieu, voyez *Jeſus-Chriſt*.

Louis [Saint]. De ſon Hiſtoire, 250, *& ſ.*

Lumieres. Moyens d'acquerir les lumieres dont on a beſoin, 62, *& ſuiv.*

M

Mariage. C'eſt une grande grace que d'avoir le déſir d'y renoncer, 2, *& ſ.* On y eſt plus expoſé à la tentation des diſ-

cours & des jugemens des hommes, 22. Il eſt toujours bon de faire conſiderer les avantages d'une vie exemte de l'engagement au Mariage, 76, *& ſuiv.* Peines de cet état, 89, *& ſuiv.* Voyez *Antipathies.*

Mépris du monde, eſt un ſacrifice qu'il faut achever dans toutes les ſuites de la vie, 3, 4. Ce qu'il comprend, 4

Mere chrétienne eſt l'inſtrument de la ſanctification de ſa famille, 361

Miracle. Il faut verifier autant que l'on peut les choſes extraordinaires & miraculeuſes, 261, *& ſuiv.*

Miſſionnaires. Souhait que la Mere Marie de l'Incarnation faiſoit pour eux, 213, 214

Monaſteres. Une des grandes tentations qui s'y rencontrent, 110. ſont un aſyle, 188, 189. Quelles en ſont les peines, 219, 220. On ne peut avec juſtice en exclure toutes les Religieuſes étrangeres, 233, *& ſuiv.*

Monde. Combien peu de choſes; & c'eſt cependant beaucoup que de le quitter, 2. Différence entre ſa jouiſſance & ſa privation volontaire, 2, 3. Il n'eſt bon qu'à quitter & à ſacrifier, 3. - eſt un pays dangereux, 189. Tout y eſt petit, 190. Bonheur de ceux qui en ſont entierement détachés, 212, *& ſuiv.*

Mort. Diſpoſitions avec leſquelles on la doit attendre, 145, *& ſuiv.* Cette attente eſt un devoir général, 148. Ce que renferme cette attente, 149, *& ſuiv.* Lettre ſur la mort de ſa Sœur, 361. -ſur celle d'une Mere, 364

N

Nicole [M.] ne faiſoit pas grande façon à dire ce qu'il ſavoit, 8. - craignoit de donner des avis, 8. Sa conduite envers les perſonnes prévenues, 43, 44. Il craint de dire qu'il aime quelqu'un, 55. - change quatorze fois de demeure en deux ans, 57. Ces changemens contraires à ſon humeur, 57, 177. Sa diſpoſition dans ces changemens, 57. Il a toujours regardé comme une entrepriſe téméraire de déterminer quelqu'un ſur le choix d'une condition, principalement du mariage, 76. - étoit le moins entreprenant & le plus timide en ce qui regarde les choſes de conſcience, & aimant le moins à ſortir de ſon ordre, 81, 95, 96. - ne paſſoit pas pour être des plus tendres, ni des plus complaiſans, 106. Il ne lui falloit ſouvent qu'un mot pour concevoir diverſes penſées, 165. Comment ſes Ouvrages de piété ont été faits, 165. Diverſes circonſtances de ſa vie, 171 - 173. Ses infirmités corporelles, 221, 222. Sa diſpoſition envers les amis timides, 227. Sa haine pour les conteſtations, 244. - étoit timide, 245. Il a toujours déſiré d'écrire en Latin, 248, 249. - a fait certains Ouvrages pour avoir de quoi ſoulager des perſonnes pauvres, 250. - ſe plaint de l'affoibliſſement de ſa mémoire, 319, 320. - craint l'excès de ſéverité, 320

O

Oeuvres extérieures, ne pas y fonder ſon aſſurance, 153

Oraiſon mentale. Quand introduite, 125.

Celle des anciens, 126. Oraiſon des Religieuſes de la Viſitation, 303, *& ſuiv.*
Ouverture. Il y en a de deux ſortes, 328

P

Paſteurs. Diſette des vrais, 127, *& ſuiv.* Avantages de leur état, 195, *& ſuiv.*
Pauvreté. Etendue de ce vœu, 236
Péchés. Il y en a beaucoup que l'on ne connoît pas, 207
Peines. Ce qui y rend ſenſible, 69. - ne ſont pas une raiſon de changer d'état, 71
Pénitence fauſſe, 154. Celles que l'amour-propre nous impoſe, 229, *& ſuiv.*
Perſecution. Sentimens où l'on y doit être, 274, *& ſuiv.*
Petits. Aimer à conſerver avec eux, 167, *& ſuiv.*
Piété ne rend pas toujours les gens fléxibles, 38, *& ſuiv.* Préventions des perſonnes de piété, 39, *& ſuiv.* On s'imagine que la piété s'apprend comme une recette, 67. Voyez *Amour* de Dieu.
Plaiſir, voyez *Femmes.*
Poſtulantes. Combien leur état eſt obſcur & caché, 182, 183. Ce qu'il faut examiner en elles, 183, *& ſuiv.* Il faut les engager plutôt par les actions que par les paroles, 202, *& ſuiv.*
Préventions des gens du monde, 39. Différentes qualités des préventions, 44, *& ſuiv.* Les préventions des amis ne doivent point diminuer notre affection pour eux, & nous peuvent être utiles, 52. L'attache aux préventions cauſe lesdifférends qui ſont dans l'Egliſe, 58, *& ſuiv.*

Proceſſions. Combat aux Proceſſions des villages, 43
Purgatoire. Le monde en eſt une eſpece, 70

Q

Qualités dépourvues de la vraie piété, ne ſont rien, 347

R

Raiſon. Counoître en ſoi ce qui eſt raiſonnable, 85
Reconduire. Sur la pratique de reconduire pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt, 252, *& ſuiv.*
Reconnoiſſance s'accorde avec la charité, 357, 358
Regle de vie, s'en preſcrire une à ſoi-même, 64, *& ſuiv.*
Relâchement. Celles qui y ſont portées ont beſoin d'une direction préſente & exacte, 237, *& ſuiv.*
Religieuſe ne doit point ſe diſpenſer par négligence des Obſervances, 99. Comment elle doit s'en punir, 99, 100. Diverſes penſées ſur la Profeſſion Religieuſe, 190-195. Obligation & utilité qu'elles ont de découvrir leur intérieur à leurs Supérieures, 319, *& ſ.* Voyez *Directeur. Livres. Monaſteres.*

S

Sacrifices. Eſprit de ſacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour ſacrifier à Dieu les choſes qui leur ſont les plus cheres, 364 *& ſuiv.*

Saints Ce qui les distingue des autres hommes, c'est qu'ils reconnoissent leurs fautes & en profitent, 206, *& suiv.* Comment en dire le bien & le mal, 272, *& suiv.*

Salut. Ne désespérer du salut d'aucun, 270

Science. La vraie science de l'homme est de comprendre le néant du monde, 3. C'est une chose étrange dans une tête de fille, 209

Secours. C'est une tentation que de recourir aux éloignés en négligeant les présens, 93, *& suiv.*

Secret de la Confession. Secret naturel, 28

Sentences, voyez *Images.*

Sentimens. Sur la diversité des sentimens entre des personnes de piété. Regles pour distinguer ceux qui sont justes, de ceux qui ne le sont pas, 37, *& suiv.* Voyez *Amis.*

Severité. Excessive à craindre, 320

Souffrances. Nous ne sommes ici que pour souffrir, 70. Voyez *Vie* chrétienne.

Supérieures. La communication avec elles est nécessaire, 99, 100

T

Talent, voyez *Impuissance.*

Trouble est le plus grand empêchement à la pénitence, 73.

V

Vanité. Comment se conduire avec les personnes vaines, 225, *& suiv.*

Verité Comment on l'aime mal, 117, *& s.* Comment elle est pour nous en particulier, 120, *& suiv.* On peut toujours profiter des mêmes verités en les pénetrant davantage, 156, *& suiv.* A qui il appartient de parler contre

contre ceux qui l'abandonnent, 242. Il ne faut pas s'abſtenir de parler d'une verité, parcequ'elle peut nuire à quelques-uns, 270. Ce que l'on doit à ceux qui la perſecutent, 274, *& ſuiv.*

Vertu. L'honorer en ceux à qui Dieu la donne, 2. En quelque degré de vertu que l'on ſoit, on a toujours de continuels ſujets de veiller ſur ſoi-même, 33, *& ſuiv.* Suivre Dieu dans leur choix, 231

Vie chrétienne peu connue, & pourquoi, 12, *& ſuiv.* Cette vie eſt une eſpece de Purgatoire, 70, 71. Cette vie ſe réduit aux *ſouffrances* ou à compatir à celles des autres, 208, *& ſuiv.* Avoir grand égard à tout ce qui nous avertit que notre vie ſe paſſe, 138, *& ſuiv.* Vie mourante eſt une excellente vie, 162, *& ſuiv.* Vie où l'on ne ſe mêle de rien, très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde, 169, *& ſuiv.*

Vie religieuſe, ſa fin, 370

Vierge [Sainte]. Figure de l'*Egliſe*, 285. Penſées ſur la Viſitation, 282, *& ſuiv.*

Vierges. L'Egliſe en eſt la mere, 290

Vigilance, voyez *Vertu.*

Viſitation. Eſprit de la fête, 282, *& ſuiv.* Eſprit de l'Inſtitut de la Viſitation, 283, *& ſuiv.* Voyez *Oraiſon.*

Vivacité d'eſprit, il faut la réprimer, 310, 311

Vivant. Ce que c'eſt que de l'être, 30

Vocation à la Vie Religieuſe, quel en doit être le principe, 184

Voie qui paroît droite & ne l'eſt pas, 155.
Chacun doit travailler fidélement à ſuivre celle que Dieu lui marque, 186, 187.
Volontés de Dieu, méritent toutes d'être adorées, 127

Fin de la Table du ſeptiéme Volume.

TABLE

DES PASSAGES DE L'ECRITURE Sainte expliqués dans ce Volume.

GENESE. Chap.	3.	*v.* 6.	pag. 215
III. Liv. des Rois.	2.	3.	254
Proverbes.	14.	17.	321
	19.	11.	321
	21.	20.	305
Jeremie.	2.	30.	281
Ep. aux Romains.	2.	7.	201
I. aux Corinth.	1.	5.	158
	12.	31.	204
I. aux Theſſalon.	3.	3.	208
Ep. de S. Jacques.	5.	19 & 20.	198
I. Ep. de S. Pierre.	2.	23.	368
	4.	8.	198

627279
Sbr

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien-amé GUILLAUME DESPREZ, notre Imprimeur ordinaire & Libtaire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public des Livres, qui ont pour titre : *Leçons de Mathématique, de Phyſique, & de Géométrie, par feu M. l'Abbé Privat de Molieres de l'Academie Royale des Sciences : la Bible de Saci, avec ſes Commentaires & des notes : l'Imitation de Jeſus-Chriſt, par le même, ſous le nom de De Beuil : Inſtructions ſur les diſpoſitions qu'on doit apporter aux Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie :* ESSAIS DE MORALE, PAR M. NICOLE : *la Logique ou l'Art de penſer, par le même : Hiſtoire des Variations des Egliſes Proteſtantes, par M. Boſſuet : ſes Avertiſſemens aux Proteſtans : Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Catholique, par le même : Penſées de M. Paſcal : Confeſſions de Saint Auguſtin, traduites par M. Arnauld d'Andilly : Soliloques & Méditations de Saint Auguſtin, traduites par le même : les Vies des Saints : Penſées Chrétiennes pour tous les jours du mois : Journée Chrétienne : Hiſtoires pour les Catéchiſmes :* s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter l'Expoſant : Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer leſdits Livres en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, & faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tempsde *quinze années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, & Imprimeurs, d'imprimer, ou faire im-

primer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Livres, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens de titre ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la réimpression desdits Livres sera faite dans la plus exacte conformité aux anciennes Editions approuvées dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; & que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixieme Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à la réimpression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France. Le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre

permiſſion : & nonobſtant clameur de Haro, Charte-Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le ſeizieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quarante-cinq : & de notre Regne le trentieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré le préſent Privilege ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 46. fol. 400. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 19. Juillet 1745.
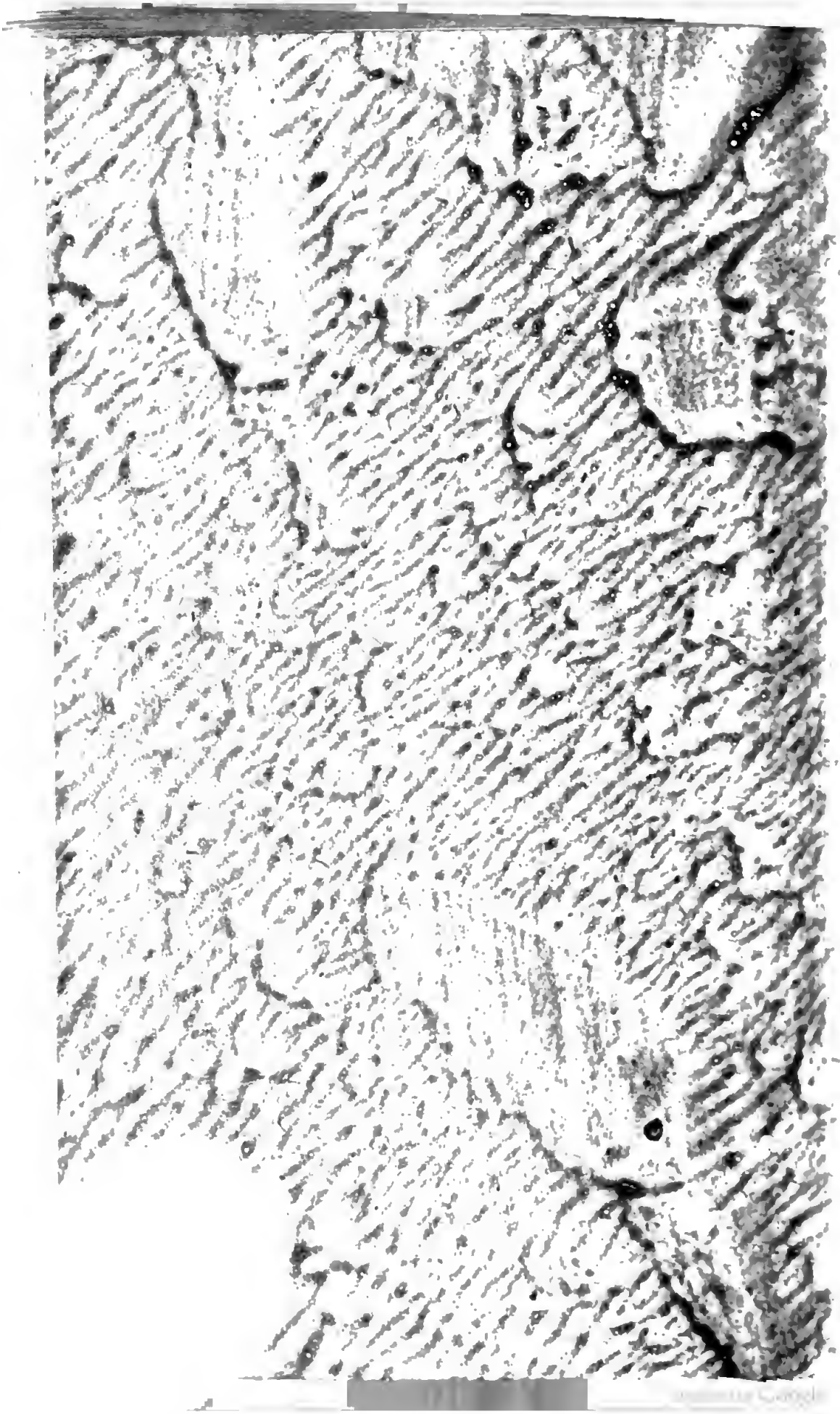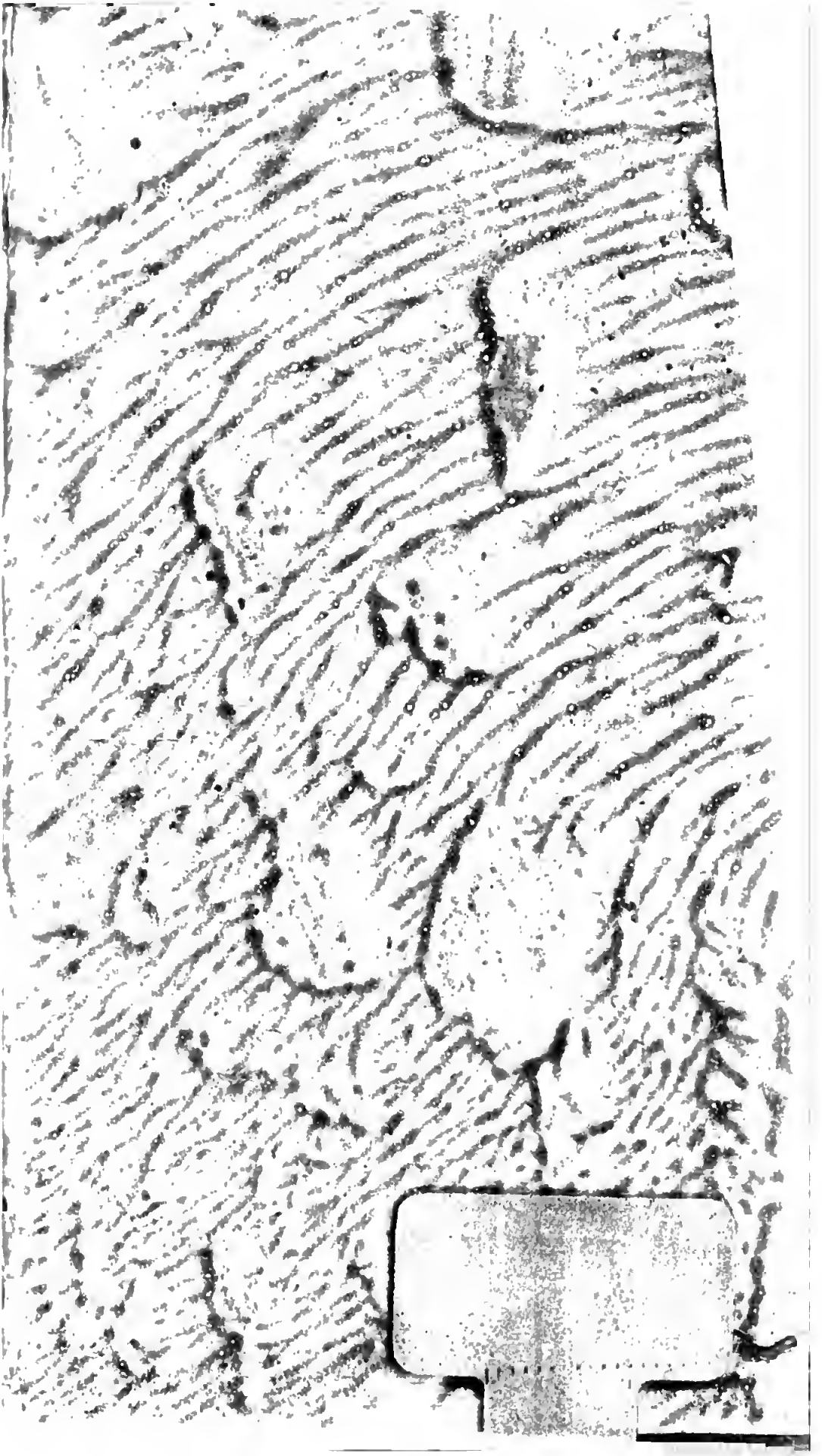
Signé, VINCENT, *Syndic.*